



HAL
open science

En bout de chaîne. Parcours de crise et crise de parcours de travailleuses et travailleurs immigrés de l'hôtellerie-restauration. Paris, mars 2020-mai 2021
Adèle Fourestier, Lorraine Guénée, Éléonore Guillemot, Erwan Le Méner,
Paolo Renoux

► **To cite this version:**

Adèle Fourestier, Lorraine Guénée, Éléonore Guillemot, Erwan Le Méner, Paolo Renoux. En bout de chaîne. Parcours de crise et crise de parcours de travailleuses et travailleurs immigrés de l'hôtellerie-restauration. Paris, mars 2020-mai 2021. Observatoire du Samusocial de Paris. 2022. hal-03952075

HAL Id: hal-03952075

<https://hal.science/hal-03952075v1>

Submitted on 23 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Observatoire
samusocialParis

En bout de chaîne

Parcours de crise et crise
de parcours de travailleuses
et travailleurs immigrés
de l'hôtellerie-restauration

Paris, mars 2020-mai 2021

Un rapport d'Adèle Fourestier,
Lorraine Guénée, Éléonore Guillemot,
Erwan Le Méner, Paolo Renoux

« Mais votre covid, là... Il a été créé pour les pauvres non ? »¹

Pour citer ce rapport : Adèle Fourestier, Lorraine Guénée, Éléonore Guillemot, Erwan Le Méner, Paolo Renoux, *En bout de chaîne. Parcours de crise et crise de parcours de travailleuses et travailleurs immigrés de l'hôtellerie-restauration (Paris, mars 2020 – mai 2021)*, Rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris, février 2022. D'autres contributions à l'enquête sont décrites dans le générique, en page finale.



¹ Extrait d'un entretien mené avec Angèle le 8 septembre 2021.

TABLE DES MATIERES

A propos de l'enquête Hors-Service.....	7
Résumé du rapport.....	9
Guide de lecture.....	12
Sigles utilisés.....	13
Introduction générale.....	15
La population immigrée de l'enquête, ce qui la caractérise quand survient la crise sanitaire.....	16
Ce qui rassemble les personnes immigrées « en bout de chaîne ».....	19
Une démarche d'ethnographie économique d'inspiration ethnocomptable.....	23
La crise en bout de chaîne : portraits de quatre travailleuses et travailleurs immigrés.....	29
1. Keyah, femme de chambre sans-abri, hébergée par la crise.....	32
Une vendeuse de bijoux à Bassam prend l'avion pour Paris.....	32
Fragments d'un parcours de femme à la rue.....	33
Solidarité et entraide de tiers, surtout compatriotes.....	33
Un rapport méfiant avec les services d'hébergement.....	36
« Le covid est venu pour m'héberger ».....	37
Un parcours professionnel en dehors de la voie légale.....	38
Une apprentie femme de chambre, sans-papiers et sans recours face aux arnaques patronales.....	38
En pleine crise sanitaire, une embauche modiquement rémunérée mais utile.....	39
Embellie de sa situation économique, mise à mal par le deuxième confinement.....	41
Une chambre à soi, des affaires et de quoi se nourrir.....	41
Contribuer enfin à l'éducation de ses enfants.....	41
2. Luca, cuisinier et accordéoniste roumain.....	43
Un parcours de vie marqué par une grande mobilité résidentielle et professionnelle.....	43
Une enfance et une adolescence en Roumanie.....	43
De multiples activités professionnelles en Roumanie post-communiste et au-delà.....	44
Une installation en France contrariée par l'insécurité résidentielle.....	46
La « débrouille » en période de crise sanitaire.....	48
Le problème du logement.....	48
Un homme de maison nourri, logé... mais qui s'occupe de la blanchisserie.....	48
Première étape : éviter la rue.....	49
Une fois mis à l'abri, un élargissement des formes d'assistance mobilisées.....	50
Des activités lucratives en parallèle des ressources de l'assistance et du travail déclaré.....	51
Jouer sur les deux tableaux de l'insertion salariale et de la débrouille urbaine.....	53
3. Angèle, une cuisinière à la plonge pour sortir de la crise et de la galère.....	56
De Yopougon à Paris.....	56
Partir seule pour s'émanciper et protéger son enfant.....	56
Prendre la route pour la Méditerranée et Lampedusa.....	57

Parcours d'une famille monoparentale en Ile-de-France : accéder à l'hébergement puis à l'emploi déclaré par la régularisation administrative (septembre 2015 – novembre 2019).....	58
Difficulté d'être hébergée avec un enfant, puis naissance d'un deuxième	58
Parcours professionnel d'Angèle : les filières de l'insertion par l'emploi et la vocation de cuisinière.....	59
Quand la crise sanitaire éloigne d'une sortie de l'hébergement d'urgence (décembre 2019 – septembre 2021)	61
Lutte administrative et malheur résidentiel	61
Dans un secteur d'emploi en crise, son projet professionnel tombe à l'eau	62
Entre embellie financière et crise chronique.....	64
4. Faysal, réfugié bengali en cuisine	68
Parcours d'asile et installation à Paris [2014-2020].....	69
Des révoltes politiques bangladaises aux tentes de Stalingrad	69
Ancrage spatial à Strasbourg-Saint-Denis en attente du statut de réfugié	73
Fébrilité dans la crise : immobilisé dans un salariat de façade.....	75
Petit patronat et magouilles de comptoir	75
Parcours de crise : exploité et pourtant régularisé, déclaré.....	77
Négocier les termes de la nouvelle embauche : le rejet de la protection salariale	82
Des portraits aux budgets	85

I. Des revenus d'activité et des trajectoires professionnelles heurtés par la crise.....89

1. Le labeur de la survie face à la crise	90
1.1 Domesticité.....	90
1.2 Solliciter le réseau en cas de coup dur	92
1.3 Survivre à la rue.....	94
2. Les petits boulots, pour colmater des brèches budgétaires.....	95
3. Au-delà de la survie : les revenus de « commodité » comme révélateurs de ce qui compte	98
3.1 Keyah et son travail au noir : des ménages en France pour des enfants en Côte d'Ivoire.....	99
3.2 Quand des expédients de survie deviennent de confortables commodités : les récupérations alimentaires et l'activité musicale de Luca ...	101
3. S'accrocher au travail pour s'en sortir	106
4. La place du travail dans les budgets de crise.....	111
5. Deux modalités d'insertion dans l'emploi déterminantes au long cours	119
6.1 Pour Angèle et Luca, des parcours balisés par des intermédiaires professionnels de l'emploi	119
6.2 Pour Keyah et Faysal, le sentier invisible et peu protecteur de l'insertion communo-affinitaire.....	126

II. Des personnes immigrées durablement aux portes du logement 137

1. Panoplie des solutions de logement de personnes arrivant en France : de multiples façons d'être mal-logées.....	139
1.1 Où se loger ? Arrivée programmée ou itinéraire au gré des rencontres	139
1.2 L'hébergement chez des tiers	141
1.2.1 Être hébergée et hébergé chez des proches : des arrangements complexes non pérennes.....	141
1.2.2 Être hébergée et hébergé ponctuellement chez des inconnus, miser sur des « liens sacrificables »	144
1.3 Des épisodes sans abri stricto sensu	145

1.4	L'entrée dans l'hébergement d'urgence, ou l'accès à une relative sécurité résidentielle	147
1.5	Se loger à moindre coût, le cas des logements communautaires	149
2.	Entre sécurisation résidentielle et statu quo de moins en moins supportable, quatre parcours de crise.	152
2.1	La crise sanitaire, une trêve dans un parcours résidentiel mouvementé	152
2.1.1	Keyah, femme isolée, en dehors des radars de l'assistance, hébergée grâce au covid	152
2.1.2	Luca et l'accès à l'hébergement d'urgence, un tremplin vers une habitation choisie	155
2.2	Pour les personnes (mal-)logées de manière stable, un statu quo de moins en moins supportable	161
2.2.1	Faysal, sous-colocataire, l'accès à un logement personnel désiré en cas de regroupement familial	162
2.2.2	Angèle, l'urgence de la sortie de l'hôtel	163

III. S'alimenter pendant la crise : une variable déterminante pour faire face aux pénuries pécuniaires.....173

1.	Les apports variables et déterminants de l'assistance institutionnelle en matière d'alimentation	174
1.1	Des aides alimentaires liées à l'hébergement et inégalement allouées	174
1.2	Bénéficier d'une aide extensive : l'assistance comme base, le travail comme complément	176
1.2.1	Keyah ou la prestation sociale totale	176
1.2.2	Luca : L'alimentation au-delà du besoin	179
1.3	Solution extérieure à l'hébergement : fréquenter les distributions alimentaires, un dernier recours	181
2.	Une pluie de restrictions : les cas de Faysal et d'Angèle	183
2.1	Angèle : une « mère courage » qui se prive pour ses enfants	184
2.2	Faysal : le lot de restrictions d'un non-bénéficiaire de l'assistance	189
3.	Se nourrir en dehors du marché et de l'assistance : l'importance de la débrouille et de l'entraide interpersonnelle	193
3.1	La débrouille individuelle : s'approvisionner en dehors de l'assistance et des achats	194
3.2	Dons de nourriture et mutualisation des ressources	195
3.3	Vivre et manger ensemble : le logement communautaire et l'alimentation collective	200
3.3.1	Barbecues et vols organisés dans un campement de Roumains en banlieue parisienne	200
3.3.2	Colocation communautaire à coloration réciprocaire : l'alimentation en partage	200
	Annexe sur l'alimentation. Le budget alimentaire de Luca, cuisinier roumain sans logement personnel, du 23 janvier au 23 mars 2020.	207

Conclusion générale209

Annexes216

Annexe 1	: Les douze personnes immigrées qui ont fait l'objet au moins d'un entretien substantiel pour l'enquête « hors-service ».	216
Annexe 2	: Relevé (partiel) de courses alimentaires réalisées par Keyah, 15 mars - 13 août 2021	218
Annexe 3	: Dépenses d'Angèle pour le bien-être de ses enfants	221
Annexe 4	: Entrées monétaires de Faysal depuis décembre 2019 à février 2021 (en €)	223
Annexe 5	: Des flux migratoires distincts	224

Annexe 6 : Les activités de « débrouille » de Luca, descriptions	
d'activités	226
Récupérer de la nourriture dans les poubelles ou comment alimenter un réseau d'échanges	226
De quoi s'agit-il ?	226
La nourriture récupérée, une monnaie d'échange ?	229
L'accordéon : une passion, source principale de revenus monétaires	232
Bibliographie	237
Ouvrages, articles et mémoires académiques	237
Rapports et notes institutionnels	245
Nomenclatures, lexiques, définitions	248
Articles de presse	248
Table des figures	251
Générique d'enquête	255

A PROPOS DE L'ENQUETE HORS-SERVICE

Ce rapport est le deuxième de l'enquête Hors-Service, une étude sur les manifestations socio-économiques de la crise sanitaire du Covid-19 sur les travailleuses et travailleurs de l'hôtellerie et de la restauration².

Le premier rapport, paru en juillet 2021, repose sur des entretiens menés pendant la deuxième période de mise à l'arrêt du secteur (octobre 2020 – mai 2021). Il dresse un tableau de la situation des personnes au temps fort de la crise sectorielle, dans une période où les établissements restent de longs mois fermés ou sont tout au moins soumis à des contraintes fortes dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 (vente uniquement à emporter dans la restauration etc.). Le rapport porte sur les expériences de la crise, les réaménagements budgétaires rendus nécessaires par des pertes de ressources pour le personnel hors service et leurs foyers³. Pour ce premier volet d'enquête, près de 80 travailleuses et travailleurs du secteur ont été rencontrés, 63 ont fait l'objet d'un entretien substantiel.

Pour recruter l'échantillon, composé essentiellement de personnes résidant en Île-de-France, l'équipe d'enquête a dû procéder de différentes façons. La voie visiotéléphonique a largement été explorée (confinement oblige) avec les personnes ayant répondu aux appels à enquête par le biais de messages sur des groupes de soutien professionnels, postés sur les réseaux sociaux. Les personnes faisant appel à des formes d'assistance ont quant à elles été plutôt rencontrées en direct, par mobilisation du réseau du Samusocial de Paris, en recourant à des intermédiaires du travail social.

Pour le second volet d'enquête, suivent d'autres rapports qui sont le fruit d'investigations ethnographiques et budgétaires au long cours menées auprès de certains de ces individus, placés dans des situations de précarité professionnelles caractéristiques du secteur. On peut regrouper ces personnes au sein de trois groupes :

- Des personnes immigrées « en bout de chaîne », objet de ce rapport, qui pour les principales enquêtées ont toutes été rencontrées par orientation de travailleuses et travailleurs sociaux. Les observations sont menées de l'hiver 2020 à l'automne 2021.

² Cette enquête du Samusocial de Paris a bénéficié de financements dédiés de la part de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, la Fondation Daniel et Nina Carasso, et la Fondation de France.

³ Lorraine Guénée, Odile Macchi, Erwan Le Méner, Éléonore Guillemot, Paolo Renoux et Adèle Fourestier, *Hors-Service, Enquête sur les manifestations socio-économiques de la crise sanitaire de la Covid-19 sur les travailleurs de l'hôtellerie-restauration (Île-de-France, mars 2020 - mai 2021)*, Rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris, juin 2021. Ce rapport est disponible sur le site internet du Samusocial de Paris, onglet « Observatoire » : <https://www.samusocial.paris/nos-enquetes>.

- Des personnes « prétendant à l'indépendance », engagées dans des formes de salariat instables et/ou entrepreneuriales de soi. Un rapport paraîtra à l'automne 2022.
- Des étudiantes et étudiants, souvent de nationalité étrangère, mais avec des profils sociaux différents des personnes immigrées présentées dans ce rapport. Quelques personnes correspondant à ce profil sont interrogées pour Hors-Service puis une enquête dédiée, Etucris, est lancée à l'automne 2021. Un rapport paraîtra en juin 2022.

Ces trois groupes apparaissent, dès le premier confinement de la population française (mars – mai 2020) et la première enquête de l'Observatoire du Samusocial sur les « nouveaux publics » dans des distributions alimentaires parisiennes⁴, comme des populations d'étude à suivre car impactées par la crise sanitaire et économique.

⁴ Lorraine Guénée, Erwan Le Méner, Odile Macchi, *Aux guichets de l'aide alimentaire : les « nouveaux publics » du confinement ? (Paris et Saint-Denis, 29 avril- 19 mai 2020)*, rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris, juin 2020.

RESUME DU RAPPORT

Se concentrer sur les personnes les plus durement impactées par la crise sectorielle dans l'hôtellerie-restauration, conséquence de la crise sanitaire du Covid-19, conduirait à laisser de côté des situations au cœur de ce rapport. Pour les travailleuses et travailleurs immigrés « en bout de chaîne » dont il est question ici, si l'on s'en tient à un examen rapide de leurs pertes de ressources monétaires, le basculement est moins brutal que pour d'autres personnels subalternes rencontrés pour l'enquête Hors-Service, français, avec des situations professionnelles assez stables, mais relativement plus appauvris par la mise à l'arrêt du secteur. Pourtant, si l'on prête attention aux modes de vie et aux projets d'ascension sociale, de façon insidieuse, la crise a des effets durables pour ces personnes qui occupent des postes d'exécution, perçoivent généralement de modiques revenus et sont concernées par des entorses vis-à-vis du droit du travail. Elle oblige à attendre encore pour accomplir des choses qui comptent, à renoncer à des pistes d'amélioration de leurs conditions d'existence déjà rudes.

A partir de quatre études de cas, deux effets paradoxaux de la crise pour cette population – protection accrue par accès à des places d'hébergement et suspension des tentatives d'ascension sociales – sont bien visibles. En retraçant la biographie de ces travailleuses et travailleurs immigrés, l'épisode de crise sanitaire est resitué par rapport à d'autres heurts dans des parcours marqués par une migration au cours de la dernière décennie. Les quatre personnes ont beau avoir des expériences très contrastées, leurs existences en France ont nombre de points communs : l'insertion par l'emploi y est difficile et compliquée par leur extranéité, l'occupation d'un logement autonome n'est pas une possibilité immédiate, et elles font face à des difficultés matérielles considérables. La crise rejoue ces épreuves, tantôt sur un mode atténué, tantôt accentué.

Pour s'en sortir en France, ces personnes immigrées « en bout de chaîne » ont dû emprunter des chemins non-salariés : subsister par des activités économiques que l'on peut pratiquer quand on est à la rue et sans papier, entrer dans des formes de domesticité contre logement, travailler au noir pour avoir juste de quoi joindre les deux bouts. Leur façon de générer des ressources et de les appréhender est tributaire de ces expériences non-salariées. En temps de crise, la mise à l'arrêt n'a donc pas les mêmes effets pour ces personnes, selon leurs façons d'utiliser les revenus acquis par le travail. Pour contourner la mise à l'arrêt de leur activité principale dans l'hôtellerie-restauration, les personnes avec les possibilités d'insertion les plus évidentes, peuvent chercher des « petits boulots » pour compenser la perte de leur emploi, le temps de retrouver une embauche plus satisfaisante. Pour d'autres, hébergées, en partie nourries, les petites rentrées invisibles d'argent ne pointent vers aucun horizon d'embauche légale ou stable, supportant une indépendance économique. Néanmoins, d'une façon ou

d'une autre, toutes les personnes s'accrochent au travail : les revenus tirés du chômage, quand ils existent, sont loin de suffire à satisfaire les besoins basiques des ménages concernés, et toutes cherchent du travail sous une modalité ou sous une autre. Certaines trouvent à s'embaucher par le bouche-à-oreille, en réseau communautaire, quitte à être coincées dans des relations d'exploitation, même en étant régularisées sur le plan administratif. En temps de crise, leurs possibilités d'accès à un emploi plus protecteur sont encore plus bloquées. D'autres passent par la médiation d'agents publics ou parapublics pour trouver à s'embaucher – par des formations, des programmes d'insertion, des agences de placements spécialisées, etc. Elles sont mieux protégées de ces entorses, mais sont destinées à des postes peu qualifiés, des rémunérations faibles et des contrats précaires.

De la même façon, les parcours résidentiels des personnes immigrées sont marqués par des formes diverses de mal logement depuis l'arrivée en France, exprimant la panoplie des solutions d'hébergement gratuites ou très peu chères : hébergement chez des tiers avec contreparties, période sans-abri, place en hébergement d'urgence, colocation communautaire surpeuplée. A chaque modalité de logement correspondent des contraintes particulières. De façon contre-intuitive, d'autant qu'il est établi que les personnes les plus pauvres sont les plus touchées par la crise économique liée au Covid-19, pour les personnes sans-domicile ou mal logées, la situation peut être gage de protection. Des personnes accèdent pour la première fois à une place d'hébergement d'urgence, avec la possibilité d'y rester un temps extraordinaire si l'on compare avec la période précédant la crise. Mais lorsque l'on tentait de s'extraire d'un hébergement d'urgence occupé depuis des années, les effets de la crise sanitaire sont douloureux. Au chômage, point de sortie ; le rêve d'obtention d'un logement social (permis seulement aux personnes en situation administrative régulière) est remis à plus tard.

En matière d'alimentation, la crise sanitaire présente aussi des effets d'aubaine. Il arrive que les personnes immigrées en bout de chaîne recourent à l'aide alimentaire pour la première fois. Elles y ont cependant inégalement accès en fonction des lieux d'assistance fréquentés. En centre d'hébergement d'urgence, si elles ne sont pas nourries, elles reçoivent des chèques services. En revanche, à l'hôtel, quoique la crise sanitaire se traduise par un effort de distribution de ces subsides, l'accès n'est ni systématique ni durable. Il existe donc une forte disparité dans l'assistance fournie. Du reste, personne ne fréquente assidument de distribution alimentaire ou épicerie sociale, c'est uniquement une solution de dernier recours pour les personnes enquêtées. Pour les individus qui font face à des perturbations budgétaires et qui ne recourent que très peu à ce type de service, une tendance à se restreindre apparaît. Ce peut être pour favoriser ses enfants, situation déjà bien documentée pour les familles monoparentales, ou de façon moins critique, des tactiques pour dépenser le

moins possible, même quand on a de l'épargne, correspondant à l'évitement de certains magasins et produits, à des achats allant à l'essentiel. Dès que l'occasion se présente, budget contraint ou non, il convient cependant de noter le fort investissement consenti par toutes les personnes pour composer ou partager des repas. Ce peut être un investissement temporel pour rassembler et partager les produits, que l'on cuisine parfois chez les personnes où l'on est invité. L'effort pour se permettre des plaisirs culinaires, en particulier avec des denrées de son pays, apparaît d'autant plus conséquent que les ressources sont faibles.

GUIDE DE LECTURE

Lecteur, lectrice,

Ce rapport a été rédigé à plusieurs mains. Il se peut qu'un écart de style d'écriture apparaisse en particulier pour les quatre portraits correspondant à des enquêtes différentes, réalisées par des enquêtrices et enquêteur différents [voir générique]. C'est un choix de notre part que de le laisser voir.

Pour les personnes qui veulent lire une ou des parties et non le tout, cela est tout à fait possible. Nous conseillons alors de lire l'introduction, brève, et la synthèse des portraits placée dans l'encadré 1 [Des portraits aux budgets].

Pour éviter des redondances et vous guider vers des thèmes d'intérêt en cas de lecture partielle, nous utilisons un système de renvoi très simple qui prend cette forme : « ... [consulter la partie, numérotation dans la table des matières].

Ce système de renvois est surtout utilisé dans les parties analytiques qui portent sur le travail, le logement et l'alimentation des quatre personnes immigrées « en bout de chaîne » au cœur de cet écrit.

Différents mots du lexique de la migration peuvent être employés pour qualifier les situations individuelles. Quand il s'agit d'emploi, les aspects nationalité et titre de séjour – en l'occurrence : obtention du statut de réfugié, ressortissant européen, titre de séjour renouvelable, absence de titre –, participent à l'insertion de la personne dans des espaces de travail particuliers. En revanche, pour d'autres thématiques l'appartenance nationale ou l'aire géographique d'origine comptent alors que le statut administratif ne guide en rien les choix nourriciers. Au cours de ce rapport, une personne sera donc qualifiée de façon diverse, avec des mots choisis à propos, en fonction de la description que nous faisons de son cas.

Enfin, les autrices et auteur ont décidé de se soumettre à des règles d'écriture inclusive : privilégier des expressions épïcènes ou neutres (ex : le personnel), utiliser les formes doubles pour désigner de manière plus explicite le caractère mixte de certains ensembles (travailleuses et travailleurs), utiliser des termes au féminin lorsqu'il s'agit de désigner le métier d'une femme, et accorder les adjectifs et les participes passés selon l'accord de proximité (accord avec le mot le plus proche) ou l'accord de majorité (accord avec le plus grand nombre de personnes, quel que soit leur genre).

SIGLES UTILISES

Abena (Étude) : Alimentation et état nutritionnel des bénéficiaires de l'aide alimentaire.

ACF : Action Contre la Faim

ADA : Allocation pour Demandeur d'Asile

ADRI : Agence pour le développement des relations interculturelles

ADS : Armée Du Salut

ADSF : Agir pour la Santé des Femmes

AME : Aide Médicale d'État

ARE : allocation de retour à l'emploi

ARS : Agence Régionale de Santé

AVC : Accident Vasculaire Cérébral

Bapsa : Brigade d'Assistance aux Personnes Sans-Abri

Cada : Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile

CAE : Contrat d'Accompagnement à l'Emploi

CAF : caisse d'allocation familiale

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle

CASVP : Centre d'action sociale de la Ville de Paris

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

Ceseda : Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile

Chapsa : Centre d'Hébergement et d'Assistance aux Personnes Sans-Abri

CHU : centre d'hébergement d'urgence

CNDA : Cour Nationale du Droit d'Asile

Covid-19 : COrona VIRus Disease 2019

Dalo : Droit au Logement Opposable

Dares : Direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques

DREES : La direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques

Drihl : Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement

EHESS : École des hautes études en sciences sociales

Ehpad : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
 ENFAMS (enquête) : Enfants et familles sans logement
 ENS : Ecole Normale Supérieure
 ESI : Espace de Solidarité et d'Insertion
 ETHOS : *European typology of homelessness*
 FAP : Familles d'activités professionnelles
 FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine
 gisti : Groupe d'information et de soutien des immigrés
 GRISA : Groupe de Recherche Informel et Scientifique sur l'Asile
 ined : Institut national d'études démographiques
 INRA : L'Institut national de la recherche agronomique
 Insee : Institut national de la statistique et des études économiques
 Iris : Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux
 ODENORE : Observatoire des non-recours aux droits et services
 Ofii : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
 Ofpra : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides
 OIM : Organisation Internationale pour les Migrations
 Onpes : L'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale
 OPI : Officier de Protection Instructeur
 OQTF : Obligation de quitter le territoire français
 PEE : Parcours Entrée dans l'Emploi
 PSA : Permanence Sociale d'Accueil
 PUMa : Protection Universelle Maladie
 RATP : Régie autonome des transports parisiens
 RSA : Revenu de Solidarité Active
 SDF : Sans Domicile Fixe
 SFT : Supplément Familial de Traitement
 SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
 Smic : Salaire minimum de croissance
 SNCF : Société nationale des chemins de fer français
 UE : Union Européenne
 Urssaf : Union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales

Introduction générale

Pour ce rapport, s'appuyant sur des études de cas, des travailleuses et travailleurs immigrés ont été suivis pendant trois saisons. L'équipe d'enquête Hors-Service les rencontre l'hiver 2020-2021. A ce moment, les établissements de l'hôtellerie-restauration sont soumis à des mesures strictes de lutte contre le Covid-19 voire sont fermés. Cela dure huit mois, de fin octobre 2020 jusqu'à mai 2021. L'embellie estivale embarque-t-elle celles et ceux qui se sont trouvés mis à l'arrêt pendant des mois ? Comment ces personnes ont-elles traversé la crise ? Quels chemins ont-elles emprunté et à quoi le doivent-elles ?

Nous nous intéressons ici à la situation de personnes immigrées encore employées « en bout de chaîne » quand nous faisons leur rencontre, couplant, dans des postes d'exécution, modicité des revenus et précarité de l'emploi. Les membres de ce groupe ont en commun de résider en France, de ne pas y être nés et de ne pas être nés français. Elles et ils occupent, avant la crise, les postes les moins qualifiés et rémunérateurs, ce qui se traduit par des formes particulières de contractualisation du travail et des ressources moindres que les individus salariés français stables du même milieu d'activité. En temps de mise à l'arrêt du secteur, tout portait donc à croire que ces personnes compteraient parmi les plus mal loties de l'hôtellerie et de la restauration. Pourtant, nous constatons qu'il était peu évident de cerner l'impact spécifique de la crise sanitaire sur la vie de personnes déjà en proie à des problèmes de régularisation, d'accès à un logement personnel, ou à un emploi rémunérateur et durable⁵. De quelles façons les contraintes de lutte contre la pandémie (inactivité ou activité partielle imposée, forte réduction des déplacements, fermeture des commerces) ont-elles pesé sur des individus déjà vulnérables puisque obligés de lutter pour leur insertion dans la société française ? Des questionnements généraux qui guident l'enquête « Hors-service » sont déclinés pour ce personnel immigré qui a dû encaisser des situations de chômage ou d'inactivité forcées : comment faire face, de quelle manière et à quel prix, pour compenser ou amortir les pertes de revenus dues à l'arrêt du travail ? Ces personnes ont-elles ou non sollicité des services d'aide, et dans quelles circonstances ? Plus généralement, sur quelles ressources visibles ou invisibles à l'administration ont-elles pu compter pour joindre les deux bouts ? Interroger la déstabilisation que provoque la crise sanitaire et économique sur les parcours individuels est le fil rouge qui guide l'écriture de ce rapport. Porter le regard sur le budget des personnes est une façon sous-jacente de traiter cette question.

⁵ Lorraine Guénée et al., *Hors service...*, op. cit., p. 222.

Présentons d'abord qui sont ces travailleuses et travailleurs immigrés puis ce que nous entendons par « en bout de chaîne », avant d'expliquer comment l'investigation a été conduite.

LA POPULATION IMMIGREE DE L'ENQUETE, CE QUI LA CARACTERISE QUAND SURVIENT LA CRISE SANITAIRE

Sur les 63 personnes interrogées avec au moins un entretien approfondi qui constituent l'échantillon de travailleuses et travailleurs de l'hôtellerie-restauration décrits dans le rapport précédent [A propos de l'enquête Hors-Service], 21 sont immigrées. Quelques situations sont écartées de l'analyse qui va suivre, notamment celles des étudiantes et étudiants étrangers⁶, dont les difficultés sociales sont distinctes de celles des travailleuses et travailleurs « en bout de chaîne ». Une fois mises à l'écart les personnes immigrées que l'on ne classe pas dans cette catégorie⁷, qui sont donc les douze restantes⁸? Elles peuvent être considérées comme une population d'étude que cette introduction vise à décrire⁹. Toutes différentes que soient leurs trajectoires, migratoires notamment, les douze personnes partagent des caractéristiques sociales communes. D'abord, de la lorgnette du Samusocial de Paris, elles peuvent être définies comme le public cible du

⁶ Elles feront l'objet d'un autre rapport. Certes, à un instant t, sur leur lieu de travail, la frontière peut sembler floue entre un commis de cuisine sri-lankais et un étudiant « *runner* » indien presque du même âge. Cependant, le premier travaille à temps plein dans la restauration et ne peut comme le second, détenteur d'un master et extra à côté de ses études, rêver d'échappatoires à très court terme de ce poste d'exécution. Cela ne préjuge pas de la possibilité effective de réussite des étudiantes et étudiants étrangers à s'insérer sur le marché de l'emploi français. Pour certaines personnes, une logique d'« éternisation » dans ces petits boulots s'installe. Nous empruntons le terme à Vanessa Pinto : *À l'école du salariat, les étudiants et leurs petits boulots*, Paris, PUF, 2014, p. 253. Reste que les personnes ont été interrogées en cours d'études qui doivent leur permettre de sortir de positions d'exécution – elles sont, pour le dire vite, étudiantes avant d'être des travailleuses subalternes.

⁷ Un Tunisien naturalisé français, en CDI mais confronté à la perte de ses commerces, entrepreneur en déroute, sera évoqué parmi les personnes « prétendant à l'indépendance ». Un ex-étudiant étranger, auto-entrepreneur réceptionniste dans l'hôtellerie, Algérien, est aussi plus proche de ce groupe. Il n'a pas encore réussi à obtenir un poste qualifié, alors qu'il détient un master français. Il est parvenu depuis 2018 à obtenir un « certificat de résidence » d'un an, titre de séjour spécifique pour les Algériennes et Algériens, renouvelé chaque année. Locataire dans le privé, éloigné des services d'aide, nous ne le considérons pas comme un « immigré en bout de chaîne ».

⁸ Pour un panorama précis, nous renvoyons au tableur qui rassemble ces douze personnes immigrées en annexe [Annexe 1].

⁹ Une population, « c'est-à-dire un groupe d'individus présentant des caractéristiques sociales communes, dont l'intérêt réside dans les possibilités de comparaison de ses composantes internes », pour reprendre la définition proposée dans Anne-Sophie Bruno, *Les chemins de la mobilité, migrants de Tunisie et marché du travail parisien depuis 1956*, Paris, Editions EHESS, 2010, p. 17

groupement d'intérêt public : elles sont strictement sans-abri, hébergées par l'assistance, ou mal-logées¹⁰.

Ces personnes immigrées n'ont pas toutes quitté leur pays dans les mêmes circonstances et ne sont pas dans la même situation administrative – certaines sont en situation irrégulière, d'autres non, certaines sont réfugiées, d'autres ont des titres de séjour de courte durée sans rapport avec une demande d'asile. Pour les regrouper sous un même vocable, le recours au terme générique de personne « migrante » aurait été possible. Le mot désigne le déplacement, la mobilité géographique. Toutefois, ce terme demeure insuffisant puisqu'il n'inclut pas le rapport au pays. Or une personne immigrée en France reste émigrée quelque part¹¹. Celles et ceux dont il sera question dans cette étude entretiennent des liens forts avec leur pays. Cette appellation à double tranchant a donc emporté notre faveur.

Au temps fort de la crise sectorielle¹², un tiers des personnes vers qui nous avons été orientées pour l'enquête Hors-Service font partie de la population immigrée qui s'élève à 6,7 millions d'individus en France (soit 10,2% de la population du pays). Cela s'explique par le fait que d'une part les personnes immigrées vivent principalement en Île-de-France, et d'autre part par le fait que le personnel immigré est surreprésenté dans ce secteur. En 2017, en France entière, celui-ci correspond à 22 % des cuisiniers et cuisinières, 19,3 % des employés, employées et agents, agentes de maîtrise de l'hôtellerie-restauration, emplois qui font partie des 35 métiers « spécifiques » des personnes immigrées¹³. Dans ces métiers, les personnes

¹⁰ Pour évoquer la situation de personnes survivant à la rue, à l'écart des services d'aide, on parlera de sans-abri au sens strict (comme le fait Julien Damon). Le mot « sans-domicile » inclura, en outre, les utilisateurs de services d'hébergement, comme dans les enquêtes statistiques nationales sur la question. Le mal logement désignera une occupation en dur, légale ou non, inconfortable relativement aux normes de peuplement en vigueur dans le logement ordinaire. Les trois termes – sans-abri, sans-domicile, mal logé – servent de balises, mais ne visent aucunement à figer des situations labiles. Il y a tout un continuum entre la vie à la rue et le logement populaire sur lequel circulent dans un sens et dans un autre des personnes sans-abri (au sens large), provenant et composantes des classes populaires.

¹¹ Cette double condition indissociable immigrée – émigré est une des avancées analytiques d'Abdelmalek Sayad. Voir par exemple *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999.

¹² Trois chercheuses de la Dares, établissant un contraste entre différents secteurs d'activité, montrent que la situation dans la restauration est « demeurée sinistrée tout au long de l'année 2020, avec un recours massif au chômage partiel ». Dans ce secteur, le chômage partiel a de nouveau été massivement utilisé pendant le second confinement à partir d'octobre 2020, moment de lancement de l'enquête « Hors-service », les travailleuses et travailleurs de la restauration ne pouvant télétravailler, avec un manque de débouchés (malgré la vente en ligne) et des difficultés d'organisation vu les contraintes sanitaires. Voir Marie-Lorraine Chausse, Marie Gouyon et Louis Malard, « Cinq trajectoires sectorielles à l'épreuve de la crise sanitaire en 2020 », *Insee références, emploi, chômage, revenus du travail*, édition 2021, p. 73.

¹³ « Les métiers spécifiques des immigrés sont définis en considérant ceux dont la part des immigrés dans l'emploi d'un métier donné est supérieure à celle des immigrés dans l'emploi total (10,2% en 2017) ». Sur le podium où la main-d'œuvre immigrée est la

immigrées se voient plus fréquemment allouer des postes d'exécution qui les tiennent à l'écart d'une relation directe avec la clientèle¹⁴, elles sont sujettes à des formes d'engagement précaires (intérim et contrat court, travail sans contrat, temps partiel)¹⁵. En outre, les femmes immigrées – de plus en plus nombreuses¹⁶ – sont très présentes dans le secteur (cela motive d'ailleurs l'usage de l'écriture inclusive dans ce rapport). En 2017, le métier de cuisinière arrive au septième rang (quinzième en 2007) des postes où les femmes immigrées sont les plus nombreuses, et le métier d'employée ou agente de maîtrise de l'hôtellerie-restauration en onzième position (sixième en 2007)¹⁷. Ces mesures, concernant les travailleuses et travailleurs immigrés, appliquées à l'emploi déclaré, sous-estiment la réalité de ces métiers, qui recrutent, au noir, notamment dans des postes subalternes¹⁸.

A trois exceptions près, les personnes sont trentenaires ou quadragénaires, c'est-à-dire au milieu de leur carrière. Comme seulement une minorité des personnes immigrées des pays du Sud, ces personnes ont pu se rendre, bon an mal an, dans une destination du Nord, à plus fort pouvoir d'achat. Trois femmes et trois hommes sont originaires de l'Afrique de l'Ouest. Les autres hommes viennent, par deux, du golfe du Bengale, du Maghreb et d'Europe (Roumanie et Italie). Il n'est pas surprenant de retrouver des personnes natives d'Afrique subsaharienne et d'Asie (8 sur 12 dans cet échantillon), nettement surreprésentées dans le secteur de la restauration¹⁹. Leur situation économique (et celle de leur foyer) était, pour la plupart, devenue fragile dans leur pays. L'expatriation professionnelle en France promettait de meilleurs revenus. Toutefois, cette volonté d'ascension n'est pas toujours ce qui a guidé le départ, plusieurs ont quitté une situation confortable pour fuir leur pays.

plus forte, il y a d'abord le métier d'employé de maison (39%), puis agent de gardiennage et de sécurité (28%) et ouvrier non qualifié du gros œuvre du bâtiment (27%). Voir Aurore Desjonquères, Bertrand Lhommeau, Moustapha Niang et Mahrez Okba, « Le métier des immigrés », *Dares. Document d'études*, n°254, septembre 2021, p. 8. Voir également des mêmes auteurs : « Quels sont les métiers des immigrés ? », *Dares. Analyses*, n°36, juillet 2021. L'étude repose sur l'exploitation du recensement de la population en 2017 par l'Insee, en utilisant la nomenclature des familles professionnelles (FAP, 2009) de la Dares, avec 87 familles professionnelles.

¹⁴ Sylvie Monchatre, *Êtes-vous qualifié pour servir ?*, Paris, La Dispute, 2010.

¹⁵ Pour une représentation des caractéristiques des emplois des métiers « immigrés » qui tient compte des différentes formes de contrats (CDI, CDD, intérim, autres), du temps partiel, du niveau de qualification, etc., voir le tableau 4.1 dans Aurore Desjonquères *et al.*, « Quels sont... », *op. cit.*, p. 66.

¹⁶ En effet, « de plus en plus de femmes immigrées : elles représentent 58% des immigrés d'âge actif arrivés depuis 2007, contre 51% parmi ceux venus en France avant 1981. » Voir Jérôme Lê, Mahrez Okba, « L'insertion des immigrés, de l'arrivée en France au premier emploi », *Insee Première*, n°1717, novembre 2018, p. 1.

¹⁷ Aurore Desjonquères *et al.*, « Les métiers des immigrés », *op. cit.*

¹⁸ Cette orientation vers des activités non salariées est soulignée par l'auteur et les auteurs du document d'études de la Dares, *op. cit.*

¹⁹ Aurore Desjonquères *et al.*, « Quels sont les métiers des immigrés ? », *op. cit.*, p. 1.

Faits centraux dans la vie des personnes immigrées au moment où survient la crise sanitaire en mars 2020 : aucune ne vit avec un ou une partenaire et ne peut donc compter sur le revenu de l'autre²⁰ ; aucune ne dispose de logement personnel. Ces deux critères aggravants de précarité sont signalés dans le premier rapport d'enquête comme ce qui rassemble les personnes particulièrement mises en difficulté par la crise socioéconomique. Pour parer à l'amenuisement de leurs ressources, les Françaises et Français concernés par le célibat ou le mal-logement sollicitent quand c'est possible l'aide matérielle de leur entourage. Or, les personnes étrangères du corpus ne peuvent compter sur des possibilités de repli ou des aides monétaires familiales substantielles. Les personnes immigrées de l'échantillon, sauf exception, assument de surcroît des charges de famille, ici quand elles vivent avec leurs enfants, et surtout là-bas où se trouvent leur ascendance et parfois leur progéniture.

En mars 2020, quand surviennent le premier confinement et la première mise à l'arrêt des établissements, trois hommes sont des salariés stables obtenant des revenus modestes (plus ou moins le Smic pour deux d'entre eux et 1600 €/net pour le mieux payé). Trois autres travaillent avec un statut moins protecteur (intérim, extra, déclaration partielle du travail par l'employeur). Deux femmes travaillent *totale*ment au noir en service, et la troisième, parmi les quelques cuisinières rencontrées, est en formation. Trois hommes sont sans emploi, l'un après une démission, un autre à la suite d'une liquidation judiciaire. Faiblesse des revenus de travail et précarité de l'emploi vont de pair chez ces travailleuses et travailleurs immigrés.

CE QUI RASSEMBLE LES PERSONNES IMMIGREES « EN BOUT DE CHAÎNE »

Toutes les personnes immigrées rencontrées exercent des métiers d'exécution, en bout de chaîne marchande et hiérarchique. Côté cuisine, elles sont employées comme commises, aides de cuisine et jamais comme cheffes même quand elles ont reçu une formation. Les autres sont au service ou encore femmes de chambre. « En bout de chaîne » désigne d'abord ce positionnement subalterne, cette localisation durable des personnes dans ces types de postes de travail. Chaîne désigne aussi des formes plus marquées de dépendance professionnelle vis-à-vis des employeurs, le fait de renoncer à des droits pour travailler. Ces positions sociales ne sont certes pas irrémédiables mais elles persistent. Or, une situation de crise peut contribuer à les renforcer.

²⁰ Plus de 7 personnes immigrées en emploi sur 10 sont pourtant en couple en 2017. *Ibid.*, p. 1.

Puisque le personnel immigré rencontré est, à première vue, peu rémunéré quand survient la crise sanitaire, il n'est pas concerné par des pertes de revenus du travail drastiques au temps fort de la crise sectorielle²¹. Pourtant, la mise à l'arrêt des établissements et des personnes fait des dégâts du fait des formes dégradées de contractualisation du travail qui concernent davantage cette population. Certes, la pratique de minoration des heures déclarées vis-à-vis des heures travaillées s'applique pour nombre de Françaises et Français travaillant dans l'hôtellerie-restauration²². Néanmoins les seules personnes rencontrées pour l'enquête Hors-Service qui travaillent *totale*ment au noir ou qui documentent de grands écarts patronaux vis-à-vis du droit du travail, sont des personnes immigrées, ce qui a à voir avec la fragilité de leur statut administratif. Des personnes immigrées se retrouvent aussi sur le carreau pour d'autres raisons : une liquidation judiciaire, une promesse d'embauche non tenue. Or, il est désormais bien connu que le taux de chômage des travailleuses et travailleurs immigrés est plus élevé que celui des ressortissantes et ressortissants nationaux, particulièrement en temps de crise.²³ Cela s'observe ici auprès d'individus qui, en n'étant pas forcément comptabilisés comme chômeurs officiellement, mettent davantage de temps à trouver à s'embaucher en sortie de confinement ou sont susceptibles d'arrêter de travailler du jour au lendemain faute de contrat protecteur. Ces personnes sont donc particulièrement concernées par la recherche de revenus de substitution dans l'économie invisible. C'est cela, également, être « en bout de chaîne ».

En outre, tant que les personnes immigrées ont à se préoccuper constamment de leur droit au séjour, leur stabilisation dans l'emploi officiel est difficile. Par contraste, dans l'échantillon, deux hommes ont partiellement été scolarisés en France pendant leur enfance. Détenteurs de titres de séjour longue durée, ils ont pu, dès leur jeunesse, accéder à des postes de salariés stables dans le service, être employés en CDI. Sinon,

²¹ Les membres de l'échantillon salariés déclarés gagnent des salaires en général inférieurs ou guère supérieurs au SMIC. Vu le dispositif d'activité partielle mis en place par l'État, les personnes recevant moins ou l'équivalent du SMIC n'étaient pas concernées par l'indemnisation à hauteur de 84% du salaire net.

²² Ce thème a été abordé avec Paco Rapin, auteur d'une thèse de sociologie en cours d'écriture à l'EHESS, intitulée *Le rapport à la légalité des indépendants, pratiques et représentations du droit chez les débitants de boisson et les restaurateurs en France*.

²³ En 2020, parmi l'ensemble des personnes non-immigrées âgées de 15 à 64 ans, 16,8 % sont inactives (hors personnes en situation d'étude), 7,5 % sont au chômage et 63,9 % sont en emploi. L'écart est fort avec les personnes immigrées d'Afrique – 28,8 % sont inactives, 15,9 % sont au chômage et 51 % sont en emploi, ou d'Asie – 29,5 % sont inactives, 11,5 % sont au chômage et 53,4 % sont en emploi. En revanche, les personnes immigrées de l'Union Européenne à 27 sont dans l'ensemble moins au chômage et davantage en emploi que les personnes non-immigrées. Voir « Inactivité, chômage et emploi des immigrés et des descendants d'immigrés par origine géographique, données annuelles 2020 », sur le site de l'Insee, chiffres-clés, paru le 7 mai 2021, URL : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4195420#tableau-figure1_radio1. Page consultée le 26 novembre 2021.

obtenir ce type de postes et de papiers requiert des années et la confiance d'un employeur ou d'une employeuse. Un commis sri-lankais a travaillé sept ans au noir. Dans un restaurant où il est recommandé par un compatriote, il est finalement salarié déclaré, accumule des preuves d'emploi et finit par obtenir un titre de séjour de quatre ans, renouvelable. Quand nous le rencontrons, il est l'un des trois immigrés à compter parmi les salariés stables et celui qui gagne le plus haut salaire parmi eux. A l'échelle d'un tout petit nombre d'individus, on voit combien la situation administrative pèse sur l'accès au salariat²⁴.

Alors que des perspectives professionnelles pouvaient s'ouvrir pour des personnes présentes en France depuis environ cinq années, régularisées début 2020 – un Bangladais obtient alors le statut de réfugié, une Ivoirienne reçoit son titre de séjour « parent d'enfant français » –, faisant de l'accès à un logement personnel un horizon possible, il convient de souligner que la crise sanitaire vient mettre en suspension les pistes d'ascension envisagées. En sus des papiers, accumuler des ressources matérielles et financières au quotidien est le seul moyen dont disposent les personnes immigrées pour arranger leur situation sociale. Or, elles se retrouvent bloquées dans une position d'inactivité pour une durée incertaine.

Cela peut avoir des impacts au-delà de la France. Les personnes immigrées sont concernées par des transferts d'argent au pays. Les pertes de revenus du travail, certes limitées, se répercutent temporairement sur ces envois de devises en temps de Covid-19 quand l'argent d'ordinaire mis de côté à cette fin ne peut plus l'être. En cherchant à documenter les effets de la crise sanitaire sur la vie des personnes immigrées en France, une fenêtre

²⁴ Avec une démarche typologique, à partir de l'enquête Trajectoires et Origines, Pierre Blavier et Anton Perdoncin montrent que « certaines transitions (emploi – chômage ou entrée différée dans le salariat) sont plus fréquentes après la crise des années 1970 et la fermeture des frontières françaises à l'immigration de travail en 1974 : les trajectoires d'activité sont modelées par les systèmes de contraintes juridiques et administratives mises en place par l'appareil d'État pour contrôler les flux d'entrants (conditions d'obtention des différents titres de séjour), mais aussi l'état des opportunités sur le marché du travail (plus ou moins grande stabilité de l'emploi, progression du chômage) et les caractéristiques des migrants (âge, sexe, niveau de qualification, contextes d'émigration). » Voir Pierre Blavier, Anton Perdoncin, « Trajectoires d'activité des immigrés : une approche sociohistorique, 1968-2008 », *Population*, vol. 75, n° 1, 2020, pp. 58-59. Voir également, concernant les effets de politiques publiques restrictives sur l'intégration professionnelle des migrants, la comparaison menée par Annalisa Lendaro, « Inégalités sur le marché du travail entre deux générations d'immigré-e-s. Ce que l'action publique fait aux parcours de vie », *Revue française de sociologie*, vol. 54, n° 4, 2013, pp. 779-806, ou encore l'évaluation des effets de la naturalisation retardée à 4 ans après le mariage (vs. 2 ans) après une loi de 2006 par Yajan Govind (« Is naturalization a passport for better labor market integration? Evidence from a quasi-experimental setting », *PSE Working paper*, n°2041-42, 2021). Notons qu'un commis de cuisine ouest-africain, dans une situation administrative précaire, a signé un CDI peu avant le premier confinement de mars 2020. Cela signifie que l'employeur s'est engagé pour sa régularisation.

s'ouvre donc sur les effets internationaux de celle-ci sur l'économie des ménages²⁵.

En fin de compte, les personnes immigrées rencontrées pour cette enquête sont, pour reprendre l'expression de la sociologue Pascale Dietrich-Ragon, « aux portes de la société française »²⁶. Privées de logement personnel, elles ont pour la plupart déjà dormi dans la rue. Toutes sont, si ce n'est sans domicile, mal-logées, sans logement personnel. Elles vivent en hôtel ou en centre d'hébergement d'urgence, un homme sous-loue une place en foyer de travailleurs migrants. Bangladais et Sri-Lankais empruntent un circuit spécifique de logement entre compatriotes dans des colocations surpeuplées²⁷. Vu les difficultés tenaces des personnes immigrées en matière d'accès au logement et à leurs droits en général, ces soutiens de famille au pays ont besoin d'aide en France. Ce qui les distingue de Françaises et Français locataires appauvris, qui font face à des pertes de revenus plus drastiques par des contractions de dépenses plus évidentes²⁸, c'est qu'elles ne sont généralement plus en mesure de se tenir à l'écart des guichets de l'assistance²⁹. C'est donc là qu'on les rencontre, par une

²⁵ Le recul des envois de fonds des travailleuses et travailleurs immigrés vers leurs pays est prédit par la Banque Mondiale dans une note pour l'année 2020 et 2021. Voir Dilip Ratha, Supriyo De, Eung Ju Kim, Sonia Plaza, Ganesh Seshan, Nadege Desiree Yameogo, « Migration and Development Brief 33. Phase II : COVID-19 Crisis through a Migration Lens. », KNOMAD-World Bank, Washington DC, 2020. Un an plus tard, l'analyse portée par l'institution est toute autre : « In 2021, remittance flows to low and middle-income countries (LMICs) are projected to reach \$[587] billion, registering a [7.1] percent increase. The recovery in 2021 follows the resilience of flows seen in 2020, when remittances recorded only a modest [1.9] percent decline to \$[548] billion, in the face of one of the deepest recorded global recessions. » Voir Dilip Ratha, Eung Ju Kim, Sonia Plaza, Ganesh Seshan, Elliott J Riordan, Vandana Chandra, « Migration and Development Brief 35. Recovery : COVID-19 Crisis through a Migration Lens. » KNOMAD-World Bank, Washington DC, 2021. Dès que la situation s'est améliorée dans les pays riches, les personnes immigrées ont repris et même renforcé leurs envois de fonds.

²⁶ Les personnes immigrées et descendantes d'immigrées sont surreprésentées parmi les personnes privées de logement personnel, comme le montre la dernière enquête nationale sur les sans-domicile, conduite en 2012. « On peut estimer que le tiers des migrants sans logement est en situation irrégulière », à la différence de la population majoritaire qui « accède davantage à des dispositifs d'insertion où l'on peut rester pour une durée relativement longue (...) les migrants sont surreprésentés dans les dispositifs d'urgence ». Voir Pascale Dietrich-Ragon, « Aux portes de la société française, les personnes privées de logement issues de l'immigration », *Population*, vol. 72, n° 1, 2017, pp. 14-19.

²⁷ Voir l'encadré « Les immigrés dans des situations de logements surpeuplés » dans Lorraine Guénée *et al.*, *Hors-Service...*, *op. cit.*, pp. 136-137.

²⁸ C'est un des constats majeurs du premier rapport, voir *Ibid.*, conclusion, pp. 218-226.

²⁹ Cette précarisation des personnes immigrées pendant la crise sanitaire, en particulier en période de confinements, est soulignée dans Lorraine Guénée, Odile Macchi, Erwan Le Méner, « Aux guichets de l'aide alimentaire : les "nouveaux publics" du confinement ? (Paris et Saint-Denis, 29 avril – 19 mai 2020) », *Rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris*, juin 2020. Récemment, le Secours Catholique a publié un rapport – Pascale Novelli *et al.*, *Faim de dignité. État de la pauvreté en France 2021*, rapport du Secours Catholique – Caritas France, novembre 2021 –, qui rend compte du même phénomène : « Certaines de ces personnes [immigrées] se sont retrouvées totalement

écoutante du 115, par la médiation de travailleuses et travailleurs sociaux, par le Recueil Social de la RATP, ou directement en hébergement d'urgence.

Ainsi, ces personnes immigrées, engagées durablement dans des rôles d'exécution, ont été mises à l'arrêt de longs mois lors des confinements qui semblent amplifier des difficultés matérielles chroniques et les conduire aux guichets de l'aide sociale. Pour comprendre comment elles y ont fait face, nous avons suivi une poignée d'entre elles pendant plusieurs mois.

UNE DEMARCHE D'ETHNOGRAPHIE ECONOMIQUE D'INSPIRATION ETHNOCOMPTABLE

Quatre personnes ont ainsi été suivies, quatre seulement ; ce matériau est toute la matière de ce rapport. Certes, nous aurions pu, après avoir découvert et spécifié, dans le corpus d'entretiens, la présence de personnes immigrées en bout de chaîne comme un ensemble cohérent, digne d'intérêt, lancer une campagne d'entretiens complémentaires pour avoir d'autres exemples de cette collection et qui sait renforcer la robustesse de l'analyse. Mais nous ne savons pas ce que nous aurions pu trouver, par ce moyen, qui aurait ébranlé notre première compréhension de leur situation. Nous avons jugé plus pertinent d'approfondir l'enquête auprès de quelques cas, vis-à-vis desquels le matériau rassemblé auprès des autres immigrés en bout de chaîne sert, à l'arrière-plan, à circonstancier et à contrôler l'interprétation. Ces quelques cas font cas en un premier sens en ce qu'ils mettent en question, chacun sous des aspects différents, une première compréhension des effets de la crise sur leur situation, selon laquelle ces personnes immigrées en bout de chaîne n'étaient pas les travailleuses et travailleurs les plus affectés par la crise. En étudiant plus avant une poignée de situations, en établissant entre elles des contrastes inattendus et inaperçus au premier examen, nous avons pu mieux comprendre ce paradoxe : qu'est-ce qui explique la *relative* innocuité de la mise au chômage ou du chômage prolongé, sur ceux dont les revenus d'activité constituent apparemment les seules et minces ressources monétaires ?

Il y a bien des manières et des échelles pour étudier les effets socio-économiques de la crise. L'approche du problème est ici assez concrète : comment des personnes ou même des ménages, privées de tout ou partie de

démunies du fait de l'arrêt quasi complet des activités génératrices de revenus (travail souvent précaire ou informel, contrats courts, autoentreprise, ferrailage...) et sans filet social, très souvent inaccessible pour elles à cause de leur statut administratif instable. La précarité alimentaire était criante, souvent couplée avec d'autres besoins vitaux (hygiène, soins) » (p. 84). Le rapport précise que « les étrangers hors Union européenne (UE) en situation régulière, et qui formulaient moins de demandes de ce type (alimentaires) avant la crise, l'ont fait plus fréquemment en 2020 (+ 4 points), mais à un niveau toujours moindre que les ménages français ou étrangers en provenance de l'UE. » (p. 28).

leurs revenus, parviennent-elles à joindre les deux bouts ? Cela conduit à inventorier les ressources et les dépenses, autrement dit à faire le budget, pour comprendre comment s'équilibrent les unes et les autres. Faire les comptes n'est pas une démarche propre au sociologue, de nombreux agents font profession de compter l'argent des pauvres³⁰. Les comptes ainsi établis traduisent le point de vue, les intérêts mais aussi les œillères des institutions, peu tenues par les pratiques comptables ordinaires des personnes concernées³¹. Comme d'autres travaux d'ethnographie économique en milieux populaires, l'enquête a été menée en prenant soin de décrire les pratiques économiques, autant du côté des recettes que des dépenses, dans la perspective des personnes intéressées.

Nous avons donc essayé de compter avec les gens. Nous avons d'abord tenté de faire les comptes avec eux, pour expliquer comment ils parviennent, en réalité, à assurer leur subsistance – en réalité, c'est-à-dire quoiqu'on les présente comme sans ressources³². Les ressources découlant de l'hébergement d'urgence ont été cruciales. Avec le bénéfice d'un hébergement, gratuit, charges comprises, vont des aides diverses, alimentaires en particulier. Ces aides, certes changeantes dans leur forme et leur volume d'un lieu à l'autre, permettent de faire de nettes économies à leurs bénéficiaires. Mais ce n'est pas nécessairement suffisant pour tenir, cela a un coût de vivre sans logement personnel, et l'on peut chercher à s'en sortir sans ces aides ou avec d'autres sources de recettes. L'enquête met en lumière ces recettes, provenant de réembauches de substitution, d'activités de subsistance, de la sollicitation et de la sollicitude de proches. Ces ressources à géométrie variable s'articulent avec des pratiques de consommation corrigées par des changements de destination de revenus en temps de crise³³, des restrictions voire des privations. On le voit,

³⁰ Les banques qui leur accordent des crédits à des taux d'usurier, celles qui étudient ensuite leur endettement, les conseillères et conseillers en économie sociale et familiale qui leur apprennent à mieux dépenser et plus généralement les travailleuses et travailleurs sociaux qui calculent leur reste à vivre pour leur allouer telle ou telle ressource. Voir l'introduction de Laure Lacan, Jeanne Lazarus, Ana Perrin-Heredia, Sébastien Plot, « Vivre et faire vivre à crédit : agents économiques ordinaires et institutions financières dans les situations d'endettement », *Société contemporaines*, n° 76, pp. 5-15.

³¹ Ana Perrin-Heredia, « Faire les comptes : normes comptables, normes sociales », *Genèses*, vol. 84, no. 3, 2011, pp. 69-92. ; « La gestion des comptes en milieux populaires : des catégories administratives désajustées par rapport aux pratiques », *Informations sociales*, vol. 182, no. 2, 2014, pp. 30-38.

³² En un sens, la démarche n'est pas originale dans l'étude de la pauvreté, y compris dans des sociétés salariales (en crise). Comment vit-on en dehors du salariat stable ? Comment subsiste-t-on ? Comment survit-on ? Les activités économiques de débrouille, voire le « labeur de survie » (K. Hopper) des plus pauvres, sont abondamment documentées, mais par facettes. La démarche consistant à mettre en regard les recettes et les dépenses des pauvres pour parvenir à une description plus complète et en ce sens plus réaliste de leur économie, est moins commune. Pour des exemples d'enquêtes inspirantes, on peut se reporter au travail clairement précurseur de Kathryn Edin, Laura Lein, *Making Ends Meet*, New York, Russell Sage Fondation, 1997, ou à ceux déjà cités d'Ana Perrin-Heredia.

³³ On pourrait parler, en référence aux travaux de Viviana Zelizer (*La signification sociale*

l'investigation doit s'affranchir des limites des enregistrements officiels qui ne prennent en compte que des activités officielles et des revenus visibles. C'est d'autant plus important que les personnes enquêtées apparaissent, dans les services d'aide où on les rencontre, comme sans ressource. C'est à la fois ce qui les définit comme pauvres aux yeux de l'assistance³⁴ et ce qui empêche de considérer la variété des rôles et la complexité des activités économiques supportant cette situation de pauvreté³⁵. L'exemple de Luca, cuisinier quinquagénaire roumain, montre cela de manière très claire. Logé, nourri, acheminé vers l'emploi par un centre d'hébergement, ce dernier n'intensifie pas moins des activités invisibles pour l'encadrement social. Des concerts d'accordéon en plein air, la récupération dans les poubelles en particulier, lui procurent un confort en surplus, qui s'accorde avec un mode de vie prodigue, entretenu notamment auprès d'immigrés roumains. En faisant les comptes, on accède ainsi à des pratiques insoupçonnées dont on cherche à cerner le contexte, les motifs et la signification.

Faire les comptes avec les personnes enquêtées, ce n'est pas seulement parvenir à un bilan comptable, c'est aussi apprendre à discerner ce qui importe pour elles. Il convient alors de prêter attention aux épreuves et arbitrages budgétaires auxquels se soumettent les personnes face à la chute de leurs revenus. La crise n'éprouve pas seulement leurs bourses, elle met en tension des rôles sociaux et possiblement en question des conduites de vie. En s'appliquant à décrire les activités sous-jacentes aux postes budgétaires distingués, le contexte dans lequel elles prennent place, les significations et les évaluations qui leur sont données, le budget prend un tout autre relief. Sur le versant des recettes comme sur celui des dépenses, les totaux n'apparaissent plus comme de simples additions. Ils correspondent à des combinaisons d'activités supportant des orientations biographiques, plus ou moins malmenées en situation de crise, caractérisées en première approche par ce que l'on pourrait nommer des *pertes d'activité* – au sens ordinaire du terme activité, et au sens de revenu d'activité. Il s'agit ainsi de voir dans quelles mesures et par quelles médiations, la situation de crise éprouve indissociablement des activités économiques et des rôles sociaux, des statuts sociaux, professionnels notamment et des trajectoires biographiques, des économies domestiques et des modes de vie. Comment, à quel point, à quel endroit, la crise met-elle en cause ce qui compte dans la vie de ces personnes immigrées en bout de chaîne, de leur point de vue et du point de vue de leurs proches ? Qu'est-ce alors qu'une vie réussie, et

de l'argent, Paris, Le Seuil, 2005 [1994]), de recettes ou de monnaies *démarquées* en situation de crise.

³⁴ Georg Simmel, *Les pauvres* (introduction de Serge Paugam et Franz Schultheis), Paris, PUF, 1998 [1908].

³⁵ Isaac Joseph, « Le ressort politique de l'assistance, le moralisme et l'expérience de l'induction morale (à propos de Simmel et de l'ethnographie des SDF) », in Danièle Ballet (dir.), *Les SDF : représentations, trajectoires et politiques publiques*, Paris, Plan Urbanisme construction architecture, 2003, pp. 321-345.

surtout, qu'est-ce qui vaut la peine d'être vécue, entendons de subir, de consentir ou d'entreprendre ?

Ces formulations empruntent directement au questionnaire de l'ethnocomptabilité, cette approche d'ethnographie économique mise au point par Alain Cottureau en revisitant les études budgétaires du collectif leplaysien³⁶, et en enquêtant avec Mokhtar M. Marzok auprès d'une famille andalouse, elle aussi immigrée et vivant de peu, du moins bien en deçà du seuil de pauvreté³⁷. Ces questions ont imprégné les entretiens du projet « Hors-service » et guidé les suivis ethnographiques. Elles n'ont pas toujours été traitées avec le niveau de précision exceptionnel des comptes dressés dans *Une famille andalouse*, conditions d'enquête obligent.

Les enquêtrices et enquêteur ne peuvent voir que ce qu'on les laisse voir, parvenant en conséquence à un grain de description plus ou moins fin³⁸. Les possibilités de communication sont variables. Le français n'est la langue maternelle de personne et il est plus ou moins maîtrisé. Parfois les individus communiquent dans d'autres langues avec des proches sans que celui ou celle qui enquête ne puisse comprendre.

Luca s'est prêté au jeu d'un suivi rapproché³⁹, quasiment quotidien pendant deux mois d'hiver 2021, ce qui a permis d'établir des comptes précis de ses recettes et dépenses⁴⁰. Au moment où nous le rencontrons, il se présente comme un travailleur de l'hôtellerie-restauration floué par la crise. Il est certes cuisinier, détenteur d'un CAP depuis 2016, mais il ne travaille pas comme tel en mars 2020. Quand la crise sanitaire survient, il est sans emploi. Peut-être a-t-il l'espoir qu'entrer dans l'enquête d'une institution qui héberge, le Samusocial, l'aidera à s'en sortir.

Avec Faysal, un cuisinier trentenaire bangladais père de deux enfants vivant au pays, très réceptif à l'enquête, la frontière entre sociologie et

³⁶ Frédéric Le Play (dir.), *Les Ouvriers européens. Etudes sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe*, Paris, Imprimerie impériale, 1855.

³⁷ Alain Cottureau, Mokhtar M. Marzok, *Une famille andalouse. Ethnocomptabilité d'une économie invisible*, Saint-Denis, Bouchène, 2012.

³⁸ Voir à ce propos les commentaires accompagnant le budget « contraint » de la famille de Gilets jaunes étudiée dans Pierre Blavier, *Les Gilets jaunes. La révolte des budgets contraints*, Paris, PUF, 2021, deuxième partie.

³⁹ Cela correspond à 58 entrées par date dans les journaux de terrain de l'enquête Hors-Service, pour accompagnement lors de sessions de récupération dans les poubelles, de manche-accordéon, rencontres dans les lieux de vie (centres d'hébergement, gymnase, camp d'habitation privé), repas partagé chez des amis de l'enquêté, invitation à dîner et livraison de nourriture chez l'enquêteur, rencontres d'un ami sans-abri, cuisine en commun dans un restaurant où Luca est le bienvenu, repas dans un restaurant solidaire, A/R dans une ville à 3h au sud de Paris pour se renseigner sur une activité de crêperie ambulante, rencontre de travailleur social chargé de l'accompagnement de Luca.

⁴⁰ Paolo Renoux, *La grande débrouille. Ethnographie des modes socio-économiques de subsistance d'un Parisien roumain à la rue*, Mémoire de master 2, sous la direction de Stéphane Baciocchi et Daniel Cefaï, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, septembre 2021.

travail social est d'abord difficile à établir également. L'investigation se fait par entretiens successifs de janvier à octobre 2021 à raison d'un par mois d'abord dans le service d'aide où l'enquêtrice l'a rencontré ainsi que ses travailleurs sociaux référents, puis par rencontre de son entourage, dans son quartier et son nouveau lieu de travail. Salarié à plein temps hors de la capitale à partir d'avril 2021, Faysal devient moins disponible. Par traitement de matériaux budgétaires divers⁴¹, les postes principaux de recettes (les revenus tirés du travail) et de dépenses (le logement, l'éducation des enfants, l'alimentation) sont fortement contrôlés, les postes secondaires sont entrevus (l'habillement ou les sorties par exemple), les ordres de grandeurs donnés sont jugés valables, et le budget certifié par l'enquêté.

En ce qui concerne Angèle, cuisinière trentenaire vivant avec ses deux enfants, et Keyah, femme de chambre quadragénaire mère de deux enfants vivant au pays, Ivoiriennes, les choses se présentent différemment. Angèle ouvre généreusement les portes de son logis, en se livrant à des entretiens répétés (six au total, entre décembre 2020 et septembre 2021) et à quelques conversations téléphoniques⁴². L'enquête pâtit cependant de pauses, la principale étant due au voyage estival d'un mois et demi en Côte d'Ivoire de la mère et de ses deux enfants à la suite d'un problème de santé du père d'Angèle, dans une période où des approfondissements budgétaires étaient prévus. Le budget de son foyer n'a donc pas pu être établi, mais les matériaux donnent bien à voir les arbitrages auxquels la mère de famille a dû procéder après avoir été mise sur le carreau, que ce soit sur le plan professionnel ou sur celui des consommations domestiques, alimentaires en particulier.

Enfin, Keyah n'a pas fait l'objet d'une enquête de type ethnocomptable. L'ancienne sans-abri a été interrogée cinq fois, une fois durant l'hiver puis au cours de l'été 2021, quelques heures au total. Son récit de vie comporte des zones d'ombres, qui peuvent apparaître comme des incohérences. La façon dont elle vivait à la rue avant la crise sanitaire reste mystérieuse⁴³. Le

⁴¹ Il a transmis à l'enquêtrice des relevés de salaires officiels et officieux, la déclaration Urssaff de son ancien patron, sa déclaration d'impôts, ses attestations de RSA perçu, des fiches de paie des deux contrats, des relevés de comptes sur toute la période de crise depuis janvier 2020, des carnets de notes sur la participation mensuelle aux courses dans sa colocation, et enfin des tickets de caisse pour septembre 2021.

⁴² Elle a transmis à l'enquêtrice fiches de paie, certificat d'hébergement, contrats de travail, attestation de demande de logement social, ordonnances de santé, factures pour des activités des enfants et tickets de caisse alimentaires entre le 16 décembre 2020 et le 5 mars 2021.

⁴³ Relater des faits passés est particulièrement difficile après des parcours d'errance ou des périodes de vie difficile. Keyah ne semble pouvoir (et vouloir) se remémorer certaines phases de vie. Cela interfère dans la réalisation d'enquêtes avec des personnes en situation de vulnérabilité et notamment quand la trajectoire migratoire est associée à des traumatismes. Autre cas, Luca parvient parfois à donner des récits très linéaires de sa vie, d'autres fois (notamment pour les événements du passé proche) il narre les choses avec une confusion des plus marquée. La crise sanitaire participe du reste à bousculer la temporalité, avec un temps beaucoup plus long et élastique du fait des confinements.

montant de ses revenus professionnels, soit ses seules ressources monétaires hors tickets services remis par l'aide sociale, repose sur des déclarations non contrôlées par des relevés de dépenses. Son portrait offre cependant un contrepoint pour documenter les effets contre-intuitifs, positifs, de la crise sanitaire pour une personne jusque-là à l'écart des filets de protection de l'assistance.

*

Le propos est organisé en deux temps. La première partie du rapport est composée d'une série de portraits, où la crise sanitaire et ses effets sont décrits à l'échelle des ménages étudiés, et de leurs parcours migratoires. Ils fournissent la matière des analyses budgétaires comparées menées ensuite, qui interrogent les points suivants : comment engranger des revenus, sous quelles formes et à quelle fin, lorsque la crise entrave les possibilités d'embauche et les voies d'insertion professionnelle des travailleuses et travailleurs ? Comment, de l'autre côté du budget, satisfaire des besoins aussi essentiels que le logement ou l'alimentation ? Que nous disent ces activités économiques non seulement de la crise, mais aussi de la condition contemporaine des travailleuses et travailleurs immigrés ?

La crise en bout de chaîne : portraits de quatre travailleuses et travailleurs immigrés

Dans le premier rapport, nous tâchions d'explorer les effets de la crise sanitaire et sectorielle sur les travailleuses et travailleurs de l'hôtellerie et de la restauration à partir d'un corpus d'entretiens (voir : à propos des étapes de l'enquête Hors-Service). Le corpus était traité avec un angle assez large : nous cherchions à dresser un panorama des impacts de la crise sur les budgets des ménages, considérés à l'instant de l'entretien. Nous abordons ici cette même question des manifestations socio-économiques de la crise sanitaire, à partir de matériaux autrement plus complets – entretiens répétés, séquences d'observations ethnographiques, reconstitution de tableaux de compte – en nous concentrant cette fois sur les trajectoires d'une poignée d'individus rassemblés en tant que travailleurs et travailleuses immigrées « en bout de chaîne ». Par-là, il s'agit de démêler, ou de décrire précisément l'emmêlement, au cours de la crise, entre des déboires consécutifs à la mise à l'arrêt du secteur d'une part, et d'autre part des vulnérabilités professionnelles et sociales ressortissant à cette condition de personne immigrée et aux expériences migratoires des quatre personnes enquêtées au long cours. Une manière d'y voir plus clair consiste à brosser leurs portraits, en adoptant une trame biographique, afin de resituer l'événement de la crise sanitaire dans une histoire de vie plus large⁴⁴. Cela apparaît d'autant plus crucial que leurs conditions de vie en France sont durablement marquées par leurs parcours migratoires.

En mettant en regard ces portraits, des ressemblances apparaissent entre des personnes qui ne partagent pas les mêmes histoires de migration mais qui ont en commun une condition d'immigrée qui configure leur vie en France. Aucune n'a jamais eu de logement personnel, toutes ont peiné à obtenir, si tant est qu'elles en aient obtenu, de poste à la hauteur de leurs qualifications ou de leurs aspirations, toutes ont travaillé pour des revenus de misère, instables, et ont par moment dû compter de façon décisive sur le secours de tiers, sur des aides institutionnelles ou des subsides invisibles. La crise sanitaire rejoue ces épreuves migratoires. Mais des années après l'arrivée en France des protagonistes, ce n'est pas tout à fait la même partie ni la même mise qui sont en jeu, et dans le contexte de la crise sanitaire,

⁴⁴ La démarche a des similitudes avec celle des contributions rassemblées en deuxième partie de Anne Lambert, Joanie Cayouette-Remblière (dir.), *L'explosion des inégalités. Classes, genre et générations face à la crise sanitaire*, Paris, L'Aube, 2021. Comme dans ce livre, ce sont à tout le moins des entretiens répétés, autant que possible des suivis ethnographiques au long cours, qui permettent de figurer l'expérience de la crise, de saisir ce moment dans un temps biographique plus long, mais aussi de l'inscrire dans des dynamiques sociales plus étendues.

certaines cartes peuvent devenir des atouts décisifs. C'est le cas de diverses protections sociales.

D'un côté, pendant la crise sectorielle, les travailleuses et travailleurs étudiés perdent l'accès à certaines ressources, liées à l'emploi en premier lieu. D'un autre côté, hors service, sans-abri ou mal logés, ils et elles recourent à des droits sociaux et des protections fournis par l'assistance, de façon prononcée quoique variable. Cela marque une inflexion dans le parcours des deux premières personnes dépeintes dans cette partie, qui bénéficient pour la première fois l'une comme l'autre d'un hébergement d'urgence durable et salubre. Pour Keyah, qui survivait jusqu'alors au jour le jour sans titre de séjour, cet hébergement est providentiel. Il lui permet enfin de s'installer quelque part. Ses besoins alimentaires sont pourvus. Ses revenus de femme chambre, exploitée sans contrat pour une paie misérable, prennent alors une autre signification : ils lui permettent enfin de contribuer régulièrement à l'entretien de ses enfants confiés à des parents au pays. Lorsque Luca, subitement mis à la porte de chez son hôte, sans économie de côté, appelle le 115, c'est en dernier recours, pour ne pas revivre comme « *un vrai clochard* ». Le lit d'urgence obtenu pour une nuit, puis un autre, aboutissant à une place de longue durée l'éloigne de ce spectre. Il découvre un milieu de ressources à partir duquel il reprend le contrôle de son existence en jouant sur deux tableaux : celui d'une insertion professionnelle en premier lieu, hors de la restauration, encadrée par le travail social ; celui de la débrouille et d'activités invisibles qui lui permettent de mieux vivre, en gardant le contact avec ses passions culinaire et musicale, sans subir une trop forte mise en dépendance de l'assistance.

Le tableau est différent pour les deux autres personnes suivies. Angèle, déjà hébergée par l'assistance avant la pandémie, qui traçait en restauration une voie de sortie vers un logement autonome, est obligée de revoir ses perspectives alors que la crise survient. La mise à l'arrêt du secteur coûte à la cuisinière l'annulation de sa promesse d'embauche et la plonge dans des difficultés matérielles considérables, faiblement amorties par les aides sociales complémentaires auxquelles elle accède dans la période, compensées par des aides invisibles et des privations. Elle entend ne pas compromettre ses efforts pour sortir de l'hôtel et accéder à un logement autonome, des efforts qu'ébranlerait une situation de chômage durable. Elle doit donc consentir à une réorientation et à un déclassement professionnel, prend le premier emploi qui se présente, en restauration collective, espérant une stabilisation professionnelle qu'est loin de lui garantir l'alternative intérimaire. Elle remplit ainsi le réfrigérateur pour ses enfants à qui elle épargne les restrictions qu'elle s'inflige. Quant au cuisinier réfugié, Faysal, qui gère à l'écart des services sociaux son insertion professionnelle et résidentielle, il paye le prix de cette indépendance sous le régime d'une exploitation patronale exacerbée en temps d'atrophie du secteur de la restauration. Cette situation le conduit à recourir de façon ponctuelle et mineure à différentes formes de protection sociale. Mais le Bangladais continue de lier son sort aux ressources d'un milieu migratoire étroit.

Notons que les trois personnes non-européennes ont pour point commun d'être arrivées pendant ladite « crise migratoire » de 2015-2016. Faysal a vécu dans le campement de Stalingrad, station de métro parisienne aérienne sous laquelle campaient des milliers de migrants et migrantes l'année 2016. Il fut donc un temps où il était « migrant » au sens que donnent les acteurs et actrices de terrain à ce terme : personne en demande d'asile à la rue, dormant en tente, avec une faible maîtrise du français, peu d'ancrage en France. On ne reste pas migrant sous cette acception politique particulière, ou plutôt « primo-arrivant », durablement. Au moment où survient la crise sanitaire du Covid-19, les personnes que l'on présente sont suffisamment fixées en France pour y avoir franchi des étapes, trouvé du travail, sous une modalité ou sous une autre. Le fait d'avoir migré et de ne pas être françaises contribue cependant à ce qu'elles soient encore dans une position particulière, « en bout de chaîne ». Cela influence la manière dont elles traversent la crise sectorielle, sans ravage mais maintenues dans cette position, avec des difficultés antérieures à l'événement qui rendent peu pertinent de chercher à faire correspondre la chronologie de la crise sanitaire avec celle des trajectoires d'immigration heurtées et des galères au long cours des personnes enquêtées.

1. KEYAH, FEMME DE CHAMBRE SANS-ABRI, HEBERGEE PAR LA CRISE

Nous avons rencontré Keyah pour la première fois en novembre 2020 dans un centre d'hébergement d'urgence (CHU) du Samusocial. Cette Ivoirienne, arrivée à 43 ans, réside en France depuis novembre 2016 sans carte de séjour. La crise lui ouvre les portes d'un hébergement durable et sécurise la satisfaction de besoins de base. A raison d'une embauche à temps partiel comme femme de chambre dans un hôtel, elle dégage des revenus faibles mais inédits, qui lui permettent enfin de contribuer, à distance, à l'éducation de ses enfants élevés au pays.

Une vendeuse de bijoux à Bassam prend l'avion pour Paris

Issue d'une famille modeste de la ville de Bassam, ville littorale et touristique du sud-est ivoirien, à quarante kilomètres d'Abidjan, Keyah arrête sa scolarité en primaire pour aider sa mère à tenir un commerce de bijoux au marché local. Troisième fille d'une fratrie de huit, elle lance comme chacune de ses sœurs son propre commerce. Keyah s'approvisionne auprès de grossistes en bijoux plaqués or qu'elle revend au marché local. Parmi sa clientèle, elle mentionne quelques touristes européens à qui elle se souvient encore avoir vendu un collier au prix fort de 30 000 FCFA⁴⁵. Dix ans avant son départ, elle commence à économiser pour pouvoir partir en Europe. Pour de nombreuses migrantes ivoiriennes, le départ en Europe est une voie d'émancipation et de quête d'une autonomie notamment financière. Près de la moitié des femmes entamant ce parcours prévoient et financent seules leur voyage⁴⁶. Durant ces années d'épargne, Keyah met au monde deux enfants. Ses explications à ce sujet sont confuses, le lien avec le père de ses enfants semble complexe et les contacts avec lui sont aujourd'hui quasi inexistantes. En 2016, elle réussit à se payer un billet d'avion pour Paris et à obtenir un visa touristique d'un mois. Elle quitte la Côte d'Ivoire au moment où les départs sont en pleine augmentation : autrefois pays d'accueil, cet État connaît durant l'année 2016 un tournant démographique le projetant au rang de troisième pays d'émigration de la région⁴⁷. Partie en avion avec un visa en règle, elle emprunte ainsi la route choisie par la moitié des migrantes ivoiriennes⁴⁸.

L'ancienne commerçante s'envole pour la France avec 300 000 FCFA en poche, soit environ 450 €. Elle confie ses jeunes enfants à sa mère et ses

⁴⁵ Soit 45,80 €.

⁴⁶ L'enquête de l'OIM de 2019 sur les femmes migrantes de retour en Côte d'Ivoire indique que 44 % d'entre elles n'ont sollicité que leurs fonds propres pour financer leur voyage : OIM, *Migration féminine en Côte d'Ivoire : le parcours des migrantes de retour*, 2019.

⁴⁷ OIM, *Rapport de profilage des migrants ivoiriens*, 2017.

⁴⁸ Le départ en règle est un phénomène plutôt commun dans l'immigration ivoirienne, dans l'enquête OIM de 2017 (*id.*) 52 % des femmes de retour interrogées sont parties de manière régulière et une grande majorité d'entre elles est partie en avion.

sœurs, phénomène commun de l'émigration féminine ivoirienne⁴⁹, dans une région d'Afrique où l'éducation ne relève pas uniquement des parents biologiques et où le « confiage » de ses enfants aux proches pour des durées plus ou moins longues est fréquent⁵⁰. La cadette est la seule de la fratrie à avoir fait ce voyage vers l'Europe. C'est un parcours en pionnière et solitaire qu'elle entreprend. Si Keyah reste très évasive au sujet des motivations de son départ, elle aspire à soutenir financièrement sa famille depuis l'Europe, et espère faire venir ses enfants en France, comme la quasi majorité des femmes ivoiriennes quittant leur pays⁵¹.

Fragments d'un parcours de femme à la rue

A son arrivée en novembre 2016, Keyah est hébergée pendant quelque temps à Créteil-Pompadour dans le Val-de-Marne par une connaissance contactée avant son départ. Elle tente tant bien que mal de ne pas « *gaspiller* » ses quelques centaines d'euros, mais cette somme finit par s'épuiser. Contrainte de quitter le logement de Créteil, et désormais en situation irrégulière, elle entame un parcours d'un peu plus de trois années à la rue. Le peu de fois où nous abordons en entretien cette période de sa vie, Keyah a tendance à éluder nos questions et présente un parcours à la temporalité morcelée, où de nombreuses pièces manquent pour comprendre les conditions de sa survie pendant ses premières années en France. Ses récits évoquent surtout des déambulations dans les rues, parcs et stations de métro de Paris et proche banlieue, notamment Gare du Nord ou Gare de l'Est. Lorsque nous essayons d'en savoir un peu plus notamment sur sa pratique du métro parisien comme abri elle évite notre question : « *A ce moment je venais d'arriver je ne connaissais pas bien les trucs donc c'est des mauvais souvenirs* »⁵². Voici cependant un aperçu de cette période de sa vie.

Solidarité et entraide de tiers, surtout compatriotes

Cette longue séquence sans abri ne se fait pas uniquement de façon solitaire. Keyah a, jusqu'à un certain point, pu s'appuyer sur des « *personnes de*

⁴⁹ Les trois quarts des femmes quittant la Côte d'Ivoire avaient au moins un enfant à charge avant leur départ, mais seulement 15 % d'entre elles ont voyagé avec un de leurs enfants. Voir OIM, « Rapport de profilage... », *op. cit.*

⁵⁰ Bauchemin Cris, Hamel Christelle, Simon Patrick (dir.), *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, Ined Editions, coll. « Grandes Enquêtes », 2016.

⁵¹ Dans cette même enquête de l'OIM sur le profilage des migrantes ivoiriennes (*op. cit.*) il est indiqué que 95 % des femmes de retour interviewées déclarent être parties pour des raisons économiques, dans l'objectif de trouver un emploi pour améliorer leur condition de vie et celle de leurs enfants.

⁵² Extrait d'un entretien mené avec Keyah le 8 septembre 2021.

bonne volonté »⁵³, surtout ivoiriennes, croisées par hasard, pour accéder à diverses ressources, hébergement, alimentation, ou conseils administratifs.

Peu de temps après s'être retrouvée à la rue, c'est par le biais d'une connaissance et de « *causeries* » échangées dans un parc qu'elle entame une demande d'asile. En décembre 2016, mettant à exécution les conseils reçus, elle se rend d'abord à l'antenne de l'association France Terre d'Asile⁵⁴ à la station de métro Jaurès. Elle est ensuite reçue en entretien à l'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides (Ofpra) par un officier de protection⁵⁵ à qui elle raconte son parcours. Pendant le traitement de son dossier, de nouveaux droits lui sont ouverts. Elle bénéficie d'une couverture sociale, la PUMa (Protection Universelle Maladie) qui lui permet d'accéder à des soins gratuitement. Un livret A est aussi ouvert à son nom où elle reçoit mensuellement, pendant trois mois selon ce qu'elle nous dit, une allocation pour demandeuse et demandeur d'asile lui permettant notamment de se nourrir : « *Bon moi j'avais demandé l'asile, l'argent de l'asile donc moi je me défendais avec un peu un peu.* »⁵⁶. Keyah est évasive sur les dates qui ponctuent sa démarche mais sa demande échoue à l'Ofpra en 2018 ou 2019. Elle ne fait pas recours. Elle a possiblement reçu une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) bien qu'elle ne nous en parle jamais. Elle fait ainsi partie des quelques 300 000 ou 400 000 personnes dans une situation d'« asile au noir »⁵⁷ sur le territoire français⁵⁸.

Les relations affinitaires qu'elle tisse dans l'espace public jouent un rôle primordial pour la sans-abri :

⁵³ Extrait d'un entretien mené avec Keyah le 12 novembre 2021.

⁵⁴ Association œuvrant pour la promotion du droit d'asile en France et participant à l'organisation de l'accueil des personnes demandeuses d'asile par une assistance sociale et administrative. Ce centre de Jaurès mentionné par Keyah correspond au Kiosque, accueil de jour avec la mission d'accueillir, d'orienter et d'accompagner socialement, administrativement et juridiquement le public présent aux profils divers. La gestion de ce lieu est partagée avec Emmaüs Solidarité et cet espace a été ouvert pour permettre l'accès aux droits de nombreuses personnes migrantes présentes dans les rues et les squares aux alentours des gares du Nord et de l'Est dans le 10^{ème} arrondissement.

⁵⁵ « En charge de l'instruction des demandes d'asile et d'apatridie enregistrées sur le territoire français, les officiers de protection instructeurs examinent les dossiers, auditionnent les demandeurs d'asile puis procèdent à l'analyse et à la qualification juridique des faits. » Voir la page internet : Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides, « Les métiers de l'Ofpra », URL : <https://ofpra.gouv.fr/fr/l-ofpra/travailler-a-l-ofpra/les-metiers-de-l-ofpra>, consulté le 17 décembre 2021.

⁵⁶ Extrait d'entretien mené avec Keyah le 27 juillet 2021.

⁵⁷ Terme employé par Olivier Brachet et le Groupe de Recherche Informel et Scientifique sur l'Asile (GRISA), défini comme « l'absence permanente ou chronique de titres de séjour » tolérée par les services institutionnels et se créant souvent par le « va-et-vient entre les procédures ». Voir Olivier Brachet, « L'impossible organigramme de l'asile en France. Le développement de l'asile noir. », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 13, n° 1, 1997, p. 20.

⁵⁸ Chiffres pour l'année 2017. Voir Phillip Connor, Jeffreys Passel, « Europe's unauthorized immigrant population peaks in 2016, then levels off. New estimates find half live in Germany and the United Kingdom », *Pew Research Center*, novembre 2019, p. 11.

Bon le fait que bon on se croisait dans les jardins ou métro bon y avait une copine de la copine dont je te parlais souvent quand ses tantes ou ses parents ne sont pas là elle nous appelle, on était au moins deux, on vient dormir. On a fait au moins cinq à six mois quoi. Quand ses parents sont arrivés chacun dormait au métro, on se débrouille comme ça un peu un peu.⁵⁹

Ce mode d'hébergement chez des tiers dans un réseau de compatriotes n'est pas un phénomène isolé chez les femmes seules sans abri au sens strict⁶⁰. Privées de logement personnel, les femmes bénéficient souvent plus que les hommes de la solidarité familiale ou amicale⁶¹. Ce réseau d'entraide est également le signe de liens particuliers établis entre des personnes en situation de précarité, devant conjointement répondre à des besoins fondamentaux. Cette relation rapide et intense avec des connaissances, parfois des personnes inconnues, facilite l'accès à des ressources variées, tels qu'un hébergement allant d'une nuit à quelques mois, ou bien de la nourriture ou encore un espace de stockage de ses affaires, qu'elle ne peut transporter sur son dos quotidiennement. Pourtant, Keyah ne voit plus aujourd'hui la plupart des femmes avec qui elle dormait, se débrouillait dans la rue, ou qui l'ont hébergée. Ce sont des liens de court terme, que l'on peut rapprocher des « *disposable ties* » ou liens sacrificiels décrits par le sociologue américain Matthew Desmond⁶² [II.1.2].

Toutefois, c'est au cours de ces années de misère et dans ce milieu que Keyah rencontre une femme qu'elle fréquente encore, Maimouna, mère célibataire ivoirienne croisée dans le métro. Le jour de leur rencontre, Keyah faisait la manche. Maimouna, passée par là, a engagé la conversation. Les deux femmes ont échangé leur numéro de téléphone et se sont rendues de nombreux services depuis. Maimouna lui partage ses connaissances des lieux où dormir, l'invite également plusieurs fois à manger ou à rester pour une nuit ou deux dans l'appartement de sa sœur. Cette compatriote qui a aussi vécu en hébergement d'urgence, qui a été en

⁵⁹ Extrait d'un entretien mené avec Keyah le 26 juillet 2021.

⁶⁰ Mireille Eberhard, Elsa Garcin, Mathilde Quere, Emilie Segol, *Les femmes seules dans le dispositif de veille sociale : une enquête auprès du public de l'ESI « Halte Femme »*, rapport de l'Observatoire du Samusocial, 2016, pp. 38-40.

⁶¹ Voir l'analyse liminale de Maryse Marpsat, « Un avantage sous contrainte : le risque moindre pour les femmes de se trouver sans abri », *Population*, vol. 54, n° 6, 1999, p. 896, confirmée dans les enquêtes nationales sur les sans-domicile (voir Cécile Brousse, « Le réseau d'aide aux sans-domicile : un univers segmenté », *Économie et statistiques*, n°391-392, p. 29 ; Marie Loison et Gwenaëlle Perrier, « Les trajectoires des femmes sans domicile à travers le prisme du genre : entre vulnérabilité et protection », *Déviance et société*, vol. 43, 2019, pp. 77-110).

⁶² Desmond définit les « *disposable ties* » comme suit : « *relations between new acquaintances characterized by accelerated and simulated intimacy, a high amount of physical copresence (time spent together), reciprocal or semi reciprocal resource exchange, and (usually) a relatively short life span* ». Il remarque notamment que, dans les quartiers défavorisés où il mène son enquête, les liens forts sont traités comme des liens faibles et les liens sacrificiels comme des liens forts sur lesquels on peut compter. Voir Matthew Desmond, « Disposable Ties and the Urban Poor », *American Journal of Sociology*, vol. 117, n° 5, 2012, pp. 1311-1321 (traduit partiellement dans « Liens jetables et pauvreté urbaine », *Communications*, n° 98, 2016, pp. 67-80).

situation administrative précaire et qui réside depuis juillet 2021 en logement social, constitue une source d'inspiration pour Keyah.

Un rapport méfiant avec les services d'hébergement

Pendant ces années, Keyah paraît privilégié ce réseau d'entraide au recours à l'assistance sur laquelle elle pense ne pas pouvoir compter :

On appelait 115 souvent, quand tu appelles on ne te répond pas, parfois on te répond, moi j'avais laissé je n'appelais plus, en plus je dormais chez les copains les copines, bon ma vie va pas continuer comme ça, faut que je gagne un coin où je peux rester.⁶³

Il est difficile de savoir à partir de quel moment Keyah contacte le numéro d'urgence, mais elle n'a jamais été hébergée par ce biais avant avril 2020. Le découragement dont elle nous fait part face à la non réponse de cette ligne d'écoute correspond également à une période de saturation du numéro d'urgence, à partir de 2017 – 2018. A ce moment, alors que le nombre de places disponibles quotidiennement augmente avec la période hivernale, le dispositif est saturé, provoquant une augmentation du nombre de demandes non pourvues⁶⁴. Cette mobilisation tardive de l'assistance montre que son réseau personnel de compatriotes lui a permis de tenir un peu plus de trois ans en alternant des épisodes à la rue et des séjours chez des tiers. Ceci dit, Keyah a tout de même dormi au Chapsa de Nanterre⁶⁵ pendant au moins une nuit au mois de mars 2020. Elle a suivi des copines qui s'y rendaient en prenant le bus de la Brigade d'Assistance aux Personnes Sans-Aabri⁶⁶, Porte de la Villette, en dernier recours. La distribution de places de manière échelonnée par le 115 pousse en effet certaines femmes sans-abri à réitérer leur appel toute la journée. Souvent déçues, elles se retrouvent à prendre la navette de 15h45 au départ de la « Halte femme »⁶⁷ pour le foyer collectif nanterrois. Certaines prennent le risque de tenter encore de joindre le 115, souvent sans succès, et ont alors deux choix : trouver un coin dans une rue ou une gare pour passer la nuit, ou bien se rendre à la Villette pour monter à bord de la dernière navette menant à l'ancien dépôt de mendicité⁶⁸. Keyah évoque cet hébergement comme une expérience difficile qu'elle ne renouvellera jamais. Ce rejet du Chapsa est partagé par un certain nombre de personnes sans-abri rencontrées dans le métro parisien. Certains hommes

⁶³ Extrait d'un entretien mené avec Keyah le 12 novembre 2020.

⁶⁴ Amandine Lebugle, Emilie Segol, Elsa Garcin, Charlotte Dion, *Les familles en contact avec le service du 115 de Paris au cours de la période hivernale 2019-2020*, rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris, 2020, p. 8.

⁶⁵ Centre d'Hébergement et d'Assistance aux Personnes Sans-Aabri du Centre hospitalier Max Fourestier de Nanterre proposant un hébergement d'urgence pour une nuit, avec une capacité d'accueil de 217 places, hors trêve hivernale.

⁶⁶ La Bapsa, service de la police, conduit les sans-abri au Chapsa quotidiennement depuis la porte de la Villette à 15h et 18h.

⁶⁷ Accueil de jour de l'association Aurore dans le 12^{ème} arrondissement de Paris.

⁶⁸ Mireille Eberhard *et al.*, *Les femmes seule...*, *op. cit.*

affirment préférer passer la nuit dans le métro plutôt que de s’y rendre⁶⁹. Les femmes sont nombreuses à évoquer des réticences à être hébergées en chambres collectives et à partager des sanitaires qui seraient particulièrement insalubres. Lors d’une enquête de 2018, Edouard Gardella et l’Observatoire du Samusocial de Paris⁷⁰ présentent le manque d’hygiène et de sécurité dans les centres fréquentés comme les principales raisons du non-recours. Cette enquête met également en évidence le lien entre le refus d’hébergement et l’attachement des personnes sans-abri à leur environnement de vie où elles se sentent appartenir à un collectif comme le montre les descriptions de Keyah et de son entourage durant cette période⁷¹. Lorsque nous lui demandons des précisions sur ce qui était difficile, elle n’en dit pas davantage, estimant qu’elle n’y a pas assez dormi pour en parler. Néanmoins ce qui pose problème est, en partie, la perception qu’elle a de ce lieu et des populations qui y sont accueillies, desquelles elle souhaite se distinguer : « *On vous mélange avec des clochards et tout et tout, c’est pas facile.* »⁷²

« *Le covid est venu pour m’héberger* »⁷³

Un mois avant le confinement, en février 2020, alors qu’elle dort dans la rue, une femme, que Keyah décrit comme d’origine ivoirienne, s’arrête pour lui parler. Keyah lui confie qu’elle n’a pas d’endroit où passer la nuit. La compatriote lui soumet un arrangement. Elle travaille à l’hôpital de nuit et a une petite fille de trois ans, qu’elle lui propose de garder en échange du gîte, du couvert et de 200 € pour la durée de son séjour. Keyah trouve ainsi refuge pendant un mois dans le Val-de-Marne mais cet arrangement prend fin le 17 avril 2020. Sa logeuse prend des vacances et ne peut plus accueillir Keyah chez elle⁷⁴. Cette dernière se retrouve à nouveau à la rue. Elle croise et se rapproche rapidement d’autres femmes dans la même situation qu’elle : « *On était au moins cinq filles, on se retrouvait le matin et on se séparait la nuit* ».

⁶⁹ Odile Macchi, *Les sans-abri présents dans le métro parisien – Parcours, usages, interactions*, rapport de l’Observatoire du Samusocial de Paris, novembre 2019.

⁷⁰ Edouard Gardella, Amandine Arnaud, *Le sans-abrisme comme épreuves d’habiter. Caractériser statistiquement et expliquer qualitativement le non-recours aux hébergements sociaux, rapport de l’Observatoire du Samusocial de Paris/Observatoire de la pauvreté et de l’exclusion sociale*, février 2018.

⁷¹ A cette analyse s’ajoute celle de Julien Damon qui met en avant plusieurs « bonnes raisons » pour les personnes sans-abri de refuser un hébergement, ce choix par défaut du Chapsa souligne ce qu’il appelle des « préférences individuelles », la volonté de ne pas être assimilé aux autres personnes à la rue, et une « inadaptation de la prise en charge », le rejet des centres perçus comme insalubres. Voir Julien Damon, « Les “bonnes raisons” des SDF », *Commentaire*, vol. 125, n° 1, 2009.

⁷² Extrait d’un entretien mené avec Keyah le 8 septembre 2021.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ On peut également faire l’hypothèse que le premier confinement en vigueur à cette période a pu contribuer à mettre un terme à ce fonctionnement d’hébergement chez des tiers.

Au bout de dix jours dans le métro, sur le conseil de son ex-logeuse et après avoir entendu dire que le nombre de places en hébergement augmentait avec la crise sanitaire, Keyah tente à nouveau de contacter le 115 :

C'est pour ça quand j'ai appelé ce jour j'étais dans la rue un matin, j'appelle vers 10h, la dame me dit « Désolée y' a pas de place ». T'es découragée. 10h30 on me rappelle « Madame Keyah on a trouvé un coin pour vous à Voltaire ça vous va ? » J'ai dit « Oui ! » [...] Je lui ai dit « Quel que soit ce que vous avez ». Elle m'a dit : « Soyez là demain à 14h », je suis venue à midi. A midi j'étais là. On m'a présenté ma chambre et je me suis dit : « Ah, enfin, Dieu merci »⁷⁵.

Bénéficiant sûrement d'une des 13 000 places d'hébergement d'urgence supplémentaires mises à disposition en Ile-de-France en mars 2020⁷⁶ dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et du confinement, elle est logée depuis le 22 avril 2020 par le Samusocial, dans un hôtel du 11^{ème} arrondissement. Keyah récupère une valise de vêtements laissée chez la tante d'une connaissance et peut enfin s'installer dans une chambre à elle, avec réfrigérateur et micro-onde. Le 16 juillet 2020 elle est transférée, ainsi qu'une autre résidente d'origine congolaise, vers un CHU pour femmes dites « isolées » du 18^{ème} arrondissement. Toutes les deux partagent une chambre au sein d'un appartement de cinq personnes. Lorsque nous la contactons huit mois après notre premier entretien, en juillet 2021, elle a finalement pris ses quartiers dans une chambre seule, où elle peut faire ses prières, étant de confession musulmane, sans craindre de déranger sa colocataire.

Un parcours professionnel en dehors de la voie légale

Une apprentie femme de chambre, sans-papiers et sans recours face aux arnaques patronales

L'absence d'une carte de séjour ou d'un récépissé empêche Keyah de travailler de manière légale – bien que depuis la circulaire Valls⁷⁷ les employeurs soient autorisés à engager des travailleuses et travailleurs sans-papiers, ils se montrent frileux à leur signer des engagements. Elle trouve ainsi difficilement des ressources pour vivre et ne peut pas envoyer comme prévu de l'argent à sa famille en Côte d'Ivoire. Néanmoins, parallèlement

⁷⁵ Extrait d'un entretien mené avec Keyah le 8 septembre 2021.

⁷⁶ Cours des comptes, « L'hébergement et le logement des personnes sans domicile pendant la crise sanitaire du printemps 2020 », in *Rapport public annuel 2021*, Tome 1, 2021, p. 114.

⁷⁷ Source : Circulaire du ministère de l'Intérieur du 28 novembre 2012, portant sur les « Conditions d'examen des demandes d'admission au séjour déposées par des ressortissants étrangers en situation irrégulière dans le cadre des dispositions du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile »
<<https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=44486>>

à son parcours de rue, elle tente de trouver des solutions pour gagner un peu d'argent même si un certain nombre de ses expériences ont mené à une exploitation non rémunérée. Une camarade lui propose fin 2017 début 2018 de faire des ménages au sein de la société d'entretien qui l'embauche légalement. Elle y travaille entre un et trois mois. Elle raconte travailler deux heures à Nation et à Pont de Sèvres dans des locaux d'entreprises et nettoyer la cage d'escalier dans un immeuble à deux arrêts de RER ou transilien de la gare Saint-Lazare. Elle n'a jamais été payée pour le travail effectué : « *Ils ne m'ont pas payée. Tu sais, quand tu n'as pas de papiers, ce n'est pas facile* »⁷⁸. Plus tard, en 2018 ou 2019, Keyah débute le métier de femme de chambre, sur le conseil d'une camarade. Cette dernière en parle à son patron et Keyah a pu avoir une sorte de période d'essai non rémunérée pour apprendre à s'occuper des chambres. Pendant trois mois, elle a donc loué gracieusement ses services à un hôtel. Par ces premiers pas dans le secteur d'emploi du nettoyage, Keyah s'engage dans une voie largement empruntée par les femmes étrangères qui sont les travailleuses cibles de ce secteur. Elles forment une main d'œuvre « corvéable à merci » pour les employeurs du secteur qui profitent de leur méconnaissance du droit du travail pour mettre en œuvre des pratiques en dehors des cadres juridiques⁷⁹, comme dans le cas de Keyah qui travaille à plusieurs reprises sans rémunération. Le poste d'agente d'entretien fait partie de ceux qui emploient le plus d'étrangères⁸⁰. Comme de nombreuses travailleuses migrantes subsahariennes arrivées sans autorisation de travail, Keyah connaît un accès au marché du travail extrêmement limité. Elle se dirige vers ce secteur du nettoyage, soit un secteur d'emploi féminin, représentatif de la division sexuelle du travail, avec des postes non qualifiés, précaires au niveau financier et statutaire, avec peu de possibilité d'évolution professionnelle⁸¹. C'est un métier difficile physiquement, provoquant par exemple des douleurs au dos à Keyah – « *Le travail de femme de chambre c'est très très dur* »⁸². Malgré cette exploitation, ce secteur s'avère pourvoyeur d'un emploi et d'un revenu du travail essentiel pour la vie des travailleuses ne disposant pas de titre de séjour et d'autorisation de travail.

*En pleine crise sanitaire, une embauche modiquement
rémunérée mais utile*

⁷⁸ Extrait d'entretien mené avec Keyah le 27 juillet 2021.

⁷⁹ Isabelle Puech, « Femmes et immigrées : corvéables à merci », *Travail, genre et sociétés*, vol. 16, n° 2, 2006, pp. 39-51.

⁸⁰ Selon une enquête de la DARES, le métier d'agent d'entretien fait partie des cinq métiers les plus fréquents parmi les femmes immigrées, 13% des femmes immigrées en emploi sont agentes d'entretien contre 6% des femmes non-immigrées en emploi. Voir Aurore Desjonquères, Moustapha Niang, Mahrez Okba, « Le métier des immigrés », *op. cit.*, p. 29.

⁸¹ Caroline Ibos, « Entre la France et la Côte d'Ivoire, la cause des travailleuses du care. Pratiques de la mondialisation et résistances ordinaires », *Revue internationale des études du développement*, vol. 242, n° 2, 2020, pp. 97-118.

⁸² Extrait d'entretien mené avec Keyah le 12 juillet 2021.

C'est finalement après le confinement, à l'été 2020, lors de la relative reprise du secteur hôtelier, que le patron de son amie la contacte pour travailler de manière rémunérée en tant que femme de chambre dans un hôtel deux étoiles du 9^{ème} arrondissement. Elle s'engage dans son expérience professionnelle la plus longue et, dans une certaine mesure, la plus lucrative, depuis son arrivée en France.

Elle est ainsi engagée de manière non déclarée avec un salaire fixe de 200 € versés en fin de mois sur son livret A. Elle travaille généralement quatre jours par semaine, de 11 h à 16 h ce qui revient à un salaire d'environ 2,5 € de l'heure, soit plus de trois fois moins que le Smic horaire net actuel. En plus de ce maigre revenu, il arrive que des clientes et clients laissent un pourboire de quelques euros, et également qu'elle récupère des objets laissés ou oubliés, elle mentionne une paire de chaussures, des boîtes à chaussures, une veste et un tapis en fausse fourrure durant l'enquête. Elles sont deux ou trois femmes de chambre embauchées chaque jour suivant le nombre de chambres à faire. En fonction de la charge de travail et des employées disponibles, la gouvernante de l'hôtel l'appelle à 22 h ou bien à 7 h du matin pour lui proposer de travailler ou bien, si les chambres sont réservées, Keyah a accès à un emploi du temps pour la semaine. Tous les matins, lorsqu'elle arrive à l'hôtel, elle récupère « [sa] feuille », sur laquelle la gouvernante indique l'étage et les chambres à nettoyer. Puis elle se rend au vestiaire pour se mettre en tenue adéquate : « *On se déshabille, on prend les tenues de travail, c'est eux qui nous donnent quand on finit on se rend chic [rires] on travaille pas avec sinon ça va tout abîmer avec l'eau et tout et tout, ça va tout abîmer chaque fois il faut renouveler.* »⁸³

En travaillant cinq heures par jour au minimum elle doit généralement s'occuper de douze à treize chambres, soit nettoyer chacune d'entre elles en maximum 30 minutes, ce qui représente deux fois plus de temps que celui accordé à des femmes de chambre d'entreprises de nettoyage soustraitées par de grands groupes hôteliers⁸⁴. Elle-même ne calcule pas combien de temps elle met à nettoyer une chambre. La gouvernante vérifie l'état des chambres après le passage des femmes de chambre mais cela ne semble pas être un problème s'il y a eu des oublis dans le nettoyage : « *Non bon peut-être c'est pas grand-chose, peut-être y a un petit truc, un peu de poussière elle va passer, bon si ça été mal nettoyé elle va me dire et je vais passer un coup de chiffon.* »⁸⁵ Elle peut facilement refuser du travail tout comme elle peut avoir des charges de travail supplémentaires si l'une de ses collègues est absente. Cette flexibilité de ses horaires ainsi que les rapports qu'elle décrit avec la gouvernante soulignent le fait que, malgré un salaire dérisoire, elle ne semble pas subir une exploitation dans ses relations de travail, ou du moins elle ne le ressent pas comme tel, ce qui distingue

⁸³ Extrait d'un entretien mené avec Keyah le 26 juillet 2021.

⁸⁴ Isabelle Puech, « Femmes et immigrées... », *op. cit.*

⁸⁵ Extrait d'un entretien mené avec Keyah le 8 septembre 2021.

son expérience de celles souvent décrites dans les travaux sur les femmes de chambres côtoyant les grands groupes hôteliers⁸⁶. Mesurant sa situation à l'aune de sa misère passée, Keyah accepte d'autant plus facilement sa situation d'emploi.

Embellie de sa situation économique, mise à mal par le deuxième confinement

Ces changements conséquents, l'accès à un hébergement et à un emploi, survenus au moment de la crise sanitaire la distinguent des autres travailleuses et travailleurs du secteur rencontrés lors de cette enquête qui subissent des pertes conséquentes de revenus et voient généralement leur situation se détériorer avec la crise.

Une chambre à soi, des affaires et de quoi se nourrir

L'ancienne sans-abri bénéficie d'un espace personnel, sa chambre, qu'elle décore et aménage plus ou moins à sa guise, où elle peut entreposer des valises, vêtements, ustensiles de cuisine, chaussures et vestes, chose impossible quand elle n'avait pas d'endroit fixe où dormir. La visite de sa chambre laisse apparaître de nombreuses acquisitions faites depuis son arrivée dans cet hébergement. Les circuits d'obtention de ces denrées sont divers. Une partie vient de Côte d'Ivoire, certains vêtements ont été achetés à son arrivée lorsqu'elle avait un peu d'argent, d'autres proviennent de friperies ou de brocantes. Elle bénéficie également des dons de son réseau, notamment de chaussures, et de trouvailles sur son lieu de travail, avantages en nature qui s'ajoutent au gain monétaire. Cet hébergement lui permet également de ne plus se soucier de la difficulté à trouver à manger, bénéficiant mensuellement de chèques service afin de se sustenter.

Contribuer enfin à l'éducation de ses enfants

Le relatif confort apporté par l'hébergement lui permet d'allouer son modeste revenu mensuel à d'autres postes de dépenses que le logement ou l'alimentation et de participer à distance à l'éducation de ses enfants. La reprise du secteur hôtelier la conduit à travailler du 8 juin au 29 octobre 2020. Durant cette période, sur les 200 € de rémunération, elle envoie chaque mois, via Western Union, entre 100 et 150 €, soit entre 65 000 et 98 000 FCFA, à ses sœurs et sa mère – ce qui, selon elle, ne permet pas de nourrir ses deux enfants pour un mois. Le reste de sa paie lui permet de payer les 37 € d'abonnement Navigo, demi-tarif "Solidarité transport" dont elle bénéficie grâce à l'Aide Médicale d'Etat (AME). Ces transferts d'argent ne sont pas réguliers. Si elle prévoit un achat conséquent ou bien par exemple le paiement du forfait de son téléphone portable, elle reporte les transferts au mois suivant. Que ce soit pour son forfait de téléphone ou

⁸⁶ *Ibid.*

bien pour effectuer les envois de devises en Côte d'Ivoire, Keyah, ne disposant pas de papiers lui autorisant un séjour en France, est obligée de s'appuyer à nouveau sur son amie Maimouna. Par une connaissance, cette dernière a permis à Keyah de souscrire à un forfait téléphonique avec internet pour 10 € par mois, dépense incompressible pour pouvoir communiquer avec sa famille via l'application *WhatsApp*. Maimouna joue également le rôle d'intermédiaire dans les contacts entretenus avec le pays. Elle réceptionne de temps en temps des colis de sa mère qui habite Abidjan, et pour que Keyah puisse également recevoir un colis de ses sœurs, sans que cela lui coûte, les deux femmes ont trouvé un arrangement. Une à deux fois par an, lorsqu'un colis est sur le point d'être envoyé à Maimouna, les sœurs de Keyah se rendent à Abidjan pour confier à la mère de son amie le paquet d'un kilo qui est alors glissé dans les affaires à envoyer à Paris. Les denrées envoyées sont variées, vêtements ou nourriture voyageant facilement. Une circulation de produits à cheval entre deux continents s'est mise en place.

Cette embellie financière prend fin le 29 octobre 2020, lors du second confinement alors que l'hôtel doit fermer ses portes. Ensuite, jusqu'au 30 juin 2021 elle reste confinée dans son hébergement du 18^{ème} arrondissement. Elle s'y ennue profondément. Durant cette période, comme de nombreuses personnes migrantes subsahariennes, embauchées dans des emplois précaires non déclarés et ne bénéficiant pas de la protection sociale et des mesures d'aides gouvernementales⁸⁷, elle n'a plus les moyens d'effectuer des transferts monétaires vers la Côte d'Ivoire. Pour Keyah, la perte de son emploi a donc un impact transnational, faible mais réel, diminuant pour un temps les ressources disponibles pour sa famille restée au pays. Le 30 juin 2021, l'hôtel la recontacte pour lui proposer de reprendre son poste qu'elle occupe jusqu'à aujourd'hui. Début septembre elle nous informe qu'elle a reçu mi-août un revenu pour le travail effectué au mois de juillet et attend, au 9 septembre, celui du mois d'août. De tout l'été 2021, elle n'a donc pu envoyer que 150 € à sa famille en Côte d'Ivoire.

Keyah n'envisage pour l'instant aucun retour au pays, son unique objectif est de travailler et d'avoir des papiers, mais tant qu'elle n'aura pas de fiches de paie pour prouver sa présence continue et son employabilité en France sa régularisation semble impossible. Elle est consciente que sa situation est indémêlable, c'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle sollicite très peu l'assistante sociale de passage de manière hebdomadaire au CHU, car « même si je la rencontrais on ferait quoi ? »⁸⁸.

⁸⁷ Dilip Ratha *et al.*, « Migration and Development ... », *op. cit.*

⁸⁸ Extrait d'un entretien mené avec Keyah le 8 septembre 2021.

2. LUCA, CUISINIER ET ACCORDEONISTE ROUMAIN

Une écoutante du 115 nous a mis en relation avec Luca, un Roumain de 53 ans arrivé en France en 2014, sans profession et « à la rue » au début de l'enquête, en décembre 2020. Musicien puis cuisinier de formation, il multiplie, depuis l'âge adulte les activités lucratives pour subvenir à ses différents besoins. Son « portefeuille de subsistance »⁸⁹ évolue progressivement au fil des rencontres, des événements et des désirs, avec un horizon constant : celui de s'installer durablement en France.

Un parcours de vie marqué par une grande mobilité résidentielle et professionnelle

Une enfance et une adolescence en Roumanie

Luca naît en 1968 à Galati, ville située à l'est de la Roumanie. Son père est à cette époque *maestria*⁹⁰ électricien et sa mère comptable, tous les deux travaillent pour la même organisation, l'équivalent roumain d'Électricité de France. Ses parents accèdent ainsi à une position salariale typique de la petite classe moyenne alors qu'ils ont été élevés par des familles paysannes. La famille au sein de laquelle Luca grandit est également composée de son frère cadet et de sa grand-mère maternelle. Le ménage quitte rapidement Galati après sa naissance pour s'installer non loin de là, à Tulcea, ville de moindre importance située sur les rives du Delta du Danube. Cela en fait une ville commerciale et plus tardivement touristique –, après la chute de la dictature –, ce qui aura son influence dans le parcours professionnel de Luca. Les parents de Luca travaillant beaucoup, c'est surtout la grand-mère qui assure l'éducation de ses petits-enfants.

Dès ses 7 ans, Luca intègre une école de musique. Il y apprend le violon puis le piano ainsi que l'accordéon tout en suivant des cours plus théoriques autour de la musique et de son écriture. Cette inscription marque le début d'une passion pour la musique, qui s'exprime encore aujourd'hui dans ses occupations quotidiennes. A peine âgé de 14 ans, l'adolescent intègre le lycée militaire de Bucarest où il étoffe ses compétences musicales en apprenant à maîtriser d'autres instruments et en devenant membre de la

⁸⁹ Nous empruntons cette formule à Kim Hopper, Ezra Susser et Sarah Conover qui l'utilisent pour définir la palette des activités de subsistance des personnes à la rue à New York. Lui-même reprend cette notion d'Olwen Hufton, historien qui étudie durant la seconde moitié du 20^{ème} siècle l'économie des expédients des pauvres en France au 18^{ème} siècle. Voir Kim Hopper, Ezra Susser, Sarah Conover, « Economies of Makeshift: Deindustrialization and Homelessness In New York City », *Urban Anthropology and Studies of Cultural Systems and World Economic Development*, vol. 14, n° 1/3, 1985, p. 213., Ainsi que Olwen Hufton, *The Poor in Eighteenth Century France, 1750 - 1789*, Oxford, Clarendon, 1974, p. 91.

⁹⁰ Selon les termes de Luca, qui traduit cela par « sous-ingénieur » et que nous pouvons rapprocher de « contremaître ».

fanfare militaire. C'est à 19 ans et en tant que soldat qu'il quitte la capitale de son pays pour rejoindre une des principales villes de Roumanie, Pitesti. L'armée lui paye alors son logement et Luca continue à jouer dans la fanfare.

*De multiples activités professionnelles en Roumanie
post-communiste et au-delà*

En 1989, la dictature communiste roumaine s'effondre après un coup d'État. Il est difficile de savoir dans quelle mesure cet événement influence les choix de Luca mais il décide précisément cette année-là de quitter l'armée, sept ans après son arrivée au lycée militaire. Commence pour lui une série d'activités économiques, aussi nombreuses que variées, en Roumanie, puis au-delà des frontières nationales⁹¹.

Successivement et avant son arrivée à Paris en février 2014, il gagne sa vie en tant que chasseur de vison avec son oncle ; il s'investit dans une première entreprise familiale, une société de vente de chaussures avec son frère, sa femme et sa mère, puis dans une seconde, une maison d'hôte avec sa femme et un ami (où il assure seul la préparation des repas). Les entreprises qu'il monte et dirige constituent des « entreprises familiales » dans le sens où d'autres membres de sa famille y sont impliqués. Elles s'inscrivent dans un contexte de libéralisation de l'économie roumaine après la chute du régime communiste. Cette évolution politique est également un facteur d'intensification du tourisme dont Luca profite en achetant avec un ami une maison d'hôtes, qui accueille de plus en plus de touristes du monde entier dans un cadre très apprécié, le Delta du Danube. Pourtant, en 2001, cette organisation familiale de vie ainsi que la relative sédentarité de Luca prennent fin lorsqu'il revend la maison d'hôtes dont il avait la charge. Malgré la rentabilité de l'affaire, Luca y renonce, avec regret, du fait des désirs de sa femme, épousée en 1993, qui supporte mal la vie rurale. Les activités de Luca relèvent depuis d'une grande mobilité : il devient plongeur saisonnier sur un bateau de croisière et musicien itinérant le reste de l'année ; il officie comme cuisinier et accordéoniste le week-end sur un bateau de tourisme dirigé par un autre oncle tout en étant constructeur de structures métalliques le reste de la semaine ; il devient enfin, conducteur saisonnier d'engins agricoles en Allemagne.

En 2001 donc, Luca, sa femme et sa fille quittent la maison d'hôtes familiale et déménagent en ville, à Tulcéa. L'ancien chef d'entreprise est ensuite employé durant six saisons consécutives par un armateur italien, faisant la plonge l'été sur des bateaux de croisière. Le reste de l'année, il

⁹¹ Les activités listées ci-après sont seulement les plus visibles et durables. Elles s'articulent en réalité à des pratiques plus ponctuelles mais fort lucratives. Par exemple, Lucas participait ponctuellement à un trafic de caviar : il préparait des œufs de poissons pêchés illégalement dans le Delta pour les revendre à des Roumaines et Roumains fortunés.

subvient aux besoins de sa famille en jouant de l'accordéon dans des restaurants, des bars et des hôtels. Par cette forme de migration – que l'on peut qualifier de « pendulaire »⁹² car marquée par des retours réguliers au pays d'origine qui reste le lieu principal de résidence –, Luca s'inscrit dans un mouvement migratoire d'ampleur lié à la levée, en 2002, de l'obligation pour les ressortissantes et ressortissants roumains de posséder un visa Schengen pour voyager en Europe. Cette ouverture des frontières facilite grandement les déplacements et 23 % des adultes roumains émigrent alors⁹³. Luca fait partie de cette population roumaine migrante intra-européenne et de son flux principal, en partance vers l'Italie⁹⁴. Cette migration saisonnière à destination des pays du sud de l'Europe constitue une forme stratégique de mobilité, qui permet d'engranger de hauts revenus par rapport à ceux pratiqués en Roumanie. Outre cet avantage économique, travailler sur un bateau de croisière permet des rencontres, des voyages, une découverte du monde qui, pour les Roumaines et les Roumains, n'est possible que depuis la chute du régime communiste et l'ouverture des frontières. Les salaires élevés dont Luca bénéficie durant les saisons lui permettent de s'octroyer des périodes d'inactivité, avant de se remettre à travailler ponctuellement comme travailleur itinérant. En sa qualité de migrant roumain embauché sur un bateau de croisière, il fait partie de la main-d'œuvre nécessaire à l'essor de l'économie touristique des pays méditerranéens, amplifié depuis les années 1990.

Lorsque la Roumanie intègre l'Union Européenne en 2007, l'armateur qui l'embauchait depuis six ans ne le reprend pas, contournant ainsi l'obligation d'égalisation des salaires dans les pays membres. Pour autant, les trois années qui suivent sont marquées par une grande charge de travail avec alternance hebdomadaire de deux emplois : cuisinier sur un bateau le week-end et ouvrier la semaine. C'est le divorce avec sa femme qui suscite chez Luca un nouveau désir de voyage. Il travaille encore à l'étranger, durant trois hivers, en s'embauchant comme saisonnier agricole – précisément conducteur d'engin – dans une exploitation allemande. Le reste de l'année,

⁹² La migration pendulaire est entendue ici comme une forme migratoire où les personnes quittent leur pays pour un temps limité dans le but de travailler. Elle permet aux personnes émigrées de gagner de l'argent, mais aussi d'acquérir des compétences et d'épargner puis de revenir au pays pour profiter et faire profiter leur famille de ces gains, qui représentent souvent des sommes conséquentes d'argent au sein du pays d'origine. Voir Franco Pittau, Antonio Ricci, « L'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne. Une relecture à travers le prisme de la migration », *Migrations et Société*, vol. 158, n° 2, 2015, pp. 147-149.

⁹³ Open Society Foundation, *Public opinion barometer*, Budapest, 2002. Cité dans Franco Pittau, Antonio Ricci, « L'adhésion ... », *op. cit.*, p. 141.

⁹⁴ La botte accueille alors 50 % des personnes émigrantes roumaines. Franco Pittau et Antonio Ricci (*Ibid.*) remarquent que l'année 2002 est marquée par une explosion du nombre de Roumaines et Roumains présents en Italie. Seulement 8 000 en 1999, elles et ils sont 50 000 en 1999 et 240 000 en 2002, dépassant depuis cette date le nombre de Marocaines et Marocains et d'Albanaises et Albanais présents sur le territoire italien pour devenir la population étrangère la plus représentée (p. 149). Ces données permettent de se rendre compte des répercussions des évolutions de la politique européenne, la mobilité que connaît Luca à cette époque en constitue une illustration.

il subvient à ses besoins et à ceux de sa fille en puisant dans l'épargne accumulée et en jouant de l'accordéon de façon ponctuelle dans divers établissements.

La rencontre qu'il fait en 2013 avec un professeur d'économie français venu en vacances en Roumanie marque une bifurcation biographique d'ampleur : il fait le choix de venir en France pour travailler en tant que plongeur dans des restaurants parisiens.

Une installation en France contrariée par l'insécurité résidentielle

Quand il arrive en 2014 avec l'idée de trouver un emploi pérenne en France, il est tout juste devenu possible pour les Roumains et Roumaines de venir en France avec une simple carte d'identité valide. Hébergé comme convenu par son ami enseignant, Luca reçoit des cours de français de sa part et atteint rapidement un niveau de langue suffisant.

Seulement quatre mois après son arrivée en France, il trouve un poste de plongeur dans un restaurant étoilé de la capitale, motif de grande fierté pour lui. Son salaire est alors de 1 400 € net mensuels, auxquels s'ajoutent environ 150 € de pourboire. Durant son temps libre, il travaille bénévolement en cuisine pour perfectionner ses compétences de cuisinier. Le chef étoilé ainsi que ses collègues de cuisine lui conseillent de passer un certificat d'aptitudes professionnelles (CAP) en cuisine, ce qui permettrait selon eux de multiplier ses chances de se faire embaucher. Appliquant ces recommandations à la lettre, il quitte son poste en août 2015 et suit cette formation dans un lycée parisien, bénéficiant de l'allocation chômage durant un an, d'août 2015 à août 2016.

Mais sa situation résidentielle s'est détériorée depuis son arrivée. Mis à la porte de chez son ami, puis de chez la sœur de ce dernier, il dort dans sa voiture quand sa formation débute en 2015. Cette situation dure plus deux mois, jusqu'à ce qu'il rencontre en novembre un Roumain qui lui propose une solution de logement. Il s'agit d'une cave sur les quais de Seine, à Paris, aménagée et louée illégalement à plusieurs personnes d'origine étrangère. Le nouveau locataire paye 7 € par jour de loyer. Ce nouveau logement marque une période difficile pour l'apprenti, qui travaille énormément pour réussir son CAP. Un mois avant le terme de sa formation, le fleuve entre en crue. La cave est inondée. Luca s'abrite dans sa voiture, avant de demander l'aide de son ami enseignant, qui le loge de nouveau. Son état psychologique est alors assez inquiétant au point que son hôte le pousse à consulter un médecin dans un centre médico-psychologique. La cohabitation se passe très mal et Luca décide de quitter les lieux au bout d'un mois et demi, alors qu'il obtient exsangue son CAP. Les deux attentats terroristes de juillet 2016 (à Nice et à Saint-Etienne-du-Rouvray) rendent selon lui impossible de vivre dans sa voiture, la police interdisant ce genre de pratiques. Il se retrouve pour la première fois à dormir *stricto sensu* sur

le bitume. Au bout du rouleau, Luca vit comme un « *vrai clochard* »⁹⁵ pendant cette période. Sa mère et son frère viennent le secourir et le ramènent en Roumanie.

S'ensuit, de septembre 2016 à mai 2017, une période de convalescence, au domicile de sa mère. Luca se repose, retrouve des forces et se refait une santé psychologique, avant de revenir en France en mai 2017, bien décidé à faire fructifier son diplôme de cuisinier. Il récupère la voiture qu'il avait laissée à Paris dans un état déplorable, ne règle pas les amendes mais paye les réparations nécessaires, investissement primordial pour lui, puisque sa voiture lui permet de ne pas dormir dans la rue.

À cette époque, il loge dans son véhicule près de la Sorbonne. Il commence alors à pratiquer une activité qui deviendra très importante dans son mode de vie économique : la récupération de nourriture dans les poubelles de plusieurs petits supermarchés des beaux quartiers de la rive gauche parisienne. Il enchaîne ensuite, d'octobre 2017 à décembre 2019, plusieurs lieux d'hébergement, souvent chez des tiers, qu'il rencontre au hasard de ses pérégrinations urbaines ou bien par le biais de connaissances, et dort dans l'intervalle dans sa voiture. Durant toute cette période, il exploite en profondeur la récupération dans les poubelles et s'adonne à une économie du troc avec diverses connaissances [*voir infra*], gagnant de l'argent en jouant de l'accordéon sur les ponts, les places et dans les rues de Paris. Il fréquente plus précisément le quartier Saint-Michel, très prisé des touristes étrangers, qui lui offre des possibilités productives d'ampleur en termes monétaires. En jouant devant les terrasses de restaurants, mais aussi parfois en salle en accord avec les patrons, le musicien parvient à gagner de belles sommes, de 30 à 200 € par jour. En fréquentant presque quotidiennement ce quartier pour y jouer de l'accordéon, le Roumain rencontre plusieurs compatriotes avec qui il se lie d'amitié. Comme lui, ces personnes ne bénéficient pas d'un emploi stable et vivent d'expédients divers, notamment de la mendicité. Le musicien ambulancier ne tente donc pas, malgré son diplôme, de trouver un emploi déclaré dans le secteur de la restauration.

Quand survient le confinement en mars 2020, Luca est de nouveau hébergé chez son ami professeur. Bien que les restrictions sanitaires mettent à mal son activité musicale, il vit là-bas toute l'année 2020 en passant avec lui un accord implicite d'entraide : il s'occupe des diverses tâches ménagères en échange de l'hébergement. Toute la période pandémique correspond pour Luca à une intensification de ses activités de « débrouille », comme la récupération, qu'il conjugue à des relations sociales d'échanges.

La récupération, l'accordéon et le réseau interpersonnel vont devenir pour Luca, avant la crise sanitaire mais aussi largement par la suite, des sources importantes de revenus, monétaires et matériels. Avant la crise, Luca

⁹⁵ Expression utilisée par Luca lors d'un entretien mené le 29 avril 2021.

semble ainsi avoir abandonné l'idée d'une insertion par le travail légal et déclaré, et se complait dans une vie de « sous-prolétaire à la rue »⁹⁶ où chaque besoin est assouvi par une activité lucrative ponctuelle [I.3.2].

La « débrouille » en période de crise sanitaire

Le problème du logement

La trajectoire migratoire de Luca avant la crise sanitaire en France est ainsi marquée par une précarité résidentielle importante. Du côté des modes de subsistance, toutes les activités économiques qu'il mène à Paris sont intimement liées à son parcours professionnel passé, où il combinait déjà diverses sources de revenus. Mais elles s'exercent ici et dorénavant sous le sceau de l'imprévisibilité et de la précarité. Durant la crise, la vulnérabilité inhérente à ce type d'activité, la rudesse de ses conditions de logement, la fatigue qui en découle, amènent Luca à se tourner vers l'hébergement d'urgence, en premier lieu pour éviter de tomber dans un dénuement trop important.

Un homme de maison nourri, logé... mais qui s'occupe de la blanchisserie

Sa situation au début de la crise sanitaire, en mars 2020, est relativement stable en ce qui concerne ses besoins de base : il est gracieusement hébergé par un ami, célibataire, celui qui l'avait déjà hébergé à plusieurs reprises depuis son arrivée en France. Toutefois, le caractère gracieux de cet hébergement est à nuancer. Si Luca ne paye effectivement aucun loyer sous forme monétaire, il contribue de manière assidue à l'entretien de la maisonnée et se transforme en véritable « homme de maison ». Les tâches domestiques de vaisselle, de ménage, de cuisine et d'approvisionnement alimentaire lui incombent ; il se transforme même en infirmier à domicile,

⁹⁶ La notion de « sous-prolétaire à la rue » provient notamment des travaux de Patrick Bruneteaux sur le sans-abrisme. Cette formule, empruntée à Karl Marx, lui permet de prendre en compte à la fois les causes structurelles du sans-abrisme et les conditions quotidiennes de vie de ces populations. Il s'agit ainsi des « exclus relatifs du système capitaliste », qui sont « confrontés à des situations inhumaines de survie », c'est-à-dire marqués par tout un ensemble de privations matérielles et sociales. Nommer de la sorte les personnes sans-abri repose sur un refus de les concevoir comme constitutives d'un groupe coupé du reste de la société : les ponts entre une vie salariale d'exploitation et une vie de rue sont sans cesse franchis par les personnes concernées. Voir, pour les passages cités : Patrick Bruneteaux, Corinne Lanzarini, « Les entretiens informels », *Sociétés contemporaines*, n° 30, 1998, p. 158. L'ethnobiographie menée par Patrick Bruneteaux auprès d'un « sous-prolétaire à la rue » est particulièrement illustrative de ses positions théoriques et se veut justement montrer l'intérêt d'une telle formule, qui permet de lier dans l'analyse les classes populaires et les personnes sans-abri : *Les mondes rêvés de Georges. Fabrications identitaires et alternatives à la domination*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016.

en inventant grâce à son autodidactie médicale, des cocktails de produits naturels destinés à soigner les problèmes de dépression de son ami.

Si son hôte lui donne de l'argent pour les courses alimentaires et pharmacologiques du foyer, il bénéficie cependant des ressources alimentaires extraites des poubelles par son invité. Cela permet à Luca de briser une relation unilatérale en matière de dons matériels et alimentaires. Apporter de la nourriture que son hôte n'aura pas payée est un moyen de contribuer différemment à la vie domestique et de rétablir dans une certaine mesure la réciprocité de la relation.

Compte tenu de l'assiduité avec laquelle Luca remplit son rôle d'homme à tout faire et du caractère providentiel de cet hébergement – sa disparition impliquant un retour brutal dans la rue en pleine période pandémique –, mais également de l'investissement temporel quotidien que cela suppose, cette activité à part entière peut être appréhendée comme une forme professionnelle de débrouille, et à ce moment-là de son parcours, comme un *labour de survie*⁹⁷.

En décembre 2020, l'hôte de Luca est victime d'un grave problème de santé. Ce dernier est alors contraint de quitter le logement. Il se retrouve une nouvelle fois dans la rue. La précarité de la situation est accrue par l'impossibilité de dormir dans sa voiture (fracturée et immobilisée en banlieue parisienne) et de jouer de l'accordéon (volé par les personnes ayant endommagé la voiture). En pleine période de pandémie et de froid hivernal, Luca est contraint de dormir plusieurs jours dans la rue. Il compose pour la première fois le 115.

Première étape : éviter la rue

Ce recours désespéré à l'aide d'urgence marque à la fois son entrée dans le circuit de l'assistance parisienne et dans l'enquête de l'Observatoire du Samusocial de Paris. Son profil correspond en effet à nos préoccupations et nos questionnements du moment : professionnel du secteur de l'hôtellerie-restauration brutalement privé d'emploi du fait de la crise sanitaire, c'est du moins ainsi qu'il se présente...

Le recours à l'assistance institutionnelle l'éloigne de la situation de « *vrai clochard* » tant redoutée. Son appel au 115, dans un contexte d'augmentation significative des places disponibles⁹⁸, reçoit rapidement une réponse positive. Le sans-abri passe une première nuit au Chapsa de

⁹⁷ Kim Hopper utilise cette notion pour qualifier des activités de subsistance uniquement tournées vers la survie physique. Voir Kim Hopper, *Reckoning with...*, *op. cit.*

⁹⁸ Le second confinement, qui débute à l'automne 2020 et se poursuit tout au long de l'hiver, se traduit par des possibilités d'hébergement accrues tout comme le premier confinement du printemps 2020. C'est ce que montrent les analyses faites à partir des données du 115 de Paris par Léo Daudré. Le nombre de personnes hébergées était de 19 000 à Paris en 2019 pour atteindre 22 000 à la fin du premier confinement. Voir Léo Daudré, « Étude des dynamiques du recours au 115, 2019-2020 », *document intermédiaire de l'Observatoire du Samusocial de Paris*, 2021.

Nanterre, une deuxième dans un autre CHU, *intramuros*, avant de rester deux semaines, en janvier 2021, dans une halte de nuit située au nord-est de Paris. Si cette aide s'avère salvatrice, en ce qu'elle permet d'éviter de dormir dans la rue en période hivernale et pandémique, Luca ne bénéficie que d'un secours minimaliste : un toit pour la nuit avec obligation de quitter le centre durant la journée⁹⁹. Grâce à une demande formulée par une assistante sociale d'une permanence solidarité d'accueil (PSA) avec qui il est en contact depuis plusieurs mois sur les conseils de son hôte, Luca obtient finalement une place à durée indéterminée dans un foyer d'urgence en plein cœur de Paris. Le centre offre un lit, la possibilité de stocker quelques affaires et sert trois repas par jour.

Ainsi, après un parcours migratoire marqué par une multitude d'hébergements chez des tiers et une forte instabilité résidentielle, Luca rejoint les rangs des 32 300 personnes qui, au printemps 2021 à Paris, étaient accueillies dans des structures d'hébergement d'urgence (CHU, hôtels sociaux, halte de nuit, etc.)¹⁰⁰. Progressivement, il va découvrir le spectre des possibilités qu'offrent les différents guichets d'aide d'urgence à Paris, en matière d'alimentation et d'insertion professionnelle.

Une fois mis à l'abri, un élargissement des formes d'assistance mobilisées

Ce foyer d'urgence, dans lequel Luca vivra pendant trois mois, est assez particulier dans le paysage de l'hébergement d'urgence parisien. D'une taille réduite, il n'accueille que 53 personnes, uniquement des hommes, et ce de nuit comme de jour¹⁰¹. Les hébergés peuvent y entreposer des affaires et ne sont pas contraints de le quitter durant la journée. Bien qu'il appartienne officiellement au groupe des CHU, qui n'ont *a priori* pas vocation à proposer un accompagnement social et qui visent seulement à mettre à l'abri la personne pour l'orienter vers des structures plus adaptées, cet établissement rend possible des durées de séjour relativement longues.

⁹⁹ La « hausse inédite des capacités d'hébergement » en 2020, mise en lumière par la Cour des Comptes (« L'hébergement... », *op. cit.*) repose selon toute vraisemblance sur l'extension du bas de gamme (l'hébergement en hôtel, sans travail sur place) et de la partie dégradée du secteur, permettant de parer au plus pressé. Sur l'agrandissement, en ces marges, surtout inférieures, du logement très social depuis la réforme du droit au logement opposable, voir Mathilde Sempé, *Le recul des CHRS : une étude historique du contexte institutionnel d'hébergement social, et du fonctionnement des centres d'hébergement et de réinsertion*, mémoire de master 2 sous la direction de Pascale Dietrich-Ragon, INED, 2018, partie I.2 ; voir également, pour une stricte exploitation de l'enquête ES-DS, entre 2008 et 2016, les analyses convergentes d'Emmanuel Pliquet, *Hébergement des personnes en difficulté sociale : 140 000 places fin 2016, en forte hausse par rapport à 2012, Études et Résultats*, n°1102, 2019 ; Pierre-Yves Cabannes, Marine Emorine, « Hébergement d'urgence permanent : au cours des années 2010, davantage de familles et des séjours rallongés », *Études et Résultats*, n°1184, 2021.

¹⁰⁰ Source : APUR <<https://www.paris.fr/pages/nuit-de-la-solidarite-2021-17285>>.

¹⁰¹ Ce fonctionnement 24h/24 est très récent pour cette structure, qui ouvrirait ses portes seulement de 17h à 9h jusqu'au 17 mars 2020. C'est la crise sanitaire qui a permis cette évolution de fonctionnement, « la pandémie elle a apporté une bonne chose », note un travailleur social de la structure en entretien (les autres informations sur ce CHU sont également issues de cet entretien, réalisé le 12 mars 2021).

Les contrats durent trois mois, et sont renouvelables indéfiniment, c'est-à-dire jusqu'à ce que la personne trouve une possibilité d'hébergement plus pérenne ou souhaite elle-même quitter les lieux. Les petits effectifs favorisent en outre un suivi beaucoup plus complet et précis que dans d'autres endroits : les travailleuses et travailleurs sociaux n'ont qu'une « file active » (nombre de personnes dont ils ont la charge concernant l'accompagnement social) d'environ 17 personnes. Luca bénéficie d'un « référent », un travailleur social avec qui il a des rendez-vous réguliers pour discuter de son projet de vie, professionnel et résidentiel. Le travailleur social le renseigne sur ses droits, ses possibilités d'insertion professionnelle, et facilite dans certains cas les démarches de Luca en contactant directement des collègues d'autres services.

Le cuisinier se rend également, depuis sa prise en charge dans un foyer d'urgence, dans plusieurs restaurants solidaires de la capitale, bénéficiant ainsi de repas complets qui sortent du quotidien du centre. Enfin, son lien avec une PSA lui permet de bénéficier de plusieurs rendez-vous avec une psychologue mais aussi avec une assistante sociale, qui le conseille, lui apporte un soutien administratif et lui octroie ponctuellement des biens et des services (des bons pour acquérir des vêtements gratuits par exemple).

Des activités lucratives en parallèle des ressources de l'assistance et du travail déclaré

Logé, nourri, blanchi, Luca ne se contente pas de ce qu'il reçoit dans le monde de l'aide sociale. Il continue de jouer de l'accordéon en public et de récupérer dans les poubelles. Ces deux activités lui apportent des ressources significatives, en connexion avec d'autres mondes sociaux. Du fait de leurs nombreuses implications, techniques et sociales, ces dernières sont décrites précisément en annexe de ce rapport [Annexe 6].

Durant l'année 2020, la récupération est un moyen d'approvisionner le foyer où Luca est gracieusement hébergé. Une fois pris en charge par l'assistance, il mobilise cette activité d'une manière totalement différente. Du 23 janvier au 23 mars 2021, le Roumain effectue des récupérations de nourriture dans les poubelles à 24 reprises et en tire lors de chaque séance plusieurs kilogrammes de denrées variées, tout juste ou bientôt périmées : viandes fraîches, charcuteries, fromages, fruits et légumes, plats cuisinés, laitages, conserves, produits céréaliers, boissons en tout genre et parfois même de l'alcool. Concrètement, cette activité consiste pour lui à se lever de très bonne heure pour fouiller les poubelles de quatre supermarchés – situés dans les beaux quartiers de la rive gauche de la capitale – juste au moment où elles sont déplacées sur le trottoir par les employés.

Si cette activité permet à ce débrouillard de grignoter des produits qui ne nécessitent aucune préparation, pour compléter les petits-déjeuners de son centre d'urgence ou s'offrir des collations durant la journée, l'enquête révèle que l'immense majorité des denrées récupérées ne sont pas

directement consommées, mais données à des proches et des connaissances. La productivité de la récupération ne se situe pas dans ce qu'elle apporte en matière d'alimentation, mais bien dans les usages que fait Luca de cette manne de produits. Une ou plusieurs livraisons suivent toujours les séances de récupération, Luca distribue à domicile à des connaissances peu fortunées (notamment des compatriotes) de grandes quantités de produits et obtient en échanges divers biens et services. Les fouilles de poubelles sont pour lui un moyen d'obtenir facilement des produits dont il n'a pas directement besoin – du fait de sa prise en charge extensive par son centre d'hébergement – mais qui vont lui permettre d'initier ou de pérenniser des relations d'échanges. Dans ses mains, la nourriture devient une monnaie d'échange qui, du fait de la norme de réciprocité qui rythme ses relations sociales, lui permet d'obtenir des choses en retour : la possibilité de cuisiner chez des tiers la nourriture qu'il vient de livrer ; des produits alimentaires ou de l'alcool que les personnes lui donnent en contrepartie de sa livraison ; des prêts, des dons d'argent ou des services qui deviennent des contre-dons, des réponses aux livraisons de nourriture.¹⁰² Les livraisons transforment une ressource initialement peu valorisée – la nourriture –, en des ressources tout autrement valorisées du fait de la difficulté pour Luca de les obtenir de manière autonome.

La récupération, en tant qu'activité rémunératrice, apparaît malgré son caractère *a priori* précaire comme une pratique nécessitant un savoir-faire précis acquis par l'expérience. Les réalités techniques de la récupération supposent en effet une maîtrise physique – connaître les lieux propices à la récupération, développer des techniques pour faciliter et améliorer la performance de l'activité –, et sociale – connaître les normes qui régissent l'activité, savoir s'imposer face aux autres récupérateurs – de l'environnement qui constitue la scène¹⁰³ des fouilles.

L'existence de savoir-faire techniques et sociaux apparaît encore plus évidente pour l'activité musicale de Luca, second mode d'acquisition de ressource hors assistance et travail déclaré. De son retour en France en 2017 jusqu'au mois d'avril 2021, les prestations musicales – qui consistent à jouer de l'accordéon, en chantant parfois, dans les rues, sur les ponts et dans les squares de Paris – constituent pour Luca l'activité largement majoritaire en matière de revenus monétaires. En s'adonnant à cette activité, Luca réactive une pratique déjà largement mobilisée durant son parcours de vie, et se sert de compétences techniques apprises dès son plus jeune âge [*supra*]. C'est ainsi son accordéon qui lui permet de gagner le peu d'argent nécessaire à sa survie durant ces longues années de débrouille en France.

¹⁰² Pour une description plus complète de l'utilisation de la nourriture récupérée comme monnaie d'échange, et pour une discussion sur les « livraisons » comme « créations d'obligations », voir annexe 6.

¹⁰³ Pour une analyse des interactions qui se jouent lors des fouilles de poubelles, voir Paolo Renoux, *La grande débrouille...*, *op. cit.*, chapitre 2. Pour des compléments sur les compétences nécessaires à la réalisation de cette activité, voir annexe 6.

Durant toute l'année 2020 cependant, cette activité est très peu mobilisée par Luca, du fait de son hébergement chez un tiers qui couvre l'ensemble de ses besoins mais aussi et surtout du fait des multiples restrictions sanitaires. En effet, bien qu'elle soit parfois très rentable [*supra*], cette activité est totalement soumise aux aléas d'un environnement évolutif et contraignant : météo, décisions et événements politiques, vols d'accordéon, confinements, fermetures des bars et terrasses, *etc.* Dès son entrée en centre d'hébergement, elle devient un moyen de compléter les ressources en nature octroyées par l'assistance. Jouer de l'accordéon quelques heures par semaines rend possible une amélioration de son quotidien matériel, l'argent gagnée par ce biais est la seule façon pour Luca de jouir d'une consommation autonome et choisie [I.3.2].

La récupération de nourriture dans les poubelles – qui s'inscrit dans une économie de l'entraide et de l'échange par la distribution des denrées – ainsi que l'activité musicale, sont des pratiques qui participent à la vie économique de Luca depuis de nombreuses années. Elles sont, selon les périodes et les situations résidentielles, mobilisées pour des raisons différentes, mais viennent dans tous les cas permettre un certain confort, à la fois économique et matériel. Durant une longue période, qui s'étend du retour en France de Luca en 2017 jusqu'au printemps 2020, elles sont visiblement suffisantes pour assurer la subsistance de ce Roumain, qui reste éloigné durant cette période des formes professionnelles classiques. Pour autant, si Luca vante les fastes de « *la belle vie de musicien* » et se plaît à se présenter comme un récupérateur chevronné, ces activités restent précaires, n'octroient aucune sécurité ni assurance de pouvoir continuer à les pratiquer (comme la survenu du confinement l'a brutalement montré). De plus, elles ne peuvent permettre à Luca d'accéder à une installation résidentielle pérenne en logement individuel et n'ouvrent aucuns droits sociaux. Si Luca s'en contente durant un temps, son rapprochement avec le monde de l'urgence sociale est un moyen de réintégrer le circuit du travail déclaré, chose qu'il semblait avoir du mal à faire de manière autonome. Il est en effet inscrit à Pôle emploi tout au long de l'année 2020 mais se trouve alors dans une situation psychologique qui, selon lui, l'empêche de trouver la motivation pour s'insérer de nouveau dans un travail stable.

C'est par l'entremise d'un travailleur social, qui assure son accompagnement au sein du foyer d'urgence, que l'accordéoniste-récupérateur va se remettre sur les rails du travail déclaré par des dispositifs spécifiques d'insertion.

Jouer sur les deux tableaux de l'insertion salariale et de la débrouille urbaine

En avril 2021, Luca ressent de plus en plus fortement le besoin de quitter le foyer d'urgence où il vit depuis déjà deux mois. Le manque de liberté, mais aussi d'intimité et de confort pousse Luca à investir une autre possibilité résidentielle : la vie communautaire dans un campement de Roumains, en

banlieue parisienne. Nous aurons l'occasion de décrire cette manière collective d'habiter [II.2.1.2] Pour le moment, contentons-nous de dire que la transition entre hébergement d'urgence et hébergement autonome se fait pour Luca sans encombre, et surtout sans rupture avec le monde de l'assistance.

Heureux d'abandonner son foyer d'urgence, l'ancien sans-abri en ressort avec un sérieux avantage. Il est intégré depuis le mois d'avril dans un dispositif de retour à l'emploi, porté par différentes structures : Premières Heures. Ce dispositif d'insertion permet à des personnes très éloignées de l'emploi de débiter une activité professionnelle à temps très partiel, seulement trois heures par jour, trois jours par semaine pour commencer, avec une évolution progressive du temps de travail.

Pour Luca, cet emploi est certes un moyen de se faire un peu d'argent mais il est surtout un tremplin pour accéder à des droits sociaux. Il dépose notamment un dossier de recours au Droit au logement opposable (Dalo) dans l'optique d'obtenir à long terme un logement social individuel. Son passage dans les filets de l'aide d'urgence lui permet ainsi, en plus de se mettre à l'abri en attendant mieux, de réinvestir une voie d'insertion par le travail pour s'installer durablement en France, en ne misant plus uniquement sur les subsides, maigres et fluctuants, de la débrouille urbaine.

Il gagne ainsi, d'avril à octobre 2021, de petites sommes d'argent (entre 100 et 300 € par mois) issues de son travail via Premières Heures, et entame différentes démarches administratives dont une demande de revenu de solidarité active (RSA) qui n'aboutira pas du fait de son passage dans un foyer d'urgence, qui met à mal son statut administratif¹⁰⁴. Ce qui est intéressant, c'est que cet investissement dans une voie d'insertion institutionnelle ne l'empêche pas de continuer à mobiliser les activités de débrouille qu'il pratiquait jusque-là, et inversement. L'activité musicale se fait désormais le week-end et permet de compléter le revenu de son travail principal pour accéder à une consommation plus étendue. Les récupérations urbaines, elles non plus, ne sont pas abandonnées. Luca se rend toujours au moins une fois par semaine faire des récupérations au petit matin, juste avant d'attaquer ses quelques heures de travail. Elles permettent alors d'alimenter le campement en nourritures diverses pour organiser de grands repas partagés. Ici encore, la prodigalité dont fait preuve Luca est une façon de rétribuer une aide essentielle pour laquelle on ne lui demande pas d'argent, l'hébergement.

En octobre 2021, le Roumain continue sur la voie de l'insertion professionnelle mais en décidant de changer de dispositif. Une connaissance, chez qui il a par ailleurs été hébergé plusieurs mois en 2019, l'inscrit ainsi qu'un collègue du campement dans le dispositif Parcours

¹⁰⁴ Les citoyennes et citoyens européens se doivent, pour vivre légalement sur le territoire français sans titre de séjour, subvenir de manière autonome à leurs besoins. Le passage pour Luca dans un foyer d'urgence met à mal cette condition et le place dans une situation administrative irrégulière.

Entrée dans l'Emploi. Il s'agit d'une formation rémunérée qui propose, pour des personnes en difficulté professionnelle, des cours de français mais aussi des cours plus spécifiques pour construire un projet professionnel précis, de comptabilité, de vente ou de logistique par exemple – ce qui ouvre surtout à des postes peu qualifiés. Luca débute cette formation en novembre 2021 et signe un contrat de six mois, potentiellement renouvelable trois mois. Il bénéficie d'une gratification de 680 € mensuels et touche la prime d'activité de 150 € par mois. L'apprenti n'avait pas touché une somme aussi importante depuis ses droits au chômage, dont il bénéficiait en 2016 durant sa formation de CAP. Il continue en parallèle de récupérer de la nourriture et de jouer de l'accordéon, et s'active pour ouvrir des droits, notamment obtenir une couverture maladie.

C'est ainsi l'assistance et différents dispositifs d'insertion qui, après plusieurs années de vie de débrouille où Luca s'est éloigné de l'emploi salarié, rendent à nouveau possible l'horizon d'une installation en France¹⁰⁵.

Cette situation n'est pas moins précaire. Arrêté pour trouble à l'ordre public en novembre 2021, Luca est soumis à une OQTF, dont le motif principal est le danger qu'il représente pour l'ordre républicain. En se faisant arrêter par la police pour une altercation sur la voie publique, le couteau de cuisine que les forces de l'ordre trouvent dans sa voiture constitue un motif suffisant pour une incarcération. Mais si la situation est aussi délicate, c'est parce qu'en devenant quelques mois plus tôt bénéficiaire de l'urgence sociale, Luca ne répond alors plus aux conditions pour se trouver dans une situation administrative régulière. En tant que résident européen, il peut en effet vivre en France sans limitation de durée, mais seulement s'il n'est pas une « charge » pour l'État français, condition que son passage dans un foyer d'urgence met à mal. A nouveau libre, l'étranger s'engage dans une lutte juridique et administrative pour éviter d'être expulsé du territoire national.

¹⁰⁵ Luca confie à plusieurs reprises aux enquêteurs qu'il souhaite « fonder une famille » en France, après s'être installé dans un logement social individuel.

3. ANGELE, UNE CUISINIERE A LA PLONGE POUR SORTIR DE LA CRISE ET DE LA GALERE

Nous avons rencontré Angèle en décembre 2020 dans l'hôtel d'urgence où elle est hébergée dans le 10^{ème} arrondissement avec ses deux enfants, Adam, 7 ans, et Dylan, 3 ans. Elle est arrivée en France en septembre 2015 depuis la Côte d'Ivoire avec son fils aîné. Elle avait 22 ans. En décembre 2017, elle reçoit son premier récépissé de demande de carte de séjour lui permettant de travailler légalement. Elle se forme au métier de cuisinière par un CAP et effectue son alternance en restauration de luxe avec une promesse d'embauche à la clef. La crise sanitaire interrompt ce projet et ébranle son parcours. Elle se retrouve un semestre durant au chômage. Dans ce temps de fermeture des établissements, elle bifurque vers la restauration collective scolaire, sous-secteur lui permettant d'occuper un poste de cuisinière stable, afin de ne pas compromettre ses chances d'accéder enfin à un logement à soi.

De Yopougon à Paris

Partir seule pour s'émanciper et protéger son enfant

Avant son départ pour la France, Angèle réside à Abidjan, où elle est née, dans la commune de Yopougon, la plus peuplée de la capitale et du pays. Elle habite le domicile familial – une famille pas « *très très aisée* ». Elle travaille dans la vente de pagnes. En « *palabre* » avec son père, cette relation ne s'arrange pas lorsqu'elle tombe enceinte sans être mariée avec le père de son enfant. Sa belle-famille veut soumettre le nouveau-né à un rituel de l'eau, cet élément revêtant un rôle symbolique dans de nombreuses traditions ouest africaines. Le rituel décrit par Angèle prend une forme sacrificielle par infanticide, où la survie ou le décès du nourrisson est laissé au bon vouloir du « *génie de l'eau* », une entité surnaturelle incarnée par le fleuve¹⁰⁶. Angèle refuse que son fils subisse ce sort, ce qui crée des conflits avec la famille de son partenaire. C'est dans ce contexte, un jour qu'elle

¹⁰⁶ Pour plus de précisions sur la fonction symbolique de l'eau dans certaines traditions d'Afrique Subsaharienne voir Camille Talkeu-Tounouga, « La fonction symbolique de l'eau en Afrique noire. Une approche culturelle de l'eau. », *Présence Africaine*, n° 161-162, 1999, pp. 33-47. La description faite par Angèle se rapproche de traditions imposées en particulier aux enfants présentant un handicap à la naissance, dits « atypiques » ou « maléfiques » au sein du groupe ethnoculturel Baoulé notamment en Côte d'Ivoire. Voir Patrice Kacou Fato *et al.*, « Nosologie des enfants dits atypiques dans la société Baoulé (Côte d'Ivoire) », *European Scientific Journal*, vol. 12, n° 26, 2016, pp. 135-149. Ou bien au Bénin voir Godonou Toussaint Kpadonou *et al.*, « Exposition, noyade sacrée, réparation. L'infanticide rituel : un facteur réducteur de la prévalence des personnes handicapées au Bénin », *Journal de Réadaptation Médicale : Pratique et Formation en Médecine Physique et de Réadaptation*, vol. 28, n° 2, 2008, pp. 60-66.

vendait ses pagnes, qu'un de ses fournisseurs de retour du Mali lui fait une proposition :

- Le fournisseur : Toi tu es sérieuse. Je vais te proposer un truc mais c'est risqué.
- Angèle : C'est quoi qui est risqué, explique-moi ?
- Est-ce que tu as de l'argent de côté ?
- Oui j'ai de côté mais c'est pas beaucoup.
- Tu as combien ?
- J'ai au moins 200 000 FCFA¹⁰⁷.
- Bon je vais t'aider mais tu viens seule tu ne viens pas avec l'enfant parce que la route est dangereuse.
- Si c'est pour que je vienne seule ça sert à rien. Si je risque ma vie, je le risque avec mon enfant. Si je meure en route, je meure avec mon enfant. Si je vis en route, je veux vivre avec mon enfant.
- Tu es sûre ?
- Oui, je suis sûre.¹⁰⁸

Le départ soudain d'Angèle et de son fils de 18 mois s'inscrit dans un mouvement massif de départs de Côte d'Ivoire, qui font plus que tripler entre 2015 et 2016¹⁰⁹.

Prendre la route pour la Méditerranée et Lampedusa

C'est ainsi qu'Angèle quitte tout avec son fils, Adam, et prend la route vers l'Europe via la Méditerranée avec son ancien fournisseur de pagnes. Peu de femmes quittant la Côte d'Ivoire prennent le risque de partir avec leur enfant¹¹⁰. Elles sont également moins de la moitié à faire le choix de passer par la route¹¹¹, voie clandestine de la Méditerranée centrale vers l'Italie [Annexe 5] particulièrement dangereuse.

Dans son souvenir, le périple dure entre deux et trois mois. Son fournisseur, jouant le rôle du passeur, leur fait traverser, à elle et son fils, le Mali où ils prennent une voiture vers le Niger. Elle semble découvrir en chemin son itinéraire en suivant des convois de passeurs, ce qui les mène en Libye. La mère et son fils y seront enfermés durant deux mois avant enfin d'embarquer. La traversée dure une journée. Les passagères et

¹⁰⁷ Environ 300 €.

¹⁰⁸ Extrait d'un entretien mené avec Angèle le 16 décembre 2020.

¹⁰⁹ L'augmentation est de 230 % d'après l'Organisation Internationale pour les migrations : OIM, « Rapport de profilage... », *op. cit.*

¹¹⁰ Parmi les femmes de retour rencontrées durant l'enquête de l'OIM de 2017, 75 % déclarent avoir au moins un enfant à charge avant leur départ, seulement 15 % d'entre elles prennent le risque de partir avec leur enfant, OIM, « Migration féminine en Côte d'Ivoire... », *op. cit.*

¹¹¹ Trente pourcents des femmes de retour rencontrées lors de l'enquête de 2017 de l'OIM déclarent avoir fait le trajet vers l'Europe par la route, et 70 % déclarent avoir pris l'avion. Voir OIM, « Rapport de profilage... », *op. cit.*

passagers sont récupérés par un bateau de sauvetage de l'association Médecins Sans Frontières, qui les débarque sur l'île de Lampedusa en Italie. C'est l'entrée la plus proche de l'Union Européenne depuis les côtes libyennes, ce qui en fait une des principales portes d'entrée pour accéder au Vieux Continent depuis les années 2000 pour les personnes migrantes empruntant la route méditerranéenne centrale¹¹². En Italie, Angèle ne comprend pas la langue, elle ne veut pas y demander l'asile, se disant que ce serait « *compliqué pour [elle] de [s]'insérer* ». Elle rencontre une compatriote qui se rend en France, qui y a de la famille, et qui s'est prise d'affection pour Adam. Elles décident de partir ensemble en train vers Paris.

Parcours d'une famille monoparentale en Ile-de-France : accéder à l'hébergement puis à l'emploi déclaré par la régularisation administrative (septembre 2015 – novembre 2019)

Difficulté d'être hébergée avec un enfant, puis naissance d'un deuxième

En septembre 2015, Angèle et Adam arrivent à Paris. Ils trouvent d'abord refuge chez des tiers, dans un premier temps au sein de la famille de cette femme croisée en Italie puis chez une tante d'Angèle pendant un mois à Saint-Denis¹¹³. Dans les deux cas, l'hébergement prend fin en partie à cause de la présence de l'enfant, phénomène commun de ce type d'arrangement qui mène la mère et son enfant vers l'hébergement d'urgence à la suite d'une expulsion de ses hôtes¹¹⁴ [II.1.2]. A ce moment-là, Angèle et son fils se retrouvent pour la première fois à la rue, gare du Nord. La mère y croise un inconnu qui lui conseille d'appeler le 115. Elle obtient ainsi un hébergement dans un hôtel du 18^{ème} arrondissement, vraisemblablement dès son premier appel. Être à la rue avec un enfant peut apparaître comme un « avantage sous contrainte »¹¹⁵ permettant d'obtenir relativement rapidement une place en hôtel¹¹⁶. Ce premier hôtel fréquenté par Angèle et Adam joue le rôle d'un hébergement passerelle spécialisé dans l'accueil des familles intégrant pour la première fois le dispositif. La présence d'une

¹¹² Anon., « Le syndrome de Lampedusa », *Plein droit*, vol. 106, n° 3, 2015, pp. 1-2.

¹¹³ L'hébergement chez une personne tierce est la forme de mal-logement la plus répandue notamment chez les personnes privées de logement personnel, 643 000 personnes sont contraintes à l'hébergement chez un tiers en 2016 parmi les 894 500 personnes sans domicile personnel. Voir Fondation Abbé Pierre, « L'état du mal-logement en France », *Rapport annuel*, n°21, février 2016.

¹¹⁴ Mireille Eberhard, Emmanuelle Guyavarch, Emilie Segol, *Monoparentalité et précarité : la situation des familles sans logement en Île-de-France*, Rapport de l'Observatoire du Samusocial, 2017, p. 50

¹¹⁵ Maryse Marpsat, « Un avantage... », *op. cit.*

¹¹⁶ Mireille Eberhard, Emmanuelle Guyavarch, Emilie Segol, *Monoparentalité et précarité...*, *op. cit.*, p. 20.

permanence sociale fait la particularité de cette structure, les travailleuses et travailleurs sociaux étant rarement présents quotidiennement dans le reste du parc hôtelier – un trait distinctif de cette forme d’hébergement d’urgence¹¹⁷. Angèle entame à ce moment-là une demande d’asile mais un juriste lui conseille une voie moins tortueuse :

La demande d’asile ça peut marcher comme ça peut ne pas marcher, si ça marche pas ils vont vous donner un quitte le territoire [*sic*]. Mais si vous patientez, que vous avez cinq ans sur le territoire, et que votre enfant, vous prouvez que votre enfant va à l’école depuis trois ans sur le territoire français, avec ça on peut éventuellement demander un titre de séjour pour vous.¹¹⁸

Alors elle préfère attendre. Entre 2016 et 2020 elle réside dans quatre hôtels différents, tous situés dans les arrondissements du nord parisien, à deux reprises dans le 18^{ème}, dans le 19^{ème} et enfin dans un hôtel du 10^{ème} arrondissement non loin de Château d’Eau où elle est hébergée actuellement. Elle fréquente environ un hébergement par an, ce qui est peu relativement à l’ensemble des familles en hôtel. Néanmoins elle entame sa sixième année en hébergement d’urgence, durée nettement plus longue que la moyenne des familles monoparentales hébergées, pour qui cela tourne autour de quatre années¹¹⁹. Dans cette période, elle tombe amoureuse et met au monde un deuxième enfant, Dylan, né en 2017. Son partenaire étant français, cette relation s’avéra être un tournant pour sa situation administrative. Par son père, Dylan obtient la nationalité française. En tant que mère d’un enfant de nationalité française, Angèle peut demander une carte de séjour « vie privée et familiale ». Elle obtient de cette manière son premier récépissé de demande de titre de séjour en décembre 2017 qui lui donne la possibilité de travailler.

Parcours professionnel d’Angèle : les filières de l’insertion par l’emploi et la vocation de cuisinière

Avant de recevoir son récépissé de demande de titre de séjour, Angèle travaille peu, de manière ponctuelle et non déclarée, en faisant des tresses ou des ménages par exemple. A partir de janvier 2018, elle peut travailler légalement. Le titre de séjour « Vie privée et familiale » fait partie des quelques titres de séjour qui permettent de travailler avant l’obtention du document définitif¹²⁰. Peu à peu, Angèle construit une certaine stabilité

¹¹⁷ Erwan Le Méner, Nicolas Oppenheim, « The temporary accommodation of homeless families in Île-de-France: Between social emergency and immigration management », *European Journal of Homelessness*, 2012, vol. 6, n° 1, pp. 83-103.

¹¹⁸ Extrait d’un entretien mené avec Angèle le 16 décembre 2020.

¹¹⁹ Mireille Eberhard, Emmanuelle Guyavarch, Emilie Segol, *Monoparentalité et précarité...*, *op. cit.*, p. 64.

¹²⁰ Voir la notice juridique du site de l’administration française : Direction de l’information légale et administrative, « Qu’est-ce qu’un récépissé de demande de séjour ? » <[>](https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/F15763#:~:text=Le%20r%C3%A9c%C3%A9piss%C3%A9%20vous%20permet%20de,et%20familiale%22%20(sauf%20exceptions)>)

professionnelle en occupant des postes de plus en plus qualifiés, qu'elle apprécie réellement. Pour se frayer ce chemin, elle n'hésite pas à s'appuyer sur des filières d'insertion et de professionnalisation par le biais d'associations ou de son accompagnement social notamment. Elle se tourne dans un premier temps et pour une dizaine de jours vers un poste de femme de chambre. Elle trouve ensuite par l'intermédiaire de l'association Emmaüs121 une activité temporaire dans un chantier d'insertion d'un ou deux mois où elle fait du tri, de la vente, de la mise en rayon et du recyclage. De l'été 2018 à l'été 2019 elle entreprend un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE) avec le « Parcours Emploi Compétences » de la RATP, présenté comme un programme de retour à l'emploi et d'accompagnement à la définition d'un projet professionnel. Elle devient agente de régulation. Elle travaille 4 jours et au total 26 heures par semaine, en horaires décalés, de 7 h à 11 h puis de 16 h à 19 h pour un salaire de 712 € par mois. A cause de ces horaires, elle est obligée d'engager une nourrice pour ses enfants le matin et le soir. La moitié de son salaire y est allouée, sans aucune aide de la CAF, à laquelle elle ne peut prétendre, en l'absence de carte de séjour. Au bout d'un an, elle donne sa démission et son assistante sociale la dirige vers une association, Des étoiles et des femmes122. Elle intègre pour une seconde fois un programme d'insertion professionnelle, réservé à des femmes en situation de précarité et axé sur l'enseignement de la cuisine gastronomique. Cette opportunité est d'autant plus intéressante que c'est ce qu'elle « voulait faire depuis très très très longtemps ». Pour y accéder, elle doit se soumettre à une phase de sélection, aux côtés de 200 candidates. Elle est retenue parmi les 15 participantes à la formation et est embauchée en alternance en tant que commise de cuisine dans un complexe hôtelier cinq étoiles de l'ouest parisien. Elle passe trois semaines en milieu professionnel puis deux semaines en formation, et ainsi de suite. Durant cette alternance, elle reçoit simplement ses droits de chômage, soit entre 600 et 650 € par mois, mais grâce à l'association elle peut économiser les frais de nourrice, pris en charge par le Secours Populaire123. Tout semble en bonne voie : la

¹²¹ Emmaüs France est une association loi 1901 créée en 1985, elle fédère 296 groupes en France qui œuvre dans des conditions et pour des buts variés : hébergement, aide alimentaire, action sociale, insertion, etc. Le mouvement Emmaüs date cependant du milieu du 20^{ème} siècle, initié par l'Abbé Pierre, qui commence par mobiliser autour de lui des bénévoles pour construire des hébergements d'urgence. Source : emmaus-france.org.

¹²² « Des étoiles et des femmes » est une initiative d'un chef étoilé et de plusieurs associations d'insertion mettant en relation des femmes issus de milieux précaires pour les former à la gastronomie aux contacts de cheffes et chefs étoilés, tout en les accompagnant dans ce retour à l'emploi avec des formations et l'organisation de gardes d'enfant.

¹²³ Le Secours Populaire français (créé en 1945 par la fusion du Secours populaire de France et de l'Association nationale des victimes du nazisme) est une association, héritière des luttes communistes (le mouvement se nomme initialement « Secours rouge international ») et des mouvements sociaux. Elle vient historiquement en aide aux sinistrés, aux grévistes et aux victimes des régimes autoritaires mais de manière plus générale aux personnes précaires et dans le besoin en impliquant ces personnes dans les processus d'action et de décision. Source : secourspopulaire.fr.

qualité de son travail et la bonne entente avec les chefs cuisiniers avec qui elle travaille aboutissent à une promesse d'embauche à l'issue de son année de formation. Sur le plan professionnel cela lui permettrait d'échapper au sort commun des travailleuses immigrées la plupart du temps limitées à des emplois peu qualifiés et précaires, dans le secteur du soin, ou du « care ». Sur le plan de sa situation personnelle, grâce à une stabilisation de sa situation professionnelle et économique, Angèle pourrait enfin sortir de son hébergement d'urgence et postuler à un logement social.

Quand la crise sanitaire éloigne d'une sortie de l'hébergement d'urgence (décembre 2019 – septembre 2021)

Lutte administrative et malheur résidentiel

Alors qu'Angèle se lance enfin dans ce qu'elle aime, la cuisine, elle est confrontée à de nouvelles embûches. Le premier aléa qui vient déstabiliser son parcours est la réception d'un « *quitte le territoire* »¹²⁴, en décembre 2019, alors qu'elle n'a reçu jusqu'ici que des renouvellements de récépissés de sa demande de titre de séjour. Le motif du refus est la remise en question de l'identité du père de son deuxième enfant. Elle ne sollicite pas les commis d'office de l'aide juridictionnelle et préfère engager un avocat pour faire un recours juridique, car on lui rapporte des exemples du non-fonctionnement de cette aide :

Puisque j'ai vu des copines qui ont eu l'aide juridictionnelle, et puis l'avocat s'est pas bien occupé de leur dossier. Donc je me dis que j'ai pas eu envie d'être dans ce genre de cas-là. Donc j'ai préféré me sacrifier, même si j'ai rien à manger, je m'en fous, mais payer mon avocat, c'est pour ça que j'ai payé mon avocat¹²⁵.

Elle se démène pour mettre toutes les chances de son côté afin de s'assurer la meilleure situation administrative possible. Elle débourse 1700 € pour aller au bout de ses procès avec un avocat qu'elle choisit sur recommandation d'une connaissance. Pour réunir cette somme d'argent, elle se fait aider par une association à hauteur de 600 €, par le père de Dylan qui lui donne 500 €, et elle règle de sa poche 600 €, soit l'équivalent de ce qu'elle gagne mensuellement à ce moment-là. C'est une période très éprouvante pour Angèle, avec des impacts sur sa santé comme une hausse de tension et un ulcère ; elle a également du mal à dormir et se fait prescrire des somnifères. Elle ne comprend pas comment on peut fouiller de cette manière dans sa vie intime et remettre en question l'amour qu'elle a pu porter au père de son fils :

¹²⁴ Expression utilisée par Angèle pour parler de l'Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF).

¹²⁵ Extrait d'un entretien mené avec Angèle le 16 décembre 2020.

C'est une situation que je souhaite à personne, c'est pas possible on peut pas vivre comme ça. On fouille dans l'intérieur de toi. Une femme elle a eu une relation avec quelqu'un, ils se sont aimés ils ont eu un enfant, on ne choisit pas la personne avec qui on veut fréquenter, quelqu'un qui te fait la cour tu vas lui demander est ce que tu as les papiers d'abord avant de me faire la cour ? Comme si les papiers sont écrits sur le front de tout un chacun qui passe.¹²⁶

Quelques mois après cette annonce, en février 2020, c'est le « *comble* » : elle doit déménager de la résidence où elle est hébergée dans le 18^{ème}, à la suite d'une rupture de contrat entre le Samusocial et le propriétaire de la résidence. Le parcours résidentiel d'Angèle est assez révélateur de l'hétérogénéité du parc de l'hébergement d'urgence parisien et notamment de l'hébergement en hôtel. Tous les hôtels ne proposent pas les mêmes conditions d'accueil et de confort. Au sein de cette première résidence, Angèle se sent particulièrement bien, la chambre contient un espace pour cuisiner, élément central pour elle. Elle s'entend bien avec le gérant de la résidence, qui a l'avantage d'être localisée à proximité de l'établissement scolaire de ses enfants ainsi que des nourrices engagées lorsque Angèle travaille. L'annonce du transfert est vécue comme un « *calvaire* ». Le déménagement intervient au milieu de l'année scolaire alors que la mère de famille se trouve elle-même en formation de cuisine et qu'elle bataille pour l'obtention d'un titre de séjour. Cela lui demande une réorganisation de son rythme de vie et de celui de ses enfants. Première source de stress : elle doit trouver des nourrices pour amener les enfants à l'école, qui n'est plus accessible à pied depuis l'hôtel. Qui plus est, la nouvelle chambre, située au cinquième étage de l'hôtel, sans ascenseur, est insalubre. Elle abrite des punaises de lit, des cafards et des souris. Angèle se plaint auprès du personnel de l'hôtel et du Samusocial. Comme elle se plaint, elle entretient des relations assez hostiles avec le gérant, au point de ne pas utiliser la cuisine pour ne pas se faire remarquer [II.2.2.2].

Puis la crise sanitaire du Covid-19 fait irruption dans un moment de crise administrative et du logement. A l'annonce du premier confinement, son enseignement en CAP cuisine se poursuit à distance. Ne supportant pas le nouvel hôtel dans lequel elle est transférée, elle se confine avec ses enfants chez un couple vivant en banlieue parisienne dans un appartement avec deux chambres et un salon. Avec la crise sanitaire, les règles de vie à l'hôtel sont plus souples, permettant à Angèle et sa famille de s'absenter aussi longtemps sans encourir d'exclusion. Elle serait bien restée plus longtemps chez ses hôtes, mais ses proches ne sont pas en capacité de prolonger leur accueil. Un retour à l'hôtel s'impose au mois de mai.

Dans un secteur d'emploi en crise, son projet professionnel tombe à l'eau

L'annonce du premier confinement en mars 2020 met en péril la fin de son alternance et sa promesse d'embauche. Plus généralement, c'est un projet

¹²⁶ Extrait d'un entretien mené avec Angèle le 11 février 2021.

de vie qui est ébranlé, la possibilité d'avoir accès à un logement pour elle et ses deux enfants étant compromise. La cuisinière valide tout de même son diplôme avec les compliments de ses encadrants professionnels et scolaires mais elle se retrouve au chômage en juin. L'annonce gouvernementale de l'allongement des droits au chômage jusqu'à la rentrée 2020 la rassure. Cela lui garantit un revenu minimal mensuel temporaire, aux alentours de 600 €, sachant que, n'ayant pas encore de carte de séjour, elle ne peut pas bénéficier du RSA. Elle fait alors feu de tout bois pour trouver des revenus quitte à se diriger dans des branches de la restauration plus précaires et où elle n'exerce pas toujours le métier pour lequel elle a été formée. Elle se rend à un forum de l'emploi durant l'été 2020 et elle postule dans plusieurs entreprises. A la rentrée 2020, une société d'intérim inscrite dans une démarche dite sociale et solidaire, favorisant l'insertion par l'emploi, la contacte. Elle lui propose plusieurs entretiens pour des postes en restauration collective, en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) notamment, mais aussi dans la « *restauration normale* ». Tous les entretiens sont néanmoins annulés à cause de la dégradation de la situation sanitaire. Angèle peut seulement s'appuyer sur son allocation chômage, de plus en plus maigre. Finalement la société la rappelle, après l'annonce du second confinement national, et lui propose une mission de quelques jours. Elle accumule ainsi des contrats, peu importe leur durée et le poste, bien que cela soit loin de ce qu'elle espérait, financièrement, avec le recrutement promis dans un hôtel cinq étoiles :

Pour quelqu'un qui part de rien, après 600, de 600 à 1600 moi et mes enfants on allait trop bien vivre ! [*rires*] Et là le premier mois j'ai touché, pour les cinq jours de mission là, j'ai touché 374 €...¹²⁷

Elle travaille cinq jours au mois de novembre et dix jours au mois de décembre dans des crèches parisiennes en tant qu'agente de nettoyage. Elle n'hésite pas à faire près d'une heure de transport aller pour une mission d'une journée à Neuilly-sur-Seine. Elle multiplie durant cette période ses premières expériences en restauration collective.

Alors que le mois de novembre 2020 est particulièrement difficile financièrement pour Angèle qui reçoit les 231 € de son dernier mois de chômage, elle peut néanmoins compter sur le soutien de son réseau et de services sociaux. Le père de Dylan lui donne 100 € et son assistante sociale du Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) lui fournit une aide exceptionnelle de 200 € pour la fin de l'année. A ce même moment, grâce au soutien d'un employé de l'hôtel, elle peut changer de chambre, passant du cinquième au troisième étage (sa situation s'améliore bien qu'elle cohabite avec des punaises de lit et quelques souris). Le mois de décembre est un peu plus lucratif : elle effectue davantage de missions et reçoit la paie de la mission de novembre, lui permettant d'obtenir un total d'environ 643 € de revenus du travail. Ces ressources et le soutien de ses proches lui

¹²⁷ Extrait d'un entretien mené avec Angèle le 16 décembre 2020.

permettent de maintenir l'alimentation régulière de ses deux enfants pour qui elle continue de fréquenter des magasins qui « *coûtent beaucoup* » où elle se limite à l'achat des goûters et petits déjeuners : « *Parce que je peux pas les laisser sans, moi je peux rester comme ça, mais eux non, ils ont besoin de goûter et de déjeuner* »¹²⁸. Elle préfère faire des économies sur sa propre consommation ne mangeant généralement qu'un seul repas par jour, choix de gestion domestique relativement courant chez les consommatrices et consommateurs pauvres¹²⁹.

Entre embellie financière et crise chronique

Au mois de janvier 2021, sa situation professionnelle évolue, Angèle tourne peu à peu le dos à la restauration classique. Elle obtient un contrat avec la Mairie de Paris en restauration collective comme cuisinière au sein d'un Ehpad. Elle est en essai pendant un mois puis pourrait être reconduite en CDD de trois mois, puis six mois avant une titularisation pour devenir fonctionnaire. Ce contrat a l'avantage de promettre un statut plus stable que les missions d'intérim, un salaire compris entre 1 300 et 1 500 € avec des primes supplémentaires, la prime de précarité¹³⁰ ou le supplément familial de traitement¹³¹. Cette stabilité promise par l'éventuel statut de fonctionnaire auquel elle aspire et ses avantages remettent en question son objectif d'être embauchée dans le complexe hôtelier cinq étoiles, poste qu'elle apprécie davantage mais ne lui offrant pas les avantages de la restauration collective et publique : « *être fonctionnaire c'est pas négligeable quand même* »¹³². C'est un choix relativement commun parmi les travailleuses et travailleurs-parents du secteur pour les horaires et un emploi du temps plus adaptés à la vie familiale¹³³. Néanmoins Angèle rencontre des difficultés sur son lieu de travail, qu'elle attribue pour partie au racisme de certains et certaines de ses collègues, pour partie à leur jalousie s'expliquant par le fait qu'elle est davantage diplômée. C'est une atmosphère qu'elle supporte de plus en plus difficilement. Elle se retrouve à occuper un poste, à la plonge, qui n'a rien à voir avec sa formation, qui la fatigue beaucoup et qui représente pour elle une forme de « *déqualification statutaire* »¹³⁴ vu son diplôme de cuisinière. Elle hésite même à reprendre

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ Ana Perrin-Heredia, « Le "choix" en économie. Le cas des consommateurs pauvres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 199, n° 4, 2013, pp. 46-67.

¹³⁰ La prime de précarité est égale au minimum à 10 % de la rémunération brute totale versée durant le contrat et perçue à la fin d'un contrat CDD. Voir <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F803>, page consultée le 30 décembre 2021.

¹³¹ Le supplément familial de traitement (SFT) est versé à tout agent public, fonctionnaire ou contractuel, qui a au moins un enfant à charge. Le montant du SFT dépend du nombre d'enfants à charge et de l'indice majoré de l'agent. Voir <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32513>, page consultée le 30 décembre 2021.

¹³² Extrait d'un entretien mené avec Angèle le 12 janvier 2021.

¹³³ Sylvie Monchatre, *Êtes-vous qualifié...*, *op. cit.*

¹³⁴ Laurence Roulleau-Berger, *Migrer au féminin*, Paris, PUF, coll. « La Nature humaine »,

les missions en intérim où elle n'est pas confrontée à des conflits d'équipe, est mieux payée mais où son statut est bien plus précaire ne garantissant aucune stabilité d'emploi. Elle se force alors à tenir bon dans son emploi actuel.

Début février, un tournant survient dans le parcours de l'immigrée : elle récupère enfin sa carte de séjour d'un an. Elle apprend qu'elle était en réalité prête depuis le mois de novembre mais elle n'en a jamais été informée, bien qu'elle ait beaucoup insisté pour joindre la préfecture, en vain – « *c'est comme si j'appelais le 115* »¹³⁵. Ce titre implique une dépense de 375 € pour régler le timbre fiscal. C'est une dépense colossale pour Angèle dans la mesure où la dernière paie reçue d'à peine 570 € remonte au début du mois de janvier. Elle emprunte pour cela 400 € à Aya, une amie ivoirienne, rencontrée dans un parc du 18^{ème}, trois années auparavant. Aya semble être un exemple de réussite pour Angèle, qui la décrit comme plus avancée qu'elle dans le parcours du combattant des sans-papiers vers l'acquisition d'un titre de séjour, d'un logement et d'un emploi. Aya a deux enfants comme elle mais « *elle, elle a déjà la CAF, elle a tout* » et elle est logée en intermédiation locative par la ville de Paris¹³⁶. C'est Aya qui dépanne Angèle le plus souvent parmi son cercle d'amies.

En plus d'être régularisée, Angèle a travaillé durant le second confinement et espère bénéficier de la naturalisation proposée dans ce cadre par le gouvernement français¹³⁷, elle entame les démarches administratives nécessaires. Mi-février 2021, parallèle à cette démarche de régularisation tant attendue et cet espoir de naturalisation, sa situation professionnelle tend à se stabiliser davantage. Angèle accepte un poste de cuisinière en lycée avec la Région Ile-de-France. Cet emploi est plus intéressant que le précédent dans la mesure où la titularisation se fait après deux CDD de six mois¹³⁸. Elle estime que cela pourrait accélérer sa sortie de l'hôtel et entame une demande de logement social. Dans l'intervalle de quinze jours avant sa prise de poste au 1^{er} mars, elle effectue une nouvelle mission en intérim. Traversant une période financièrement difficile, elle continue ainsi à accepter tous les contrats possibles. Au mois de février, Angèle attend son salaire de l'Ehpad et bien que les perspectives futures soient positives elle

2010, Chapitre 2 « Institutions économiques et grammaires de l'injustice », pp. 67-107.

¹³⁵ Extrait d'un entretien mené avec Angèle le 2 février 2021.

¹³⁶ Soit une filière très sélective et rentable vers le relogement à Paris. Sur les trajectoires résidentielles de la rue au logement et les différentes filières d'accès au logement social à Paris pour les familles étrangères, voir la thèse de Pierre-Antoine Chauvin, *L'administration de l'attente. Politiques et trajectoires de relogement des familles sans domicile à Paris*, Thèse de doctorat de sociologie et démographie sous la direction de Pascale Dietrich-Ragon, Université de Paris-Nanterre, 2020.

¹³⁷ Source : Ministère de l'Intérieur, « Reconnaissance de l'engagement des ressortissants étrangers pendant l'état d'urgence de la COVID-19 », 13 juillet 2021, en ligne à cette adresse <<https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Accueil-et-accompagnement/La-nationalite-francaise/Reconnaissance-de-l-engagement-des-ressortissants-etangers-pendant-l-etat-d-urgence-de-la-COVID-19>>.

¹³⁸ Qui se transforme finalement en CDD de quatre mois.

doit se débrouiller pour joindre les deux bouts jusqu'à la fin du mois. Elle sait qu'elle peut compter sur son réseau amical, ce qui la rassure. Celui-ci se compose essentiellement d'Aya mais également de ce couple, Valentine et Greg, chez qui elle se rend avec ses enfants un week-end sur deux pour les sortir de l'étroitesse de la chambre d'hôtel et préparer des repas copieux ivoiriens. La relation qu'elle entretient avec ce couple est plus de l'ordre du soutien psychologique et matériel. C'est avec ces proches qu'elle fête certains événements tel que l'obtention de la carte de circulation¹³⁹ de son fils aîné Adam, elle achète deux bouteilles de Champomy® pour l'occasion, une par enfant. Elle y passe également des périodes plus difficiles, c'est son refuge lorsqu'elle apprend le décès de la fille de son frère, bébé de neuf mois, qui était en plus son homonyme, ce qui semble avoir de l'importance pour elle.

En mars 2021, Angèle entame son contrat, un CDD de quatre mois au lieu des six annoncés au départ, dans un lycée du 16^{ème} arrondissement. Elle doit partir à 5h30 pour s'y rendre et doit engager à nouveau une nourrice. C'est maintenant à elle de la financer, 11 € par heure, trois heures par jour. Elle se voit en plus refuser l'accès aux droits de la CAF n'ayant qu'un seul enfant reconnu comme français et donc ne pouvant bénéficier d'aucune allocation. Mais avec le salaire qu'elle attend au lycée, sa situation devrait s'améliorer, elle se projette financièrement et imagine pouvoir rentrer dans son budget en incluant un loyer :

Si j'enlève, je sais pas si c'est 300 € par rapport à la nourrice, que j'enlève aussi peut-être 300 € pour la maison, parce que bientôt je vais partir, après si j'ai d'autres charges, la nourriture et tout, même si je finis tout et qu'il reste 200 € par mois, c'est bon !¹⁴⁰

Angèle compte par soustraction et définit les postes budgétaires qui pèsent le plus dans ses dépenses. La garde des enfants est un poids considérable qu'elle soustrait avant de penser aux dépenses essentielles telles que le loyer et la nourriture. Pour le loyer, elle imagine payer 300 € par mois, estimation qui n'est réaliste que dans le parc de logement social.

A son travail, la cuisinière subit des rivalités et ses collègues acceptent difficilement la supériorité hiérarchique d'Angèle – elle fait l'hypothèse que cela vient de son plus jeune âge qui, traditionnellement, pour les personnes africaines et antillaises, lui confère une place moins importante qu'aux aînées et aînés. Les relations avec sa hiérarchie ne sont pas simples non plus. Le premier jour, la cheffe de cuisine lui a donné un planning de femme de ménage. Pour la deuxième fois, Angèle est confrontée dans la fonction publique à une non-reconnaissance de ses savoir-faire et qualifications, phénomène commun à de nombreux secteurs d'emploi pour

¹³⁹ Les mineurs ne sont pas obligés de posséder une carte de séjour. Néanmoins, le Document de circulation pour étranger mineur (DCEM) atteste de la régularité de leur séjour en France et permet de faciliter leurs déplacements et notamment leur retour en France suite à un voyage hors de l'espace Schengen, sans avoir de visa.

¹⁴⁰ Extrait d'un entretien mené avec Angèle le 1^{er} mars 2021.

les femmes immigrées¹⁴¹. Elle bataille pour occuper le poste pour lequel elle a été engagée. Finalement la fin de son CDD est marquée par des appréciations négatives sur des preuves qu'elle estime infondées. On lui reproche des retards et certaines incompétences, son CDD n'est pas reconduit. Dans l'incompréhension totale, elle prend rendez-vous avec les ressources humaines, se faisant accompagner de l'enquêtrice. Son interlocutrice finit par avouer à demi-mot qu'Angèle n'est en réalité pas reconduite pour des questions budgétaires. Angèle estime aussi que « *la couleur de peau dérange* »¹⁴².

Confrontée une fois de plus à une période de chômage et de désillusion, voyant le rêve du départ de l'hôtel d'urgence s'envoler à nouveau, Angèle doit faire face à une nouvelle crise personnelle. Elle apprend que son père est atteint d'un ulcère gastrique et hospitalisé à Abidjan. Elle s'y rend durant l'été 2021 avec ses deux enfants, grâce à un billet d'avion payable en plusieurs fois, ajoutant ainsi une dette à son budget. Elle paie de nombreux frais de voyage et frais hospitaliers. Elle estime également qu'elle doit subvenir aux besoins de ses parents, son père ne peut plus marcher et voudrait une voiture. Elle retourne en France avec ce nouvel objectif : travailler dur pour lui en offrir une. Elle reprend sans perdre de temps les missions en intérim et se résout à recontacter la région Ile-de-France pour les supplier de la reprendre, elle finit même par avouer des erreurs qu'elle n'a pas commises. Cela fonctionne et elle entame le 28 septembre 2021 un nouveau contrat avec la Région.

¹⁴¹ Laurence Roulleau-Berger, *Migrer au féminin*, op. cit., chapitre 2, pp. 67-107.

¹⁴² Extrait d'entretien mené avec Angèle le 5 mars 2021.

4. FAYSAL, REFUGIE BENGALI EN CUISINE

Le mardi 19 janvier 2021, l'équipe d'enquête est informée par une PSA parisienne de l'apparition de nouvelles personnes dans la file active des travailleuses et travailleurs sociaux, depuis le début de la crise. Parmi elles, un nombre important d'hommes isolés bengalis et pakistanais, pour beaucoup travailleurs du secteur de l'hôtellerie-restauration, sont venus solliciter l'amorce d'un suivi social pour accéder à leurs droits. À la suite d'une série d'entretiens, un suivi précis et régulier dans le temps se met en place avec l'un d'entre eux. Faysal, jeune Bengali de 35 ans, est arrivé à la PSA après l'obtention de son statut de réfugié, en janvier 2020, peu avant les premières mesures liées à la crise sanitaire. Ce jeune notable exploitant du Bangladesh est confronté à des logiques d'exploitation propres à la communauté immigrée du sous-continent indien depuis son arrivée en France, exacerbées au cours de l'année 2020. Dans une situation salariale complexe, soumis à une contractualisation factice et aux fluctuations de rémunération par son patron, Faysal avance laborieusement dans cette période de crise. Sporadiquement usager des dispositifs de l'urgence sociale francilienne et autres prestations de l'assistance depuis son arrivée en France, Faysal fait face à l'absence considérable de revenus par la mobilisation de liens intra-communautaires et de ses droits récemment obtenus, dont il a pris progressivement connaissance au fil des années.

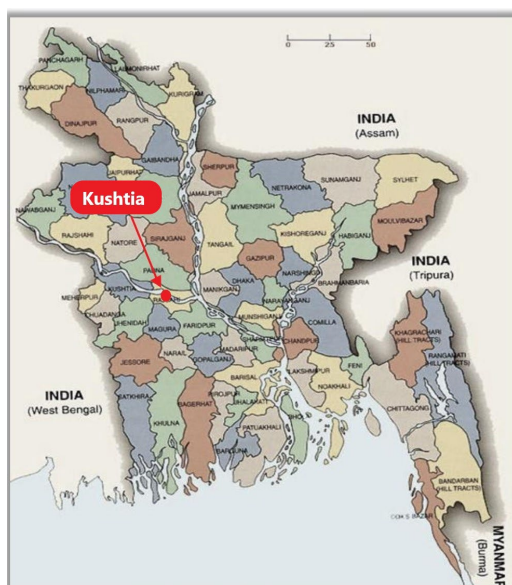


Figure 1 : Kushtia, ville natale de Faysal. E. Guillemot à partir de Ofpra « Rapport de mission en République populaire du Bangladesh », du 2 au 16 novembre 2010 , 2011, p. 20

Parcours d'asile et installation à Paris [2014-2020]

Des révoltes politiques bangladaises aux tentes de Stalingrad

Jeune notable de la grande ville de Kushtia, située tout à l'ouest du pays où les premières eaux du Gange ont pris l'étoffe de la Padma pour s'en aller rejoindre le lit du Brahmapoutre, Faysal se retrouve submergé par les événements politiques tumultueux qui marquent l'année 2013. Considérée comme la plus violente depuis la création du pays (1971) par la communauté internationale¹⁴³, l'année est ponctuée d'échauffourées itératives entre les différents adhérents aux partis de la scène politique, qui ne cessent de s'accroître à mesure que les élections législatives approchent. Entre pressions et répressions, un climat de tension s'installe suite à une succession d'*hartal*¹⁴⁴. Aux abords peu pacifiques, ces protestations s'immiscent au sein des sphères patronales et compromettent l'intégrité de Faysal en tant que directeur et propriétaire d'usine. Héritée de son père, cette importante fabrique de transformation et d'export de riz au-delà des frontières lui assurait une assise financière confortable, pour lui, sa femme et leurs deux enfants. Seulement, le foyer se voit directement affecté par la situation politique. La corruption et le chantage auxquels Faysal est confronté au sein de son usine sont entremêlés d'affaires familiales, dont le beau-père, député de la ville, constitue l'un des principaux protagonistes. Les menaces de mort qu'il profère contre Faysal, concrétisées par un passage à tabac, renforcent alors drastiquement l'hostilité de ce dernier envers sa belle-famille, déjà grandissante depuis quelque temps du fait des sévices opérés par certains membres sur ses enfants. Une rupture familiale et un éloignement géographique imminent s'imposent alors pour Faysal.

¹⁴³ Source : Ofpra, « Répression et violences politiques à l'occasion des élections législatives de janvier 2014 », *Etude de contexte sur le Bangladesh de la DIDR*, 25/04/2014. Voir aussi : Anon., « Bangladesh : des élections sans surprises et entachées de violences », *Le Monde*, 06/01/2014, [En ligne]. URL : https://www.lemonde.fr/asiе-pacifique/article/2014/01/06/elections-dans-un-climat-de-violence-au-bangladesh_4343260_3216.html. Également : Frédéric Bobin, « Au Bangladesh, la dérive autoritaire du parti au pouvoir », *Le Monde*, 28/01/2014, [En ligne]. URL : https://www.lemonde.fr/asiе-pacifique/article/2014/01/28/au-bangladesh-la-dерive-autoritaire-du-parti-au-pouvoir_4355572_3216.html

¹⁴⁴ L'*hartal* est l'expression d'une protestation populaire de masse propre aux territoires du sous-continent indien anciennement sous protectorat britannique, face aux décisions ou changements politiques. Elle se manifeste par une fermeture générale des commerces, bureaux administratifs, écoles et autres lieux d'affaires. Issus de la démarche protestataire par le Mahatma Gandhi, ses abords pacifiques tendent à disparaître et laisser place aux heurts et violence. Voir : Anon., « Bangladesh's ruling Awami League wins boycotted poll », *BBC*, 06/01/2014, [En ligne]. URL : <https://www.bbc.com/news/world-asia-25618108>. Voir aussi : Michel Henry, « Le « hartal », grève générale à la bangladaise », *Libération*, 29/05/2013, [En ligne]. URL : https://www.liberation.fr/planete/2013/05/29/le-hartal-greve-generale-a-la-bangladaise_906724/.

Faysal confie la gestion de l'usine à son subalterne principal en août 2014¹⁴⁵ et embarque, à l'âge de 25 ans avec un visa étudiant¹⁴⁶, sur un vol en direction de la Russie dans l'idée à terme de rejoindre l'Europe et de s'y installer en attendant l'arrivée de sa femme et de ses fils. Le Vieux Continent arbore en effet, à cette période, une toute nouvelle parure aux yeux de l'émigration clandestine bangladaise, majoritairement musulmane, dont les voies de traverses habituelles vers l'Inde et les pays du Golfe ont été obstruées par leurs récentes mesures migratoires, d'ordre religieux ou économique¹⁴⁷. Au sein de l'Europe, une attention particulière est notamment portée sur la France depuis que le Royaume-Uni, en réaction à la crise des *subprimes*, a affermi la régulation lancée par l'*Immigration Act* de 1971 des flux en provenance de son ancien protectorat¹⁴⁸. Faysal s'engage ainsi après son court séjour moscovite vers la Turquie par voie terrestre et s'insère subrepticement parmi la nuée de civils fuyant la progression de l'État Islamique. Le conflit syrien a ouvert une voie de passage aux personnes expatriées du sous-continent indien et a infléchi les trajectoires migratoires usuelles : « des milliers de Bangladais vont l'emprunter et se mêler aux réfugiés fuyant la Syrie »¹⁴⁹. Faysal s'achemine donc sur la route méditerranéenne orientale¹⁵⁰ [II.1.1 Annexe 5] jusqu'à l'ultime traversée maritime périlleuse qui relie la Turquie à la Grèce. Il atteint la France le 11 septembre 2015, au bout d'une année de voyage. Arrivé en Europe par les terres grecques, il relève alors de la procédure

¹⁴⁵ Faysal modifiera par la suite les modalités de gestion de son usine face à l'irrégularité des dividendes perçus, liée à la mauvaise gestion et malhonnêteté de l'exploitant, et la mettra en gérance auprès d'un nouveau responsable en 2017.

¹⁴⁶ Les flux migratoires entre le Bangladesh et la Russie sont facilités par la coopération diplomatique entre les deux pays, établie sur fond historique d'accords soviétiques et entretenus par la Russie qui cherche à assurer son hégémonie régionale. Voir : William Van Shendel, *A History of Bangladesh*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

¹⁴⁷ Sébastien Goulard, « L'Europe nouvelle destination des migrants du Bangladesh », *Outre-Terre*, vol. 52, n° 3, 2017, pp. 197-208.

¹⁴⁸ Sur cette question, voir : Goreau-Ponceaud Anthony, Gallo Esther, « L'immigration sud-asiatique : routes migratoires, parcours de santé et intégration », *Migrations Société*, vol. 161, n° 5, 2015, pp. 49-74. Voir aussi : Stéphane Porion, « La question de l'immigration au Royaume-Uni dans les années 1970 : le Parti conservateur, l'extrême droite et "l'effet Powell" », *Revue Française de Civilisation Britannique* [En ligne], XXII-Hors-série, 2017, mis en ligne le 30 décembre 2017. URL : <https://doi.org/10.4000/rfcb.1724>.

¹⁴⁹ Sébastien Goulard, « L'Europe nouvelle destination... », *op. cit.*, p. 204.

¹⁵⁰ Terminologie des trajectoires définie par le Conseil de l'Union européenne, se référer au site du Conseil européen : <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/eu-migration-policy/eastern-mediterranean-route/>. La route est très active en 2015 puis sera moins fréquentée les années qui suivent.

Dublin¹⁵¹. Bien que l'Ofpra¹⁵² ait retiré le Bangladesh de sa liste des pays sûrs à la suite des événements de 2013 (Ofpra 2020), sa première demande d'asile sur le sol français est rejetée. Orienté par l'Ofii¹⁵³ (Office français de l'immigration et de l'intégration) vers une structure de Premier Accueil de Demandeurs d'Asile de Coallia¹⁵⁴, il obtient une domiciliation ainsi que l'ouverture d'un livret A à la Banque Postale. Néanmoins, son statut de « dubliné » l'empêche de prétendre à un hébergement en Centre d'accueil de demandeurs d'Asile (Cada) et de percevoir l'Aide aux demandeurs d'asile (ADA), qu'il n'obtiendra qu'au moment du réexamen de sa demande auprès de la Cours nationale du droit d'asile, trois ans plus tard.

Les liens tissés durant le voyage le conduisent jusqu'aux portes du campement de Stalingrad [Figure 2 *infra*] qui se façonne peu à peu depuis l'été¹⁵⁵. Il y croise beaucoup d'Afghans et Soudanais mais peu de compatriotes. La sous-représentation de Bangladais et des autres profils indo-asiatiques dans le campement contraste particulièrement avec le

¹⁵¹ Depuis 2013, toute demande d'asile sur le territoire européen doit s'effectuer dans le premier pays d'entrée dans l'Union Européenne (UE). Le règlement en vigueur, nommé « Procédure Dublin », détermine la responsabilité de la prise en charge de la demande pour un ressortissant d'un pays hors de l'UE (excepté la Suisse, le Lichtenstein, la Norvège et l'Islande). Toute demande dans un autre État de l'UE peut conduire au renvoi vers le premier pays d'arrivée dans l'UE. En France, la demande auprès de l'Ofpra passe ainsi en procédure accélérée et les délais d'obsolescence de la première demande varient selon la situation entre neuf mois et deux ans, au-delà desquels le pays de résidence devient responsable de l'examen de la demande et autorise le dépôt d'une nouvelle demande. Dans le cas de Faysal, l'examen de sa demande aurait dû être effectué par la Grèce mais celui-ci n'a pas été transféré avant la fin de son délai de transfert de 18 mois. Faysal a en effet été placé en « délit de fuite » car il ne s'est pas présenté à l'une des convocations, raison pour laquelle il a dû attendre deux ans pour faire une nouvelle et n'a pas pu percevoir l'ADA par l'Ofii. Pour plus de détails sur la Procédure Dublin, se référer à : Responsable national Asile, « Dubliné, vous avez-dit dubliné ? », *La Cimade*, 07/03/2021 [En ligne]. URL : <https://www.lacimade.org/dubline-vous-avez-dit-dubline/>.

¹⁵² L'Office français de protection des réfugiés et apatrides est un établissement public administratif indépendant créé en 1952. Il a pour mission principale de statuer sur les demandes d'asile qui lui sont faites. L'organisme assure également la protection juridique et administrative des réfugiés statutaires.

¹⁵³ L'ONI (Office national d'immigration), créé à la fin de la seconde guerre mondiale devient l'OMI (Office des migrations internationales) en 1988 puis l'Ofii en 2009. Ces organismes d'État ont pour charge, avec des missions différentes selon les époques, la gestion des migrations à destination du territoire français.

¹⁵⁴ En 1962, l'association pour la formation technique de base des travailleurs africains et malgaches (Aftam) voit le jour, dans le but de former des travailleurs migrants à des savoirs et techniques valorisables dans leur pays d'origine. Pour accueillir ces travailleurs, des foyers sont créés. L'association se professionnalise à partir des années 80 et diversifie les publics auxquels elle vient en aide, ouvrant ses portes aux personnes fragiles, sans emplois, sans abri. En 2020, Coallia assure la gestion de près de 760 établissements et services sur l'ensemble du territoire français.

¹⁵⁵ Au sujet du campement de Stalingrad, voir « l'entretien avec Jacob Durieux », qui propose au lecteur de nombreuses photographies et une discussion autour de la démarche du photographe : Jacob Durieux, Alexandra Galitzine-Loumpet, « Le sujet du regard. Séries photographiques de Stalingrad (Paris). Entretien avec Jacob Durieux », *Journal des anthropologues*, Hors-série, 2018, pp. 217-228.

nombre annuel élevé de demandeuses et demandeurs d'asile en provenance du Bangladesh, la nationalité faisant partie des dix premières parmi les demandes faites en France et à l'échelle européenne à cette période¹⁵⁶. L'explication réside au cœur de l'étroitesse des liens qu'entretient en son sein la communauté expatriée bengalie et des mécaniques structurées d'hébergement qui en résultent dans le bassin parisien et sa proche banlieue. En effet, après quelques mois passés dans le campement, Faysal est interpellé par un quidam d'une quarantaine d'années, intrigué par sa présence dans le campement. La nationalité d'origine du passant n'est pas sans importance, elle apparaît comme catalyseur explicite de l'échange :

Il y a un Bengali qui m'a trouvé : « Monsieur, tu es Bengali ? » J'ai dit oui. « Tu as quel nom, quoi, tu habites où ? ». Je dis : « Non y'a pas de maison, je dors ici. » Après, [...] un jour, deux jours, trois jours comme ça, une semaine. Après lui il a dit : « Tu viens ». Lui il a proposé : « Tu viens avec ma maison, toi chaque mois payer comme ça 120 €, tu restes là-bas ».¹⁵⁷

Sorti des filets de l'urgence sociale, Faysal s'éloigne des mises à l'abri qui auront lieu au moment du démantèlement du campement cinq mois plus tard¹⁵⁸. Il se retrouve ainsi, en 2016, installé à la Courneuve dans la grande maison de Rached, cuisinier bengali travaillant dans un restaurant de sushis¹⁵⁹, à qui il paie à crédit en attendant de se faire un peu d'argent. Logé au même titre que seize autres Bengalis en situation irrégulière, entassés dans trois pièces sans électricité¹⁶⁰, Faysal passe ainsi de propriétaire déchu à sans-abri

¹⁵⁶ Le nombre de dossiers bangladais déposés en 2015 à l'Ofpra en première demande augmente de 26 % (soit 3071 dossiers) par rapport à l'année précédente et fait du Bangladesh le 7^{ème} pays demandeur, le nombre de premières demandes diminue l'année suivante. Source : Ofpra, *Rapport d'activité Ofpra 2015*, 13 mai 2016.

¹⁵⁷ Extrait d'un entretien mené avec Faysal, le 22 janvier 2021.

¹⁵⁸ Sur les évacuations de campements de personnes immigrées dans la ville de Paris entre juin 2015 et novembre 2016 et les mises à l'abri qui ont suivi, voir : Mireille Eberhard, Erwan Le Méner, Emilie Segol, *Qui sont les migrants mis à l'abri ? (juin 2015-novembre 2016)*, Rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris pour la Drihl, août 2018, pp. 20-24.

¹⁵⁹ La corrélation entre ascension sociale et fonctionnement du secteur de la restauration est ici flagrante. Le parcours-type des étapes d'insertion et d'accès à la propriété des personnes immigrées sud asiatiques de premières générations (de 1947) et deuxièmes (fin années 1980) a été détaillé par Christine Moliner : achat à crédit au sein de la communauté pour assurer le rapatriement familial, puis obtention d'un CDI en usine ou restauration, et enfin investir le rôle de logeuse ou logeur des personnes primo-arrivantes compatriotes pour rembourser le crédit et par obligation intra-communautaire. Voir Christine Moliner, « Invisibles et modèles ? Première approche de l'immigration sud-asiatique en France », *Rapport d'étude pour la Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté, Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Développement Solidaire*, septembre 2009, p. 39. Aujourd'hui, quelques différences sont à noter : le parcours d'accès au logement s'amorce par le recours au droit au logement et institutions référentes, l'achat crédit s'effectue plus tardivement.

¹⁶⁰ Pour plus de détails sur l'imbrication et l'imprécision de la frontière de ce qui relève de l'« entraide » et de l'exploitation du logeur vis-à-vis des personnes logées immigrées venues du sous-continent indien se référer au rapport de 1995 pour la Direction de la Population et des Migrations sur le logement des Tamouls Sri Lankais à Paris : Marie Percot, Andréa Tribess, Gérard Robuchon, « Tamouls Sri-Lankais en France : Synthèse de l'étude, réalisée à la suite de l'appel d'offres 1994 de la Direction de la Population et des Migrations », *Migrations études/ADRI*, 1995, pp. 1-8. —, dont les modèles sont très

et trouve son premier ancrage à Paris dans la colocation clandestine : « La Courneuve. Première maison à moi, *la Courneuve* »¹⁶¹ [II.1.5].



Figure 2 : Les premiers mois du camp de Stalingrad : « Le village assemblé depuis quelques jours au petit matin », in Jacob Durieux, Alexandra Galitizine-Loumpet, « Le sujet du regard. Séries photographiques de Stalingrad (Paris). Entretien avec Jacob Durieux, *Journal des anthropologues*, hors-série, 2018.

Ancrage spatial à Strasbourg-Saint-Denis en attente du statut de réfugié

Aussitôt installé, Faysal commence un travail de vendeur de maïs chaud à Strasbourg-Saint-Denis pour l'un de ses colocataires de la Courneuve. Celui-ci lui reverse une modique somme journalière de 5 € pour la vente d'une centaine d'épis à 1 € l'unité. Il réussira après quelque temps à négocier le double auprès de son pourvoyeur, mais l'état de vigilance constant qu'il se doit de tenir pour éviter les contrôles intempestifs des forces de l'ordre l'incite à arrêter au bout de trois mois. Suivant les directives de Rached sur le fait que « *normalement en France, tu cherches travail [...] par exemple, dans la cuisine* »¹⁶² et, pour pallier l'obstacle de l'inexpérience, Faysal débute une formation. Celle-ci est convenue à

similaires à ceux des Bangladais : « Dans le domaine du logement, les Sri-lankais se doivent d'accueillir ceux qui n'ont pas de logement. Il s'agit là d'une obligation morale, le contre-don à l'aide qu'ils ont eux-mêmes reçue à leur arrivée en France. Celui qui est hébergé entre à son tour dans le cycle de la dette envers ceux qui l'accueillent et envers la communauté dans son ensemble ».

¹⁶¹ Extrait d'un entretien mené avec Faysal le 11 mars 2021.

¹⁶² *Ibid.*

l'amiable dans une pizzeria à Colombes auprès d'un cuisinier bengali, accointance de son hôte. Au coût de 800 € (avancés par Rached), l'apprentissage dure deux mois et lui permet de trouver une place de cuisinier dans un restaurant juif à Charenton, rémunérée 1 200 € par mois de manière non déclarée. Les premiers méandres d'une insertion salariale commencent : retards sur salaire et chèques en bois, les malversations de son patron ne sont que le préambule des cinq années qui vont suivre.

Après quatre mois de travail, Faysal se fait introduire auprès de Selim, un patron d'origine turque d'une autre pizzeria, située dans le quartier de Château d'Eau-Strasbourg-Saint-Denis, par un ami bengali cuisinier d'une brasserie adjacente, préoccupé par la situation de Faysal. Le quartier concentre depuis la fin des années 1980 un grand nombre de travailleurs bangladais issus de la seconde vague migratoire contemporaine. Appartenant aux petites classes moyennes du Bangladesh, ils n'ont que très peu cherché à entretenir de contact avec les élites ayant migré durant la première vague¹⁶³ et se sont joints à l'effervescence des commerçants migrants indo-pakistanaï¹⁶⁴. Qualifié de « Petite Turquie », le quartier a également été structuré par les établissements d'entrepreneurs turcs venus s'installer dans le courant des années 1960, à la même période que la population pakistanaïse. Aujourd'hui, ces derniers tiennent la majeure partie des lieux de restauration rapide, source d'emploi des nouvelles personnes en provenance du Bangladesh¹⁶⁵. Ainsi, à la fin d'une journée d'essai en janvier 2017, Faysal est embauché en tant que cuisinier (toujours non déclaré) pour ce tenancier turc, de 15 h à 23 h, sept jours sur sept, contre une rémunération de 1 500 €.

Les trajets journaliers deviennent rapidement teintés d'épuisement et de craintes d'agression que soulève le retour à la Courneuve à minuit passé, et dont Faysal a déjà été victime. Via son ami Rehanul, le facilitateur de l'embauche, il trouve un nouveau logement à deux rues de son lieu de travail, l'année d'après, en février 2018. Semblable à l'ancien, il s'agit d'une location clandestine dont la contribution s'élève à 200 € pour chacun des trois Bengalis qui l'occupe. Tous travaillent dans la restauration (turque ou pakistanaïse) et sont arrivés en 2015 sur le sol français. Le studio est

¹⁶³ Catherine Servan-Schreiber, Vassoodeven Vuddamalay, « Les étapes de la présence indienne en France », *Hommes et Migrations*, n°1268-1269, 2007, pp. 8-23.

¹⁶⁴ Anthony Goreau-Ponceaud, Esther Gallo, « L'immigration sud-asiatique : routes migratoires, parcours de santé et intégration », *Migrations Société*, vol. 161, n° 5, 2015, pp. 49-74. Voir aussi l'article de 2009 d'Anthony Goreau-Ponceaud, qui insiste sur l'homogénéité des différentes diasporas sud-asiatiques des régions septentrionales dans les représentations parisiennes, résultante d'une proximité, certes culturelle, mais également socio-spatiale dans le paysage francilien : Anthony Goreau-Ponceaud, « La chapelle : un théâtre monde », *e-Migrinter*, Université de Poitiers/MIGRINTER, 2009, pp. 58-69.

¹⁶⁵ Voir Bernard Dinh, « Un terrain marchand à l'épreuve de la diversité culturelle », *Hommes & migrations* [En ligne], n° 1280, 2009, mis en ligne le 29 mai 2013. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/315>. Ainsi que : Mustapha Poyraz, « Turcs et Indiens du faubourg Saint-Denis. Un espace commun en construction », *Hommes et Migrations*, n°1268-1269, 2007, pp. 110-118.

composé d'une seule pièce principale d'une quinzaine de mètres carrés où sont disposés deux lits superposés et une kitchenette, la salle de bain étant attenante à celle-ci et les toilettes sur le palier. Le loyer est payé indirectement par un collecteur extérieur et, la propriétaire – française ou marocaine d'après Faysal – n'interagit que très peu avec ses locataires bien qu'elle habite quelques numéros plus loin dans la même rue.

Les locataires mettent en commun les frais alimentaires : les courses sont faites individuellement mais à des fins d'utilisation commune, ce qui amène à un calcul des dus de chacun à la fin du mois [III.3.3.2 ; Figure 20]. Les charges d'électricité et d'eau sont incluses dans le loyer, en revanche Internet est à leur charge et ils se connectent via un code Free wifi obtenu par un ami de Faysal. Les courses sont faites à proximité, facilitées par un accès rapide à des produits asiatiques et tropicaux et par la présence d'enseignes de *hard discount*, dressées pour répondre à une demande au pouvoir d'achat modéré. Ainsi, aux antipodes d'un foyer de travailleurs migrants¹⁶⁶, les sous-locations d'immigrés bangladais qui parsemaient le territoire du 10^{ème} et 2^{ème} arrondissement de Paris au début du XXI^{ème} siècle ont perduré et se sont étendues aux banlieues proches par les anciens locataires de ces lieux devenus propriétaires, sans pour autant atténuer la dynamique de ces espaces historiques d'implantation.

Fébrilité dans la crise : immobilisé dans un salariat de façade

Petit patronat et magouilles de comptoir

En quelques mois, le travail de cuisinier dans la pizzeria tenue par Selim prend une autre tournure. Versés par chèques, les montants ne correspondent en réalité jamais à la somme convenue au départ et Faysal ne parvient à les encaisser que de manière sporadique : sur certains le nom ou numéro de compte inscrits sont erronés ; sur d'autres, il y a une déchirure ou il manque la date ou la signature. Faysal n'est pas le seul dans ce cas, et la situation provoque souvent des étincelles entre le patron et les autres employés qui se succèdent au fur et à mesure qu'ils démissionnent en raison des conditions du labeur¹⁶⁷. En février 2018, Faysal se retrouve seul à couvrir toutes les plages horaires et à multiplier des tâches subalternes qui s'étendent au-delà de la cuisine, sans augmentation de salaire. Il se voit aussi régulièrement dans l'obligation de prétexter un défaut de terminal de carte bancaire auprès de la clientèle pour assurer des entrées d'argent en espèces. Les magouilles de Selim se produisent ainsi de part et d'autre du

¹⁶⁶ Christine Moliner, « Invisibles et modèles ? Première approche... », *op. cit.*

¹⁶⁷ Les collègues de Faysal, qui occupent les postes de serveurs, sont d'origine maghrébine, et régularisés. Seul, Faysal, est d'origine bengalie dans cette pizzeria et n'a pour justificatif de séjour sur le territoire français que le récépissé de son recours pour demande d'asile effectué à la CNDA. Sa situation administrative incertaine explique en grande partie ce pourquoi Faysal n'a pas, lui aussi, cherché à démissionner durant la période.

comptoir. Elles le privent en outre tant de mutuelle que de congés et d'aide au transport. Elles dressent aux yeux de l'ancien chef d'entreprise le portrait d'un prévaricateur apathique, indigne d'un statut de patron censé être garant des droits sociaux de ses employés :

C'est pas comme un patron. Un patron toujours c'est le respect de la loi. Il [*Selim*] respecte pas la France. La France qui dit tout le monde c'est loi, comme un garçon, une fille, tout le monde c'est même chose. Moi je travaille et vous qui travaillez. Il doit payer, tout le monde c'est pareil. Lui il respecte pas loi. [...] Moi je demande, lui il a dit : « Faysal j'ai payé, moitié espèces, moitié avec le déclaré ». J'ai dit « non, moi je travaille pas comme ça. Moi j'ai regardé la loi, loi il a dit : « Toi travail déclaré. » Tu donnes pas déclaré ». Je dis, je travaille pas. « Oui c'est bon, tu as 50 € de plus, c'est bon ? » [...] Moi je travaille sans déclarer, moi qui aie le problème. [...] Moi j'ai parti à la CAF, la CAF a dit : « Tu travailles pas. Pourquoi tu as pas travail ? Y a pas travail, pas parti à l'école, qu'est-ce que tu fais ? ». Pas comme cinéma ici ! ¹⁶⁸

Face à l'inconfort de la situation, Faysal finit par exprimer fortement ses souhaits de départ, projections qui finissent par contraindre Selim à lui procurer un contrat de travail en CDI, le 17 mai 2018. Le salaire brut est fixé à 1 843,92 € et sont prévues cinq semaines officielles de congés payés par an. Seulement, la déclaration ne modifie que très peu les réalités du labeur. L'absence de jour de repos hebdomadaire et les sempiternels chèques factices s'additionnent aux fausses déclarations patronales aux Urssaf et à l'inexistence d'une couverture médicale complémentaire. Faysal, toujours non régularisé, finit par solliciter l'aide de son ami Saidul qui maîtrise davantage la langue française, pour défendre son statut de salarié face à son patron. L'employé négocie ainsi, en décembre 2019, un jour de repos par semaine, le mercredi, jour choisi judicieusement pour pouvoir suivre les cours de français dispensés par l'Ofii. Il obtient également une affiliation à une mutuelle (bien qu'inopérante un an plus tard quand débute l'enquête) et une numérisation des modalités de rémunération. Son salaire, équivalent à 1 400 € net, lui est donc viré pour les deux-tiers et complété en espèces, au montant aléatoire.

La fiabilité et l'autodidaxie de la personne émigrée du bassin indopacifique¹⁶⁹ paraissent, dans l'esprit patronal, se conjuguer avec sa docilité, que l'officialisation juridique du statut salarial ne semble pas parvenir à effacer¹⁷⁰. Pris dans les chaînes de la restauration qui fonctionnent avant tout sur les liens de confiance interpersonnels entre employés et patrons¹⁷¹, la confiance du travailleur se retrouve rapidement mise à mal lorsque les pratiques fallacieuses prévalent et déséquilibrent

¹⁶⁸ Extrait d'un entretien mené avec Faysal le 12 février 2021.

¹⁶⁹ Anne-Sophie Bruno, *Les chemins de la mobilité...*, *op. cit.*

¹⁷⁰ François Brun, « Sans-papier, mais pas sans-emploi », *Plein Droit*, n°61, juin 2004, pp. 8-12.

¹⁷¹ Sylvie Monchatre, « Embaucher ou habiliter ? Recrutement et espaces de (non-) qualification dans l'hôtellerie-restauration », *Travail et Emploi* [En ligne], n° 155-156, 2018, mis en ligne le 11 juillet 2019.

l'accord tacite¹⁷². Faysal le déplore à plusieurs reprises auprès de son employeur pour manifester le non-respect des réglementations initiales d'embauche, propres à ce secteur, avant l'obtention de son CDI puis de certains droits salariaux : « *J'ai parlé très très mal. J'ai dit : « Pourquoi toi tu foutre [de moi], pas moi foutre [de toi] ! Toi donner le chèque, moi déposer, moi même pas regarder. Moi j'ai confiance avec toi !* »¹⁷³.

L'issue positive des revendications de Faysal s'accompagne à la même période d'une réponse favorable au réexamen de sa demande d'asile. Il obtient le statut de réfugié le 29 janvier 2020. Il s'enregistre au régime général de la sécurité sociale et se rend très rapidement à la PSA début mars, pour entamer les démarches de regroupement familial. Son rendez-vous sera néanmoins reporté en raison des premières perturbations liées à la situation épidémique.

*Parcours de crise : exploité et pourtant régularisé,
déclaré*

Alors que le secteur de la restauration en France se met à l'arrêt, le restaurant de Selim poursuit son activité via la vente à emporter, gérée principalement par Faysal. Pourtant mobilisé sur toute la durée du premier confinement, il est déclaré par son patron au chômage partiel, avec une diminution du nombre des heures travaillées, ce qui réduit davantage les sommes perçues par Faysal. L'un de ses colocataires continuera tout au long de la crise de travailler dans le restaurant pakistanais où il est embauché. Le troisième, en revanche, non régularisé et sans emploi, retournera vivre au Bangladesh à la fin de l'année 2020.

¹⁷² Laurence Fontaine, Florence Weber (dir.), *Les paradoxes de l'économie informelle : à qui profitent les règles ?*, Karthala, coll. « Les terrains du siècle », 2010.

¹⁷³ Extrait d'un entretien mené avec Faysal le 3 février 2021.

	Montants nets sur fiches de paie de Faysal	Montants réels reçus de Selim par virement	Montants réels reçus de Selim en espèces
déc. 19	1 418,95 €	790,00 €	1 500,00 €
janv. 20	1 481,70 €	1 200,00 €	
févr. 20	1 478,20 €	1 300,00 €	
mars 20	1 380,55 €	1 400,00 €	
avr. 20	1 312,35 €	2 170,70 €	
mai 20	1 302,21 €		
juin 20	1 320,89 €		
juil. 20	1 455,82 €		
août 20	nsp		
sept. 20	nsp	750,00 €	
oct. 20	nsp		
nov. 20	nsp		
déc. 20	nsp		
TOTAL	–	7 610,70 €	1 500,00 €
TOTAL SUR LA PERIODE	–	9 110,70 €	

Figure 3 : Rémunération réelle de Faysal par Selim de décembre 2019 à décembre 2020. Source : Éléonore Guillemot, Enquête Hors-Service, Observatoire du Samusocial de Paris.

Au début du mois d’avril, Faysal contracte le virus. Il est hospitalisé durant trois jours puis confiné dans le studio partagé, pour éviter toute diffusion éventuelle du virus. Selim en profitera pour justifier d’une non-rémunération sur ces quelques jours non travaillés. Peu après cet épisode, les effets du premier confinement sur ses revenus d’activité commencent à se faire ressentir pour Faysal : à la fin du mois d’avril, il reçoit 2 170 € (1 550,20 € puis 620,20 € en fin de mois) ainsi que des petites sommes en espèces, dispersées entre décembre 2019 et juillet 2020 dont le total s’élève à 1 500 €. Il ne touchera plus rien ensuite avant septembre [voir Figure 3 *supra*].

La situation se complexifie alors que les activités sociales et commerciales reprennent dans l’Hexagone. Il obtient en juin son premier rendez-vous à la PSA, dans un guichet dédié aux hommes isolés affectés

par le premier confinement et non encore suivis¹⁷⁴. Seulement, peu de temps avant, il apprend le suicide de sa femme au Bangladesh¹⁷⁵. Cette déchirure brutale des dernières attaches qui le liaient à son pays natal soulève alors de manière imminente la question du sort des enfants. Le travailleur social qu'il rencontre à la PSA semble confiant sur une réunification familiale prochaine au vu de la nouvelle situation conjugale de Faysal mais l'épidémie, ayant également atteint le Bangladesh¹⁷⁶, a fortement ralenti les délais de procédure. Déjà complexe, la liaison avec le pays devient quasiment inexistante du fait de l'absence de réactivité de l'interlocuteur officiel, médiateur entre le consulat, et le Haut-commissariat aux réfugiés ainsi que la Croix-Rouge, organismes sur place qui assurent le contact direct avec les familles. À cela s'ajoutent quelques difficultés de collaboration du service social et du service juridique, si bien que l'existence réelle de la demande de réunification sera questionnée un an plus tard, et nécessitera une reprise globale de la procédure par la nouvelle référente de Faysal. En complément, pour le soutenir face à son désarroi, celui-ci est orienté vers la psychologue de la structure. Il ne la rencontrera qu'une seule fois mais cela aura, à ses yeux, contribué à faciliter son processus de deuil.

Faysal soumet également, au cours de cette première entrevue, une demande de logement social ainsi que d'une aide juridictionnelle pour se prémunir des turpitudes de son patron. Mais le montant du salaire déclaré aux Urssaf par Selim que le salarié a retranscrit sur sa déclaration d'impôts de 2019 (ne correspondant pas aux sommes réelles perçues et celles inscrites sur les fiches de paie) excède les 13 313 €¹⁷⁷ et ne lui octroie un soutien financier qu'à hauteur de 25 % des frais de la procédure. L'expectative d'un possible recours juridique est ainsi rapidement balayée et, fin juin, lorsqu'il se voit refuser sa carte de mutuelle au cours d'un

¹⁷⁴ Estimées à 900 en août 2021 par une des travailleuses sociales de la structure.

¹⁷⁵ Le taux important de suicide commis par des femmes constitue un enjeu de santé publique particulièrement sensible au Bangladesh. La prévalence globale s'élève à 39,6/100.000 (pour 13,2/100.000 en France) et augmente de façon exponentielle depuis une dizaine d'années. Supérieur à celui des hommes, le nombre d'actes commis par les femmes reste encore peu éclairé en raison du faible nombre d'études. Ces dernières soulignent la charge mentale chez les femmes de moins de 30 ans, les difficultés d'accès à l'éducation, les faibles libertés dans la prise de choix du fait des configurations maritales, et violences intrafamiliales sont pour l'instant soulevés comme facteurs de risque. Voir : Zannatul Ferdous, A.S.M. Mahbubul Alam, « Present situation of suicide in Bangladesh : a review », *medRxiv*, février 2021.

¹⁷⁶ La situation épidémique de Covid-19 au Bangladesh s'aggrave depuis le début de la crise et ne ralentit que très faiblement depuis un mois. Les mesures du gouvernement pour ralentir l'augmentation des contaminations et du nombre de décès (28 116 décès recensés en décembre 2021) immobilisent le pays depuis plus d'un an. Pour faire face à la saturation et au manque de moyens dans les hôpitaux, de nombreux services publics ont été mis en suspens (dont l'école) et les frontières sont fermées partiellement. Voir notamment : Anon., « Covid-19 : au Bangladesh, la quête désespérée d'oxygène », *France 24*, 04/07/2021.

¹⁷⁷ Informations renseignées sur ServicePublic.fr : « Aide juridictionnelle ». URL : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18074>.

rendez-vous médical, Faysal décide de s'en retourner, de nouveau, auprès de l'Ofii, qui n'est pourtant officiellement pas plus compétent le concernant. L'organisme lui délivre une note à adresser à son employeur pour lui rappeler ses devoirs et Faysal sollicite de nouveau l'aide d'un ami, Ashik, pour confronter son patron. Il réitère ses contestations face au non-respect des obligations patronales et exige de ne plus travailler au-delà de huit heures par jour : « *Chaque semaine, 35 heures, j'ai dit, comme ça, je travaille comme ça* »¹⁷⁸.

En parallèle, le salarié s'inscrit au RSA (démarches qui l'endetteront par la suite auprès de la CAF¹⁷⁹) et perçoit la prime de précarité dès juillet. Les secousses qui déstabilisent le secteur de l'hôtellerie-restauration depuis le mois de mars 2020 suscitent en effet un important recours aux différents minima sociaux par les travailleuses et travailleurs affectés¹⁸⁰. Par cette initiative, Faysal cherche avant tout à ne pas toucher à l'épargne qu'il thésaurise depuis son arrivée en France (élevée à environ 15 000 € au début de l'enquête, certainement plus élevée aujourd'hui). Cette épargne l'acheminait, avant la crise, sur la trajectoire commune d'ascension sociale des personnes immigrées bengalies en France par l'accès à la propriété¹⁸¹ :

Je gagnais le travail là-bas, peut-être un peu, 1500 €, peut-être loyer, manger quelque-chose, et encore 1000 €, je [les] garde à la banque. Je donnais peut-être 200 € avec la femme, encore je garde 800 €. Chaque mois je garde comme ça [...] je vais garder garder garder, après peut-être acheter quelque-chose, une maison, peut-être un magasin...¹⁸²

L'absence de perspective d'embauche dans un nouvel établissement en ce contexte de crise commence à mettre à mal les premiers édifices de son assise sociale en France, qui s'observe déjà par le rôle d'obligé qu'il adopte auprès de personnes primo-arrivantes (il loue un bien en son nom pour assurer l'hébergement d'une famille récemment arrivée sur le territoire). En septembre, il ouvre un compte courant dans la même banque que son livret A pour limiter ses dépenses et ne prélever de son compte que de petites sommes via le « *sans-contact* ». Seulement, un mois plus tard, sa situation bascule de nouveau. À l'aube du deuxième confinement, fin octobre 2020, Selim décide de fermer son restaurant pour une durée indéterminée. Le cuisinier se retrouve enlisé dans une inactivité totale, dont l'atonie s'oppose à l'image du travailleur bengali acharné, notamment véhiculée dans la sphère patronale et les services sociaux parisiens¹⁸³.

¹⁷⁸ Extrait d'un entretien mené avec Faysal le 22 janvier 2021.

¹⁷⁹ Puisqu'il est officiellement salarié, il n'a pas le droit au RSA, il devra donc rembourser ce qui lui est délivré.

¹⁸⁰ Lorraine Guénée et al., « Hors service... », *op. cit.*

¹⁸¹ Voir : Anthony Goreau-Ponceaud, *La diaspora tamoule : trajectoires spatio-temporelles et inscriptions territoriales en Île-de-France*, Thèse de doctorat, Bordeaux, Université de Bordeaux 3, 2008.; Christine Moliner, « Invisibles et modèles ? Première approche... », *op. cit.*

¹⁸² Extrait d'un entretien mené avec Faysal le 22 janvier 2021.

¹⁸³ Propos relatés lors d'un entretien avec la référente sociale de Faysal, à l'égard des travailleurs immigrés issus des communautés du sous-continent indien.

L'élasticité du temps engendrée par la contrainte de l'immobilité professionnelle (tant dans le travail quotidien qu'au sein du secteur) semble particulièrement aggraver son état psychologique, celui-ci étant déjà éprouvé par un profond sentiment de solitude suite à la disparition de sa femme et aux difficiles communications avec ses enfants depuis qu'ils sont hébergés par un ami :

Je passe pas le temps. Pourquoi : y'a pas le travail, y'a pas d'argent, y'a pas ma femme. Avant, [...] je parlais avec ma femme. Après je parlais aux enfants. Maintenant je passe pas le temps.¹⁸⁴

La double peine de l'inactivité et de l'absence de rémunération entre septembre 2020 et février 2021 [Annexe 4] va bouleverser ses habitudes de consommation. Il contracte ses dépenses pour protéger tant bien que mal son épargne et assurer l'envoi d'une somme d'argent minimum aux enfants (réduite à 150 € par mois jusqu'en avril 2021 contre 200-250 auparavant). « *Y'a pas l'argent. Maintenant, je dis, [quand re-]commence travail encore, peut-être je paye. Aussi, moi aussi enfants, aussi, je donne l'argent, c'est ça le problème.* »¹⁸⁵ Il se limite à 10 € de dépenses par jour (et pas tous les jours) et toute nourriture achetée est répartie afin qu'elle puisse couvrir deux jours. Il bénéficie de l'aide de l'un de ses colocataires qui lui ramène régulièrement les restes et invendus de la journée du restaurant pakistanais où son travail n'a pas cessé, afin que Faysal n'ait pas à participer au repas du soir. Faysal espace aussi les jours de laverie et ne s'y rend plus qu'une seule fois par mois. Il négocie également une suspension de paiement auprès du boutiquier pakistanais qui lui a procuré à crédit l'iPhone venu remplacer son téléphone cassé, et rétablir la difficile communication avec le Bangladesh au cours du premier confinement. Son loyer est pris en charge à partir du mois de janvier par Rehanul, qui se propose de le couvrir jusqu'à ce que sa situation financière s'améliore. Faysal envisage d'effectuer à son compte des livraisons par la plateforme Deliveroo® mais le climat ravive les douleurs d'une fracture à l'avant-bras, fruit d'un passage à tabac encaissé à Kushtia. À la fin du mois de janvier, la réduction drastique de son panier de consommation quotidien le conduit dans la file d'attente d'une distribution alimentaire tenue par les Restos du Cœur. Une semaine plus tard, il décroche un petit travail de déchargement de camions sur le marché de la Courneuve, par l'intermédiaire du père de famille pour qui Faysal loue un appartement. Sa périodicité est particulièrement flexible, tout comme sa rémunération, pourtant préétablie à 50 € pour les quatre heures de gerbage pour chacun des trois jours de la semaine mobilisés. Faysal reçoit par ailleurs un virement de son ancien patron de pizzeria [Annexe 4], qui le préservera de tout nouveau recours aux guichets de l'aide alimentaire

Le regain de petites liquidités lui permet d'entamer le suivi d'un cours de français dans une école à Sarcelles, qu'il paie 30 € par mois, en vue de

¹⁸⁴ Extrait d'un entretien mené avec Faysal le 22 janvier 2021.

¹⁸⁵ Extrait d'un entretien mené avec Faysal le 22 janvier 2021.

compléter celui dispensé par l'Ofii auquel il assiste gratuitement et d'améliorer ses capacités de négociation dans le cadre d'une future embauche. Le dit-recrutement se réalisera deux mois plus tard, en avril 2021, au tout début du troisième confinement, facilité par des liens intra-professionnels développés lors de son travail précédent au sein de la communauté juive des restaurants franciliens.

Négocier les termes de la nouvelle embauche : le rejet de la protection salariale

La fragilité psychologique de Faysal observée au mois de mars 2021 par son référent social se dissipe peu à peu. Le nouveau travail commencé le 5 avril, dans les cuisines d'un restaurant casher près du Raincy, lui permet de retrouver ses habitudes de consommation. Son nouveau salaire, de 850 € plus élevé que celui qu'il était censé percevoir auparavant (et plus élevé encore que les sommes perçues réellement), lui permet d'être moins regardant sur ses dépenses de loisirs (achats d'airpods, sorties au restaurant, déplacements en taxi, etc.) et d'augmenter de 100 € la somme envoyée aux enfants.

Faysal a réussi à établir une nouvelle relation de travail avec le jeune patron de ce restaurant de « sushis-pizzas », qui le rémunère avec une régularité irréprochable¹⁸⁶. Ayant grandi dans la ville, le restaurateur de 22 ans a racheté, juste avant la crise sanitaire, le fonds de commerce du restaurant où il était employé depuis ses 17 ans. Il a dû se séparer de l'ancien cuisinier lorsque l'avancée des travaux a pu permettre une activité de vente à emporter, en raison des fortes réticences du cuisinier à se soumettre aux ordres du « *petit livreur [...] devenu son patron* ». Faysal a ainsi repris un poste de cuisinier et travaille tous les jours de la semaine, de 12 h à 14 h 30 et de 18 h à 22 h excepté le vendredi soir et le samedi midi.

Faysal débute, dit-il, de manière non déclarée et sans avoir officiellement démissionné de son travail pour Selim. Cela relève à la fois d'un rejet des formes de la contractualisation salariale qui ne sont plus, pour Faysal, garantes d'une protection de ses droits, et paradoxalement, d'une méconnaissance des démarches contractuelles auxquelles il doit se soumettre pour obtenir un certificat auprès de Selim attestant la fin du contrat. Le jeune Bengali ne réalise pas tout de suite la nécessité de démissionner officiellement de son travail pour Selim, qu'il considère déjà arrêté du fait de l'inactivité. Lorsqu'il comprend que son nouveau patron l'a bel et bien déclaré et qu'il se retrouve de nouveau dans les logiques usuelles de dissimulation partielle du travail en cuisine, il s'y oppose et

¹⁸⁶ Cette fusion culinaire devient de plus en plus courante parmi les restaurants casher des environs qui fleurissent depuis quelques années avec l'expansion de la communauté juive au cœur du Raincy et de ses alentours. Agnès Laurent, « Malaise des juifs : Le Raincy, l'exception de la Seine-Saint-Denis », *L'express*, 28/09/2017. URL : https://www.lexpress.fr/actualite/societe/malaise-des-juifs-le-raincy-l-exception-de-la-seine-saint-denis_1946946.html.

insiste pour rester sous une contractualisation à l'amiable. Le rude parcours d'officialisation juridique de son statut de salarié avec son précédent employeur n'a permis ni de l'émanciper de son carcan de subordonné ni de rééquilibrer légèrement le rapport de force. Effectivement, la contractualisation opacifie le travail dissimulé et confère à l'employeur un argument juridique pour manipuler en toute liberté les rouages du droit du travail qu'il maîtrise davantage que son employé.¹⁸⁷ Ainsi, la nécessité de la déclaration s'est dépourvue d'intérêt aux yeux de Faysal, pour qui les perspectives de chômage et de retraite sont assurées par d'autres mécanismes de prévoyance – notamment l'épargne. Après plusieurs discussions, le salarié finit par s'accorder avec son nouveau patron, dont la conduite apparaît très différente de celle du précédent, sur une rémunération nette de 2 250 € répartie entre une base déclarée de 1 600 € et une somme restante réglée en espèces.

Par ailleurs, le défaut d'obligation de mention de sa démission est rectifié deux mois plus tard, le 18 mai, par sa nouvelle référente à la PSA. La travailleuse sociale l'aide à rédiger un message à l'attention de son ancien patron. Cela n'interfère, néanmoins, en rien sur le refus de ce dernier de fournir toute attestation, ni sur son exigence d'une compensation financière pour la somme de 1 120 € versée à Faysal en avril. Ce chantage de Selim sur Faysal permet alors d'initier un renouvellement de la demande d'aide juridictionnelle via le service social en juin 2021 (acceptée en septembre et couvrant 100 % des frais de procédure). En parallèle, Faysal tente, tant bien que mal, de régler à l'amiable le différend avec son ancien employeur par l'intermédiaire de Rehanul, pour ne plus avoir à « *parler avec lui* ». Face à l'inefficacité de l'initiative, le travailleur préfère s'en remettre à l'attente d'une procédure judiciaire. Il peut être dans cet état d'esprit grâce à sa stabilité financière retrouvée. Les échanges intenses à cette période avec le service social municipal facilitent également l'avancée des démarches de logement social Dalo¹⁸⁸ en mai et une orientation vers une place en intermédiation locative (Solibail) auprès du SIAO, tenant compte d'un futur regroupement familial. Faysal reste cependant préoccupé par la situation de ses enfants, la personne qui en a la charge se plaint qu'ils n'aient pas la possibilité de retourner à l'école en raison des mesures prises par le Bangladesh pour limiter la propagation du Covid-19.

¹⁸⁷ Inférences issues d'un échange avec Paco Rapin, doctorant en sociologie du droit (IRIS/EHESS-ENS) sur la légalité et la représentation du droit chez les débiteurs de tabac et de boissons en France, le 01/10/2021.

¹⁸⁸ Ce recours permet pour les personnes sans logement, menacées d'expulsion ou résidentes d'un logement insalubre, de faire valoir leur droit au logement lorsque les propositions de logement social issues de la première procédure sont inadaptées, que les délais de cette procédure sont anormalement longs.

La prise de conscience par Faysal de l'ineffectivité de la régularisation salariale comme levier de réajustement des termes de la négociation initiale d'embauche avec Selim émerge au moment où il obtient officiellement des droits en France. Les cinq années précédentes lui ont permis d'appréhender progressivement les rouages du droit français du travail, qu'il affirme lui-même très éloignés de ceux de son pays d'origine. Le déclassement social auquel il se voit confronté après son parcours d'immigration l'insère dans des jeux d'exploitation, entretenus par une représentation patronale de la figure de la personne immigrée¹⁸⁹. Mais sa situation sociale de jeune patron au Bangladesh, silencieusement active, le prédispose à revendiquer régulièrement l'amélioration de ses conditions de travail auprès de son patron, même lorsqu'il n'est pas encore placé sous protection du statut de réfugié. Il sollicite ainsi dans un premier temps des mécanismes de solidarité intracommunautaire puis se tourne ensuite vers des recours plus institutionnels, cependant ralentis par la crise sanitaire.

Pourtant déclaré et régularisé, Faysal est tributaire d'une situation dans laquelle il se retrouve enlisé du fait d'un arrêt de certains dispositifs d'accès aux droits durant la période. Sans revenu régulier ni possibilité d'en retrouver, il pâtit de l'inactivité subie, ressentie comme une impossibilité de thésauriser et de retrouver une condition sociale stable. L'absence de protections octroyées dans un premier temps par la contractualisation réglementée, puis par le statut administratif, provoquent alors une profonde désillusion sur l'effet réel du droit. Il cherche alors à s'en défaire au sortir de la crise, en entamant un nouveau travail, d'abord de manière non déclarée. Il établit rapidement une relation de confiance avec son nouveau patron, très satisfait de son travail : « *J'espère qu'il restera aussi longtemps qu'il peut !* » exprime-t-il à l'enquêtrice. Le salarié se voit accéder à des conditions de travail garanties par son contrat : rémunération fixe et congés payés. En parallèle, grâce à l'officialisation de son statut précaire lorsqu'il se déclare comme ayant-droit au RSA, il débloque les aides juridiques pour affirmer enfin ses droits auprès de son ancien patron. Il retrouve un niveau de vie stable et améliore ses conditions matérielles d'existence grâce au supplément non déclaré payé en espèces que lui verse son patron. Faysal s'adonne ainsi de nouveau aux plaisirs de la consommation. Nouveaux vêtements, paires de baskets, produits de maquillage pour sa nouvelle amie, restaurants bengalis, repas dans des fast-food, etc. Il modifie également sa situation d'hébergement, et trouve une chambre qu'il occupe seul à la Courneuve, dans une nouvelle colocation compatriotique. Un nouvel équilibre s'instaure entre affirmation de ses droits, insertion dans une structure marchande occidentalisée et entretien des liens d'économie souterraine, qui lui ouvre la voie à une nouvelle étape dans sa trajectoire d'installation migratoire.

¹⁸⁹ Jean-Yves Blum Le Coat, Mireille Eberhard (dir.), *Les immigrés en France*, Paris, La Documentation française, 2014.

Des portraits aux budgets

Pour Angèle et Faysal qui avaient des perspectives de mobilité professionnelle, la crise a eu un effet d'arrêt (pour les lectrices et lecteurs commençant la lecture ici, voir l'encadré 1 pour une synthèse des portraits). Elle n'a pas ruiné leurs efforts mais a durablement obstrué leurs projets professionnels, résidentiels et familiaux. Pour Luca et Keyah, à l'inverse, la situation sanitaire a pu représenter un effet d'aubaine. Bien que ces personnes, arrivées en France à la même période, se démarquent dans l'ensemble des individus interrogés pour l'enquête Hors-Service, par la vulnérabilité de leur situation professionnelle, la faiblesse de leurs revenus de travail et des conditions de logement fortement dégradées, elles ne traversent donc pas la crise sanitaire de la même manière. En quoi ces situations individuelles contrastées éclairent-elles les manifestations socio-économiques de la crise sur les personnes immigrées « en bout de chaîne » ?

Encadré 1 : Synthèse des portraits

Angèle est la seule de l'échantillon à vivre avec ses deux fils en France. Cette Ivoirienne de 27 ans¹⁹⁰ a obtenu une place en hôtel d'urgence plusieurs années avant la crise sanitaire en 2016 peu après son arrivée en France. Cette composition familiale – une mère et deux enfants –, est très commune dans le parc d'hébergement d'urgence¹⁹¹. Angèle élève seule ses enfants, quoique le père de son second fils, français, contribue de façon ponctuelle à l'entretien de ce dernier. Après un procès (recours contre une obligation à quitter le territoire français), elle obtient un titre de séjour comme « parente d'enfant français » un mois avant le premier confinement. Une sortie d'hébergement d'urgence se profile pour elle qui voudrait tant élever ailleurs ses enfants, avec une promesse d'embauche faite par le complexe hôtelier où elle est formée comme cuisinière. Mais cette promesse n'est finalement pas tenue à l'issue de la formation, alors que le déconfinement du printemps 2020 est acté. Angèle doit donc tenir avec une faible allocation chômage, reliquat d'un contrat passé avec la RATP en 2018-2019, qui ne dure que quelques mois. Pendant le second confinement, fin 2020, elle se résout finalement à s'orienter vers la restauration collective publique, une filière en théorie

¹⁹⁰ Les âges sont donnés pour 2020.

¹⁹¹ Un rapport récent du Samusocial de Paris pointe la surreprésentation des familles monoparentales au sein des dispositifs d'urgence sociale avec pour figure typique les familles composées d'une mère isolées ayant connu un parcours de migration en charge de plusieurs enfants. Voir Manon Derue, Yohan Jeanselme, Marie Lazzaroni, *L'intervention sociale auprès des ménages monoparentaux en hébergement d'urgence : quelles spécificités ? quelles difficultés ?*, rapport du Samusocial de Paris, novembre 2021, pp. 17-18.

plus protectrice¹⁹², où elle parvient à signer un contrat à durée déterminée après des expériences d'intérim. L'emploi et le salaire ne sont pas à la hauteur de ses ambitions, mais elle s'en contente : elle sait que moins elle travaille, moins elle a de chance de sortir de l'hébergement d'urgence.

Également bloqué dans une position personnelle et professionnelle inconfortable, **Faysal**, Bengali de 35 ans, obtient le statut de réfugié début 2020, avant la survenue de la pandémie. Il est logé sans l'appui de services d'aide, en colocation surpeuplée avec des compatriotes. Formé au métier de cuisinier, il est malchanceux : son employeur ne lui verse pas ce qu'il lui doit. Il est donc salarié en temps de crise sanitaire mais soumis à des pratiques délictueuses. Autre malheur, il perd sa femme, restée au pays. Il entame une procédure de regroupement familial pour faire venir ses deux enfants en France qui n'a pas encore aboutie, ce qui n'est pas sans lien avec la crise. Bénéficiaire du revenu de solidarité active quelques mois, il trouve à s'embaucher pour un employeur plus vertueux dès que rouvrent les salles des restaurants au printemps 2021. Il est de loin celui qui gagne le mieux sa vie parmi les quatre, ce qui se traduit par la constitution progressive d'une épargne et l'espoir d'être un jour à son compte. La crise sanitaire correspond à un temps de suspension dans son parcours. Même si les difficultés qu'il traverse avec son patron n'y sont pas liées, la crise sectorielle entrave sa possibilité de trouver un autre emploi et les services d'aide vers lesquels il se tourne pour un recours juridique fonctionnent au ralenti.

Pour **Luca**, un Roumain de 53 ans, ce n'est pas la première fois que le choix de s'installer en France implique un épisode sans abri. Ressortissant européen, il peut, contrairement aux autres, circuler sans trop se poser de questions administratives. En 2016, il a obtenu un certificat d'aptitude professionnelle de cuisinier au prix d'efforts considérables. Mais avant de pouvoir se faire embaucher, il a fait une sévère dépression après l'inondation de son logement insalubre, une cave en bord de Seine. Sa famille roumaine est venue le chercher pour qu'il rentre au pays se renforcer. Il est de retour dans l'hexagone en mai 2017. Quand son hôte parisien tombe malade, il est mis dehors et se retrouve à la rue, en plein hiver 2020. Avec le confinement, il lui est impossible d'être recruté dans un restaurant, et ses démarches de recherche d'emploi sont suspendues à d'autres urgences. L'homme craint une rechute en dépression, il appelle le 115. En frappant ainsi à la porte des services d'aide, il se voit d'abord proposer une place à la nuit en centre d'hébergement d'urgence, puis finit par accéder durablement à une chambre. Il en profite quelques mois, tout en cherchant à ne pas y rester. Il s'engage dans des activités diverses qui lui permettent, si ce n'est des conditions de vie plus confortables, une existence plus libre en sous-

¹⁹² On sait que lorsque les personnes se réorientent dans le secteur en fonction de considérations familiales, elles peuvent avoir tendance à se diriger vers la restauration collective, où les horaires sont davantage bornés. Voir Sylvie Monchatre, *Êtes-vous qualifiés ...*, op. cit., p. 147.

prolétariat, tout en misant, sur un autre plan, sur un programme d'insertion professionnelle qu'il intègre par l'intermédiaire d'un accompagnement social.

Le cas de **Keyah**, une Ivoirienne de 46 ans, donne une autre perspective sur l'accès à des protections sociales en temps de Covid-19. Elle est venue en France sans ses deux enfants, avec un visa touristique, a fait une demande d'asile mais n'a pas obtenu le statut de réfugiée. Elle est depuis en situation administrative précaire sans aucune perspective de sortie de cette situation. Après des années à la rue, elle obtient une place en centre d'hébergement d'urgence – où elle vit encore – qu'elle n'aurait probablement pas obtenue hors contexte de crise sanitaire. C'est cela d'abord qui préside au fait que nous faisons son portrait : cet effet protecteur de la crise pour cette femme qui alternait jusqu'alors des nuits à la rue, chez des compagnons d'infortune ou dans des asiles de nuits inhospitaliers. Depuis juin 2020, Keyah travaille sans être déclarée dans un hôtel, comme femme de chambre, quelques heures très mal payées par semaine, mais elle n'a plus à se soucier de son hébergement ; elle peut envoyer régulièrement de l'argent à ses proches et peut espérer trouver ici des heures supplémentaires, là des heures mieux payées.

Ces portraits présentent à la fois les parcours migratoires et les parcours de crise de quatre personnes liées, de près ou de loin, au secteur de l'hôtellerie-restauration. Ces récits proposent une vision chronologique des causes et des épreuves de la migration. Ils révèlent des parcours professionnels et résidentiels heurtés, marqués par des épreuves administratives qui intensifient les difficultés d'accès à une stabilité économique. La crise sanitaire survient au sein de ces cheminements biographiques où la précarité semble toujours présente sous différentes formes, si bien qu'elle peut être appréhendée comme une crise supplémentaire qui vient modifier – positivement ou négativement, parfois les deux à la fois –, des trajectoires mues par un désir d'ascension sociale. Les itinéraires de crise peuvent alors se lire comme des crises de parcours, bousculés par la pandémie, avec des effets parfois inattendus qu'il est possible de lire à l'aune des évolutions budgétaires.

Les budgets, pris comme miroir de la crise sanitaire, sont des portes d'entrée pour saisir les bouleversements et les arbitrages socio-économiques qu'elle suscite. Nous commencerons par explorer les différentes activités rémunératrices exercées durant la période en questionnant leurs statuts, leurs apports, leurs rôles respectifs dans l'économie globale des foyers [I]. Le pendant de ces activités rémunératrices, c'est-à-dire les usages qui sont fait des ressources ainsi obtenues, sera exploré en questionnant deux postes essentiels de dépenses, le logement [II] et l'alimentation [III].

I. Des revenus d'activité et des trajectoires professionnelles heurtés par la crise

Les quatre travailleuses et travailleurs de l'hôtellerie-restauration dont nous venons de faire le portrait sont sans emploi ou dans des situations professionnelles compliquées au moment du premier confinement. Keyah, dont les embauches comme femme de chambre n'ont jamais duré et se sont soldées par des arnaques, survit à la rue ou chez des tiers, comme Luca. Celui-ci n'a pas passé comme prévu son permis de conduire en France, qui lui aurait permis d'être recruté comme chauffeur-livreur pour un traiteur. Angèle obtient à la fin du premier confinement son CAP de cuisine mais sa promesse d'embauche est annulée et ses droits au chômage diminuent comme peau de chagrin. Placé au chômage, Faysal prépare des livraisons pour son restaurant au profit de son employeur, qui l'exploite et continuera de l'exploiter à outrance.

Fin 2021, Keyah, hébergée au long cours dans un centre au cœur de Paris, travaille à temps partiel comme femme de chambre non déclarée, pour une paye misérable – environ un tiers du SMIC horaire –, mais inédite. Luca, bien installé dans un campement sur un terrain privé avec l'accord du propriétaire, suit des formations professionnalisantes, en vue d'un retour en salariat, tout en continuant ses activités invisibles de musicien de rue et de récupérateur-livreur des poubelles des beaux quartiers. Angèle dispose d'un nouveau poste en CDD dans la cantine de lycée et espère une titularisation comme agente de la fonction publique territoriale, qui serait de bon augure pour accéder à un logement social. Faysal est toujours en cuisine, en CDI pour un autre patron, qui le paye cette fois rubis sur l'ongle. Le salarié, qui occupe désormais une chambre seule, continue d'épargner pour accueillir ses enfants et se remettre à son compte. Les situations professionnelles des personnes enquêtées se sont donc relativement améliorées. Mais la crise sanitaire et ce qui la caractérise ici pour la population d'étude, à savoir la mise à l'arrêt durable du secteur de l'hôtellerie-restauration, n'ont pas été sans effet sur les formes de travail et les positions professionnelles occupées dans la période. Dans cette partie, nous examinons ainsi les activités déployées pour faire face à la crise et aux difficultés professionnelles qu'elle confirme ou qu'elle engendre, et les trajectoires professionnelles des travailleuses et travailleurs durant cette période.

D'une part, il s'agit de décrire les ressources obtenues par le travail – et les formes prises par le travail. Dans quelles activités ces travailleuses et travailleurs hors service s'engagent-ils pour gagner de l'argent ? Que cela

leur rapporte-t-il ? Que cela leur permet-il de faire ? Les activités de travail étudiées dans cette partie sont catégorisées selon les usages qui sont fait des revenus qu'elles octroient. Ce n'est donc ni le contenu du travail ni le type d'engagement qui préside à la formation de ces catégories, mais bien l'intérêt que détient pour les personnes, durant une période précise, les activités qu'elles mènent. Nous décrivons ainsi successivement le rôle d'activités laborieuses dans une économie de survie (1), la place des petits boulots en situation d'inactivité forcée (2), la fonction émancipatrice de certaines activités rémunératrices (3), et l'engagement perpétué par la travailleuse et les deux travailleurs régularisés dans une voie d'insertion professionnelle en salariat (4). D'autre part, nous chercherons à comprendre comment ces ressources d'activité se combinent le temps de la crise et à l'échelle des individus (5). Nous verrons que les trajectoires professionnelles dépendent de façon décisive du mode d'insertion dans l'emploi, soit par inscription dans des dispositifs publics d'accès à l'emploi, soit par appartenance à des milieux professionnels liés par interconnaissance et par le partage d'une même nationalité (6).

1. LE LABEUR DE LA SURVIE FACE A LA CRISE

Face à la crise sanitaire, des protections sociales ont été renforcées, du côté de la sécurité sociale (pensons à l'allongement des droits au chômage) et du côté de l'aide sociale. Les personnes suivies ont directement bénéficié de telles mesures, de façon tout à fait capitale parfois. Durant cette période toutefois, de brèves séquences de dénuement ont confronté les personnes concernées à des problèmes de survie. Elle se retrouvent alors prises dans un « labeur de la survie », selon l'expression forgée par Kim Hopper pour désigner des activités de subsistance qui permettent tout juste, sans possibilité d'épargne ou d'investissement, de satisfaire des besoins vitaux imminents¹⁹³ : c'est ainsi que des personnes sans logement échangent leurs services domestiques contre un toit, ou cherchent à tirer des ressources de leur réseau de connaissances, si elles ne sont pas obligés d'exercer des activités caractéristiques de la vie à la rue, comme la manche ou la fouille des poubelles.

1.1 *Domesticité*

Habiter un temps chez des connaissances est un mode répandu d'hébergement pour les personnes immigrées en général dans les années qui suivent leur arrivée sur le sol français [II.1.2.]. Que cette aide interpersonnelle soit annoncée comme gratuite ou bien, dès le départ, pensée avec ses contreparties, légitimer sa présence chez son hôte requiert un investissement quotidien qui s'apparente à un travail.

¹⁹³ Kim Hopper, *Reckoning with...*, *op. cit.*

Au début du premier confinement, Luca et Keyah trouvent refuge respectivement chez un ami, en petite santé, et chez une mère célibataire. L'ancien aubergiste [Portrait 2] contribue de manière assidue à la vie quotidienne de la maisonnée et se transforme en véritable homme de maison. Les tâches domestiques de vaisselle, d'entretien, de cuisine et d'approvisionnement alimentaire lui incombent et il se transforme même en infirmier à domicile, en inventant pour son hôte grâce à son autodidactie médicale des cocktails de produits naturels destinés à soigner ses problèmes de dépression. L'ami n'entend certainement pas exploiter Luca¹⁹⁴. C'est lui qui paie les courses de nourriture et de pharmacopée mais Luca tient à approvisionner le foyer en nourriture par ses propres moyens, c'est-à-dire en effectuant des récupérations dans les poubelles tout au long de son hébergement. Apporter de la nourriture que son hôte n'aura pas payée est un moyen de contribuer différemment à la vie domestique, de rétablir dans une certaine mesure la réciprocité de la relation, mais aussi d'assurer sa place. Compte tenu de l'assiduité avec laquelle Luca remplit son rôle d'homme à tout faire, de l'investissement temporel quotidien que cela suppose, et du caractère capital de cet hébergement qui lui évite de devoir dormir dans sa voiture – sa disparition impliquera un retour brutal à la rue en pleine période pandémique –, cette activité peut être appréhendée comme une forme quasi-professionnelle de débrouille et comme un *labueur de survie* tel que défini plus haut¹⁹⁵.

Keyah ne se contente pas de garder un jeune enfant lorsque son hôte est au travail, la nuit, en échange du gîte, du couvert et d'un mince pécule. Elle effectue également des tâches domestiques (cuisine, entretien), sans même qu'on le lui demande. Dans les deux cas, la faiblesse des ressources matérielles qui équilibreraient la relation semble pousser les personnes hébergées à devancer les sollicitations de leurs hôtes, comme pour légitimer leur résidence. Luca devient ainsi une sorte d'aide à domicile, ou devrait-on dire, à demeure. Quant à Keyah, elle tient un rôle de domestique. Pour éviter la rue, les personnes enquêtées ne comptent donc pas leur temps et leur énergie, au risque de se soumettre à des volontés non exprimées par leurs hôtes. Mais cet investissement temporel n'est jamais payant sur la durée et les personnes se retrouvent soudainement mises dehors.

L'hôte de Keyah décide ainsi de mettre fin à leur arrangement en plein confinement pour des raisons indéterminées tandis que l'hôte du Roumain est victime d'un AVC pris en charge par sa sœur, qui demande gentiment mais sans concession à Luca de quitter l'appartement familial. Il se retrouve dehors en décembre 2020, en plein hiver et en pleine recrudescence de

¹⁹⁴ Sur les motivations diverses et évolutions de l'accueil par le tiers, voir Juliette Baronnet, Sarah Faucheux-Leroy, Didier Vanoni, « Les conditions d'émergence et de reconnaissance sociale et institutionnelle d'une catégorie particulière de mal-logés », *Recherche sociale*, n°203, pp. 53-56.

¹⁹⁵ Comme le montre Odile Macchi au sujet des familles immigrées sans abri et aux portes de l'hébergement d'urgence : voir *A la recherche des familles sans abri. L'extension du domaine de la survie (Paris, hiver 2019 - 2020)*, Rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris, avril 2020.

l'épidémie. Keyah retrouve à la mi-avril 2020, dans une capitale vidée de sa population, la dureté de la vie dehors et la nécessité de mendier pour survivre.

1.2 Solliciter le réseau en cas de coup dur

Le réseau local, en partie constitué de compatriotes immigrés, est une ressource qui s'inscrit dans le temps long de la coopération mais qui permet aussi de faire face à des « coups durs », des événements imprévus qui mettent à mal une situation de vie. Considérer la sollicitation d'un réseau de proches et de connaissances comme un travail peut sembler exagéré. Pourtant, les relations sociales d'entraide peuvent être appréhendées comme le fruit d'un travail relationnel où normes morales et affections s'entremêlent pour former une ressource complexe et à mobiliser délicatement¹⁹⁶. Les relations sociales peuvent être considérées comme des ressources à part entière, qui supposent comme toute autre ressource une utilisation raisonnée pour ne pas être épuisée totalement. Contacter une personne proche une fois dans l'année pour un besoin urgent est une chose, la contacter chaque mois pour lui demander une somme d'argent en est une autre, qui fait courir le risque de perdre cette possibilité d'aide de secours¹⁹⁷.

Pour Angèle, solliciter son réseau de proches pour des aides de secours ponctuelles, en argent ou en nature, a une fonction de « garde-fou »¹⁹⁸ face à des situations très compliquées. C'est le cas des dépenses inattendues et incompressibles qui ébranlent le précaire équilibre budgétaire de sa maisonnée. En février 2021, alors qu'elle est redevable d'une somme de 375 € à l'administration pour payer le timbre fiscal nécessaire à l'obtention de son titre de séjour, la mère de famille n'a même pas assez d'argent pour subvenir aux besoins de son foyer. C'est alors une forme de solidarité interpersonnelle qui est mobilisée : elle emprunte 400 € à une amie ivoirienne rencontrée trois années auparavant, ce qui lui permet de payer le timbre fiscal et de tenir jusqu'à la réception du salaire de son travail en Ehpad. Ce n'est par ailleurs pas la première fois que ce type d'aide lui permet de surmonter une situation problématique. Lorsqu'elle doit payer

¹⁹⁶ Voir, pour des descriptions de ce travail relationnel et ses fruits : Carol B. Stack, *All Our Kin: Strategies for Survival in a Black Community*, New York, Harper et Row, 1975. Mais aussi : Jean-François Laé, Numa Murard, *L'argent des pauvres. La vie quotidienne en cité de transit*, Paris, Le Seuil, 1985. Ou encore : Emilia Schijman, *A qui appartient le droit ? Ethnographier une économie de pauvreté*, Issy-les-Moulineaux, LGDJ, 2019.

¹⁹⁷ Kim Hopper et ses collègues développent cette idée concernant l'hébergement d'urgence aux Etats-Unis. Les foyers d'urgence ne seraient pas forcément le dernier recours après avoir épuisé toutes les autres solutions possibles ; leur fréquentation peut être au contraire une manière d'économiser d'autres ressources, en préférant loger dans ce type de structure plutôt que de solliciter trop souvent ses proches. Il s'agit alors de « réserver une ressource privilégiée pour une utilisation ultérieure ». Kim Hopper, Ezra Susser, Sarah Conover, « Economies of Makeshift : Deindustrialization and Homelessness In New York City », *Urban Anthropology and Studies of Cultural Systems and World Economic Development*, vol. 14, n° 1/3, 1985, p. 216.

¹⁹⁸ Kim Hopper, *Reckoning with...*, *op. cit.*, introduction.

1600 € de frais d’avocat pour éviter une expulsion, avant la crise sanitaire, son ex-conjoint, le père de Dylan, lui donne 500 €. Ce dernier apporte ponctuellement son aide durant la période de crise sanitaire, le plus souvent en nature, en achetant de la nourriture ou des habits pour les enfants.

Ces ressources invisibles aux yeux des institutions ont de ce point de vue une importance capitale en ce qu’elles permettent de répondre à des situations de dénuement importantes, même lorsque l’on est à l’abri de la rue. Le mois de novembre 2020 est par exemple particulièrement difficile pour Angèle qui doit faire vivre son foyer avec seulement 231 € issus de son dernier mois de chômage. En réelle difficulté, le père de Dylan va lui donner 100 € pour qu’elle finisse le mois. Les ressources d’appoint et de substitution se complètent : lorsqu’une des possibilités s’évanouit, ou s’avère insuffisante, une autre vient compenser. De même, lorsque Faysal se retrouve en difficulté pour payer son loyer de janvier à avril 2021 (compte tenu du fait qu’il se refuse à puiser dans son épargne), il reçoit de l’aide de la part d’un ami et concitoyen qui lui verse le montant nécessaire. Les « amis », comme le Bangladais les appelle – sans qu’il soit facile de déterminer si cette appellation est due ou non à une limitation de la maîtrise du français qui permettrait de distinguer entre les « amis », les « connaissances », les « potes » ou les « compatriotes » – reviennent très fréquemment dans ses propos lorsqu’il raconte les différentes étapes de son installation en France. C’est ainsi un « ami » qui lui permet de s’adonner à la vente de maïs dans la rue, peu après sa sortie du campement de Stalingrad, bien que cet « ami » paie 10 € par jour ses vendeurs ambulants exposés au risque d’être arrêté par la police. Ce sont des « amis » qui, plus tard, lui permettront de trouver à se loger dans des colocations surpeuplées, tout autant que ce sont des « amis » qui le mettront en contact avec des patrons de restaurants [Portrait 4]. Le réseau de Faysal, reposant sur l’appartenance à une même origine géographique¹⁹⁹, ne lui permet donc pas seulement de recevoir des aides ponctuelles en nature ou en argent mais aussi, et surtout, de trouver de fil en aiguille des moyens de subsistance plus pérennes.

Durant la crise sanitaire, des « labeurs de survie » ont ainsi un rôle économique central dans des phases de crise conjoncturelle (les problèmes temporaires de trésorerie d’Angèle) ou dans des situations précaires plus durables (le travail domestique de Luca et Keyah). Avant que les personnes ne se tournent, le plus souvent par dépit, vers des lieux d’assistance, des activités et stratégies se mettent en place pour survivre.

¹⁹⁹ On ne sait pas dire, plus précisément, si les Bangladais que fréquente le réfugié partagent une origine géographique plus restreinte, un milieu confessionnel ou une appartenance partisane semblable.

1.3 Survivre à la rue

Keyah, nous le savons, trouve à s'héberger par le biais de l'assistance dix jours après avoir été mise à la porte par son hôtesse. Elle doit durant cette période de flottement renouer avec un mode de vie à la rue qu'elle connaît bien. C'est la mendicité qui lui permet dans ces moments de rue, parfois très longs, de survivre en gagnant quotidiennement une petite somme pour se nourrir, parfois suffisante, parfois non. Cette « activité routinière »²⁰⁰, intrinsèquement précaire car totalement dépendante d'un ensemble de conditions – météo, horaires, lieux, bon-vouloir des passantes et des passants, période de l'année etc. (le confinement étant d'ailleurs à ce titre une difficulté supplémentaire) –, permet uniquement, et souvent insuffisamment, de subvenir à ses besoins les plus élémentaires²⁰¹.

Pour s'abriter, il y a le métro, où elle retrouve le soir durant ces dix jours de rue des compatriotes, des femmes, dans des situations aussi précaires que la sienne et d'autant plus visibles que les rues parisiennes sont vides. Espace chauffé, composé de sièges où la présence des personnes sans-abri est tolérée²⁰², le métro est une « ressource urbaine de survie »²⁰³ qui permet d'éviter les morsures du froid et les dangers de la rue, sans oublier qu'il constitue également pour Keyah et ses collègues de misère un point précis (et précieux) de ralliement.

Le travail au sens de « labeur de survie » effectué par Keyah durant ce nouvel épisode sans abri, est ainsi tourné vers la recherche, au jour le jour, d'une menue somme d'argent pour se nourrir ou de ressources plus diffuses mais tout aussi importantes comme un point de chaleur, physique et social, que le métro semble pouvoir offrir.

Plongé dans une situation similaire en décembre 2020, Luca vit lui aussi à la rue durant une dizaine de jours avant d'être ballotté dans plusieurs lieux d'hébergement d'urgence. L'activité de récupération [Portrait 2 ; Annexe 6] prend alors une importance décisive dans le sens où elle permet simplement au sans-abri de rétablir sa force physique. Sans possibilité d'hébergement, il dort plusieurs nuits dans un renforcement d'immeuble sous des températures extrêmes. Ce nouvel épisode sans abri, même bref, fait ressurgir le spectre d'une situation passée de souffrance et de honte.

²⁰⁰ Pascale Pichon, « La manche, une activité routinière », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 57-58, 1992, pp. 147-157.

²⁰¹ Vivre dans la rue et survivre avec très peu d'argent n'amène pas nécessairement à des situations où le plaisir est inexistant. L'argent récolté, mais également les ressources acquises par diverses autres activités, peuvent être utilisés pour des plaisirs simples mais hautement réconfortants. C'est le cas des « plaisirs » et des « fêtes » que décrit Patrick Gaboriau au sujet des habitudes alimentaires et sociales d'un groupe de clochards de l'ouest parisien. Voir Patrick Gaboriau, *Clochards. L'univers d'un groupe de sans-abri parisiens*, Paris, Julliard, 1993, pp. 195-198.

²⁰² À lire Pascale Pichon, la présence des sans-abri dans le métro au début des années 90 semble tolérée. A la fin des années 2010, Odile Macchi observe que cette tolérance varie selon les lignes de transport. Voir Pascale Pichon, « La manche... », *op. cit.*, p. 148 et Odile Macchi, *Les sans-abri ...*, *op. cit.*, p. 50.

²⁰³ *Ibid.*, pp. 30-31.

C'est aussi parce qu'à ce moment, pour des raisons inconnues, il est dans l'impossibilité de mobiliser une ressource jusque-là essentielle dans son parcours, l'entraide interpersonnelle. Habituellement hébergé chez des proches ou des connaissances, l'immigré semble à ce moment-là ne pas savoir vers qui se tourner.

2. LES PETITS BOULOTS, POUR COLMATER DES BRECHES BUDGETAIRES

En période de récession, avec un marché du travail dégradé, sans perspective de stabilisation professionnelle, les « petits boulots » permettent aux personnes actives au chômage de joindre les deux bouts. En suivant un couple au chômage de Valencia quelques années après la Grande récession espagnole, Pierre Blavier montre toute l'importance des « boulots de chômeurs », de cette polyactivité de crise qui répond à la baisse des revenus²⁰⁴. Les travaux manuels de gros œuvre et second œuvre de l'époux, l'artisanat de l'épouse, procurent des revenus « alternatifs ». Ces revenus, sans être négligeables, sont loin de compenser la perte due au chômage. Les petits boulots sont une manière de braver le sort, qui peut s'articuler à d'autres engagements, militants notamment²⁰⁵. Ils sont une condition facilitant la sollicitation de l'aide familiale et aussi une manière, certes éprouvante, de s'affirmer comme travailleur, même au chômage. Dans le contexte de mise à l'arrêt de l'hôtellerie et de la restauration, quels sont donc les petits boulots des personnes enquêtées confrontées au chômage ? Que leur (r)apportent-ils ? Quelle place prennent-ils dans l'organisation économique des foyers concernés ?

Nous adoptons ici une conception plus restrictive de ces travaux que Pierre Blavier, pour qui ils correspondent à « l'ensemble des activités rémunératrices auxquelles les personnes au chômage et leurs ménages ont *de facto* recours pour “joindre les deux bouts” »²⁰⁶. Nous considérons ici des activités temporaires investies après la perte du revenu principal, en substitution et en appoint, dont les revenus sont employés pour subvenir à

²⁰⁴ Pierre Blavier, *Les manifestations socio-économiques du chômage de masse et les réaménagements des budgets de ménage pour y faire face. Le cas de la Grande Récession espagnole (2008-2015)*, Thèse de doctorat de sociologie, Paris, Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, 2017, Chapitre 5 « Les “boulots de chômeurs” entre économie invisible et économie familiale. Représentation et analyse à partir d'un corpus issu de la Grande Récession espagnole de 2008 », pp. 267-356. Dans des articles antérieurs, Pierre Blavier utilise le terme de « petits boulots » pour décrire ces activités de chômeurs. Voir par exemple : Pierre Blavier, « Les “petits boulots” dans l'Espagne de la récession », *Revue Française de Socio-Économie*, vol. 17, n° 2, 2016, pp. 103-122.

²⁰⁵ Voir dans un autre contexte sur les luttes de chômeurs au travail, l'enquête de Pia Rius. Notamment « Crise du travail et redéfinition des frontières du social en Argentine à travers le prisme de la mobilisation des *desocupados* », *Travail et emploi*, n°138, p. 99-116.

²⁰⁶ Pierre Blavier, *Les manifestations socio-économiques du chômage...*, *op. cit.*, p. 271.

des besoins quotidiens de base. Les petits boulots ainsi définis sont caractérisables comme des sources de revenu monétaire qui permettent de « colmater » de petites brèches budgétaires – le terme est emprunté à une personne enquêtée qui l’emploie au sujet des récupérations occasionnelles de nourriture en distribution alimentaire. Sous cette acception, les « petits boulots » sont une ressource moins usuelle qu’on aurait pu imaginer pour les travailleuses et travailleurs immigrés en situation de chômage. Deux personnes seulement y recourent et très ponctuellement.

Pour faire face à une perte importante de revenus d’activités, Faysal vit à l’économie. Avec des revenus de travail amputés par les fraudes de son patron, officiellement au chômage, il sollicite et obtient le RSA et la prime Covid, ce qui lui fournit de quoi payer son loyer et des dépenses de première nécessité. Mais cela ne suffit visiblement pas à couvrir ses frais habituels²⁰⁷. Il limite ses dépenses drastiquement, contracte au besoin des dettes sans intérêt auprès de colocataires. Le plus important est de ne pas toucher à l’épargne constituée progressivement et réservée à la venue de ses enfants et à son installation future à son compte [II.2.2.1 ; III.2.2]. C’est dans la même logique qu’il travaille un mois durant de manière non-déclarée sur un marché pour le compte d’un « ami ». Ce dernier est un compatriote, en situation irrégulière, engagé également de manière non déclarée pour le compte de patrons de boutiques de vêtements. Cet ami se rend sur un marché de Seine-Saint-Denis plusieurs fois par semaine pour vendre des habits, de manière illégale donc, pour le compte de ses employeurs. Faysal, en difficulté financière du fait de la crise et des malversations de son principal employeur, lui demande de travailler quelques heures par semaine. Un mois durant, le cuisinier au chômage se rend trois jours par semaine dans un marché en banlieue parisienne pour décharger le camion de marchandise vers 6 h, puis revient en fin d’après-midi pour recharger le camion, tout cela pour une somme de 50 € par jour. Parfois, il ne travaille que pour le déchargement du matin et ne touche que 30 €. Ce travail au noir, qui n’est pas le premier dans le parcours de Faysal, permet de « tenir », de joindre les deux bouts au cours d’une période de perturbations économiques.

Les activités et pratiques invisibles du point de vue des institutions peuvent ainsi s’avérer d’une grande efficacité pour pallier rapidement un besoin pressant de liquidités ou de ressources. Les réseaux interpersonnels sont noués le plus souvent par la confiance réciproque ressortissant à une commune origine. Ils fonctionnent comme des amortisseurs de crise, des filets de sécurité empêchant les parties prenantes de tomber dans un dénuement trop important, tout en impliquant une réciprocité. Par exemple, Faysal sert de prête-nom au compatriote qui l’embauche sur le marché. Ce dernier étant sans-papiers, c’est Faysal qui loue officiellement l’appartement où il vit avec sa femme et ses enfants.

²⁰⁷ Précisons que le salarié devra rembourser ces transferts sociaux auxquels il n’était en réalité pas éligible.

L'autre exemple de petit boulot est donné par Angèle. Après avoir épuisé ses droits au chômage, et vivant elle aussi de façon frugale [Portrait 3 ; III.2.1], la cuisinière s'inscrit dans une société d'intérim « *sociale et solidaire* » qui favorise l'insertion par l'emploi. L'agence la contacte quelques semaines plus tard et lui propose plusieurs entretiens. En raison de la situation sanitaire, toutes les entrevues sont annulées. Ses espoirs d'embauche s'évanouissent. Elle manque cruellement d'argent et doit compter sur l'aide de proches pour remplir son réfrigérateur. Mais quelques semaines plus tard, juste après l'annonce du second confinement, la cuisinière décroche ses premières courtes missions d'intérim : cinq jours en novembre en tant qu'office de réchauffage puis dix jours en décembre en tant qu'agente de nettoyage. Ce ne sont pas les postes convoités initialement (en cuisine, en restauration traditionnelle ou collective), ce sont des postes peu qualifiés qui la rappellent à sa condition de femme et d'immigrée, mais ils payent bien par rapport à ses emplois en CDD²⁰⁸. Enchaîner les missions est un moyen de gagner rapidement de l'argent, dans une situation d'« intérim de transition »²⁰⁹. Angèle songe un temps à gagner sa vie en intérim, de « profession » (pour suivre les distinctions proposées par Catherine Faure-Guichard), mais elle craint des revenus trop fluctuants, un type d'engagement qui n'apparaîtrait pas comme solide pour les institutions qui évalueront sa solvabilité en vue de son relogement. En conséquence, elle cherche des contrats de plus longue durée en collectivité, à l'issue desquels une embauche à durée indéterminée, avec un statut de fonctionnaire, lui paraît envisageable.

Il n'y a pas d'autres exemples de petits boulots effectués durant la crise par les quatre travailleuses et travailleurs considérés dans ce rapport. Le nombre restreint d'individus étudiés ne permet sans doute pas de voir l'importance que ces petits boulots peuvent avoir pour certaines personnes immigrées en bout de chaîne. La rareté des petits boulots parle sans doute aussi des problèmes économiques auxquels sont confrontées ces personnes immigrées. Sans travail, sans solution de repli, certaines doivent se battre pour survivre. Ce que l'on pourrait voir comme un petit boulot, par exemple la garde d'enfant effectuée un mois durant à domicile par Keyah, se décrit alors avec plus de justesse comme un expédient de la survie. D'autre part, lorsque les besoins de base sont sécurisés mais que le travail stable manque encore, ce que l'on pourrait à première vue décrire comme des petits boulots prennent un autre sens : les revenus qui en découlent ne servent pas tant à

²⁰⁸ L'indemnité de fin de mission (10 % de la rémunération total brute), l'indemnité compensatrice de congés payés (10 % de la rémunération total brute) augmente, à poste et qualification égale, le salaire de l'intérimaire de 20 % vis-à-vis d'un salarié en CDD.

²⁰⁹ En s'intéressant à un grand nombre de situations d'intérim, Catherine Faure-Guichard parvient à isoler des « séquences typiques de trajectoires » afin d'identifier des types récurrents de recours à l'intérim. Cette typologie distingue l'intérim de profession (usage stratégique de ce type de contrat) de l'intérim d'insertion (recours à l'intérim pour se lancer sur le marché du travail) et de l'intérim de transition (celui d'Angèle, qui consiste à recourir à l'intérim en attendant de retrouver un emploi de long terme). Voir Catherine Faure-Guichard, *L'emploi intérimaire, trajectoires et identités*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000.

compenser des difficultés budgétaires qu'à mieux vivre, comme nous allons le voir dans la partie suivante. Enfin, à la différence du chômeur étudié par Pierre Blavier, qui cumule les petits boulots des années durant sans perspective d'embauche stable jusqu'à éprouver une profonde démoralisation, les travailleuses et travailleurs suivis ici comptent résolument et ont de bonnes raisons de compter sur une insertion salariale stable.

3. AU-DELA DE LA SURVIE : LES REVENUS DE « COMMODITE » COMME REVELATEURS DE CE QUI COMPTE

Afin de qualifier les revenus permettant une consommation au-delà d'une simple survie, nous avons décidé d'adopter le terme *commodité*, dont la polysémie oblige à des précisions. L'idée de « confort » qu'il apporte est certes présente dans ce choix lexical. Il s'agit bien de désigner un agrément, un confort en quelque sorte, par contraste avec des pratiques destinées à assouvir les besoins vitaux. Mais le « confort » dont il s'agit est relatif à des situations de précarité et de pauvreté bien en dessous des standards de vie dans nos sociétés occidentales. Ainsi, ce qui pourrait relever de l'idée de confort dans la vie des personnes intéressées ne serait pour un individu lambda qu'une dépense habituelle et appréhendée comme essentielle : contribuer aux besoins de ses enfants par exemple. L'une des définitions de « commodités » apportée par le *Trésor de la langue française* est la suivante : « Aménagements dans une maison destinés à rendre la vie plus agréable »²¹⁰. Bien que le terme ne désigne ici que des agréments matériels, cela rejoint en partie l'idée que nous portons dans ces pages. Les commodités, matérielles notamment, dont ces personnes pourraient se passer sans mettre en danger leur intégrité physique, mais auxquelles certaines activités donnent accès, rendent effectivement leur vie plus agréable. L'agréable n'est cependant pas nécessairement superflu. Il s'agit d'être en mesure de répondre favorablement à ce qui compte. Le choix du travail, et d'un travail parfois harassant, dans un contexte d'aide assistancielle extensive, rappelle que même dans des situations objectivement marquées par une précarisation des conditions de vie, des besoins, des désirs et des plaisirs apparaissent comme indispensables et recherchés. Les revenus de commodité sont, dans ce sens, les résultats d'un investissement personnel destiné à réaliser ce qui compte, ce qui, pour des personnes immigrées, peut signifier ce pourquoi l'on est parti de son pays de naissance. Les commodités donnent alors du sens à l'épreuve migratoire.

Ce n'est en outre pas anodin si les revenus de commodités ne concernent ici que Luca et Keyah puisqu'il s'agit des deux personnes qui, durant des périodes différentes et plus ou moins longues ont bénéficié d'un

²¹⁰ Voir le dictionnaire en ligne : < <https://www.cnrtl.fr/definition/commodit%C3%A9>>

hébergement d'urgence prenant complètement en charge leurs besoins alimentaires. Ce n'est donc pas tant la nature du travail que l'existence ou non d'approvisionnement quotidien gratuit qui détermine l'emploi de l'argent en commodités. Délestées de l'urgence quotidienne de la survie – s'abriter et se nourrir –, les deux personnes hébergées, précédemment à la rue, peuvent alors gagner et dépenser de l'argent pour ce qui compte au-delà du strict nécessaire. Avec un toit assuré, et de quoi manger quotidiennement et gratuitement, les préoccupations évoluent de la survie vers la recherche d'une vie plus agréable mais les activités mises en œuvre n'embrayent pas pour autant sur une situation professionnelle stable.

3.1 Keyah et son travail au noir : des ménages en France pour des enfants en Côte d'Ivoire

Si Angèle est venue jusqu'en France avec son enfant, ce n'est pas le cas de la seconde Ivoirienne dont nous avons étudié le parcours, qui a laissé ses enfants au pays. Ses conditions de vie en France, depuis son arrivée jusqu'à la mi-février 2020, restent obscures pour les enquêtrices, malgré les relances. Ses silences semblent évoquer un éventuel parcours traumatique. Dormant l'immense majorité de cette période dans la rue ou le métro, Keyah vit un long moment dans l'urgence de la survie, mais pourtant loin de tout service social [Portrait 1 ; II.1.2 ; II.1.3] En d'autres termes, il est alors totalement impossible pour elle d'envoyer de l'argent à ses enfants restés au pays et encore moins de les faire venir jusqu'à elle. L'assistance dont elle va bénéficier, dans un hôtel d'urgence d'abord puis dans un centre d'Hébergement d'Urgence (CHU), lui permet comme nous l'avons vu de subvenir gratuitement à ses besoins les plus élémentaires. Fort de ce soulagement, de cette sortie de l'urgence quotidienne, elle répond favorablement à la proposition d'embauche au noir, qui lui est faite par un patron d'hôtel.

Rémunérée à hauteur de 200 € par mois pour le nettoyage de douze chambres par jour durant cinq heures, Keyah touche l'équivalent d'une paie horaire de 2,50 €, soit 12,50 € par jour. Elle n'est prévenue à l'avance de son emploi du temps qu'en cas de réservation [Portrait 1]. Son revenu ne dépend ni du temps de travail ni du nombre de chambres effectuées. Seul avantage de cet emploi plus que sous-payé : Keyah reçoit ses 200 € mensuels même si elle travaille moins longtemps.

Si cette employée précaire de l'hôtellerie s'accroche à ce travail aussi peu rémunérateur, n'offrant aucune protection, et qu'elle accepte l'arbitraire d'un patron visiblement peu soucieux du droit du travail, c'est en grande partie pour ce que cela permet : l'envoi d'argent « *au bled* », à destination de sa mère qui s'occupe de ses enfants. Commodité morale, cet envoi quasi-mensuel d'argent donne du sens à la migration. Keyah transmet généralement 100 ou 150 € par mois, selon ses besoins personnels et ne

peut dans tous les cas jamais se permettre d'envoyer la totalité : « *Si j'envoyais tout je fais comment ? Si j'ai besoin d'argent ?* »²¹¹.

Autrement, le peu d'argent qu'elle garde est utilisé de façon marginale pour compléter les chèques services et acheter de la nourriture, ou des biens de consommation moins directement nécessaires, comme des commodités matérielles qui comptent pour elle : des vêtements par exemple, achetés peu chers dans des friperies. Exemple anecdotique mais très éclairant : Keyah, passant un jour devant une boutique, remarque deux doudous, en vente pour seulement 3 € et se les offre. L'un des deux est offert au petit enfant d'une de ses copines tandis que l'autre partage ses nuits depuis cette date. Cet achat minimaliste, engendrant un décaissement de 3 €, ne serait pas possible pour Keyah sans son travail rémunéré, les bénéfices de l'assistance ne prenant pas en charge ce type de besoins, ou d'envie. L'exemple du doudou est parlant car il s'agit certainement de l'achat de réconfort par excellence. Enfin, le fait de donner l'un des doudous n'est pas non plus anodin : les fruits de son travail lui permettent aussi d'offrir, ce qui constitue une prodigalité psychologiquement bénéfique et jusqu'ici impossible à tenir.

En octobre 2020, le second confinement suspend son engagement, car l'établissement ferme ses portes du fait des mesures politiques prises pour endiguer la pandémie. Sans rentrée d'argent à prévoir (hors chèques service), la femme de chambre décide d'envoyer une partie de sa dernière paie à sa famille et ses enfants restés en Côte d'Ivoire – bien que cela ne couvre « *même pas* » les dépenses alimentaires pour un mois –, et de garder le reste à envoyer en cas de problème urgent. Cet envoi révèle à la fois le fait que les revenus que Keyah tirent de cette activité ne lui sont pas vitaux et qu'ils sont avant tout destinés à aider ses enfants.

Huit mois plus tard, fin juin 2021, l'hôtel rouvre ses portes et la mobilise de nouveau. La reprise se fait « *un peu un peu* ». L'hôtel étant complet durant la période estivale, le nombre de femmes de chambre recrutées augmente. Cela réduit pour Keyah le nombre de jours travaillés par semaine, bien qu'elle garde le même rythme horaire moyen, de cinq heures par jour.

En plus des conditions difficiles de travail, liées notamment à une imprévisibilité des horaires, ainsi que du salaire incroyablement bas que Keyah perçoit, cet emploi a un coût, monétaire et physique. Sur les 200 € mensuels forfaitaires qu'elle touche, 37,60 € sont ainsi uniquement dédiés à payer les déplacements sous la forme du pass Navigo... qui ne sert quasiment qu'à se rendre sur le lieu de travail. Pourtant, Keyah voit cet emploi, mal payé mais payé tout de même, contrairement à d'autres engagements non honorés, comme une chance relative. Elle décrit avec clairvoyance la situation de domination qu'elle subit : « *Tu dis aux gens que tu cherches du travail, [tu demandes] si quelqu'un peut t'appeler dans une*

²¹¹ Extrait d'un entretien mené avec Keyah le 8 septembre 2021.

société. Bon si tu cherches du travail, on peut t'appeler, bon et tu prends le travail même si tu gagnes plus, lui il va jamais te donner ça, il va te donner ce qui l'arrange. T'as pas le droit de te plaindre. »²¹²

3.2 Quand des expédients de survie deviennent de confortables commodités : les récupérations alimentaires et l'activité musicale de Luca

La récupération de nourriture dans les poubelles ainsi que l'activité musicale de Luca ont été, à des moments de son parcours, de réels moyens de survivre, dans des périodes marquées par une forte instabilité résidentielle et une absence de revenus monétaires stables [Portrait 2 ; Annexe 6]. Dès son entrée dans un foyer d'urgence, où ses besoins de base sont complètement pris en charge, le statut de ces activités évolue fortement et retrouve celui qui prévalait durant certaines périodes, plus fastes pour Luca. Il ne s'agit plus de récupérer de la nourriture pour se nourrir, ni de jouer de l'accordéon pour gagner de l'argent qui servira lui aussi à assouvir des besoins de base. Ces deux activités, qui mettent en jeu deux formes différentes de monnaie, deviennent des moyens de s'assurer un confort matériel, social et psychologique, elles rendent accessibles tout un ensemble de commodités. Le tableau qui suit présente l'ensemble des ressources et dépenses de Luca du 23 janvier au 23 mars, il explicite le statut de commodités que prennent certaines activités durant cette période.

²¹² Extrait d'un entretien mené avec Keyah le 12 novembre 2020.

Ressources et dépenses monétaires			
Origines des ressources	Montants perçus (€)	Postes de dépense	Montants dépensés (€)
Revenus du travail – 424,02 € (63 %)		Hébergement – 0,00 € (0 %)	
Prestations musicales (18 prestations pour un total de 28 heures et un gain horaire moyen de 13,8 €).....	402,02 (59,4%)	Frais d'hébergement.....	0,00 (0,0 %)
Tâches rémunérées pour le compte d'amis.....	22,00 (3,2 %)	Alimentation – 137,35 € (20 %)	
Solidarité interpersonnelle – 222,00 € (33 %)		Nourriture.....	56,10 (8,3 %)
Prêts d'argent de la part d'amis.....	105,00 (15,5 %)	Alcool.....	81,25 (12,1 %)
Dons d'argent de la part d'amis.....	67,00 (10 %)	Budget voiture – 137,00 € (20 %)	
Remboursement d'un prêt antérieurement cédé par Luca.....	50,00 (7,4%)	Carburant voiture.....	132,40 (19,7 %)
Magouilles²¹³ – 30,00 € (4 %)		Péages d'autoroute.....	4,60 (0,7 %)
Vols.....	10,00 (1,5 %)	Loisirs – 137,50 € (20 %)	
Extorsion.....	20,00 (3 %)	Relation sexuelle tarifée.....	125,00 (18,6 %)
		Jeux d'argent.....	2,50 (0,4 %)
		Cannes à pêche.....	10,00 (1,5 %)
		Téléphonie – 95,00 € (14 %)	
		Crédits téléphoniques.....	15,00 (2,3 %)
		Réparation smartphone.....	35,00 (5,2 %)
		Paire d'écouteurs sans fil.....	45,00 (6,8 %)
		Objets – 49,89 € (9 %)	
		Cadeaux pour des tiers.....	43,89 (6,5 %)
		Vêtements.....	6,00 (1 %)
		Autres – 113,65 € (17 %)	
		Tabac.....	58,65 (8,7 %)
		Remboursement des prêts.....	55,00 (8,2 %)
Total des ressources monétaires	676,02 (100%)	Total des dépenses monétaires	670,39 € (100%)
Liquidités disponibles au 23/01/21	14,32	Liquidités disponibles au 23/03/21	19,95
Ressources et dépenses non-monétaires			
Ressources en nature	Montants (€) estimés au prix de référence	Dépenses en nature	Détails
Ressources alimentaires		Dons à des tiers	
<i>Issues de l'assistance</i>		Dons alimentaires.....	Denrées alim. récupérées dans les poubelles
Restaurants solidaires : 6 dîners.....	0,00 € – Luca récupère de la nourriture en quantité suffisante pour ne pas en acheter, le prix de référence correspond donc à 0 €.	Dons d'objets.....	Objets récupérés ou volés, services divers.
Foyer d'urgence : 25 déjeuners, 24 dîners, 50 petits déjeuners.....	0,00 € – <i>Idem</i> .	Services rendus.....	Trajets en voiture, trad. du roumain
<i>Hors assistance</i>			
Dons de tiers : 15 déjeuners, 18 dîners, 3 collations, 2 boîtes de gateaux, poissons et fruits de mer en			

²¹³ Les « magouilles » correspondent à des activités lucratives de forme délictueuse. Le vol est celui d'un billet de 10 € à un homme partageant le même centre d'hébergement d'urgence. L'extorsion renvoie à des menaces proférées à l'encontre d'un inconnu qui

grande quantité, viandes fraîches, diverses autres denrées.....	0,00 € - <i>Idem.</i>		au français, aide admin., etc.
Récupération de nourriture : Nombreuses denrées alimentaires variées.....	0,00 € - <i>Idem.</i>		
Objets et services <i>Issus de l'assistance</i>	<i>NE (Non estimé)</i>		
PSA et foyer d'urgence : vêtements..			
Foyer d'urgence : 3 coupes de cheveux.....	27,00 € – Avant de résider en foyer d'urgence, Luca avait l'habitude de payer 9 € une coupe de cheveux dans des petits salons de la capitale.		
<i>Hors assistance</i>			
Dons de tiers (exemples les plus importants) :			
85,4 litres de gasoil.....	116,10 € – Prix payé par l'ensemble des donateurs pour arriver à cette quantité.		
Une lessive.....	0,00 € – Luca ne va jamais dans des laveries et se débrouille toujours pour laver son linge chez des tiers.		
Un chargeur de téléphone.....	<i>NE</i>		
2 antivol de vélo.....	0,00 € – Luca n'a pas de vélo, sans ce don il n'aurait tout simplement pas acheté ce produit.		
Vêtements.....	0,00 € – Luca bénéficie durant la période de vêtements de la part de l'assistance.		
Une gazinière.....	<i>NE</i>		
Une canne à pêche.....	5,00 € – Prix qu'il débourse pour acheter cet objet à un ami.		
Hébergement			
Foyer d'urgence : 51 nuitées.....	Entre 0,00 € et 425,00 € – Depuis son arrivée en France Luca est selon les périodes hébergé gratuitement chez des tiers (0,00 €), vit dans la rue (0,00 €), dans sa voiture (0,00 € + coûts d'usure), réside dans une cave aménagée sur les quais de Seine au prix de 7€ par jour (357,00 € pour 51 nuitées) et s'installe brièvement dans une chambre meublée au loyer mensuel de 250,00 € (425,00 € pour 51 nuitées).		
Économies totales	De 148,10 à 573,10		

Figure 4 : Budget des ressources et des dépenses monétaires et en nature de Luca du 23 janvier au 23 mars 2021²¹⁴. Sources : Enquête Hors-Service / Paolo Renoux, *La grande débrouille...., op. cit.*

venait d'abîmer légèrement sa voiture : Luca le somme de lui donner 20 € pour éviter des représailles. Ces magouilles restent marginales dans l'économie quotidienne de Luca.

²¹⁴ Au 23 janvier 2021, Luca dispose de 14,32 € en liquide.

Ce tableau montre tout d'abord l'importance des subsides assistanciers dont bénéficie l'homme sans logement personnel. Celui-ci profite durant deux mois d'un hébergement gratuit et consomme au sein de son foyer ou d'autres guichets 30 dîners, 25 déjeuners, 50 petits déjeuners. S'il l'avait souhaité, il aurait en outre pu bénéficier d'une pension complète (trois repas quotidiens) tous les jours de prise en charge par le foyer d'urgence. Le fait qu'il mange régulièrement à l'extérieur, chez des proches notamment, est une des manifestations de ses revenus de commodités – et des activités qui les rendent possibles. Libéré des exigences d'une économie de survie, le musicien retrouve le plaisir d'une activité non décisive budgétairement mais lucrative. Dans les deux mois d'enquête intensive, l'accordéoniste assure 18 prestations pour un total de 28 h de travail²¹⁵, 400 € de recettes, soit un gain horaire constaté de 13,80 €.

Il joue quand ses poches sont vides et doivent être remplies, pour assouvir des besoins et plaisirs hors alimentation et hébergement. Le statut de cette activité ne pousse pas Luca à la pratiquer de manière intensive : ce n'est pas parce qu'il a gagné une forte somme grâce à son accordéon qu'il va se mettre à acheter des choses, mais c'est au contraire parce qu'il a besoin de biens spécifiques qu'il va se rendre dans la rue pour jouer de l'accordéon. Cette organisation du temps de travail, qu'il subordonne directement à ses besoins, a la particularité d'agacer un de ses amis à la rue, qui survit en faisant la manche. Lui qui ne gagne que de petites sommes en mendiant de longues heures tous les jours, ne parvient pas à comprendre cette organisation qu'il appréhende comme le résultat de la « *fainéantise* »²¹⁶ de Luca. Il nous semble au contraire que ce sous-investissement volontaire dans le travail musical constitue la preuve qu'il s'agit d'une activité prise dans un environnement restreignant les possibilités de gains [Portrait 2 ; Annexe 6] et qu'elle est surtout pour Luca durant cette période un moyen d'assurer une consommation au-delà de la survie. Ce n'est donc pas la fainéantise qui explique la somme peu élevée des heures de travail, mais bien le fait que cette activité est uniquement liée à l'assouvissement des besoins ponctuels et des plaisirs récurrents²¹⁷. Ce type de fonctionnement budgétaire est en outre particulièrement bien illustré dans le tableau précédent : Luca dispose de 14,32 € au début du suivi, il en a 19,95 en poche à la fin. La somme d'argent directement disponible varie peu.

Buveur quotidien d'alcool, Luca ne peut en trouver dans les différentes structures d'aide et l'accordéon devient un moyen de s'en offrir, à hauteur

²¹⁵ L'activité musicale est en effet sans conteste possible un « travail », voir pour cela la description fine de cette activité [Annexe 6].

²¹⁶ *Journal de terrain*, lundi 8 mars 2021.

²¹⁷ Nous pouvons également ajouter à cette interprétation l'idée que Luca pratique son activité musicale depuis son arrivée en France et que, si elle est parfois devenue la source principale de revenu, les événements lui ont montré qu'elle ne pouvait se suffire à elle-même, qu'elle n'était pas suffisante pour mettre en œuvre un projet migratoire d'installation pérenne. Elle ne constitue pas une voie d'insertion durable et efficace pour obtenir une stabilité économique [I.4 ; I.5].

de 81,25 € durant les deux mois. Voulant continuer à consommer la nourriture de son pays [III.2.2 Encadré 5] que les guichets alimentaires ne proposent pas, ce Roumain en achète donc avec son argent. Désirant avoir des relations sexuelles, il doit gagner de quoi s'offrir une passe (60 €)²¹⁸. Les exemples de besoins de liquidité même dans le cas d'une prise en charge pleine et entière des besoins de base ne manquent donc pas et figurent dans le tableau : tabac, crédit téléphonique, cadeaux, objets onéreux, etc., autant de biens que l'assistance n'octroie pas et qui sont uniquement accessibles par le biais des prestations musicales. Mais les pièces et les rares billets que Luca obtient par le biais de l'accordéon ne sont pas la seule forme de monnaie qui passe entre ses mains.

Passé maître dans l'exploitation d'un environnement urbain, très généreux si tant est que l'on en maîtrise ses secrets, Luca récupère de la nourriture dans les poubelles de plusieurs supermarchés parisiens. Il se rend, depuis son retour en France en 2018 et à fréquence variable selon les périodes, effectuer ces récupérations d'invendus dans les beaux quartiers [Portrait 2 ; Annexe 6]. Durant la période de référence, le rythme de ces récupérations s'accroît et Luca fouille les poubelles plusieurs fois par semaine.

Dans ses mains, les quantités impressionnantes de nourriture qu'il récupère lors de chaque séance de fouille deviennent une monnaie d'échange²¹⁹. L'immense majorité²²⁰ de la nourriture obtenue par ce biais est livrée, distribuée, donnée à des proches et des connaissances. En retour, directement ou indirectement, Luca peut s'attendre, et s'attend parfois explicitement²²¹, à recevoir des dons divers. Les livraisons et les dons qu'elles permettent sont un moyen de s'inscrire dans des échanges interpersonnels qui rendent possible l'obtention d'autres types de ressources. Cela permet de transformer un bien très facilement accessible pour lui – de la nourriture sortie des poubelles –, en produits et services bien plus difficilement accessibles pour un homme sans logement personnel : un endroit où cuisiner ou faire une lessive par exemple. En donnant à ses proches des kilogrammes de nourriture qui sont pour ces derniers autant d'économies monétaires, il évite de se situer dans des relations unilatérales où il ne serait qu'un éternel receveur incapable de réciprocité en se faisant prodigue. Les denrées récupérées sont pour Luca un substrat matériel, nécessaire à l'entretien de fructueuses relations d'échange.

²¹⁸ Dans la période large d'observation (janvier – décembre 2021), l'enquêteur recense plusieurs entreprises de séduction, toutes infructueuses, et le recours ponctuel et sans gêne à des travailleuses du sexe.

²¹⁹ Pour comprendre le fonctionnement des récupérations, en matière de description d'activité et d'usage des marchandises, voir annexe 6.

²²⁰ Une quantité négligeable de denrée est consommée directement par Luca [III.3.1].

²²¹ Lors d'une observation menée auprès de Luca, ce dernier explique à l'enquêteur qu'il va apporter les fruits des récupérations à une connaissance dans le but explicite de lui demander un service : que cette dernière lui lave son linge. Dans ce cas, l'attente de contre-don est consciente et recherchée. Cette tentative réussit à merveille, Luca donne des kilogrammes de nourriture et se fait laver son linge en échange.

Ainsi, c'est grâce aux récupérations que Luca peut se permettre de se faire si souvent inviter chez des tiers pour dîner. Les récupérations améliorent durant la période de référence son quotidien, matériel et social. Elles lui permettent de passer des moments en dehors du foyer d'urgence, de légitimer sa présence répétée au domicile de ses proches où il peut s'adonner à une de ses passions, la cuisine. Contre-intuitivement, plonger ses mains dans les poubelles pour en récupérer des aliments n'est pas pour Luca une activité de survie, ou tout du moins durant cette période, elle est un moyen d'acquérir gratuitement des ressources dont il n'a pas besoin et que les livraisons vont transformer en biens et services tout autrement valorisés.

Par conséquent, les activités lucratives – ménages au noir pour Keyah, activité musicale et récupérations pour Luca –, identifiées comme à l'origine de revenus de commodités pourraient avoir un statut bien différent selon la période et la situation des personnes. C'est la combinaison globale des activités, leur articulation budgétaire, qui va déterminer leur signification et la nature des biens qu'elles permettent d'obtenir.

Les activités pourvoyeuses de commodités sont révélatrices de *ce qui compte* pour les personnes mais aussi de ce qu'elles sont prêtes à mobiliser pour y parvenir. En situation irrégulière, Keyah s'investit sans amertume dans un travail largement sous-payé qui ne lui permet ni d'accéder à une meilleure situation administrative ni de construire un projet professionnel dans le seul et unique but d'envoyer de l'argent à ses enfants.

Les commodités constituent des agréments matériels et psychologiques qui émancipent les personnes de l'urgence de la survie. Pour autant, elles permettent seulement de répondre à des désirs et des besoins, ponctuels pour certains et réguliers pour d'autres. Les activités en question restent efficaces pour acquérir certaines ressources mais ne peuvent s'inscrire dans un projet professionnel de long terme. En parallèle de ces commodités ou en tant qu'investissement principal, les travailleuses et travailleurs immigrés que nous avons suivis s'accrochent à des visées professionnelles plus classiques, à l'horizon plus ou moins lointain d'une stabilisation économique et professionnelle.

3. S'ACCROCHER AU TRAVAIL POUR S'EN SORTIR

A un moment ou à un autre de la crise, chaque personne enquêtée se retrouve, en situation de chômage, confronté à des difficultés matérielles prégnantes, qui nécessitent des activités de survie, le recours à des expédients – ou, du côté des dépenses, toutes sortes de restrictions voire de privations concernant des postes aussi essentiels que l'alimentation [III]. Au-delà de ces moments particulièrement critiques, la période met en lumière la fragilité du rapport à l'emploi de ces travailleuses et travailleurs. Sans-papiers, Keyah, femme de chambre, demeure « corvéable à

merci »²²² ; pour Luca, les heures obtenues en travail d'insertion – bien loin de ses qualifications et compétences de cuisinier –, ne garantissent pas, loin s'en faut, un revenu suffisant à une quelconque autonomie budgétaire²²³. Angèle, nouvellement diplômée d'un CAP cuisine, ne parvient qu'à trouver des postes peu qualifiés et des contrats courts en cuisine ; quant à Faysal, il met plus d'un an à s'extirper des griffes d'un patron crapuleux. Malgré tout, aucun ne bascule de manière durable dans une forme d'apathie ou de démoralisation qui peut caractériser l'expérience du chômage. Dans des positions et avec des ressources différentes, tous les quatre s'accrochent au travail pour s'en sortir – pas seulement pour ne pas sombrer, mais aussi pour améliorer leur situation.

En situation irrégulière, Keyah marque logiquement une certaine retenue quand l'enquêtrice l'interroge sur ses projets [Portrait 1]. Mais alors que la crise lui octroie des protections nouvelles et considérables, qui sécurisent ses besoins de base, l'ancienne sans-abri s'accroche à un travail qui est pourtant loin de pouvoir assurer une quelconque autonomie. Son poste de femme de chambre décroché en juin 2020 cumule à peu près tous les désavantages d'un travail peu qualifié en économie souterraine : l'activité est éreintante et peu enrichissante ; non garantie par un contrat légal, elle obéit à des horaires variables, aboutit à une paie non déclarée, inexistante pour les administrations qui chercheraient une preuve de séjour, d'employabilité ou de solvabilité, et à un revenu modique (200 € par mois, 2,5 € en moyenne de l'heure) ; l'engagement n'offre aucune protection en cas de chômage – ce qui arrive tout au long du second confinement durant lequel l'hôtel est fermé –, et pas de perspective de promotion interne. Les revenus qu'en tire Keyah sont cependant décisifs, une fois restitués dans l'ensemble de son budget, ainsi que nous l'avons montré [I.3.1]. Cela explique certainement qu'elle s'accroche à ce poste, qu'elle reprend dès la réouverture de l'hôtel en juin 2021 et qu'elle occupe jusqu'à présent. Dans ces conditions, travailler, même en régime d'exploitation patronale, est une manière de reprendre, sur un sentier invisible et tortueux, la direction d'un enrichissement relatif et d'une émancipation dans laquelle l'Ivoirienne s'est engagée cinq ans plutôt en émigrant.

²²² Isabelle Puech, « Femmes et immigrées... », *op. cit.*

²²³ Luca ne s'est encore jamais fait recruter comme cuisinier, malgré son CAP (exhibé aux yeux de l'enquêteur lors de leur première rencontre). Rappelons que l'obtention de son diplôme coïncide avec un moment d'épuisement profond, lui valant un rapatriement familial en Roumanie. Rien n'indique qu'à son retour en France en 2017, il ait cherché à se prévaloir de cette qualification pour trouver un travail, bien que ses activités rémunératrices se fassent en voisinage de la restauration (notamment les spectacles d'accordéon donnés dans les restaurants). Luca serait certainement d'accord si on lui disait qu'il s'est laissé vivre... jusqu'à se retrouver à la porte de chez son hôte, et en grande difficulté matérielle en plein confinement. Il est plus étonnant que les travailleurs sociaux qui lui remettent un pied à l'emploi ne prennent visiblement pas en compte son expérience de cuisinier et ses compétences sanctionnées par le CAP. Cet état de fait est certainement imputable à la situation du secteur au début de l'année 2021, encore très instable, mais aussi au réseau du travailleur social de Luca, plus orienté vers des dispositifs d'insertion que vers le marché du travail privé.

As de la débrouille, Luca tire depuis des années l'essentiel de ses revenus d'activités invisibles, au sens où elles n'entrent pas dans une comptabilité officielle. L'hébergement d'urgence lui apporte des ressources à fois supplémentaires et de première importance, qui lui permettent d'envisager autrement l'usage de ses gains, employés à diverses commodités [I.3.2]. D'un côté, en explorant par l'entrée de l'hébergement d'urgence le monde de l'assistance, Luca cultive son art de la polyactivité économique : ces ressources s'ajoutent à d'autres et composent un cadre de vie moins rude, plus confortable, sans peur du lendemain, mais en marge du travail salarié et du logement. D'un autre côté, l'immigré affirme tout au long de l'enquête son aspiration à une stabilité à la fois résidentielle et conjugale, conditionnée elle-même à une stabilité économique. On pourrait négliger ces proclamations, considérer qu'elles participent à une mise à distance, paradoxalement confirmatrice, de sa condition dominée, qu'elles disent une vie rêvée mais précisément hors d'atteinte²²⁴. Mais on peut aussi prêter attention à ses tentatives pour trouver un travail officiel et rémunérateur. Début 2021, il suit ainsi une formation d'auto-entrepreneur dans le but de se lancer dans une affaire de crêperie ambulante musicale. Il y voit pendant un temps une possibilité de gagner sa vie pour accéder à un logement autonome et s'extraire ainsi des dépendances liées à l'hébergement chez des tiers ou dans des structures associatives. L'ancien chef d'entreprise se renseigne et butte sur les conditions administratives et économiques d'une telle activité : peu à l'aise en français à l'écrit, il considère la démarche d'enregistrement de l'entreprise et de l'activité particulièrement fastidieuse ; sans argent de côté, non solvable pour une banque, et sans capacité d'emprunt suffisante hors circuit bancaire, il envisage un temps de contracter un prêt auprès d'une association spécialisée dans la vente de vélo cargo, ce qu'il finira par abandonner. Après avoir suivi une formation, visité des marchands ambulants jusqu'en Bourgogne, calculé ses coûts, Luca finit par laisser de côté ce projet, d'autant que s'ouvre à lui une autre opportunité d'emploi [I.6.1]. En situation économique critique, il n'est pas étonnant que des agents essaient de se mettre à leur compte et « tombent en patronat » comme le dit Alain Cottureau au sujet d'ouvriers privés de travail au 19^{ème} siècle²²⁵.

Comme Luca d'ailleurs, Faysal et Angèle considèrent momentanément cette possibilité. L'ancien chef d'entreprise, qui souhaiterait se remettre tôt ou tard à son compte, envisage, alors que le restaurant qui l'emploie est fermé et qu'il ne touche pas les indemnités de chômage auxquelles il devrait avoir droit, de devenir auto-entrepreneur pour Deliveroo®, une société de livraison de repas. En plein hiver, Faysal juge cependant qu'il fait trop froid pour se soumettre à cette activité précaire et peu rémunératrice ; le versement

²²⁴ Patrick Bruneteaux, *Les mondes rêvés de Georges...*, *op. cit.*, Introduction.

²²⁵ Alain Cottureau, « Précarité, pluriactivité et horizons biographiques au 19^{ème} siècle en France », in Isabelle Billiard, Danièle Debordeaux, Martine Lurol (dir.), *Vivre la précarité. Trajectoires et projets de vie*, Paris, Éditions de l'Aube, 2000, p. 14.

d'un complément de salaire par son escroc de patron, complété par des petits boulots, lui permet de tenir le coup, avant qu'il ne se fasse embaucher dans un nouveau restaurant à un poste stable et rémunérateur. Angèle, bien payée pour cela, s'imagine un temps se lancer dans l'intérim de profession »²²⁶. Cependant, cela ne lui apporterait pas la stabilité économique qu'elle cherche pour prouver sa solvabilité auprès des agences de relogement. Les missions d'intérim resteront des activités d'appoint, de colmatage, entre des engagements plus durables et protecteurs.

Comme Angèle, les travailleuses et travailleurs qui détiennent un titre de séjour autorisant à travailler, misent avant tout sur l'accession à une stabilité dans l'emploi, associée à certaines positions salariales. Pour l'Ivoirienne régularisée, cette phase expérimentale d'intérim prend fin lorsqu'elle accepte de se réorienter dans la restauration collective. Elle travaille d'abord durant un mois en CDD dans un Ehpad début 2021 pour un salaire de 1400 €. Elle reçoit alors des propositions de missions d'intérim plus rémunératrices mais elle convoite une place plus stable encore. Elle s'engage finalement pour quatre mois dans un lycée public, où elle remplit un dossier conséquent pour devenir cantinière pour le compte de la Région Île-de-France, c'est-à-dire dans la fonction publique. Cet emploi, dans une restauration collective bien moins impactée par la crise que la restauration traditionnelle, présenterait différents avantages : un deuxième contrat, de six mois cette fois, avant une possible titularisation, aiderait la mère d'Adam et de Dylan à quitter leur chambre d'hôtel, en consolidant leur candidature en intermédiation locative voire en logement social²²⁷. Le plan d'Angèle ne fonctionne pas comme prévu. En raison d'un acharnement hiérarchique que l'Ivoirienne impute à son origine géographique et à sa couleur de peau [Portrait 3], son CDD n'est finalement pas renouvelé, et la maladie de son père l'oblige à se rendre à ses côtés pendant deux mois. A son retour, si elle s'embauche rapidement en intérim, elle ne renonce pas pour autant à un poste stable en restauration collective. Elle parvient à convaincre son ancien employeur de la reprendre et semble s'être détournée sérieusement d'un poste de cuisinière en restauration traditionnelle, sans que ce déclassement par rapport à un emploi qui a été à sa portée, ne semble l'affecter outre mesure, pourvu qu'elle quitte son hébergement d'urgence.

C'est aussi dans une insertion professionnelle moyennant un déclassement par rapport à la condition salariale (et patronale en l'occurrence) passée, et aux qualifications obtenues, que s'engage finalement Luca. Conscient, pour l'avoir éprouvé de longues années, que jouer de l'accordéon n'est pas une solution viable à long terme – compte

²²⁶ Catherine Faure-Guichard, *L'emploi intérimaire...*, *op. cit.*

²²⁷ La solvabilité des candidats à une candidature à l'intermédiation locative, qui favorisera elle-même leur candidature à un logement social, suppose non seulement des revenus légaux, à un niveau suffisant, mais également des revenus stables. Cette condition de solvabilité est décisive dans l'accès au logement social, mais n'est pas la seule déterminante. Voir à ce sujet les analyses éclairantes de Pierre-Antoine Chauvin au sujet des familles sans-domicile : *L'administration...*, *op. cit.*, troisième partie.

tenu des conditions de travail, de la soumission totale de cette activité à des contingences extérieures et de l'absence de protections que suppose le fait d'être son propre patron au noir –, ce dernier profite de la crise sanitaire et de son hébergement, inédit, dans un foyer d'urgence pour s'investir de nouveau dans un emploi déclaré (le dernier était son emploi de plongeur dans un restaurant, en 2015). L'investissement du travailleur social qui s'occupe de son suivi au sein du foyer d'urgence va remotiver Luca à reprendre la voie d'une insertion institutionnelle, seule gage, à ce moment, d'obtention d'un emploi stable et d'un appartement individuel. Il fait ainsi preuve d'un fort investissement pour se faire embaucher via le dispositif de retour à l'emploi « Premières Heures », permettant de débiter à temps très partiel, seulement trois heures par jour, trois jours par semaine pour commencer. Sarcastique, Luca confie à l'enquêteur que ce travail, bien en deçà de ses qualifications – il s'agit de s'occuper d'espaces verts et de construire des structures en bois –, ne l'enchantent pas mais qu'il s'y accroche pour faire valoir ses droits, notamment pour déposer un dossier de recours Droit au logement opposable. Par ce biais, Luca remet un pied dans le secteur déclaré et va mobiliser un maximum de possibilités. Il abandonne en octobre 2021 son emploi pour s'investir dans une formation mieux rémunérée et plus en adéquation avec ses qualifications et ses désirs professionnels. Il y peaufine sa compréhension écrite du français, se forme à l'écriture et suit des cours de gestion qui ne pourront que valoriser son dossier s'il se décide à se réengager totalement dans le secteur déclaré de l'hôtellerie-restauration. La crise ayant bouleversé une organisation de vie reposant sur une débrouille quotidienne, l'hypothèse d'un retour à l'emploi par le biais des dispositifs d'insertion que fréquente Luca depuis avril 2021 semble plausible. S'accrocher à l'emploi revient pour ce débrouillard à saisir l'opportunité d'une stabilisation de ses conditions de vie, autant économiques que résidentielles.

Enfin la situation de Faysal est au bout du compte analogue à celle d'Angèle et de Luca : il vise, et obtient, un poste de salarié stable – un CDI, payé correctement, intégralement, qui plus est avec une partie non déclarée non soumise à l'impôt, un poste réservant en outre des heures supplémentaires et quelques avantages en nature. Mais à la différence des deux autres, le salariat avait constitué jusque-là un piège pour l'immigré, en étant une couverture pour les pratiques délictueuses d'un patron dont il était très directement dépendant. Ni le petit boulot de manutentionnaire ni l'entreprise de livraison en sous-traitance ne constituent une alternative viable. C'est plutôt en luttant pour obtenir gain de cause contre son patron, en mobilisant d'autres personnes immigrées mais aussi des services juridiques à l'appui de ses réclamations, que le Bangladais découvre les droits associés au statut de salarié, et le salariat comme une condition souhaitable pour se libérer d'une situation d'exploitation.

Bien qu'elles soient dans des situations administratives différentes, qui déterminent en partie les possibilités d'emploi, bien que leurs ressources proviennent, pour une part considérable parfois, de l'aide sociale, les

personnes immigrées, dont les parcours sont étudiés ici, partagent l'idée qu'elles s'en sortiront en travaillant. Pour Keyah et Luca, la crise sanitaire, qui les fait recourir à l'aide, permet de s'extirper d'une stricte logique de survie et de profiter enfin des fruits de leur travail – qu'il soit légal ou non, visible ou invisible, payé correctement ou misérablement. Néanmoins, ces activités rémunératrices ne peuvent pas être le support de l'indépendance économique souhaitée. La question du travail se pose différemment pour chaque personne enquêtée, notamment selon l'avancement du parcours migratoire. Ce qui est par exemple providentiel pour une sans-papier à la rue de façon chronique, comme Keyah, à savoir l'obtention d'un hébergement d'urgence, est pour sa compatriote Angèle, cuisinière diplômée luttant pour son relogement, de moins en moins supportable. Les travailleuses et travailleurs en règle aspirent à se libérer des liens qui finissent par les opprimer, que ce soit, sans les placer sur le même plan, ceux du travail social ou le joug d'un patron crapuleux. A cette aune, l'accès à une position salariale stable apparaît comme une visée commune, qui peut impliquer des formes de déclassement ou de bifurcation professionnels de plus ou moins grande ampleur, à resituer là encore dans le parcours migratoire des personnes intéressées.

4. LA PLACE DU TRAVAIL DANS LES BUDGETS DE CRISE

Dans la partie précédente, nous avons distingué différentes formes de travail dont les personnes enquêtées ont fait l'expérience depuis la mise à l'arrêt du secteur de l'hôtellerie-restauration. Il s'agit ici de voir comment ces formes s'articulent depuis le début de la crise sanitaire avec d'autres sources de revenus – monétaires ou en nature, pour comprendre la place relative du travail dans les budgets de ces travailleuses et travailleurs immigrés en bout de chaîne. Les activités professionnelles des personnes enquêtées, précédemment examinées une à une, selon les contextes qui leur donnent sens, se combinent en effet pour former des « portefeuilles de subsistance » (*subsistence portfolios*)²²⁸. Ces portefeuilles révèlent des stratégies et des organisations budgétaires fortement liées aux capacités et à l'environnement des personnes. C'est ainsi une écologie temporelle des ressources qui se donne à voir à la lumière de la crise.

Pour mettre en regard les budgets de crise des personnes enquêtées, nous avons établi pour chacune d'entre elles une représentation mois par mois, depuis mars 2020, des différents postes de recettes (la numérotation qui suit correspond aux frises *infra*), soit :

- pour ce qui dépend du travail (poste 1) : l'activité principale, en économie visible, sur laquelle les personnes enquêtées misent, un

²²⁸ Kim Hopper, Ezra Susser, Sarah Conover, « Economies of Makeshift... », *op. cit.*, p. 213.

- temps au moins, pour s'en sortir (ligne 1a); les petits boulots censés colmater des brèches budgétaires (1b) ; les activités permettant d'acquérir des commodités (1c) ; ce qui relève du labeur de la survie (1d) ;
- pour ce qui découle de l'assistance (2), on sépare l'aide à l'hébergement et les subsides qui en dépendent (comme l'allocation de tickets services) (2a) ; des services d'accompagnement vers l'emploi (2b) et des secours ponctuels (2c) ;
 - les revenus de transfert (3), soit des allocations de chômage ou le RSA (3a), des aides au logement (3b) ou des allocations familiales (3c).
 - ce que l'on appelle la solidarité invisible (invisible pour ceux qui mesurent les revenus ou la solvabilité, des pauvres en l'occurrence) (4) : des dons, des formes d'entraide, réguliers (4a) ou ponctuels (4b), parant à des questions urgentes ou à des enjeux fonciers.
- Nota* : dans la première partie de ce chapitre, nous avons dit l'importance du travail relationnel des personnes enquêtées, afin d'obtenir l'aide de leur entourage en cas d'urgence. Nous regroupons ici les aides dont elles bénéficient dans leur entourage, qu'elles relèvent de circonstances dramatiques ou d'un appui moins crucial budgétairement. Nous voulons faire ainsi apparaître un soubassement invisible des économies domestiques, qui peut s'avérer momentanément ou durablement décisif pour les ménages concernés – tout en échappant aux enregistrements officiels²²⁹.
- les revenus de patrimoine (5). Cela distingue Faysal des autres personnes immigrées étudiées. L'ancien chef d'entreprise touche un revenu mensuel de la part de ceux qui exploitent son usine au Bangladesh.

Regardons d'abord ces frises côte à côte, sans détailler les sources de revenus, simplement en comparant la forme de ces figures et l'emprise, plus ou moins importante et continue, de chaque couleur (i.e. de chaque classe de recettes) dans l'ensemble (figures 5 et 8).

Un budget se démarque des autres, celui du réfugié bangladais. Il est en effet le seul continûment salarié depuis mars 2020 – *modulo* des arnaques patronales certes préjudiciables – et surtout à disposer de revenus monétaires réguliers, par une sorte de rente immobilière. Les trois autres ont un rapport à l'emploi beaucoup plus intermittent (1a). Leur budget vient à reposer sur des subsides assistanciers (2), en particulier la fourniture d'un hébergement gratuit, non sans dépendre de contributions matérielles ou pécuniaires de l'entourage (4). Mais la provision d'aides sociales, même décisive, n'est pas exclusive de revenus de travail – visibles ou invisibles. S'il fallait le préciser : aucune personne immigrée ne fait le choix de l'assistance. D'ailleurs, les quelques mois où les recettes de Keyah reposent

²²⁹ Pierre Blavier, « Les “petits boulots”... », *op. cit.*

exclusivement sur les aides que lui procurent son statut d'hébergée et des dons de proches forment une période de disette dont elle s'extirpe dès qu'elle le peut en reprenant du service dans l'hôtel réouvert. Pour comprendre plus finement comment se combinent les postes de recettes, il faut examiner ces budgets un à un.

Les frises 5, 6, 7 et 8 (infra) donnent ainsi une vue plus détaillée sur le compte de recettes des personnes enquêtées depuis le premier confinement. Les activités ou les liens procurant chaque séquence de recette y sont décrits *a minima*. A cette échelle apparaissent des articulations plus fines entre ces sources de revenus.

La crise, nous l'avons dit, donne accès à des ressources assistancielles inédites, renforcées et autrement rares, à des personnes qui, en étant privées, apparaissent en détresse aux services qui leur viennent en aide (poste 2). Cette phrase est alambiquée, mais entend indiquer que d'autres situations de dénuement, pouvant exister dans le périmètre de l'assistance, par exemple au sein de ménages déjà hébergés comme celui d'Angèle, ont toutes les chances d'échapper à l'attention du travail social, focalisé sur les prétendus « nouveaux » pauvres²³⁰. Secourus par l'assistance, n'ayant plus à craindre pour satisfaire des besoins de base (2a), les nouvelles personnes hébergées dégagent des ressources de commodité (1c). Celles-ci dépendent néanmoins d'activités précaires et possiblement de relations fragiles – la femme de chambre sans-papiers ne reçoit aucune sorte d'indemnisation de la part de son employeur lorsque celui-ci baisse momentanément le rideau et suspend son engagement. A condition que leur situation administrative les autorise à travailler, les nouveaux individus hébergés peuvent viser une insertion professionnelle en économie visible. Les effets de l'assistance peuvent alors se cumuler et se renforcer mutuellement, pour les propulser vers des positions plus favorables, professionnellement et matériellement, et plus conformes au mode de vie souhaité. C'est ce que l'on voit avec l'ancien sans-abri roumain. Sa mise à l'abri d'urgence au printemps 2020, prolongée dans un centre de longue durée le met en contact avec des spécialistes de la réinsertion (2a). Ceux-ci lui remettent un pied à l'étrier professionnel (2b). Ils le soutiendront au moment de s'émanciper de l'hébergement d'urgence et de s'installer en campement. Pendant un mois, l'équipe du centre tolère que l'hébergé, qui prend alors ses marques dans son campement de banlieue, n'occupe sa place que par intermittence. Ses efforts pour travailler dans le cadre d'un poste certes allégé mais censé préparer un retour à l'emploi leur apparaissent manifestes et de bon augure. La situation de Keyah et celle de Luca donnent à voir un effet relativement émancipateur de l'hébergement par rapport au travail, qui ressortit aux situations de dénuement prononcé des individus. Dans ces conditions, l'hébergement (c'est-à-dire l'encadrement social rapproché qu'il implique) rend possible des activités de commodité et peut accompagner les

²³⁰ Lorraine Guénée *et al.*, *Aux guichets...*, *op. cit.*

personnes vers la sphère du travail légal et salarié. Mais la liaison entre hébergement social et travail n'est pas nécessairement aussi étroite.

Angèle, résidente en hôtel d'urgence, ne trouve pas d'appui particulier dans l'environnement de cet hébergement pour trouver du travail, une fois son CAP obtenu et sa promesse d'embauche annulée. Elle se démène *par ailleurs* pour retrouver du travail (lignes 1a et 1b), de même qu'elle sollicite des tiers – des associations (2b, 2c) et des proches (4) – pour parer à des situations problématiques. Dans son cas comme dans celui des familles logées en hôtel d'urgence, c'est-à-dire à l'écart du travail social, l'insertion professionnelle est moins épaulée par l'hébergement que dans d'autres établissements sociaux. Ce n'est pas une découverte et cela rappelle que l'hébergement en hôtel demeure conçu, même au long cours, comme une stricte mise à l'abri bien qu'il faille travailler en toute légalité pour en sortir par la porte de l'intermédiation locative ou du logement social. Sans travail social sur place, l'accompagnement et les aides qui peuvent en découler, sont plus difficilement modulables en fonction de la situation économique des ménages²³¹. La situation professionnelle de la cuisinière n'est pas moins criante d'ironie : pour trouver du travail, elle passe par des intermédiaires en réinsertion, qu'ignorent les intervenantes et intervenants sociaux qui la suivent au titre de son hébergement. De ce point de vue, elle a beau être logée par l'assistance²³², elle se retrouve dans une situation analogue au pizzaiolo en colocation sans bail. Faysal doit lui aussi trouver du travail par ses propres moyens. Mais ces moyens ne sont pas les mêmes que ceux de l'hébergée. L'insertion professionnelle de la première repose sur des intermédiaires professionnels en réinsertion, celle du second sur des relations sociales de proche en proche en milieu migratoire. C'est à ses sentiers d'insertion professionnelle distincts qu'est consacrée la dernière rubrique de cette partie.

²³¹ De la même manière, dans une autre enquête, toutes les embauches d'un couple de sans-papiers hébergé en hôtel ont été obtenues sans aucune médiation des travailleurs sociaux, référents de la famille. Voir Erwan Le Méner, « Au nom du fils. Ethnocomptabilité d'une famille de sans-papiers hébergée en hôtel social », *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 123, 2016, pp. 41-55.

²³² Dans le cas du Bangladais, la configuration résidentielle paraît même plus adaptée à des disettes budgétaires. Dans cette colocation compatriotique, les pots communs pour faire les courses et la cuisine permettent des économies d'échelle, et cette industrie domestique efficiente n'est guère menacée par les coups du sort. Des prêts très souples entre colocataires et commensaux permettent des co-ajustements de trésorerie, évitant d'avoir à trop se priver. Ces pratiques économiques lient la conjoncture des uns aux poches des autres dans un cadre domestique, celui de la chambrée de travailleurs, si différent de celui des chambres d'hôtels de mise à l'abri, qui dispersent et cloisonnent des destins pourtant voisins.

Figure 5 : Ressources perçues et mobilisées par Keyah
(cliquez sur l'image pour télécharger le tableau)

Ressources perçues et mobilisées par Keyah		mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	janv-21	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21	juin-21	juil-21	août-21	sept-21	oct-21	nov-21			
Revenus de travail (1)	Travail en règle (1a)																								
	Petits boulots (1b)																								
	Travail de commodité (1c)						Femme de chambre, temps partiel non déclaré, dans un hôtel 3 étoiles (200€/mois)										Femme de chambre non déclarée dans un hôtel 3 étoiles (200€/mois)								
	Activités de survie (1d)	Hébergement + 200€ contre tâches domestiques chez une amie		Expéditions (10 i. à la																					
Ressources de l'assistance (2)	Hébergement et subsides annexes (2a)					Hébergement dans un hôtel d'urgence où les besoins alimentaires sont couverts.				Hébergement en centre d'hébergement d'urgence. Besoins alimentaires couverts par une distribution mensuelle de chèques services. Infrastructures et matériels de cuisine à disposition, espaces de stockage (placards et frigidaires). Suivi par une assistance sociale qui l'aide pour le renouvellement de l'AME et l'obtention de la carte Navigo															
	Insertion professionnelle (2b)																								
	Aides ponctuelles (2c)																								
Revenus de transferts (3)	Chômage (3a)																								
	APL (3b)																								
	Allocations familiales (3c)																								
Solidarités invisibles (4)	Revenu récurrent (4a)	Paiement de son forfait téléphonique, 10 €/mois, par l'intermédiaire d'une compatriote régularisée Soutien matériel de ses proches et connaissances																							
	Aides ponctuelles (4b)							Récep. d'un colis de Côte d'Ivoire par une amie qui paye aussi la transaction												Une amie régularisée permet l'envoi de 150€ à sa famille					
Patrimoine (5)	Rente (5a)																								
	Épargne (5b)																								

Figure 6 : Ressources perçues et mobilisées par Luca
(cliquez sur l'image pour télécharger le tableau)

Ressources perçues et mobilisées		mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	janv-21	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21	juin-21	juil-21	août-21	sept-21	oct-21	nov-21	
Revenus de travail (1)	Travail en règle (1a)							Promesse d'embauche chauffeur-livreur							Entreprise avortée de créperie musicale ambulante								
	Petits boulots (1b)																						
	Travail de commodité (1c)														Travail de récupération + activité musicale								
	Activités de survie (1d)														Louage de service à la table pour un ami								
Ressources de l'assurance (2)	Hébergement et subsides annexes (2a)												Hébergements dans plusieurs asiles de nuit		Gîte et couvert gratuits dans un foyer d'urgence								
	Insertion professionnelle (2b)																						Formation rémunérée
	Aides ponctuelles (2c)																						
Revenus de transferts (3)	Chômage (3a)																						
	APL (3b)																						
	Allocations familiales (3c)																						
Solidarité invisible (4)	Revenu récurrent (4a)																						
	Aides ponctuelles (4b)																						
Patrimoine (5)	Rente (5a)																						
	Epargne (5b)																						

Figure 7 : Ressources perçues et mobilisées par Angèle
(cliquez sur l'image pour télécharger le tableau)

Ressources perçues et		mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	janv-21	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21	juin-21	juil-21	août-21	sept-21	oct-21	nov-21				
Revenus de travail (1)	Travail en règle (1a)	Alternance dans un hôtel 5 étoiles (dans le cadre d'un CAP cuisine)											CDD en restau. coll. avec la Mairie de Paris en EHPAD		CDD en restauration collective avec la Région IDF dans un lycée							CDD en restauration collective avec la Région IDF dans un lycée				
	Petits boulots (1b)										Mission de 7 jours en intérim	Mission de 10 jours puis d'1 jour en intérim				Mission de 12 jours en intérim						Mission de quelques jours en intérim				
	Travail de commodité (1c)																									
	Activités de survie (1d)																									
Ressources de l'assistance (2)	Hébergement et subsides annexes (2a)	Hébergement dans un hôtel d'urgence (chambre individuelle qu'elle partage avec ses deux enfants)																								
	Insertion professionnelle (2b)	Nourrice financée par le Secours Populaire du fait de la formation												Nourrice financée par le Secours Populaire										Un mois et demi en Côte d'Ivoire car le père est malade : contraction de dettes pour le voyage		
	Aides ponctuelles (2c)								Un panier du Secours Populaire		Un panier du Secours Populaire		- Aide except.d'un CASVP (200€) - Un panier du Secours Pop.					Six chèques services (7€ l'unité)								
Revenus de transferts (3)	Chômage (3a)					Aides au retour à l'emploi - Indemnités chômage (environ 600€ mensuels) *																				
	APL (3b)																									
	Allocations familiales (3c)																									
Solidarités invisibles (4)	Revenu récurrent (4a)	Soutien affectif / Soutien matériel / Hospitalité hebdomadaire																								
	Aides ponctuelles (4b)										- Habits de la part de l'ex-conjoint - Le dir. de l'école garde les enfants avant et après l'école		- Le dir. de l'école garde les enfants avant et après l'école, il remplace la nourrice					- Don du père de Dylan de 80€ - Don d'un amie de 400€ - Une amie lui fait des courses à hauteur de 22,28€								
Patrimoine (5)	Rente (5a)																									
	Epargne (5b)																									

* Le mois de novembre est le dernier durant lequel Angèle touche une indemnité chômage, beaucoup plus réduite que les précédentes : seulement 231€.

Figure 8 : Ressources perçues et mobilisées par Faysal
(cliquez sur l'image pour télécharger le tableau)

Ressources perçues et		mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	janv-21	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21	juin-21	juil-21	août-21	sept-21	oct-21	nov-21	
Revenus de travail (1)	Travail en règle (1a)	Travail de cuisinier dans une pizzeria														Travail de cuisinier dans un restaurant caché							
	Détails des revenus (€)	1400	2170	0	0	0	0	750	0	0	0	0	1280	300	1120 + 2000	2250	2250	2250	2249,31	2250	Montants inconnus (+/- 2250)		
	Evénements notables	3 j. d'arrêt dus au Covid		Officiellement au chômage partiel mais n'en bénéficie pas et travail à plein-temps						Fermeture restaurant : officiellement au chômage partiel mais n'en bénéficie pas													
	Petits boulots (1b)													Travail au noir sur un marché									
	Travail de commodité (1c)																						
	Activités de survie (1d)																						
Ressources de l'assistance (2)	Hébergement et subsides annexes (2a)																						
	Insertion professionnelle (2b)	Rdv PSA repor. cause Covid		Suivi social dans une Permanence Social d'Accueil (sur toute la période) et formation en langue française par l'Ofii (juin 2020 - février 2021)																			
	Aides ponctuelles (2c)					- Demande de logement social - Demande de réunification familiale - Rejet de demande de l'aide juridictionnelle à 100%	Recours auprès de l'Ofii pour faire face à son patron	Consult. psy. gratuite					Demande logement social traitée			Distrib. alim. (1 fois)				- Recours DALO - Demande SIAO - Orientation Solibail - Nouvelle demande d'aide juridictionnelle	Nouvelle demande de regroup. familial	Aide juridictionnelle accordée à 100%	
Revenus de transferts (3)	Chômage / RSA (3a)					Prime activité fin CDD (196,70€)	Revenu de Solidarité Active (564,78€ mensuels) sur la période, remboursement impôt sur le revenu en janvier 2020 (22€), prime Covid en novembre (150€) et décembre 2020 (152,45€)																
	APL (3b)																						
	Allocations familiales (3c)																						
Solidarités invisibles (4)	Revenu récurrent (4a)												- Loyer avancé par un ami - Orga. collective de l'alimentation au sein de la colocation qui permet de réduire les dépenses alim.										
	Aides ponctuelles (4b)				Aide d'un ami pour faire valoir ses droits auprès de son patron		Remboursements du système de banque à l'amiable : une connaissance fait office de banque, lui garde son argent mais ne donne plus de nouvelles. Cette période est celle durant laquelle cette personne rembourse l'argent à Faysal (2000€).												Accès à un nouveau log. via le réseau commun.				
Patrimoine (5)	Rente (5a)	Loyer mensuel pour mise en gérance de propriété de fond d'exploitation d'usine Bengladesh (833,33 € mensuels de mars à septembre 2020 - 583,33€ mensuels d'octobre 2020 novembre 2021)																					
	Epargne (5b)	Faysal ne puise pas dans son épargne (d'une valeur d'environ 15 000€) durant cette période																					

5. DEUX MODALITES D'INSERTION DANS L'EMPLOI DETERMINANTES AU LONG COURS

Au-delà des évolutions constantes des portefeuilles de subsistance, des mutations budgétaires qui permettent de rapides adaptations face à des changements de situation (la survenue d'une crise sanitaire par exemple), l'étude des évolutions professionnelles sur le long terme révèle de sentiers d'insertion professionnelle typiques. Malgré les différences entre les portefeuilles de subsistance de chaque personne enquêtée, il est possible d'identifier des tendances générales concernant l'investissement professionnel. Les sentiers d'insertion, choisis ou subis, qui permettent d'intégrer le monde professionnel avec comme but ultime une stabilisation budgétaire et résidentielle, semblent relever de deux possibilités distinctes.

Angèle et Luca peuvent être rapprochés dans le choix qu'ils font de s'engager dans des formes institutionnelles et déclarées de travail. Tous les deux privilégient des sentiers d'insertion prévus explicitement pour venir en aide à des personnes éloignées de l'emploi. Faysal et Keyah prennent pour leur part une direction différente, en privilégiant bon gré mal gré l'insertion par la voie communautaire, invisible aux yeux des institutions. Leur réseau d'interconnaissances leur permet de trouver du travail et de connaître ou non une ascension progressive, les possibilités institutionnelles d'insertion étant en tout cas peu mobilisées.

La frontière entre ces deux voies possibles d'insertion n'est pas totalement imperméable : s'engager dans l'une ne revient pas à renoncer définitivement à l'autre. Mais elles permettent de caractériser les parcours professionnels et de mieux comprendre les épreuves professionnelles des personnes immigrées non seulement pendant la crise sanitaire mais plus largement depuis leur arrivée en France.

6.1 Pour Angèle et Luca, des parcours balisés par des intermédiaires professionnels de l'emploi

Luca et Angèle se rejoignent dans leur propension à mobiliser des dispositifs institutionnels et associatifs pour obtenir un emploi salarié. Leurs parcours, depuis leur arrivée en France, montrent bien que la recherche d'emploi se fait presque exclusivement par ce type de médiation institutionnelle. Luca s'inscrit dès son arrivée à Paris à Pôle Emploi et mobilise de nombreux services d'insertion jusqu'à aujourd'hui.

Période	Activité	Mode d'insertion
Arrivée en France (2014)	Recherche d'emploi.	Inscription à Pôle emploi.
2014-2015	Poste de plongeur dans un restaurant de renom.	Par le biais de Pôle emploi.
2015-2016	Contrat d'apprentissage (CAP cuisine).	Conseillé par collègues de travail, guidé par Pôle emploi.
2016-2019	Arrêt des tentatives d'insertion professionnelle. Mène une vie de débrouille.	
Année 2020	Recherche peu active d'emploi.	Suivi par Pôle emploi.
Septembre 2020	Promesse d'embauche sous condition de permis français, que Luca n'obtiendra pas.	Entreprise qui propose des parcours d'insertion.
Février – mars 2021	Désir de monter une crêperie musicale ambulante.	En lien avec une association à but lucratif proposant des formations d'auto-entrepreneuriat et des prêts. En lien avec une association pouvant prêter de l'argent pour acheter un vélo cargo.
Avril – octobre 2021	Embauche à temps très limité pour s'occuper d'espaces verts via un dispositif de retour à l'emploi.	Obtenu par le biais du travailleur social de son foyer d'urgence. Le dispositif en question, Premières Heures, se veut un moyen de réinsérer des personnes très éloignées de l'emploi. Il est porté par de nombreuses structures institutionnelles et associatives.
Novembre 2021 – ...	Formation rémunérée.	Parcours d'insertion : Parcours Entrée dans l'Emploi (PEE).

Figure 9 : Activités salariées de Luca selon la période et le mode d'insertion professionnelle (2014-2021). Source : Enquête Hors-Service.

L'inscription à Pôle Emploi – qui se fait sur les conseils de l'ami français chez qui il réside alors [Portrait 2] – est possible pour Luca du fait de sa citoyenneté européenne. C'est par ce biais qu'il débute rapidement un emploi de plongeur, qu'il quittera pour passer son diplôme de CAP et revenir plus armé dans le monde professionnel. Cette visée, par des problèmes d'ordres matériels et psychologique, ne sera pas atteinte [Portrait 2]. Son retour en France et les années qui suivent sont marquées par un éloignement du marché du travail. Durant plusieurs années, Luca se tourne vers une vie de débrouille et aborde le secteur de la restauration davantage par le biais de ses prestations musicales, souvent effectuées sur des terrasses ou à l'intérieur de bars et de restaurants.

- Enquêteur : [...] À peu près par semaine, ça faisait combien d'argent [rapporté grâce à ses prestations musicales]?
- Luca : Mais ça dépend. Mais en tout cas c'était... à partir de 20, 30, jusqu'à 150, 200.
- Enquêteur : Par jour ?
- Luca : Par jour. Si j'ai bougé bien, et si, y'a pas la pluie, si y a des touristes, oui. Si ce sont des gens, si ce sont des touristes, c'est bon. Mais c'est pas toujours [le cas]. Aussi, [il n'y a] aucun soutien ni social. Je sentais ça. Et j'ai dit non, je prends le boulot, je peux faire même chose, en soi. Parce qu'ici aussi j'ai envisagé de prendre maintenant les boulots la matinée, n'importe. Chauffeur-livreur c'est à partir de 5h, non ? N'importe, c'est bon. Et le soir de passer deux heures, deux heures et demie, de faire une bonne marche, de communiquer, de faire ma musique, de faire bien. Mais c'est, par deux. Et ça ajoute²³³

Ce parcours met en exergue deux points particulièrement intéressants. Le premier est la relation étroite que ce Roumain persiste à maintenir avec l'institution publique d'insertion à l'emploi – à laquelle, redisons-le ne peut pas accéder n'importe quel ressortissant étranger arrivant en France. Cela constitue pour lui une voie d'entrée dans le monde du travail français, censée progressivement lui assurer l'ouverture de droits sociaux. D'autre part, son départ précipité de France et son éloignement des voies salariales d'accès à l'emploi à son retour en France, soulignent la prégnance d'autres difficultés qui interviennent dans le parcours d'insertion par l'emploi pour les travailleuses et travailleurs immigrés. Ceci interroge les politiques d'insertion sociale ciblées sur la seule employabilité et le manque de prise en compte des particularités de chaque situation. La duplicité des voies d'accès aux ressources dans le parcours de vie en France de Luca – débrouille et travail en règle –, paraît d'autant plus importante qu'elle va lui permettre de faire face aux difficultés rencontrées en raison de la crise sanitaire. La fermeture progressive des espaces publics et la diminution des fréquentations touristiques dans la capitale raréfient et amenuisent ses recettes de musicien. Le manque de liquidités, mais aussi de « *social* », tel qu'il le dit, l'amènent à réactiver les liens endormis avec Pôle-Emploi.

²³³ Extrait d'un entretien mené avec Luca le 22 décembre 2020.

[Avec l'accordéon il n'y a] aucun soutien, ni social. Je sentais ça. Et j'ai dit : « Non ! Je [re]prends le boulot, je peux faire même chose. » Parce que j'ai envisagé de prendre maintenant les boulots la matinée, n'importe. Chauffeur-livreur c'est à partir de 5 h, non ? N'importe, c'est bon. Et le soir de passer deux heures, deux heures et demie, de faire une bonne marche, de communiquer, de faire ma musique. Mais c'est par deux. Et ça s'ajoute.²³⁴

Luca obtient ainsi une promesse d'embauche pour un poste de chauffeur-livreur en septembre 2020 de la part d'un réseau de traiteurs proposant des parcours d'insertion. Toutefois, l'arrivée à expiration de son permis de conduire roumain le contraint à s'engager dans des cours de conduite (qui n'aboutiront pas) et à demander à repousser la date d'effectivité de la promesse²³⁵. Il bénéficie en outre des aides octroyées par Pôle emploi pour financer ses cours de conduite. Le renouement des liens délaissés (mais toujours actifs) avec l'institution référente de l'emploi et l'obtention d'une promesse d'embauche le rassure, alors que son activité musicale est menacée à la suite de la fermeture des terrasses. Cependant, très vite, Luca est rattrapé par son instabilité résidentielle [II.1.5 ; II.2.1]. Dépourvu de liquidités, il se retrouve à la rue peu avant le deuxième confinement. Sa mise à l'abri l'insère dans le monde de l'urgence sociale et va progressivement contribuer à le rapprocher, de nouveau, des dispositifs institutionnels, associatifs cette fois, d'insertion professionnelle. Sa longue période sans emploi salarié et déclaré prend fin grâce à un travailleur social de son foyer d'urgence lorsqu'il s'investit dans le dispositif Premières Heures, mis en place par différents acteurs de l'urgence sociale pour permettre le retour à l'emploi. Il quittera ce travail quelques mois plus tard, ayant trouvé, par le biais cette fois-ci d'une connaissance, une formation rémunérée, qui vise encore une fois une insertion professionnelle.

Si Angèle, arrivée en France en septembre 2015, s'accroche à un travail salarié et recherche à tout prix la stabilité quitte à renoncer à des embauches, temporaires mais mieux rémunérées avec de meilleures conditions de travail [I.5], c'est en partie du fait d'un parcours migratoire et professionnel largement lié à des dispositifs publics d'insertion.

²³⁴ Extrait d'un entretien mené avec Luca le 22 décembre 2020. Il signifie dans ce passage que son activité musicale convient pour des revenus d'appoint, et que cela reste un plaisir, mais qu'elle ne peut se suffire à elle-même. Il sent donc le besoin d'ajouter à cette activité la pratique d'un travail salarié, seul à même de lui apporter le soutien et le « *social* » dont il a besoin (« *social* » signifiant pour lui « accompagnement social »).

²³⁵ Si la durée de prolongation de la promesse d'embauche n'est pas connue des enquêteurs, Luca n'a de toute façon pas encore passé le permis français à ce jour.

Période	Activité	Mode d'insertion
Sept. 2015 – janv. 2018	Ménages et service de tresses africaines non déclarés, de manière ponctuelle et irrégulière.	Probablement par le biais de compatriotes rencontrées au sein des divers hôtels d'urgence qu'elle côtoie durant cette période.
Janv. – fév. 2018	Femme de chambre durant une dizaine de jours.	NC
Mars – mai 2018	Tri, vente, mise en rayon dans un magasin Emmaüs.	Chantier d'insertion proposé par Emmaüs Défi.
Été 2018 – été 2019	Agente de régulation.	Contrat d'accompagnement à l'emploi de la RATP (CAE) obtenu par le biais de son assistance sociale.
Septembre 2019 – mars 2020	CAP cuisine en alternance.	Par le biais de son assistante sociale. Formation proposée par une association se voulant « au service de l'inclusion professionnelle des femmes », notamment des femmes issues de quartiers défavorisés.
Juillet 2020	Participation à un forum de l'emploi où elle dépose des candidatures dans plusieurs entreprises, notamment des sociétés d'intérim.	Par le biais de son assistante sociale.
Toutes les missions d'intérim (novembre, décembre 2020, février, septembre 2021).	Agente de réchauffage, agente de nettoyage.	Société d'intérim spécialisée dans l'insertion qui s'inscrit dans une démarche sociale et solidaire.
Mi janvier – mi février 2021	Cuisinière dans un Ehpad (restauration collective).	Embauche par la Mairie de Paris qui fait suite à sa candidature déposée lors du forum de l'emploi.
Mars – juin 2021	Cuisinière dans un lycée (restauration collective).	Embauche par la Région Ile-de-France.

Figure 10 : Activités salariées d'Angèle selon la période et le mode d'insertion professionnelle (2015-2021). Source : Enquête Hors-Service.

L'insertion professionnelle par voie diplômante est également suivie par Angèle avant le début de la crise. La naissance de son deuxième enfant en 2017 lui donne droit à un récépissé de titre de séjour qui lui permet d'ouvrir d'autres droits sociaux et de travailler de manière déclarée. Après presque deux ans de vie de débrouille, marquée par des activités professionnelles ponctuelles et non déclarées, Angèle peut se lancer dans un travail en règle. La régularisation est capitale dans cette bifurcation biographique.

Un court passage en tant que femme de chambre dans un hôtel du centre de Paris est rapidement supplanté par un dispositif d'encadrement à l'insertion professionnelle par l'association Emmaüs Défi. Elle débute, tout comme Luca, un premier travail qui lui ouvrira des droits de chômage à partir desquels elle financera sa formation de CAP cuisine. L'immigrée voit son parcours professionnel se sécuriser grâce au contrat d'alternance qu'elle décroche à l'automne 2019 dans un restaurant étoilé en tant que commise de cuisine. Sa hiérarchie loue la qualité de son travail, si bien qu'elle obtient en quelques mois une promesse d'embauche pour poursuivre cet emploi au terme de son contrat d'apprentissage en juin 2020. Cependant, la mise à l'arrêt général du secteur suspend la perspective d'occuper une place pérenne et rémunérée au sein du restaurant. Celui-ci ferme ses portes le 17 mars. Brusquement, la cuisinière ne peut plus s'en remettre aux compétences qu'elles pensaient suffisamment solides pour la prémunir contre toute nouvelle incertitude professionnelle :

Exactement, c'est lié au confinement. Puisque s'il y avait pas de confinement, j'allais avoir mon emploi [...], j'allais avoir un bon salaire qui allait me permettre, même si pour l'instant je pouvais pas déménager, mais j'allais avoir au moins un bon salaire qui allait me permettre d'être bien avec mes enfants. Ça c'était déjà bien. Mais à cause du confinement, voilà je peux pas faire d'abord, je suis partie à l'école, j'ai suivi une formation pour un métier, je peux pas exercer ce métier-là. Et là j'ai tous les droits qui sont fermés autour de moi.²³⁶

Comme de nombreuses autres travailleuses et travailleurs issus de l'immigration en passe de se stabiliser grâce aux dispositifs d'aides à l'insertion professionnelle, Angèle ne peut prétendre au chômage partiel du fait de l'absence de contrat officiellement signé. Elle maintient néanmoins le contact avec son ancien employeur durant toute la crise, espérant être embauchée de nouveau, mais sa situation n'évolue finalement pas du fait de la crise sanitaire. Angèle participe également à un forum de l'emploi sur les conseils de son assistante sociale, où elle dépose plusieurs candidatures. La société d'intérim où elle travaille ensuite est spécialisée dans l'insertion et s'inscrit dans une démarche sociale et solidaire. Enfin, les deux CDD qu'elle obtient en restauration collective – en Ehpad employée par la Mairie de Paris et en lycée employée par la Région Île-de-France – reposent également sur son recours à des intermédiaires publics d'insertion professionnelle. Le forum de l'emploi lui avait permis de déposer une candidature pour travailler au sein de l'Ehpad tandis que c'est son assistante

²³⁶ Extrait d'un entretien mené avec Angèle le 16 décembre 2020.

sociale qui lui conseille de monter le conséquent dossier pour se faire embaucher dans le lycée.

Les parcours professionnels de Luca et Angèle, différents par plusieurs aspects, se rejoignent donc concernant les leviers d'insertion mobilisés, en lien avec des structures et des services institutionnels ou associatifs. Ils bénéficient de programmes d'insertion spécifiquement pensés et prévus pour des personnes en situation précaire et connaissant une instabilité professionnelle. Cette voie peut permettre à des personnes régularisées de trouver rapidement un mode de subsistance dans le secteur déclaré qui, en plus des revenus monétaires, facilite l'accès à des droits sociaux. La question du diplôme semble dans ce cas se poser à un moment ou un autre du parcours, le désir de stabilisation salariale se confrontant à la nécessité de détenir un diplôme, ce que proposent justement d'autres types de structures. Luca choisit ainsi de quitter un poste pourtant pérenne dans l'espoir de trouver mieux après avoir passé son CAP, guidé par son conseiller Pôle Emploi²³⁷. Pour Angèle, le diplôme vient plus tard dans son parcours et se fait par un dispositif tout aussi spécifique d'insertion, une association proposant aux femmes en difficultés des formations en alternance. Malgré la crise sanitaire, qui l'empêche durant un temps de mettre à profit son diplôme, ainsi que les difficultés d'une vie placée sous le signe de l'instabilité et des restrictions, Angèle est rétrospectivement très fière de son parcours, et de son diplôme.

J'ai retrouvé une sérénité, une paix. Je ne vis pas dans le luxe mais j'ai la tête tranquille. Ce que je traverse, c'est normal parce que je ne suis pas dans mon pays. Je suis très fière. La France m'a redonné confiance. J'ai un diplôme. Personne n'aurait payé mes études en Côte d'Ivoire. Je suis très fière de mon parcours. Aujourd'hui grâce à la France, mes parents m'écoutent²³⁸.

Forte de ce diplôme, Angèle s'accroche au travail salarié tout au long de la crise jusqu'à aujourd'hui, et prévoit même d'augmenter ses qualifications lorsqu'elle bénéficiera d'un logement individuel. Si la priorité reste les enfants, qu'Angèle souhaite mettre « *à l'abri* », elle envisage déjà de faire un Brevet de Technicien Supérieur cuisine en alternance.

A différents moments dans le parcours de Luca et d'Angèle, les espoirs d'une ascension sociale par le travail s'évaporent avec l'incertitude de crises, personnelle pour le premier et sanitaire pour la seconde. Si l'un des deux abandonne plusieurs années la voie de l'insertion professionnelle, il finit par y revenir à l'occasion de contacts accrus avec des travailleuses et travailleurs sociaux tandis qu'Angèle ne s'en détourne pas et exploite en profondeur, souvent par l'entremise de son assistante sociale, les possibilités institutionnelles et associatives d'accès à l'emploi.

²³⁷ L'institution publique chargée de l'emploi en France, Pôle Emploi, assure un suivi professionnel des personnes étrangères qui justifient d'un titre de séjour et facilite la mise en place de formations professionnalisantes via des contrats d'apprentissage.

²³⁸ Extrait d'un entretien mené avec Angèle le 5 mars 2021.

Le choix, contraint ou non, de l'insertion professionnelle par la voie institutionnelle peut être appréhendé vis-à-vis des parcours, du statut administratif, des raisons de la venue en France ainsi que de la structure du foyer. Luca, venu explicitement en France pour travailler dans des restaurants, est aiguillé par un ami, français et étranger au monde de la restauration, qui va logiquement le pousser à pénétrer ce secteur par la voie classique de Pôle Emploi, ce qui est rendu possible par la citoyenneté européenne du Roumain. Angèle, très tôt hébergée du fait de la présence de ses enfants, bénéficie également rapidement d'une régularisation. Ces deux réalités lui permettent d'être rapidement en lien avec divers professionnels de l'urgence et du travail social, qui le guident tout aussi logiquement vers des formes institutionnelles d'insertion.

D'autres situations migratoires, marquées notamment par une situation administrative irrégulière durable, ne permettent pas, ou peu, de s'engager dans cette voie du travail déclaré, attenante à des médiations institutionnelles. Mais puisqu'il est nécessaire de subvenir à ses besoins et que le travail salarié reste le meilleur moyen d'y parvenir, un autre type de sentier d'insertion se met en place, reposant sur des relations interpersonnelles et communautaires, invisibles aux yeux des institutions.

6.2 Pour Keyah et Faysal, le sentier invisible et peu protecteur de l'insertion communo-affinitaire

En ce qui concerne Keyah et Faysal, les voies institutionnelles et associatives ne sont pas privilégiées. C'est le réseau interpersonnel, souvent constitué de personnes immigrées présentes en France depuis plus longtemps, qui va faire office de dispositif d'insertion, par bouche à oreille et affinités, le plus souvent communautaires. Ainsi, de son premier labeur de survie jusqu'à son CDI actuel, Faysal est uniquement recruté par le biais d'un réseau qui tend à s'élargir au gré des rencontres et des embauches.

Période	Activité	Mode d'insertion
A la sortie du campement de Stalingrad, au début de l'année 2016.	Vendeur de maïs à la sauvette.	Un Bangladais le repère dans le camp et lui propose une solution d'hébergement ainsi que cette vente de maïs dont il est dans les deux cas le pourvoyeur direct.
2016	Pizzaiolo dans un restaurant bengali.	Par le biais du Bangladais qui l'héberge
2016	Pizzaiolo dans une pizzeria casher.	Par le biais du patron du restaurant bengali, qui connaît le patron de cette pizzeria casher.
Janv. 2017 – avril 2021	Pizzaiolo dans un restaurant turc.	Par le biais d'un ami, cuisinier bangladais, qui travaille alors dans une brasserie adjacente.
Avril 2021 – ...	Pizzaiolo dans un restaurant casher	Par le biais des liens intra-professionnels développés lors de son travail précédent au sein de la communauté juive des restaurateurs franciliens.

Figure 11 : Activités salariées de Faysal selon la période et le mode d'insertion professionnelle (2016-2021). Source : Enquête Hors-Service.

Le premier travail rémunéré de Faysal en France consiste à vendre du maïs à la sauvette et donc à s'exposer sur la voie publique alors qu'il risque une expulsion. C'est un compatriote qui, ayant remarqué la présence, rare, d'un bengali dans le camp [Portrait 4], lui propose cette activité, ce sont donc des liens communautaires, directement liés au partage d'une même origine géographique, qui permettent dès l'arrivée à Paris de trouver un moyen de subsistance. C'est par ce même homme, qui est également son hébergeur, qu'il est introduit auprès d'un cuisinier pour être formé à la préparation de pizzas. Faysal met un pied dans le secteur de la restauration et pas dans n'importe quelle branche : la restauration rapide bangladaise. Cette formation, informelle, qui n'est sanctionnée par aucun diplôme, déterminera le futur professionnel de ce cuisinier qui restera pizzaiolo malgré les changements d'établissements.

Il décroche par la suite un poste dans une pizzeria tenue par un patron de confession juive. Cette embauche se fait par l'entremise de son ancien patron et hébergeur bangladais. Très vite, Faysal se retrouve confronté à des irrégularités et des absences de paiement. Le pizzaiolo réussit à changer d'établissement, de nouveau par l'intervention de l'une de ses connaissances banglades, cuisinier lui aussi, et débute un travail similaire dans l'arrière-cuisine d'un restaurant turc [Portrait 4], d'abord sans contrat de travail. Faysal entre alors dans une période professionnelle

difficile et à son désavantage – son patron ne respecte pas ses engagements allant même jusqu’à lui demander d’acheter des matières premières sans jamais le rembourser – qui durera jusqu’en avril 2021 [Portrait 4]. Si le travailleur obtient en 2020 un CDI au sein du même restaurant, cette déclaration tend paradoxalement à faciliter la dissimulation du non-respect des termes contractuels. Effectivement, les conditions de travail de Faysal ne changent pas, voire se détériorent au moment d’un nouveau départ d’un collègue arrivé quelques mois auparavant. « *Avant aussi je travaille sept jours, sept jours, sept jours.* »²³⁹ Il reprend ces horaires démesurés, sans jour de repos, et rémunérés sur la base d’importantes fluctuations d’un mois à l’autre, selon le bon vouloir de son patron.

Faysal peine non seulement à recevoir régulièrement ses fiches de paie mais également à ce que les montants inscrits correspondent aux sommes qu’il perçoit effectivement. Du reste, lorsque son patron est inquiété par des institutions, des inspectrices ou des organismes extérieurs et se doit de fournir des fiches de paie, celui-ci falsifie les signatures de son salarié pour certifier de la bonne régularité des paiements. En parallèle, Faysal ne peut plus prétendre à l’AME et se retrouve dépendant d’une affiliation factice à une couverture médicale complémentaire que son patron lui délivre et qu’il voit refusée par les professionnels de santé lorsqu’il doit se faire soigner. En période de pandémie, son employeur le déclare au chômage partiel, alors même qu’il continue de travailler à temps plein et que les revenus continuent d’être fluctuants, sans rapport avec la quantité de travail effectuée.

Ce n’est qu’en avril 2021 que le Bangladais, reconnu comme réfugié, parvient à s’embaucher dans un autre établissement, un restaurant de sushi-pizza casher. Son réseau de connaissances s’est en effet progressivement élargi au-delà de la communauté bangladaise, il s’est étoffé au fil des embauches. C’est ainsi son ancien patron, juif, qui le met en contact avec ce nouvel employeur, juif également, qui le paye depuis sans contretemps et conformément au contrat prévu.

Si le parcours professionnel de Keyah est bien plus opaque, il est certain qu’elle ne passe aucun temps comme salariée depuis son arrivée en France. Ses quelques embauches témoignent cependant d’une logique similaire à celle de Faysal : elles se font à l’écart des voies institutionnelles et fonctionnent sur le principe du bouche-à-oreille.

²³⁹ Extrait d’entretien mené avec Faysal le 22 janvier 2021

Période	Activité	Mode d'insertion
Fin 2017 – début 2018	Entre un et trois mois de ménages en tant qu'agente d'entretien pour le compte d'une société de nettoyage. Elle ne sera jamais payée.	Par le biais d'une connaissance ivoirienne qui lui donne le contact de la société dans laquelle elle travaille.
Fin 2019	Période d'essai de trois mois dans un hôtel en tant que femme de chambre faisant office de formation informelle. Non rémunérée.	Par le biais d'une amie ivoirienne qui travaille dans l'hôtel.
Juin 2020 – oct. 2020, puis juillet 2021 – ...	Femme de chambre au noir.	Par le biais de la même amie ivoirienne, Keyah intègre finalement l'équipe de l'hôtel où elle avait fait une période d'essai.

Figure 12 : Activités salariées de Keyah selon la période et le mode d'insertion professionnelle (2017-2021). Source : Enquête Hors-Service.

C'est par le biais d'une connaissance ivoirienne que Keyah intègre le secteur de l'hôtellerie-restauration, dans la branche la plus sous-qualifiée qui soit, recrutant dans une forte mesure des femmes immigrées [Portrait 1]. Elle tire de cette insertion interpersonnelle deux expériences malheureuses en tant qu'agente de nettoyage dans une société spécialisée qui ne la paiera pas un centime. Cette forme d'exploitation est largement due au statut administratif de Keyah, en situation irrégulière : « *Il y a une copine aussi elle faisait des ménages moi j'ai fait un mois dans ça, ils ne m'ont pas payée, ils sont partis avec mon argent. [...] En 2018, trois mois et ils ne m'ont pas payée, tu sais quand tu n'as pas de papier ce n'est pas facile.* »²⁴⁰

Elle parvient à se « former » en tant que femme de chambre en 2019 par le biais d'une autre Ivoirienne, une amie rencontrée dans son parcours d'errance, qui la met en relation avec son propre patron. Cette courte introduction à la profession de femme de chambre ne débouche pas sur un accord de travail avec l'employeur mais lui permet d'apprendre le métier. L'hôtel la rappelle six mois plus tard et Keyah y travaille jusqu'au second confinement, avant de reprendre son poste en juillet 2021. Elle travaille encore aujourd'hui en tant que femme de chambre dans cet hôtel, payée au forfait 200€ par mois.

Aussi différents que soient les parcours et les modes de subsistance de Faysal et de Keyah, les leviers d'insertion mobilisés, certes peu nombreux chez l'Ivoirienne, sont similaires. Il s'agit dans les deux cas d'opportunités d'embauche et d'arrangements opérés par le réseau communautaire. Trouver un travail, s'inscrire dans une position salariale plus ou moins durable et plus ou moins légale se fait toujours par le biais du bouche-à-oreille, d'une entraide communautaire fortement liée à des secteurs d'activités spécifiques. Le secteur de la restauration constitue un moyen rapide et efficace de gagner sa vie, il est largement mobilisé par les

²⁴⁰ Extrait d'un entretien mené avec Keyah le 27 juillet 2021.

personnes immigrées à leur arrivée, notamment les populations en provenance du sous-continent indien. Certaines branches sous-qualifiées de l'hôtellerie recrutent préférentiellement une population composée de femmes immigrées venant largement d'Afrique subsaharienne. Il n'est ainsi pas étonnant que le Bangladais se retrouve cuisinier dans un restaurant bengali et que l'Ivoirienne finisse par trouver à s'embaucher en tant qu'agente de nettoyage et femme de chambre. Dans les deux cas, ce sont des proches et des connaissances de la même origine qui ouvrent les portes de ces emplois.

Le statut administratif est déterminant dans le choix, ou plutôt l'absence de choix, du sentier d'insertion que l'on va privilégier. En outre, l'irrégularité de leur situation se double d'une vie communautaire avec peu d'ouvertures extérieures, du moins au départ, pour Faysal, et d'une survie dans la rue loin des institutions d'assistance pour Keyah. Ces facteurs sont déterminants et empêchent dans une large mesure de bénéficier de formes classiques d'embauche ou des dispositifs institutionnels et associatifs d'insertion. Des relations locales et invisibles aux yeux des pouvoirs publics se substituent aux formes contractuelles d'insertion.

Si l'apprentissage d'un métier est tout aussi important quand on suit ce sentier d'insertion par des connaissances, il ne prend pas la même forme que pour une insertion par la voie institutionnelle. Il s'agit de savoirs informels, de formations entre pairs qui ne sont pas sanctionnées par des diplômes. La valorisation des capacités de travail ne se fait pas par cette voie mais par le bouche-à-oreille professionnel et communautaire.

Ce sentier d'insertion, bien que visiblement très efficace pour gagner rapidement de l'argent sans qualification préalable ni titre de séjour, place les personnes qui en bénéficient dans une situation de vulnérabilité, d'autant plus forte qu'elles méconnaissent leurs droits en tant que personnes salariées ou bien qu'elles ne peuvent y prétendre du fait de leur situation administrative. Non-paiement des salaires, rémunération en deçà du salaire minimum, horaires trop importants de travail, paiement en retard... sont autant de libertés que peuvent prendre des employeurs peu scrupuleux, qui profitent de la situation d'individus vulnérables pour les exploiter dans les grandes largeurs.

Faysal, inséré de longue date dans un réseau professionnel communautaire, n'est même pas en mesure de sortir de sa situation d'exploitation lorsqu'il devient officiellement un exilé et que son patron accepte de l'embaucher en CDI. Paco Rapin, sociologue du droit du travail, parle « d'effets de brouillage » sur lesquels a pu venir se structurer le premier accord de travail passé à l'amiable entre l'employeur et l'employé et se consolider le lien de confiance établi, mais qui constituent la cause des déséquilibres et formes d'exploitation et peuvent venir contrarier une possible renégociation et un réajustement des termes de l'embauche. L'officialisation fiscale et juridique du contrat s'opérationnalise plus difficilement lorsque des termes d'embauche ont été préalablement établis

et pratiqués pendant une longue durée, et que l'employé, récemment arrivé en France, ne connaît que faiblement le système législatif relatif à l'emploi de son nouvel environnement et ses droits. Cet enchevêtrement d'obstacles que rencontre Faysal dans la défense de ses conditions de travail souligne tout particulièrement les enjeux et limites actuelles des politiques contemporaines de régularisation, pourtant encourageantes depuis la création du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda). Bien que la structuration d'un nouveau cadre légal marque un tournant majeur dans le déroulement de procédures de régularisation plus individualisées²⁴¹ et introduit notamment la régularisation par l'insertion professionnelle, les dispositifs de mise en application de celui-ci paraissent encore trop fébriles et sont insuffisamment appropriés tant par les employeurs que par les acteurs sociaux d'aide à l'embauche et de défense de leurs nouveaux droits.

Keyah, elle, est affectée à des tâches subalternes modulées par une contractualisation officieuse, dont la définition des termes va reposer sur la nécessité mutuelle d'une dissimulation du travail effectué. La détermination des modalités de l'accord varie à la fois selon le niveau d'interconnaissance entre l'intermédiaire et l'employeur et également, selon le degré de proximité entre l'employé et l'employeur au sein de l'établissement. Ainsi Keyah, en tant que femme de chambre, n'entretient aucun contact direct avec ses employeurs, contrairement à Faysal, cuisinier en restauration rapide, qui a toujours été amené à interagir quotidiennement avec ses patrons. L'accord tacite repose ainsi sur un lien de confiance mutuel entre l'employeur et l'employé mais dont l'employeur parvient davantage à se saisir, et potentiellement à son avantage, car plus au fait des subtilités des réalités du travail et de son cadrage réglementaire.

*

La crise sanitaire semble avoir exacerbé les difficultés au sein des situations professionnelles déjà précaires des personnes enquêtées, immigrées en bout de chaîne²⁴². Que le travail se fasse dans un cadre légal ou qu'il soit dissimulé, la mise à l'arrêt du secteur de l'hôtellerie-restauration est un premier facteur déterminant concernant les perturbations liées à la crise. Mais la situation durant la crise et les formes que prennent les perturbations

²⁴¹ La circulaire du 13 juin 2006 par exemple introduit la possibilité de régularisation des parents d'enfants scolarisés en France, qui peuvent dès lors obtenir une carte de séjour « vie privée et familiale ». Voir Christel Cournil, « La circulaire du 13 juin 2006, une régularisation sélective au service d'une politique. À propos de la régularisation des parents d'enfants scolarisés », *Revue de la Recherche Juridique – Droit prospectif*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, vol. 3, n° 123, 2008, pp.1495-1516.

²⁴² Analyse d'ensemble convergente avec les enquêtes menées auprès des bénéficiaires de services sociaux d'associations. Voir par exemple Caroline Arnal, Manon Réguer-Petit, Martin Audran, Louise Freulet, Paulin Barcat, *Étude flash sur les effets de la crise sanitaire (Covid-19) sur les publics reçus par les Restos du Cœur. Synthèse de l'étude (volet qualitatif et quantitatif)*, rapport de l'Agence Phare pour les Restos du Cœur, 2021.

subies dépendent aussi largement des modes d'insertion dans l'emploi empruntés.

Les deux sentiers d'insertion que nous avons décrits sont largement déterminés par la situation administrative à l'arrivée. L'influence et l'apport du réseau communautaire peut venir pallier ces difficultés et son existence changer totalement le parcours migratoire. Faysal sort très rapidement de la rue et parvient à gagner de quoi survivre tout aussi rapidement grâce à l'interconnaissance bangladaise : sa nationalité est un ticket d'entrée dans un réseau, d'une certaine façon protectrice. Son absence cumulée à celle de la non prise en charge institutionnelle donne lieu à des situations où la rue semble être le seul horizon possible, Keyah en est une illustration.

Le parcours d'Angèle – qui se différencie des autres par la présence d'enfants permettant un hébergement rapide – montre quant à lui les avantages respectifs des deux sentiers. Le réseau qu'elle intègre au sein des hôtels d'urgence constitue un premier levier pour gagner de l'argent. Les emplois disponibles par ce biais ne nécessitent ni diplôme d'Etat, ni qualifications préalables, ni régularisation, ils se trouvent rapidement et constituent une première étape professionnelle, en attendant mieux, – les tresses africaines d'Angèle rejoignent dans ce sens largement le maïs grillé de Faysal. Mais dès la réception de son titre de séjour, l'immigrée s'insère dans la voie professionnelle du travail légal et déclaré. Elle s'engage alors dans un parcours d'ascension sociale et professionnelle, qui semble la rapprocher toujours plus d'une autonomie financière malgré les perturbations directement imputables à la crise sanitaire.

L'accès à des opportunités d'embauche dans les secteurs de la restauration et de l'hôtellerie se conjugue régulièrement à la souplesse et à la malléabilité de la mise en application du cadre réglementaire légal. Accords à l'amiable, diversité des formes de paiements, dépassement des horaires préalablement convenus, non-ouverture des droits sociaux, etc., autant d'entraves charpentées par la pratique qui articulent les modalités de travail de l'employé. Les populations immigrées les plus précaires, « fourmis de la mondialisation »²⁴³ ayant pour la plupart été confrontées à divers formes d'embauche et de contractualisation de travail au cours de leur histoire selon les environnements parcourus, se retrouvent insuffisamment armées pour revendiquer et négocier leur position dans cet encadrement de travail normalisé par l'arrangement interpersonnel.

Les modalités d'insertion au sein du secteur jouent ainsi dans les évolutions professionnelles et déterminent différents parcours de crise. L'arrêt du secteur du fait de la pandémie n'est qu'un frein supplémentaire à une série d'obstacles directement liés au statut de personne immigrée. Bloquées dans des sentiers, prodiguant une certaine protection mais propice

²⁴³ Alain Tarrus, *La remontée des Sud. Afghans et Marocains en Europe méridionale*, Paris, Éditions de l'Aube, 2007.

à l'exploitation pour Keyah et Faysal, ou bien totalement dépendant des réalités institutionnelles du moment pour Luca et Angèle, les personnes enquêtées se retrouvent souvent sans pouvoir de négociation et se doivent de persévérer dans des voies difficiles ou éloignées de leurs désirs et capacités.

Sous une forme ou une autre, le travail constitue une source de revenu déterminante pour les personnes enquêtées pendant la crise sanitaire. Ce ne sont pas – ou marginalement – les droits au chômage qui forment les revenus de ces individus en temps de crise.

Le premier volet de l'enquête soulignait pourtant avec force l'importance des revenus compensatoires que sont le chômage partiel ou l'Allocation de retour à l'Emploi (ARE). Pour les personnes qui bénéficient d'emplois stables, en CDI, le chômage partiel compense en partie la perte de revenu lié à l'arrêt des activités professionnelles²⁴⁴. Dans le cas des saisonniers ou des habitués des contrats en « extra », ce sont les allocations chômage, dont la durée de versement dépend des heures de travail accumulées, qui permettent de tenir en attendant la reprise des activités.

Quand survient le confinement, les personnes immigrées, en bout de chaîne, sont dans des situations professionnelles qui ne les protègent guère : sans-papiers, Keyah survit au jour le jour ; Luca, chômeur de longue durée sans logement personnel se débrouille en économie invisible ; Angèle arrive au bout de ses droits au chômage au terme de son CAP de cuisine qui ne donne pas lieu au recrutement prévu. Faysal, enfin, est en contrat depuis près de trois ans en tant que cuisinier pour un patron qui l'exploite. Il est placé officiellement au chômage partiel dès le mois d'avril 2020 et continue d'embaucher pour un temps de travail croissant. Son inscription au chômage est une des combines délictueuses de son patron pour ne pas le payer selon les termes du contrat.

Faysal, en sa qualité de cuisinier en CDI, aurait donc dû faire partie de ces salariés protégés par les aides exceptionnelles d'État et l'aurait été avec un patron respectueux de ses engagements. D'autres personnes immigrées interrogées se trouvant dans des situations professionnelles et administratives similaires ne rencontrent aucune difficulté pour toucher le chômage partiel en attendant la reprise de l'activité. Cette différence de traitement est déterminante dans le parcours de crise et révèle, au-delà de

²⁴⁴ En partie seulement et moindre encore pour ceux dont les revenus sont composés de primes et d'heures supplémentaires qui ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indemnité de chômage partiel, de recettes effectivement non déclarées (comme des pourboires), ou en nature (repas pris sur place, nourriture ramenée à domicile, par exemple). Voir l'analyse des effets différenciés du chômage sur les ménages en fonction de la situation professionnelle antérieure et de la composition familiale, dans Muriel Pucci, « Illustrer l'effet de la crise sur les revenus des familles pauvres et modestes à l'aide de cas-types », in Nicolas Duvoux et Michèle Lelièvre (dir.), *La pauvreté démultipliée. Dimensions, processus et réponses. Printemps 2020-printemps 2021*, rapport du CNLE, mai 2021, pp. 27-46.

la dépendance envers un employeur, des parcours migratoires plus ou moins avancés sur le plan professionnel. Le chemin est long pour ces travailleurs avant de pouvoir être embauchés en CDI par un patron honnête ne profitant pas des fragilités propres à leur situation.

Privées de ces aides d'État pour des raisons diverses, les personnes immigrées se distinguent également des nationaux par la présence bien moins marquées des solidarités familiales. Arrivées seules en France, elles ne peuvent, comme c'est le cas pour des Françaises et Français interrogés, mobiliser des soutiens familiaux pour faire face aux perturbations budgétaires²⁴⁵. Le réseau, affinitaire et souvent communautaire peut s'y substituer mais s'avère moins efficace du fait de liens sociaux qui engagent différemment et d'une précarité qui touche souvent l'ensemble des parties prenantes. Il n'est pas possible de solliciter une aide budgétaire de sa famille mais au contraire, il peut être nécessaire de lui envoyer de l'argent. En outre, les personnes enquêtées vivent seules et ne peuvent donc pas compter sur les revenus d'une conjointe ou d'un conjoint travaillant dans un autre secteur²⁴⁶. Pour gagner de l'argent, et tenir durant la crise sanitaire, ces personnes immigrées en bout de chaîne doivent donc travailler, ce qui prend des formes et des significations différentes selon les moments de la crise.

Dans certaines situations, travailler veut dire gagner son pain, au jour le jour, hors de tout enregistrement officiel, de toute forme de protection publique associée au travail, de toute possibilité d'épargne ou d'investissement. Le « labeur de la survie », c'est le travail de celles et ceux qui en manquent cruellement, soit ici d'une femme à la rue en situation irrégulière, d'un sans-domicile-fixe en chômage de longue durée, et d'une mère de famille hébergée en hôtel, en recherche d'emploi, momentanément confrontée à une disette aigue. Dans d'autres contextes, il peut prendre des formes bien différentes et inattendues comme pour ce travailleur extra, locataire et non sans-abri, interrogé à la fin de l'année 2020, qui se met à brader ses propriétés matérielles pour continuer à se nourrir malgré les nombreuses dettes contractées. Cette forme de travail n'est donc pas propre aux personnes immigrées, pas plus qu'elle n'est spécifique à la période de crise sanitaire. Elle caractérise plus largement la vie à la rue, par laquelle

²⁴⁵ Le fait d'être arrivé seul en France, sans pouvoir compter durablement sur la présence antérieure de parents immigrés, distingue vraisemblablement les personnes immigrées interrogées, en bout de chaîne à cet égard également, des membres des « familles élargies » faisant face à la crise sanitaire en Seine-Saint-Denis, inscrits dans des voisinage où la solidarité fonctionne de « proche en proche », comme un « réservoir invisible », étudiées par des correspondances administratives en temps de confinement par Jean-François Laé (« La familles, les voisins, le quartier : enquête sur les solidarités invisibles » in Nicolas Duvoux et Michèle Lelièvre (dir.), *La pauvreté...*, *op. cit.*, pp. 119-126.

²⁴⁶ Inexistant chez les travailleuses et travailleurs immigrés en bout de chaîne interrogés, le fait de pouvoir compter sur les revenus des autres membres du foyer est pour beaucoup un amortisseur primordial. Voir Lorraine Guénée *et al.*, *Hors-Service ...*, *op. cit.*, pp. 95-96 (« 2.1.1. Des revenus individuels aux ressources du ménage »).

sont passés les quatre personnes immigrées, arrivées en France avec un maigre pécule et sans solution stable de logement – et par laquelle passe une part considérable des migrants après leur arrivée en France²⁴⁷. Pendant le premier confinement, cette forme de dénuement intense a constitué un avantage relatif pour celles qui se sont fait connaître de services sociaux²⁴⁸. Des places d'hébergement se sont ouvertes pour de longues durées, garantissant la satisfaction des besoins de base de leurs bénéficiaires, leur permettant par conséquent d'employer les fruits de leur travail à d'autres fins que la survie – que nous avons appelées des « commodités » – sans que cela change pour autant la vulnérabilité des engagements dans le travail sous-jacent.

Le recours aux « petits boulots », qui sont autant de solutions pour colmater des brèches budgétaires, est répandu chez les travailleurs hors service qui participent à l'enquête. Il s'agit souvent de se replier sur des activités que l'on pensait derrière soi²⁴⁹ (comme Faysal, qui s'expose de nouveau dans l'espace public en y travaillant au noir), souvent dans un autre secteur, déclaré ou non. Ces revenus compensatoires n'ont cependant pas toujours la même implication budgétaire. Pour des personnes au chômage partiel par exemple, ce type d'activité peut être mobilisé pour amortir les pertes monétaires liées à ce changement de rémunération.

Dans le cas d'Angèle, qui semble parvenir, par le biais des aides d'État, de petits boulots et d'un fort investissement pour retrouver un emploi, à maintenir un *statu quo* budgétaire, les effets de la crise se situent moins dans les perturbations monétaires que dans les perturbations professionnelles plus larges. Si elle s'en sort globalement au niveau budgétaire, la crise lui fait perdre une promesse d'embauche, un emploi stable en CDI qui préfigurait son installation dans un logement individuel : le parcours de crise se mue alors en crise de parcours.

Pour accéder à l'indépendance économique souhaitée, c'est-à-dire à une forme d'autonomie financière et résidentielle, libérée des contraintes de l'assistance ou de l'exploitation patronale, les personnes immigrées aspirent à des postes salariés stables. Cela peut les conduire à suspendre ou reporter leurs projets d'installation à compte propre, ou à s'écarter des métiers pour lesquels elles se sont formées au prix d'un certain

²⁴⁷ Voir à ce sujet l'enquête Elipa (enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants), menée entre 2010 et 2013 par le ministère de l'Intérieur, notamment Virginie Jourdan, « Les conditions de logement des nouveaux migrants changent et s'améliorent la première année », *Infos migrations*, n°74, 2014. Voir également, sur les différentes manières chemins vers un hébergement social – et les groupes d'immigrés ou de descendants d'immigrés que cela caractérise, Pascale Dietrich-Ragon, « Aux portes... », *op. cit.*, pp. 23-29.

²⁴⁸ Ce que corroborent des témoignages d'associations recueillis par Axelle Brodriez-Dolino (voir « Pauvretés durables, pauvretés nouvelles : les conséquences sociales de la crise vues des associations », in N. Duvoux et M. Lelièvre (dir.), *La pauvreté...*, *op. cit.*, pp. 53-87.

²⁴⁹ *Ibid.*, pp. 120-122 (« 3.2.1. Se replier sur des activités professionnelles que l'on croyait avoir laissées derrière soi »).

déclassement. Il peut d'ailleurs sembler étonnant que, lorsque rouvrent les restaurants, des cuisinières et cuisiniers de métier ne cherchent pas forcément à s'embaucher dans un secteur qui manque visiblement de main d'œuvre qualifiée. C'est le cas de Luca et d'Angèle. Dans un contexte pandémique lourd d'incertitudes, l'un et l'autre cherchent avant tout avec l'appui de services d'insertion professionnelle, une voie plus assurée vers une position stable, cette stabilité étant déterminante pour accéder à un logement personnel qui leur fait défaut.

Il est d'ailleurs remarquable que les trajectoires professionnelles de ces travailleuses et travailleurs immigrés se fassent sur des sentiers d'insertion où ils et elles se sont engagés peu de temps après leur arrivée sur le sol français. Deux canaux, qui semblent relativement imperméables l'un à l'autre, sont distingués. Immigrées, sans le sou, les personnes ont pu trouver de l'aide dans un réseau à forte composante migratoire, pourvoyeur selon les circonstances d'emplois de fortune, de petits boulots ou d'embauches plus stables, dans des secteurs comme l'hôtellerie-restauration, qui recrutent – mais pas seulement – des travailleuses et travailleurs peu formés, corvéables, à bas salaire. C'est dans ce milieu que Keyah et Faysal progressent après des années de vie en France, en cuisine et en chambre, à des rythmes fonction de leur appartenance à certains milieux migratoires, de leur situation administrative combinée à la structure genrée de l'emploi dans le secteur. Par contraste, d'autres arrivants ont pu tisser des liens qui perdurent des années plus tard avec des services publics ou parapublics de l'emploi, faisant fonction d'agents ou d'intermédiaires de formation et de placement professionnels pour des personnes éloignées de l'emploi. Ces acteurs ouvrent des opportunités d'embauches en règle, mais plutôt sur des postes peu qualifiés, sans rapport nécessairement avec les qualifications, les compétences ou les aspirations des travailleuses et travailleurs, mais plus étroitement connectées à des voies d'accès à un logement abordable, en l'occurrence à un logement social. Les travailleuses et travailleurs immigrés en bout de chaîne sont en effet, de façon chronique, en situation de sans-abrisme ou de mal-logement.

II. Des personnes immigrées durablement aux portes du logement

Depuis leur arrivée en France entre 2014 et 2016, les quatre personnes dont nous avons fait le portrait n'ont jamais eu de logement personnel. Elles s'en sortent budgétairement, si l'on peut dire, grâce à de très faibles dépenses pour ce poste. Dans le contexte de crise sanitaire, plusieurs enquêtes soulignent la contrainte accrue que représentent les dépenses fixes liées au logement sur les budgets des ménages les plus précaires. Le logement est, en dehors même de cette période, le premier poste de dépenses des Françaises et Français et représente une part relativement plus importante des dépenses des ménages les plus modestes²⁵⁰. Cette charge qui n'est pas ou qui est difficilement compressible exerce une tension directe sur les budgets en cas de perte pécuniaire, d'autant plus forte que les ménages sont pauvres. Cependant, les travailleuses et travailleurs immigrés étudiés correspondent à un autre pan de ménages modestes non confrontés à cette dépense contrainte : ils sont logés gratuitement ou contre un loyer très faible²⁵¹. Ils économisent ainsi une dépense qui met à mal les foyers de leurs collègues de l'hôtellerie-restauration, locataires appauvris par la crise²⁵².

Les quatre enquêtés évoluent en fait depuis leur arrivée en France dans des formes diverses de logements populaires, des positions résidentielles fragiles, ressortissant en partie à leur statut de travailleurs immigrés. Cette installation progressive au sein des centres urbains pourvoyeurs d'emplois se fait dans des « logements de passage »²⁵³, et dure d'autant plus que les

²⁵⁰ Il représente 22,1% des dépenses des ménages du premier quintile. Voir Elvire Demoly, Camille Scweitzer, « Les ménages les plus modestes dépensent davantage pour leur logement et les plus aisés pour les transports », *Insee Focus*, n°203, Septembre 2020. URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4764315>.

²⁵¹ Les personnes enquêtées mobilisent des formes de logement correspondant aux catégories sans-abri, logement précaire ou logement inadéquat identifiés par la typologie de l'exclusion liée au logement appelée ETHOS (*European typology of homelessness and housing exclusion*). Voir pour une description en français : <https://www.feantsa.org/fr/ressource/toolkit/2012/07/12/ethos-typologie-europeenne-de-l-exclusion-liee-au-logement>.

²⁵² Lorraine Guénée *et al.*, *Hors service ...*, *op. cit.*

²⁵³ Expression utilisée par Claire Lévy-Vroelant dans son ouvrage *Logements de passage*. Les formes de ces habitats temporaires sont diverses, plus ou moins anciennes, et inscrites ou non au sein des dispositifs d'hébergement institutionnels. Il existe, entre autres, les hôtels meublés, garnis, foyers de travailleurs, l'hébergement chez des tiers, les centres d'hébergement d'urgence ou de réinsertion sociale. Les frontières entre chacun de ces dispositifs précaires sont perméables et ils peuvent être sollicités tour à tour afin d'assurer l'accès à un toit pour les travailleurs immigrés. Voir Claire Lévy-Vroelant (dir.), *Logements de passage. Formes, normes, expériences*, Paris, L'Harmattan, 2000. Ainsi que, de la même chercheuse : « Migrants et logement : une histoire mouvementée », *Plein droit*, vol. 68, n° 1, 2006, pp. 5-10.

logements abordables manquent cruellement dans la capitale et ses environs.

Les personnes interrogées sont ainsi sans logement ou mal logées depuis leur arrivée en France et le demeurent pendant la crise sanitaire, des années plus tard. Est-ce à dire que la crise sanitaire n'a rien changé ? Elle apparaît en fait comme un révélateur à double-tranchant de la vulnérabilité résidentielle : d'un côté un dispositif d'hébergement d'urgence renforcé évite le confinement à la rue, d'un autre côté, des formes peu supportables de mal-logement persistent et les perspectives de sortie s'éloignent avec la précarité professionnelle renforcée pendant la période.

Encadré 2 : l'extension du parc d'hébergement en temps de crise sanitaire

En réponse à la crise sanitaire, au-devant des dangers encourus par les sans-abri, le parc d'hébergement s'est étendu à un niveau inédit²⁵⁴. En Île-de-France, 13 000 places supplémentaires ont été ouvertes entre mars et juillet 2020, dont 8 000 toutes nouvelles (en hôtels principalement) et 5000 qui auraient dû fermer au sortir de la période dite hivernale (*ie.* au courant du printemps). Les sorties d'hébergement et les mobilités à l'intérieur du parc ont été limitées, provoquant mécaniquement une stabilisation de l'hébergement, même d'urgence²⁵⁵. Cet élargissement du parc d'hébergement doit cependant être pondéré, en premier lieu, comme le rappelle la Cours des comptes, parce que ce sont au même moment les voies d'accès au logement social qui sont ralenties, mais aussi parce que l'offre d'hébergement, même bas de gamme, est loin de satisfaire la demande. Au 115 de Paris par exemple, dès juillet 2020, le nombre de demandes d'hébergement exprimées par des familles atteint son maximum historique, d'avant crise ; quant aux personnes dites isolées, le taux de demandes non pourvues (faute de places disponibles s'entend) est de 80% ... dès le printemps 2020. Le graphique ci-dessous rend compte de ces tendances. « Si les personnes ont manqué l'entrée dans un centre d'hébergement ou un hôtel au début du premier confinement, il a été quasiment impossible pour elles d'y accéder jusqu'à la fin de ce

²⁵⁴ Philippe Dallier, *Rapport d'information au nom de la commission des finances sur la politique d'hébergement d'urgence*, rapport du Sénat, n°632, mai 2021.

²⁵⁵ Voir Cours des Comptes, « L'hébergement... », *op. cit.*

confinement, puisqu'aucune admission n'a été possible », analysent Léo Daudré, Amandine Lebugle et Elsa Garcin²⁵⁶.

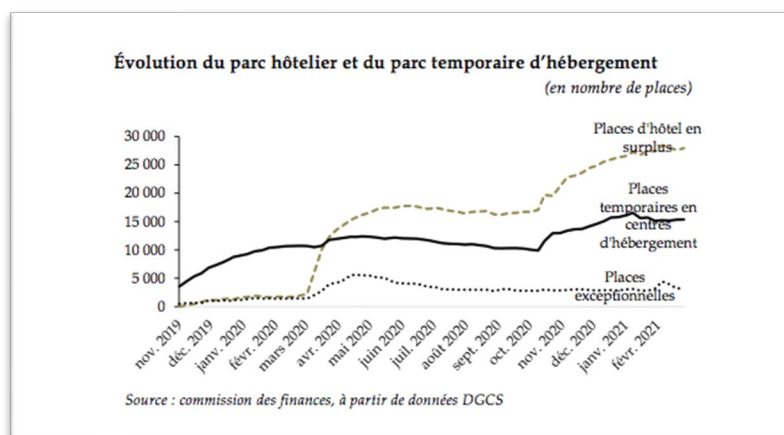


Figure 13 : Évolution du parc hôtelier et du parc temporaire d'hébergement (nov. 2019-février 2021), in Philippe Dallier, *Rapport d'information au nom de la commission des finances sur la politique d'hébergement d'urgence*, rapport du Sénat, n°632, mai 2021.

1. PANOPLIE DES SOLUTIONS DE LOGEMENT DE PERSONNES ARRIVANT EN FRANCE : DE MULTIPLES FAÇONS D'ÊTRE MAL-LOGEES

Afin de comprendre les impacts de la crise sur les manières de se loger du personnel immigré, il est nécessaire de rappeler que la crise intervient au cours de parcours résidentiels heurtés où les personnes enquêtées multiplient les solutions de logement. Par l'étude de ces parcours nous pouvons déceler une porosité entre les dispositifs d'hébergement de l'assistance et d'autres formes, non-institutionnelles, de mal-logement.

1.1 Où se loger ? Arrivée programmée ou itinéraire au gré des rencontres

Les quatre personnes enquêtées ont quitté leur pays natal sensiblement au même moment, entre 2014 et 2016. Luca et Keyah sont venus par voie légale et les deux autres, Angèle et Faysal, par voie clandestine [Annexe 5]. Dans le premier cas, le trajet ainsi que le lieu d'arrivée sont organisés à

²⁵⁶ Léo Daudré, Amandine Lebugle et Elsa Garcin, *Les dynamiques de recours au 115 en 2020, quels impacts de la crise sanitaire ?*, rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris, octobre 2021.

l'avance. Luca décide de partir en France pour travailler à la suite d'une rencontre avec un touriste français, passant ses vacances en Roumanie. Il sympathise avec lui lors d'une croisière, sur un bateau où il travaille – « *Il m'a dit "Venez en France, je t'aide à travailler dans la cuisine"* »²⁵⁷. Le Roumain prend l'invitation au pied de la lettre et le Français honore sa promesse : il l'héberge pendant huit mois à son arrivée et l'accompagne dans ses démarches d'installation en France [II.1.2]. L'étranger loge ensuite quelques mois chez la sœur de son ami, ce qui lui assure au total un hébergement pendant un peu plus d'un an. Pour sa part, Keyah s'envole avec un visa touristique pour Paris. A son arrivée, elle loge comme elle l'avait prévu chez une connaissance, dans le Val-de-Marne. Nous avons malheureusement peu d'informations sur leur lien, si ce n'est que Keyah la contacte depuis la Côte d'Ivoire.

Pour les personnes arrivées clandestinement, le séjour est bien plus incertain. Lorsqu'elle quitte Abidjan, Angèle ne sait pas quelle route elle va emprunter pour son périple. Elle souhaite s'installer en Europe et suit une connaissance de son travail jusqu'au Niger puis un convoi de passeurs [Portrait 3]. C'est une fois qu'elle débarque à Lampedusa, en Italie, que l'opportunité se présente à elle et son fils de s'installer en France. Une femme lui propose de l'héberger au sein de sa famille en Seine-Saint-Denis :

Quand on nous demandait de demander l'asile [en Italie], bon l'asile oui, je vais demander l'asile, mais je comprends pas l'italien. Comment je vais faire pour me défendre et tout ça ? C'est là dans les causeries, parce que j'étais bien avec une dame-là qui aimait bien Adam, [...] elle a dit que elle, elle a de la famille ici, en France. Que on peut venir en France. J'ai dit : ça tombe bien moi aussi j'ai ma tante ici, je vais essayer de l'appeler, on va voir ce qui va se passer. Elle a dit « en tout cas moi je connais la route pour venir ici, si tu veux on va venir ensemble ». Donc c'est comme ça qu'on a pris la route, on est venus. J'étais chez elle dans sa famille le temps que moi aussi je retrouve mon parent.²⁵⁸

Au départ de Kushtia au Bangladesh, Faysal, muni d'un visa étudiant, atterrit en Russie avec l'idée de rejoindre plus tard l'Europe, la France plus précisément²⁵⁹. Quelques mois après son arrivée, il se dirige à pied vers la Turquie, rejoint les flux de personnes migrantes, syriennes notamment, qui se dirigent clandestinement vers l'Union Européenne. C'est par les liens tissés sur la route qu'il se retrouve à Paris à dormir au sein de campements de centaines de tentes sous le métro aérien de la station Stalingrad, dans le 10^{ème} arrondissement. Il campe durant six mois sur le bitume aux côtés de demandeurs d'asile qui ne peuvent être accueillis en Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (Cada) faute de places disponibles ou bien de

²⁵⁷ Extrait d'un entretien mené avec Luca le 22 décembre 2020.

²⁵⁸ Extrait d'un entretien mené avec Angèle le 16 décembre 2020.

²⁵⁹ Pour rappel, la France a plus d'attrait que l'Angleterre à la suite d'un affermissement de la régulation des migrations en provenance de cet ancien protectorat [Portrait 4].

demandeurs d'asile « dublinés »²⁶⁰, comme lui-même, qui a foulé pour la première fois le sol européen en Grèce et y a laissé ses empreintes. Ses premiers mois à Paris se passent dans les parages de la Gare du Nord, un espace qu'il fréquente encore aujourd'hui. Ce toponyme désigne une « centralité minoritaire »²⁶¹ indienne à Paris qui s'étend de la Gare du Nord à la Gare de l'Est. Ce quartier populaire, situé à proximité de quartiers habités par des populations issues de vagues migratoires plus anciennes (Barbès, Château Rouge), accueille, dans les années 1970, les premières personnes immigrées d'Asie du Sud qui y trouvent à se loger à un prix abordable grâce à la concentration d'hôtels modestes dans ce quartier²⁶².

Pour toutes et tous, l'espace d'arrivée – à l'échelle du quartier, un quartier d'immigration ou un quartier devenu familier dans l'entourage de ses hôtes, ou des personnes qui les accueillent – restera important au fil de leur parcours. Luca se tourne à plusieurs reprises vers cet ami professeur lorsqu'il n'a pas d'autres solutions de logement. Keyah retourne dans ce premier lieu d'arrivée où elle contacte pour la première fois en 2019 le numéro d'urgence du 115. Pour Angèle, l'impact du territoire de ses premiers hébergements est moins perceptible, mais elle a ensuite rapidement pris ses marques dans les arrondissements du nord parisien en bordure de la Seine-Saint-Denis qu'elle fréquente encore aujourd'hui.

1.2 L'hébergement chez des tiers

1.2.1 Être hébergée et hébergé chez des proches : des arrangements complexes non pérennes

Face à l'absence de logement abordable pour des personnes nouvellement arrivées sur le sol français, en quête d'un emploi et sans le sou, l'hébergement chez des tiers semble une étape incontournable de leur parcours²⁶³. Cela permet de pallier l'absence d'une situation administrative

²⁶⁰ « Dubliné » est entré dans le langage courant pour désigner les demandeurs d'asile qui font l'objet d'une procédure selon le règlement 604/2013/UE du 26 juin 2013 dit Dublin. La procédure Dublin s'applique à toute personne demandant l'asile sur un territoire alors qu'elle dépend de la responsabilité d'un autre pays européen dans lequel elle a déjà fait une demande. Voir La Cimade, « Dubliné.e, vous avez dit dubliné.e ? Guide pratique et théorique du règlement Dublin », *op. cit.*

²⁶¹ La notion de « centralité minoritaire » est définie par Anne Raulin de la façon suivante : « Quartier marqué par une appropriation ethnique particulière : sa vocation commerciale en fait un lieu d'attraction pour les citadins de même origine que les commerçants, et à divers titres (exotisme, affinités...) pour les citadins de toutes origines. » Voir Anne Raulin, *Anthropologie urbaine*, Paris, Armand Colin, 2001, p. 177.

²⁶² Anthony Goreau-Ponceaud, « L'immigration sri lankaise en France », *Hommes & migrations*, n° 1291, 2011, pp. 26-39.

²⁶³ Juliette Baronnet, Sarah Faucheux-Leroy, Didier Vanoni, « Les conditions d'émergence et de reconnaissance sociale et institutionnelle d'une catégorie particulière de mal-logés. Les personnes hébergées dans le logement d'un tiers », *Recherche sociale*, vol. 203, n° 3, 2012, pp. 7-127.

régulière et l'impossibilité d'accéder au logement et à l'emploi qui en découle²⁶⁴. Une enquête de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) de 2008 montre que 44 % des personnes primo-arrivantes sur le territoire sont ainsi logées par de la famille ou des amis²⁶⁵. C'est le cas d'Angèle, Keyah et Luca à leur arrivée. Il s'agit d'un hébergement gratuit mais aussi d'un lieu d'apprentissage d'un certain nombre de fonctionnements de la société dans laquelle elles arrivent, notamment de l'existence de certains droits et possibilités. Par exemple, le professeur qui héberge Luca à son arrivée l'accompagne à Pôle emploi pour sa recherche de travail :

- Luca : Et il a fait ça, ça veut dire il m'a accompagné à Pôle emploi, parce que j'avais pas la langue. Il m'a accompagné aussi à l'assurance maladie. On était... On a cherché du travail.
- Enquêtrice : Vous avez appris le français ?
- Luca : [...] Oui avec l'anglais, avec un professeur qui, je parlais anglais avec lui. Et au bout de quatre mois j'ai trouvé un boulot comme plongeur.²⁶⁶

Son hébergeur est une ressource essentielle à son arrivée, qui lui donne des clés pour trouver un emploi en lui apprenant le français et en l'accompagnant dans ses démarches. Il lui facilite également l'accès à des droits essentiels tels que la couverture maladie. L'hébergement chez des tiers exige des contreparties de la part des personnes hébergées sous formes de services rendus [I.1.1.], en outre il n'a pas vocation à durer²⁶⁷. Cela implique des contraintes pour la personne qui héberge. C'est un coût supplémentaire et un bouleversement pour l'équilibre de vie familiale. Par ailleurs, les personnes migrantes en situation de dénuement matériel sont généralement hébergées chez des proches qui peuvent eux-mêmes se trouver dans une certaine précarité. L'étroitesse de leur logement ainsi que leurs ressources limitées ne leur permettent pas de faire durer cet

²⁶⁴ L'enquête « Parcours de vie et santé des Africains immigrés en France » montre que pour les femmes originaires d'Afrique Subsaharienne comme Angèle et Keyah, mais arrivées entre 2005 et 2011, l'accès à ces trois paramètres d'installation, titre de séjour, emploi, logement personnel, prend, pour la moitié d'entre elles, trois ans, plaçant les deux femmes de cette enquête dans l'autre moitié des femmes immigrées originaires de ce continent. Voir Annabel Desgrées du Lou, France Lert (dir), *Parcours. Parcours de vie et santé des Africains immigrés en France*, Paris, La Découverte, 2017.

²⁶⁵ Emmanuel Berger, « Quel logement pour les nouveaux bénéficiaires d'un titre de séjour en France », *Drees, Etudes et résultats*, n° 644, juillet 2008. D'après l'enquête Elipa, qui interroge dès 2010 les signataires d'un contrat d'accueil et d'intégration en 2009, 22% des « nouveaux migrants » sont hébergés chez des particuliers en 2010, et pour beaucoup, la situation de logement s'améliore rapidement (Virginie Jourdan, « Le logement des nouveaux migrants en 2010 », *Infos migrations*, n°36, 2012 ; « Les conditions... », *op. cit.*). On peut raisonnablement penser que les nouveaux migrants qui demeurent hébergés chez des tiers, par l'assistance, ou littéralement à la rue ont des ressources économiques notablement plus faibles que ceux, majoritaires, qui ont un logement personnel.

²⁶⁶ Extrait d'un entretien mené avec Luca le 22 décembre 2020.

²⁶⁷ Juliette Baronnet, Sarah Fauchoux-Leroy, Didier Vanoni, « Les conditions d'urgence... », *op. cit.*

arrangement. Des éléments peuvent accélérer la fin de cette cohabitation. Si être hébergée chez des proches est une solution davantage offerte aux femmes qui bénéficient plus fréquemment de l'effet des solidarités amicales ou familiales²⁶⁸, la présence d'enfant en bas-âge ou bien l'annonce d'une grossesse peuvent déclencher une rupture d'hébergement²⁶⁹. La présence d'un enfant sous-entend des contraintes supplémentaires pour l'hébergeuse et l'hébergeur, « s'ajoute, au manque de place, de nouvelles nuisances : bruit, contrainte horaire, espace encombré »²⁷⁰. Angèle peut servir d'illustration. A son arrivée en France elle n'a pas de quoi se loger. Elle est hébergée à deux reprises chez des tiers et dans les deux situations, la présence d'un enfant en bas-âge pose problème et précipite la fin de cet arrangement. Dans son premier hébergement, elle loge avec son fils, âgé de 18 mois, et la femme croisée en Italie avec qui elle fait la route vers Paris. Angèle nous raconte ainsi comment l'hébergeur a expliqué à cette connaissance la fin de l'hébergement pour Angèle et Adam :

Elle a dit « si ta copine était seule elle peut rester ici avec toi ici vu que vous vous entendez bien et puis c'est une bonne personne », moi je suis simple, où on me met c'est rare que je m'assoie. « Mais vu qu'elle a son enfant là, c'est compliqué, c'est mieux qu'elle parte dans sa famille ».²⁷¹

Elle est ensuite hébergée par sa tante en Seine-Saint-Denis, où le même problème finit par se poser. Sa tante la pousse plus ou moins dans les bras d'un inconnu afin d'éviter que sa nièce se retrouve à la rue alors qu'elle ne peut plus assumer son hébergement :

J'étais chez une tante, mais bon, qui voulait que voilà, qui m'avait présentée un monsieur en son temps, parce que le monsieur il ramenait des choses, des cadeaux à la maison et tout et tout. Alors moi ça m'intéressait pas tout ça, moi je voulais juste travailler et puis attendre le temps qu'il fallait pour, voilà. Je connaissais même pas quel droit, quel chemin il faut prendre pour avoir les papiers tout ça. Je voulais juste travailler pour m'occuper de mes enfants, de mon fils.²⁷²

Ainsi Angèle préfère se débrouiller seule afin de suivre le plan de carrière²⁷³ qu'elle s'est fixée, soit : obtenir des papiers, trouver un travail pour assurer le bien-être de ses enfants et accéder à un logement social. Mais le prix à payer pour cela est de se retrouver à la rue pour quelques nuits durant l'hiver 2015. Elle se tourne alors vers les dispositifs d'urgence sociale comme

²⁶⁸ Maryse Marpsat, « Un avantage sous contrainte... », *op. cit.* ; Mireille Eberhard, Emmanuelle Guyavarch, Emilie Segol, *Monoparentalité et précarité...*, *op. cit.*

²⁶⁹ Voir Odile Macchi, *A la recherche ...*, *op. cit.*

²⁷⁰ Juliette Baronnet, Sarah Fauchoux-Leroy, Didier Vanoni, « Les conditions d'émergence... », *op. cit.*

²⁷¹ Extrait d'un entretien mené avec Angèle le 16 décembre 2020.

²⁷² *Ibid.*

²⁷³ Au sens de la définition que donne Sylvie Bredeloup de « carrière » : « Succession de passages d'une position à une autre accomplie au sein d'un système, si l'aventure a un commencement, elle a aussi une fin et, dans cette perspective, seront considérées les différentes modalités de sorties de l'aventure. » Voir Sylvie Bredeloup, « L'aventurier, une figure de la migration africaine », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 125, n° 2, 2008, pp. 281-306.

30 % des nouvelles familles qui contactent le 115, à la suite d'une « expulsion de chez un tiers »²⁷⁴. Lorsque le réseau de proches s'épuise, certaines personnes misent sur des rencontres fortuites.

1.2.2 Être hébergée et hébergé ponctuellement chez des inconnus, miser sur des « liens sacrificiels »

Des personnes inconnues croisées dans les rues ou stations de métro peuvent également proposer des solutions temporaires et dépanner pour quelques jours voire quelques mois d'un lit d'appoint. L'exemple de Keyah est le plus évocateur. Elle n'a que 450 € en poche à son arrivée, dépensés en quelques semaines. Priée de plier bagages de chez son hôte, sans travail, elle n'a pas les moyens de se loger. Pendant un peu plus de trois ans, elle alterne des périodes d'hébergement chez des tiers et des nuits à la rue, sans parvenir à obtenir un hébergement d'urgence qui lui convienne et en renonçant – jusqu'au premier confinement – à appeler le 115. Lorsque Keyah raconte comment elle se débrouille, elle explique créer des liens « *comme ça* » avec des personnes proches de sa situation, qu'elle croise dans les parcs ou à la sortie des métros où elle s'abrite. Elle raconte ainsi sa rencontre avec une de ses « *copines* » avec qui elle échange de nombreux services : « *Beh on s'est rencontrées comme ça quand j'avais mes soucis, on s'est croisées quand j'étais dans le métro* »²⁷⁵. Autour de cette amie rencontrée dans la rue Keyah va pouvoir trouver à plusieurs reprises des solutions d'hébergement chez des proches de cette femme :

Bon le fait que bon on se croisait dans les jardins ou métro bon y avait une copine de la copine dont je te parlais souvent quand ses tantes ses parents ne sont pas là elle nous appelle, on était au moins deux on vient dormir on a fait au moins 5 à 6 mois quoi. Quand ses parents sont arrivés chacun dormait au métro, on se débrouille comme ça un peu un peu.²⁷⁶

Ainsi Keyah se débrouille tant bien que mal en sollicitant son entourage pour trouver un abri pour la nuit. Selon ce qu'elle nous confie, elle peut solliciter plusieurs personnes différentes, peut-être dans l'objectif de ne pas épuiser les mêmes hébergeuses et avoir des solutions de repli si l'accueil chez l'une est impossible. Keyah n'a pas voulu s'attarder sur la description du fonctionnement de ces liens ni sur les conditions des différentes expériences d'hébergement qu'elle a connues. Nous ne savons pas par exemple quelle contrepartie elle a pu leur proposer en retour. Sa manière d'appréhender ces rencontres avec des personnes proches de sa situation dans la rue fait cependant penser aux « *disposable ties* » décrits par Matthew Desmond dans les quartiers précaires d'une ville du Wisconsin aux Etats-Unis où de nombreux ménages sont confrontés à des expulsions

²⁷⁴ Mireille Eberhard, Emmanuelle Guyavarch, Emilie Segol, *Monoparentalité et précarité...*, *op. cit.*

²⁷⁵ Extrait d'un entretien mené avec Keyah le 27 juillet 2021.

²⁷⁶ Extrait d'un entretien mené avec Keyah le 26 juillet 2021.

locatives. Ces « *disposable ties* » ou « liens sacrificables »²⁷⁷, renvoient à des rencontres entre inconnus ou connaissances vagues qui se caractérisent par la rapidité et l'intensité de l'accointance. Les personnes se testent en échangeant des histoires, des services et des ressources, et ne tardent pas à unir leurs forces pour améliorer leur situation matérielle. Ces rencontres permettent de survivre et d'accéder à des ressources malgré l'état de dénuement. Ces liens sacrificables semblent néanmoins avoir pour effet de tenir à l'écart les personnes des services d'aides qui pourraient également leur permettre d'accéder à des ressources et des droits²⁷⁸.

Keyah est celle qui mobilise le plus fréquemment ce type de relation mais elle n'est pas la seule à tisser des liens avec des inconnus sans aucun cadre familial, amical ou professionnel préexistant. Lorsque Angèle est hébergée quelque temps dans la famille de cette femme croisée en Italie et lorsque Faysal suit cet homme qui lui propose d'emménager dans une colocation à La Courneuve, c'est le même genre de liens qui est engagé²⁷⁹.

1.3 Des épisodes sans abri stricto sensu

Lorsque la sollicitation de personnes tierces, connues ou inconnues, pour accéder à un toit pour la nuit ne fonctionne pas, des épisodes sans abri peuvent survenir. Le passage par la rue est commun aux quatre personnes enquêtées.

Faysal, Keyah, Luca et Angèle ont connus un passage par la rue [Portraits]. Pour Luca, le fait de constamment chercher des moyens de ne pas être à la rue, en dormant par exemple dans sa voiture, permet de le préserver de ce qui définit selon lui la vie du « *vrai clochard* ». Durant ces expériences de nuits à la rue, des espaces ressources qui permettent de s'abriter le temps d'une nuit sont investis. Ainsi, lorsqu'Angèle quitte le domicile de sa tante, elle passe une nuit à la rue avec son fils dans les couloirs de la Gare du Nord. Angèle et Keyah citent la Gare du Nord comme un espace d'abri pour la nuit²⁸⁰. Les gares sont souvent citées en relation

²⁷⁷ Terme défini dans le portrait de Keyah [Portrait 1]. Voir Matthew Desmond, « *Disposable Ties and the Urban poor* », *op. cit.*

²⁷⁸ On peut rapprocher cette hypothèse de celle émise par Odile Macchi dans son rapport de 2020 sur les familles à la rue trouvant refuge dans des quartiers comme celui de La Chapelle où se concentrent de nombreuses personnes migrantes. A ces endroits, la probabilité d'être signalée au 115 est plus faible du fait du nombre de personnes présentes, plongeant ces dernières dans un isolement peut-être plus durable. Voir Odile Macchi, *A la recherche des familles sans abri...*, *op. cit.*

²⁷⁹ Cela peut également faire penser à l'aide que certaines personnes migrantes reçoivent des riverains touchés par leur situation, documentée par Isabelle Coutant dans son ouvrage *Les migrants en bas de chez soi*, Paris, Seuil, 2018.

²⁸⁰ Les alentours et les espaces des gares parisiennes sont des espaces où se concentrent des ressources et des activités de survie, et donc des personnes sans abri (Julien Damon, « La gare des sans-abri. Un miroir de la question sociale », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°71, 120-126). Sur la place des gares comme lieux de sommeil pendant la crise sanitaire à Paris, voir Ville de Paris, « Dormir à la rue pendant la crise sanitaire.

avec d'autres lieux, on y dort lorsque d'autres solutions, comme l'hébergement chez des tiers, ne sont pas disponibles²⁸¹. Plus généralement, les gares SNCF apparaissent comme des repères pour les personnes sans abri qui peuvent en détourner l'usage principal et y trouver diverses ressources : des halls et des bancs où se reposer, une connexion Wi-Fi, des passants à qui demander l'aumône. La forte fréquentation de ces centralités urbaines permet également aux femmes sans abri de passer relativement inaperçues²⁸². Par ailleurs, c'est à cet endroit qu'Angèle apprend l'existence du 115. Elle « [rencontre] une personne qui [lui] dit d'appeler le Samu »²⁸³. Elle suit ce conseil avisé, qui lui vaut l'accès à une place en hébergement d'urgence. On voit ici qu'il existe une certaine porosité entre les hébergements en dur occupés de façon temporaire et des installations de fortune dans l'espace public²⁸⁴. Les espaces publics fréquentés, les parcs, le métro, la rue, revêtent cette ambivalence, symbolisant un dénuement total tout en étant un espace de sociabilités, qui réservent aussi des ressources d'orientation dans la ville, dans ses espaces interstitiels et ses circuits institutionnels.

Encadré 3. Dureté de la vie à la rue et santé.

Ces périodes sans abri ne sont pas sans conséquences sur la santé des personnes. Pour Luca, le premier épisode de ce type en 2016 agit comme une réelle rupture au sein de son parcours de vie. Luca estime qu'il a un terrain génétique propice aux épisodes dépressifs, à la bipolarité et au développement d'addictions, le paroxysme de ces problématiques de santé psychique survient en France alors qu'il se retrouve sans solution de logement pendant deux semaines. Cet état qu'il qualifie de « burn-out » se déclare alors qu'il se retrouve dans une situation misérable, et franchit pour la première fois la frontière qui le distinguait des « vrais clochards ». Cet épisode de rue lui vaut une grave dépression et un retour en Roumanie nécessaire pour se remettre sur pieds. C'est un moment marquant qu'il aborde encore souvent aujourd'hui :

Sur le trajet la discussion reprend, Luca me reparle de sa dépression [...] . Cette période a été très dure pour lui, avec des pensées suicidaires et une impossibilité de faire quoi que ce soit. Il se fait rapatrier en Roumanie par sa mère, qui viendra le chercher en France ! Il se repose donc en Roumanie pendant plusieurs mois, très affaibli et très mal psychologiquement.²⁸⁵

Réflexions, analyses et mises en perspective des résultats de la Nuit de la Solidarité du 25 mars 2021 », *Rapport des contributions du comité scientifique*. Sur la centralité économique et relationnelle des gares pour les familles à la rue à Paris, voir Odile Macchi, *A la recherche des familles sans abri...*, *op. cit.*

²⁸¹ *Ibid.*

²⁸² Mireille Eberhard, Elsa Garcin, Mathilde Quere, Emilie Segol, *Les femmes seules dans le dispositif...*, *op. cit.*

²⁸³ Extrait d'un entretien mené avec Angèle le 16 décembre 2020.

²⁸⁴ Cette porosité entre les lieux de repli accessibles aux personnes sans-abri avait déjà été documentée dans Odile Macchi, *A la recherche des familles sans abri...*, *op. cit.*, p. 36.

²⁸⁵ Extrait du *Journal de terrain*, 21 janvier 2021.

Nous avons moins de détails sur les impacts psychologiques de la longue période de vie à la rue, environ trois années, connue par Keyah. Mais la difficulté qu'elle montre à aborder ce sujet souligne sans doute une réaction post-traumatique et suggère une forme d'amnésie développée en réponse aux difficultés vécues durant son parcours.

1.4 L'entrée dans l'hébergement d'urgence, ou l'accès à une relative sécurité résidentielle

Seule Angèle et ses deux enfants résident dans des dispositifs institutionnels avant la crise sanitaire. Après la nuit d'hiver 2016 passée dans les travées de la Gare du Nord, la mère d'Adam appelle le 115. Un écoutant lui répond. Il l'oriente vers un hôtel²⁸⁶. La famille bénéficie certainement de l'augmentation du nombre de places disponibles pendant la période hivernale – alors que le nombre de recours à ce numéro d'urgence et de demandes non pourvues ne cesse d'augmenter à compter de cette année²⁸⁷.

La composition familiale d'Angèle, femme seule avec un enfant à son entrée dans le dispositif, lui facilite l'accès dès le premier appel à un hébergement, correspondant à la taille la plus commune des chambres disponibles en hôtel²⁸⁸. La taille relativement réduite de son foyer est également ce qui lui permet d'obtenir une place dans Paris *intra-muros* et non dans des hôtels avec des superficies plus importantes mais éloignés de la ville-centre. Angèle a toujours résidé dans des hôtels des arrondissements nord parisiens proches de ses lieux de fréquentations notamment alimentaires comme le quartier de Château Rouge. Pour elle, l'hôtel semble à la fois être un hébergement particulièrement précaire et en même temps « un vecteur d'accès à la ville »²⁸⁹. Une fois hébergée et après la naissance de son deuxième enfant, Angèle voit sa situation administrative s'améliorer et son accès au travail facilité, stabilisant peu à peu sa situation. Elle réside

²⁸⁶ Face à la pénurie de places en centres d'hébergement d'urgence, les agents du 115 sont obligés de prioriser les situations d'urgence. La présence d'enfants apparaît alors comme une priorité dans l'accès à une mise à l'abri. Avec la croissance du nombre de familles à la rue, le recours à des chambres d'hôtel est peu à peu devenu la principale solution d'hébergement pour ces profils de demandeurs. Voir Erwan Le Méner, « L'hôtellerie sociale : un nouveau marché de la misère ? Le cas de l'Île-de-France », *Revue des politiques sociales et familiales*, n°114, pp. 7-18.

²⁸⁷ Amandine Lebugle, Emilie Segol, Elsa Garcin, Charlotte Dion, « Les familles en contact avec le service du 115 de Paris... », *op. cit.*

²⁸⁸ Mireille Eberhard, Emmanuelle Guyavarch, Erwan Le Méner, « Structure familiale et hébergement d'urgence au 115 de Paris », *Revue des politiques sociales et familiales*, 2016, n° 123 pp. 123-129.

²⁸⁹ Assaf Dahdah, Gwenaëlle Audren, Florence Bouillon, « La ville (in)hospitalière : parcours scolaire et résidentiel d'une famille syrienne à Marseille », *Espaces et sociétés*, vol. 172-173, n° 1-2, 2018, pp. 73-91. Dans sa thèse sur les trajectoires résidentielles des familles immigrées à Paris, Pierre-Antoine Chauvin aborde précisément le passage en hôtel d'urgence comme une transition résidentielle vers un logement personne en ville et une modalité pour les classes populaires du droit à la ville (*L'administration...*, *op. cit.*)

aujourd'hui dans un hôtel du 10^{ème} arrondissement dans une chambre composée d'un lit double où elle dort avec son plus jeune fils auquel se superpose un lit simple où dort son aîné. Elle a une salle de bain et des toilettes privatives. La chambre comporte également une télévision, un réfrigérateur et des espaces de rangement. Mais la conjonction de l'amélioration de sa situation résidentielle, administrative, et d'emploi compose une stabilité en trompe l'œil : l'hôtel qui la protégeait de la rue devient rapidement un lieu d'attente interminable d'un logement personnel [Portrait 3 ; II.2.2.2].

Quelques mois avant le premier confinement, en janvier 2020, Keyah passe au moins une nuit au Centre d'Hébergement et d'Assistance aux Personnes Sans-Abri de Nanterre (Chapsa). C'est la seule fois qu'elle accède à un hébergement d'urgence avant la crise sanitaire et elle en garde un assez mauvais souvenir.

- Keyah : Le Chapsa c'est comme l'hôpital à partir de 6 h tu dois libérer la chambre, je suis allée une fois seulement. Donc je peux pas te dire, si je parlais là-bas régulièrement je pourrais te faire des rapports là-dessus je suis allée qu'une fois donc [...] j'étais en sécurité mais j'ai pas aimé parce qu'on vous mélange avec des clochards et tout et tout c'est pas facile²⁹⁰.
- Enquêtrice : T'étais avec des femmes clochardes ?
- Keyah : Non j'étais avec des gens normaux, c'est des filles que je suis allée trouver c'est des filles qui parlaient de ça, donc moi je n'ai pas eu ce problème, moi je suis allée qu'une fois seulement.
- Enquêtrice : Pourquoi les clochards ne sont pas normaux ?
- Keyah, [rires] : Tu sais les clochards ils sont agressifs parfois.²⁹¹

C'est finalement dans les dispositifs prévus pour mettre à l'abri les personnes à la rue que Keyah se sent peut-être le plus associée aux personnes qu'elle appelle des « *clochards* ». Ce lieu est souvent décrit comme une solution de dernier recours tant les conditions d'accueil y sont décrites comme catastrophiques²⁹². Pour Keyah qui à ce moment-là vit elle-même dans la rue, une distinction est nécessaire entre sa situation et ces personnes qui sont selon elle en dehors d'une certaine normalité et avec qui elle ne souhaite pas se mélanger. Elle s'est rendue au Chapsa pour avoir un

²⁹⁰ Cette volonté de se distinguer des « clochards » se retrouve dans le discours de certains sans-abri rencontrés dans le métro parisien. Voir Odile Macchi, *Les sans-abri...*, op. cit., p. 37. Cela semble plus largement une façon de se démarquer de pauvres profitant du système, par affirmation d'une autonomie plus grande, à l'écart de l'assistance (voir également, sur ces refus de mise en dépendance, Nicolas Duvoux, *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*, Paris, PUF, 2009)

²⁹¹ Extrait d'un entretien mené avec Keyah le 8 septembre 2021. En dépit de réformes significatives (la création de chambres partagées plutôt que de dortoirs, en particulier), ce centre garde une piètre réputation auprès de ses utilisateurs, peut-être précisément en raison de son accessibilité plus grande que pour bien d'autres établissements d'hébergement.

²⁹² Mireille Eberhard, Elsa Garcin, Mathilde Quere, Emilie Segol, *Les femmes seules dans le dispositif...*, op. cit.

moment de répit mais semble ne pas l'avoir trouvé – « *J'ai pas bien dormi* »²⁹³.

Ainsi les dispositifs d'hébergement d'urgence, selon les conditions qu'ils proposent, ne sont pas toujours perçus comme une solution de mise à l'abri envisageable. Par ailleurs, à mesure que la situation d'une personne se stabilise, quand elle accède à une régularisation administrative ainsi qu'à une activité professionnelle déclarée, la gratuité de l'hébergement n'a plus le même attrait, et la volonté d'en sortir et d'obtenir un logement personnel se fait de plus en plus pressante.

1.5 Se loger à moindre coût, le cas des logements communautaires

Une partie des travailleuses et travailleurs immigrés parviennent à se loger à moindre coût dans des formes proches des logements personnels et en dehors de l'aide sociale. Ces formes de logement sont caractérisées par une précarité des conditions de location. Faysal quitte le camp de Stalingrad avant son démantèlement, ce qui aurait pu le mener à être hébergé par les dispositifs de l'aide sociale. Un Bangladais qu'il croise à plusieurs reprises à proximité du camp lui propose un logement :

Moi j'ai dit « J'ai pas de travail, j'ai pas de l'argent, maintenant problèmes ».
Il a dit : « Tu viens, y a pas de problème, au pire pas payer. »²⁹⁴

Ainsi il bénéficie de l'entraide et du soutien de compatriotes et peut se loger à moindre coût dans une maison de 80m² à La Courneuve, où demeurent 16 Bengalis. Il est même logé à crédit les premiers mois – c'est une fois qu'il obtient son premier emploi en 2016 puis qu'il reçoit l'Allocation pour demandeurs d'asile (Ada - 300 € par mois) en octobre 2017 [Portrait 4], qu'il peut commencer à rembourser ses loyers impayés. Le deuxième étage de cette maison comporte trois chambres, deux chambres accueillant six personnes et une quatre. Ainsi cette location propose pour 120 € par personne un espace de 6 m² ²⁹⁵ par locataire et des chambres partagées pour des adultes, ce qui correspond à une situation de surpeuplement accentué selon la définition de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)²⁹⁶. A l'image de Keyah et de son réseau formé dans la rue, s'exprime ici une forme d'entraide communautaire. C'est au sein de

²⁹³ Extrait d'un entretien mené avec Keyah le 27 juillet 2021.

²⁹⁴ Extrait d'un entretien mené avec Faysal le 11 mars 2021.

²⁹⁵ La Caisse des Allocations Familiales fixe la norme minimale de superficie à 9 m² pour une personne et 16 m² pour deux personnes, plus 9 m² par personne supplémentaire.

²⁹⁶ Selon l'indice de peuplement des logements, une occupation « normale » d'un logement se définit par une chambre pour le ménage et une pièce de séjour, une chambre personnelle pour les adultes célibataires et pour les enfants de plus de 7 ans et de sexe différent. Un logement qui ne respecte pas ces normes est considéré comme surpeuplé, le surpeuplement est modéré s'il manque une pièce et accentué s'il manque deux pièces ou plus. Voir : Insee, « Indice de peuplement des logements », *Définitions*, avril 2017. URL : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1236> consultée le 02/11/2021.

cette colocation que Faysal va pouvoir obtenir des contacts pour se faire un peu d'argent et commencer le métier de cuisinier. Cet apport financier lui assure le relatif confort de choisir de changer de lieu d'habitation afin de se rapprocher de son emploi et de le rassurer face au sentiment d'insécurité qu'il développe envers la Courneuve :

Deux mille seize la Courneuve, deux mille dix-sept travail trouvé avec Selim²⁹⁷. Après moi je regardais problèmes, toujours [quand je pars] de la maison à la Courneuve, toujours problèmes, le portable, problème l'argent, Arabe qui a trop bagarré... c'est[pour] ça moi je [quitte] de la maison, j'ai changé. Je venu ici (...) à Gare de l'Est.²⁹⁸

Faysal déménage à l'hiver 2019 dans une seconde colocation, trouvée grâce à un autre compatriote. Il loge avec deux autres Bengalis dans un studio dans le 10^{ème} arrondissement : « *Les mètres carrés peut-être 18, 15, je sais pas combien. Normalement comme ça, une petite chambre, pas grand.* »²⁹⁹. La location de cette « *petite chambre* » se fait sans signature de bail mais par accord verbal autour d'un loyer total de 480 € que les locataires se partagent à parts égales. Il ne signe aucun contrat de location et un seul des colocataires rassemble la somme du loyer à payer à la propriétaire, qui habite la même rue. Dans ce studio se trouvent un lit simple et un lit superposé. Avec 5 m² par personne, l'exiguïté du logement est encore plus importante que dans le précédent. D'autant plus qu'un quatrième Bengali mange quotidiennement avec eux au sein du studio. En l'absence de papiers autorisant leur séjour en France, Faysal et ses compatriotes colocataires sont exclus du logement de droit commun ; ils se soumettent alors à des solutions ne respectant aucune norme d'habitat mais leur permettant d'accéder à un toit. Cette « *maison* » est toutefois plus « *tranquille* » que son ancien logement à la Courneuve. La proximité avec son travail ainsi que les commerces des diasporas sud-asiatiques qu'il fréquente régulièrement, sont un avantage certain. Ces formes de logement collectif permettent d'acquérir un toit stable et à moindre coût, situation propice à la recherche d'un emploi. La possibilité de constituer un « *chez soi* » n'est cependant pas évidente tant la préservation d'une intimité peut y être compliquée. Nous n'avons pas pu visiter l'appartement de Faysal et constater ou non des marques d'aménagement de son espace de vie³⁰⁰. Toutefois, la proximité avec des membres de sa communauté facilite l'accès à des « *bons plans* », à une entraide et permet de partager le coût de la

²⁹⁷ Voir le portrait de Faysal [Portrait 4]. Selim est son patron dans une pizzeria du côté de Strasbourg Saint-Denis.

²⁹⁸ Extrait d'un entretien mené avec Faysal le 11 mars 2021.

²⁹⁹ Extrait d'un entretien mené avec Faysal le 22 janvier 2021.

³⁰⁰ Pour Elodie Jouve et Pascale Pichon, la constitution d'un chez soi dépend de la coexistence de possibilité d'aménagement du lieu de vie, de son appropriation, d'un attachement permettant la projection sociale et professionnelle ainsi que d'un ancrage social et territorial au lieu de vie. Voir : Elodie Jouve, Pascale Pichon, « Le chez-soi, le soi, le soin. L'expérience limite des personnes sans domicile fixe comme modèle de compréhension de la vulnérabilité sanitaire. », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 110, 2015, pp. 46-55.

nourriture, de trouver un emploi, de déménager. Dans un rapport de 2009, l'anthropologue Christine Moliner présente le passage par un logement vétuste et sur-occupé par des compatriotes comme la première étape incontournable du « parcours résidentiel idéal-typique » des migrants sud-asiatiques³⁰¹. Pour Faysal cette « étape » dure depuis cinq années. Ces parcours se tiennent particulièrement à l'écart des structures institutionnelles de l'aide sociale, et s'appuient largement dans le domaine professionnel et privé sur l'entraide communautaire. Mais plus la situation de Faysal se stabilise, plus il épargne et plus l'envie d'accéder à un logement personnel est prégnante. Il fait une demande de recours au Droit au logement opposable (Dalo) en janvier 2020 et déménagera sans attendre une place par cette filière au demeurant peu rentable d'accès au logement social³⁰², dès qu'il trouvera une bonne place dans un nouveau restaurant [II.2.2.1].

D'autres manières de se loger à moindre coût existent hors hébergement institutionnel. En août 2015, Luca peut, grâce à ses ressources liées à son CAP de cuisinier, se payer une chambre meublée à Aubervilliers pendant environ un mois pour 250 €. Puis, incapable de continuer à payer, il s'installe dans sa voiture en bord de Seine pendant quelques mois avant de rencontrer des compatriotes roumains avec qui il s'installe dans une cave sur les quais de Seine :

Et après, pendant la formation il faut que... je peux pas me permettre de payer un loyer, et je vivais dans une cave sur les berges de Seine. J'ai trouvé d'autres, deux Roumains qui ont aménagé une cave. Des maraîchers, anciens maraîchers qui a travaillé avec les légumes et tout ça. Bon sans toilettes, la toilette était à côté, on avait les bains-douches à côté, mais moi j'étais en formation. J'avais pas le choix que pour réviser, que pour étudier et passer l'école. Et même dans ces moments-là, si vous vous souvenez de la crue de 2016, je me réveille à 1h et demi, et l'eau jusqu'ici.³⁰³

Il y reste pendant huit mois pour la somme de 7 € par jour soit environ 210 € par mois. Cela lui revient, à 40 € près, au même prix que son logement à Aubervilliers qu'il estimait ne plus pouvoir payer. Si 40 € peuvent faire une différence pour Luca qui a des ressources financières limitées, c'est peut-être également la logique du paiement à la journée qui est plus adaptée à son mode de vie. Il est plus facile pour lui de se procurer 7 € par jour plutôt que d'épargner 200 € à régler à la fin du mois³⁰⁴. Cette cave abrite plusieurs chambres chauffées et un téléviseur. Cet espace aménagé en lieu de vie

³⁰¹ Voir : Christine Moliner, « Invisibles et modèles ? Première approche... », *op. cit.*

³⁰² Comme le montre Pierre-Antoine Chauvin au sujet des familles sans logement parisiennes (*Administrer...*, *op. cit.*, chap. 7) et comme le suggèrent plus largement les travaux de Pierre-Edouard Weill (*Sans toit ni loi. Genèse et conditions de mise en œuvre de la loi DALO*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017) et Roxana Eleta-De Filippis (« Le droit en action et en contexte : L'opposabilité du droit au logement », *Asylon(s)*, n°8, 2010-2013, en ligne < <http://www.reseau-terra.eu/article1311.html> >.

³⁰³ Extrait d'un entretien mené avec Luca le 22 décembre 2020.

³⁰⁴ Ce mode de paiement de loyer à la journée et sans garantie de bail peut faire penser à une forme quasiment disparue de logement populaire, l'hôtel meublé, adapté aux modes de rémunérations des ouvriers rémunérés à la tâche, à la journée ou bien à la semaine.

permet d'avoir un toit mais la proximité de la Seine et le fait que Luca se réveille un jour les pieds dans l'eau soulignent la précarité de ce logement de fortune. Cet hébergement entre compatriotes lui permet néanmoins de partager leur « bons plans », c'est à ce moment-là qu'il s'initie à la récupération alimentaire [Portrait 2 ; Annexe 6].

A travers la rencontre et l'enquête approfondie auprès de quatre travailleurs et travailleuses immigrées de l'hôtellerie-restauration, apparaît un large panel des manières de se loger gratuitement ou à moindre coût. L'ensemble des personnes enquêtées connaissent avant la crise des situations de mal-logement, qui leur permettent notamment de s'abriter et d'éviter la rue qui a été pour toutes et tous une étape plus ou moins longue et éprouvante de leurs parcours résidentiels. Ces différents hébergements, bien qu'ils soient précaires, sont également des lieux de ressources, de conseils, de partage de bons plans, d'apprentissage de l'espace urbain, de ses dimensions matérielles et institutionnelles. Ces séquences résidentielles mobilisant des formes d'hébergement variées sont caractéristiques de l'immigration populaire, confrontée à une attente de plus en plus longue avant de pouvoir accéder à un logement personnel. Dans quelle mesure ces conditions d'hébergement ont-elles été modifiées par la crise sanitaire et comment les mesures gouvernementales de protection sanitaire et sociale mises en place ont pu participer à améliorer la situation des plus précaires ?

2. ENTRE SECURISATION RESIDENTIELLE ET STATU QUO DE MOINS EN MOINS SUPPORTABLE, QUATRE PARCOURS DE CRISE.

2.1 La crise sanitaire, une trêve dans un parcours résidentiel mouvementé

Alors que les rues se vident avec le couvre-feu, le bruit court que de nouvelles places ouvrent au sein des dispositifs d'urgence. Un certain nombre de personnes sans-abri se tournent à nouveau vers les services de l'urgence sociale.

2.1.1 Keyah, femme isolée, en dehors des radars de l'assistance, hébergée grâce au covid

A la mi-avril 2020, Keyah est hébergée dans une structure de l'aide sociale pour la première fois pour une durée supérieure à une nuit [Portrait 1]. De nouveau à la rue après un séjour chez une femme croisée dans le métro qui l'accueille chez elle pour un mois, elle est informée par les « causeries » dans l'espace public de l'ouverture de places en hébergement d'urgence. Elle saisit sa chance, d'abord sans succès. Son exemple souligne que l'ouverture de places supplémentaires et la circulation de cette information

font apparaître des publics qui n'ont pas recours à l'assistance par lassitude, habitués à voir leur demande non pourvue³⁰⁵ :

Les gens parlaient de ça, parce qu'avant covid même pour se loger c'était tout à fait un problème. Et maintenant je sais pas qui c'est qui a parlé si c'est le président [...] Moi-même j'ai appelé quand j'ai appelé on me dit « Désolée on vient de loger des femmes la semaine passée », et aïe c'est que j'ai pas la chance [*rires*].³⁰⁶

Sur les conseils de la femme qui l'héberge, elle compose cependant à nouveau le 115, deux jours avant la fin de son séjour en avril 2020. Elle demande si elle pourra être hébergée lorsqu'elle sera mise à la porte. Alors qu'on lui propose de rappeler quand elle sera sans solution, elle s'inquiète de ne pas pouvoir recontacter le 115 faute de crédit – elle apprend seulement à ce moment-là que le numéro est gratuit.

De nombreux hôtels de tourisme se convertissent à cette période en hébergements d'urgence, même pour les personnes isolées. L'hôtel où Keyah se retrouve logée est un ancien trois étoiles, transformé en CHU de 35 places pour femmes dites isolées (dans le cadre d'un contrat d'un an entre l'hôtelier et le Samusocial de Paris). Le maintien inédit, dans son ampleur et sa durée, de l'ouverture des places au-delà de la trêve hivernale apporte une stabilité supplémentaire aux personnes hébergées pour qui l'inquiétude de la fin d'une prise en charge est une habitude. Keyah contacte le 115 cinq jours avant la fin de son contrat d'hébergement à l'hôtel afin de savoir si elle sera mise dehors à cette date. Cette inquiétude met en lumière le soulagement que représente sa mise à l'abri, si inespérée qu'elle ne croit pas que cela puisse durer. Elle est rassurée par cet appel et réorientée dans un autre centre pour femmes isolées dans le 18^{ème} arrondissement. Là-bas, sa résidence est fonction de la durée d'ouverture du site. C'est une amélioration sans précédent de sa situation. Elle évoque cette prise en charge comme « *un très grand soulagement parce [qu'elle est] fatiguée* » et s'exclame plus tard « *C'est le covid qui m'a hébergée !* »³⁰⁷. Elle loge aujourd'hui dans un appartement partagé entre cinq femmes, a une chambre à elle et partage les sanitaires et la cuisine. C'est encore mieux selon elle que sa première prise en charge en hôtel :

- Et c'est aussi plus agréable de vivre ici qu'à l'hôtel ?
- Oui je suis plus à l'aise ici. Je préfère là que l'hôtel³⁰⁸

³⁰⁵ Cette conclusion est documentée par plusieurs études sur le sujet. Le nombre d'appels reçus au 115 cache la partie immergée de l'iceberg constituée de nombreuses personnes découragées du non-traitement de leur demande. Mais dès que de nouvelles places sont annoncées, ces personnes réapparaissent dans les radars de l'aide d'urgence. Le rapport de la Fondation Abbé Pierre se fait écho de cas de renouvellement entre l'aide sociale et des grands exclus en situation de rue depuis parfois une décennie. Voir : Fondation Abbé Pierre, 26^{ème} Rapport sur l'état du mal-logement en France, rapport annuel, n° 26, mars 2021.

³⁰⁶ Extrait d'un entretien mené avec Keyah, le 8 septembre 2021.

³⁰⁸ Extrait d'un entretien mené avec Keyah le 12 novembre 2020.

Du point de vue uniquement pécuniaire sa situation ne change pas réellement, elle continue de trouver à s'abriter gratuitement. Par rapport à son dernier hébergement chez un tiers, elle est même désavantagée puisqu'elle percevait 200 € pour la garde d'un enfant. Cette nouvelle mise à l'abri lui apporte cependant une sécurité sur plusieurs plans qui lui était jusqu'alors inconnue. Si elle n'a plus à se soucier où dormir la nuit venue, à partir de cet hébergement, c'est également l'accès à une alimentation gratuite par des chèques services qui la soulage énormément [III.1.2.1]. Cela lui permet de ne plus se soucier de ses repas, de ne plus dépendre de la charité de ses proches ou de passants, et elle peut consommer ce qu'elle aime. Enfin elle peut stocker des affaires et les accumuler, pratiques d'habitation impossibles quand elle dormait à droite à gauche. Cette possibilité d'accumulation est visible lors des entretiens qui se déroulent dans sa chambre. Keyah possède une douzaine de paires de chaussures exposées sur une petite étagère au bout de son lit, issues d'achats en friperies, grâce à ses maigres revenus, de trouvailles à l'hôtel ou de dons. Dans un coin de sa chambre sont entreposées trois valises dont deux achetées après son accès à un hébergement institutionnel :

- Et vous aviez toutes ces valises avec vous à ce moment-là ?
- Non, la copine dont je te parlais, la valise là c'était avec elle et les deux autres valises, je les ai achetées pour ranger mes trucs dedans. C'est les manteaux qui sont dedans. Même les boîtes là si tu te dis qu'il y a des chaussures que tu veux mettre en réserve tu peux les ranger dans la boîte. C'est des boîtes qu'on trouve à l'hôtel quand les clients achètent des chaussures, les boîtes vides tu peux les récupérer. Parce que quand l'hiver est fini, tout cela tu peux les ranger dans les boîtes.³⁰⁹

Keyah se constitue petit à petit un « chez soi », selon la définition donnée par Elodie Jouve et Pascale Pichon³¹⁰, ethnologue et sociologue, par l'aménagement de sa chambre. Elle y ordonne ses quelques affaires comme nous montre la gestion saisonnière de ses possessions vestimentaires. Elle la personnalise également, en installant un tapis de fourrure blanche qui était destiné à être jeté et qu'elle récupère à l'hôtel où elle travaille :

- Et ça par exemple vous l'avez trouvé où ? Vous l'avez acheté ?

³⁰⁹ Extrait d'un entretien mené avec Keyah le 13 juillet 2021.

³¹⁰ Ces chercheuses utilisent « quatre catégories de l'expérience éclairant la signification anthropologique du chez-soi : l'aménagement, l'appropriation, l'attachement et l'ancrage. » L'aménagement désigne le fait d'ordonner ses biens, aussi maigres soient-ils, au sein de son espace de vie, à le décorer, le personnaliser, afin d'en faire un espace préservant à la fois une intimité tout en permettant l'accueil de personnes extérieures. L'appropriation désigne l'ensemble des « activités qui extraient l'habiter du strict utilitaire » tels que le fait d'inviter, de paresser, de bricoler, de cuisiner, ou encore la réalisation de sa sexualité. L'attachement est possible lorsque la précarité n'est pas extrême, il permet d'accéder à un sentiment de sécurité « propice à entrevoir un avenir professionnel et des relations sociales et affectives durables ». Enfin l'ancrage désigne l'inscription sociale et territoriale des individus, prenant en compte des marques de citoyenneté, de participation à la cité, à des réseaux sociaux et familiaux. Voir : Elodie Jouve, Pascale Pichon, « Le chez-soi, le soi, le soin... », *op. cit.*, p. 48.

- Non je l'ai pas acheté. Je l'ai vu quand je quittais le travail, c'est les gens ils ont laissé ça dehors quoi.
- À l'hôtel ?
- Oui ça m'intéresse alors je l'ai lavé.³¹¹

Elle montre d'autres formes d'appropriation de son espace notamment par le fait de cuisiner pour elle-même et pour le plaisir, ce que Michel de Certeau nomme « les plaisirs de l'habiter »³¹². Elle nous dit ainsi à la fin d'un entretien : « *Là j'ai envie de faire le flan alors maintenant je vais aller faire le flan* »³¹³.

Ainsi, en temps de crise sanitaire, Keyah se constitue pour la première fois depuis son arrivée en France un semblant de chez soi. Elle ne reste pas moins en situation administrative précaire et n'a pas de perspective de régularisation. Contrairement aux trois autres personnes enquêtées, la question du logement personnel ne fait donc pas encore partie de ses projections d'avenir réalisables, bien qu'elle nous précise « *Bon ma vie va pas continuer comme ça, faut que je gagne un coin où je peux rester.* »³¹⁴.

2.1.2 Luca et l'accès à l'hébergement d'urgence, un tremplin vers une habitation choisie

Pour Luca, la temporalité est différente. Il se retrouve sans solution d'hébergement en décembre 2020 après avoir passé les deux premiers confinements chez un tiers [Portrait 2 ; Figure 14]. Il est pour la deuxième fois à la rue, sans aucune ressource financière, seul avec le fantôme de la dépression déclarée lors du précédent épisode sans abri [II.1.3 Encadré 2]. Ne pouvant travailler dans un restaurant ou faire de l'accordéon à cause des restrictions sanitaires, il n'a guère de solution pour se procurer de l'argent et pas plus de solutions de logement. Il se tourne pour la première fois depuis son arrivée en France vers l'urgence sociale et contacte le numéro d'urgence. Hors crise sanitaire, les hommes isolés sont particulièrement confrontés à des demandes non pourvues, lorsque leur appel est décroché³¹⁵. Luca bénéficie lui aussi de l'aubaine des places ouvertes en temps de crise. Certes, il passe dans un premier temps d'un centre à un autre – il trouve d'abord refuge au Chapsa de Nanterre, puis dans un CHU de courte durée avant de rejoindre une Halte de nuit dans le nord de Paris. Ce dernier lieu est un dortoir de 20 personnes accessible uniquement de 20 h à 8 h du matin. Il peut néanmoins y stocker quelques affaires personnelles dans un bidon placé sous son lit sans craindre qu'on ne les lui dérobe. Il y est hébergé dix jours, en garde un bon souvenir, vante une ambiance « *respectueuse et joviale* » et garde des contacts avec ses « *collègues* » qu'il

³¹¹ Extrait d'un entretien mené avec Keyah le 20 août 2021.

³¹² Michel De Certeau, *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.

³¹³ Extrait d'un entretien mené avec Keyah le 13 juillet 2021.

³¹⁴ Extrait d'un entretien mené avec Keyah le 12 novembre 2020.

³¹⁵ Voir notamment Léo Daudré, Amandine Lebugle et Elsa Garcin, *Les dynamiques...*, op. cit., figure 20, p. 52.

approvisionnera en nourriture après son départ. Il est ensuite orienté vers une place permanente dans un CHU ouvert 24 h/24 h en bord de Seine. Luca accède ainsi à une stabilité et à un relatif confort au sein du parc d'hébergement d'urgence. Il trouve l'endroit « *très propre* » et peut s'ancrer dans le centre de Paris où il a de nombreuses activités. Le centre est direct en bus de Saint-Michel et de ses touristes pour qui il peut jouer de l'accordéon. Il peut rendre visite à un ami patron de restaurant dans ce même quartier. Il est inscrit dans une auto-école située à 20 minutes à pied de son hébergement, devant valider un équivalent français de son permis roumain. Il fait de la récupération alimentaire dans les boulevards environnants et espère même pouvoir pêcher dans le quartier.

Ce tableau met en regard les solutions d'hébergement payantes et gratuites (avec contreparties) que Luca sollicite avant la crise sanitaire, vis-à-vis de ce que lui offre l'hébergement d'urgence.

Hébergement de l'urgence sociale		Possibilités alternatives	
Structures	Caractéristiques	Caractéristiques	Coûts
CHU de longue durée 20 janvier – 22 mai 2021 (à l'exception du 30 janvier au 15 février)	Hébergement gratuit. Chambre personnelle, Luca y est nourri et blanchi, le centre est ouvert 24h/24h.	Louer une chambre meublée Durant 4 mois en 2015, Luca réside dans une chambre meublée à Aubervilliers.	250 €/mois Cette somme, élevée pour la situation actuelle de Luca, pouvait être payée lorsqu'il bénéficiait d'un travail salarié.
Gymnase 30 janvier – 15 février 2021	Hébergement gratuit. Lit de camp dans un box à ciel ouvert, Luca y est nourri et blanchi, le centre est ouvert 24h/24h.	Vivre dans une cave aménagée En 2016, Luca vit pendant 2 mois dans une cave aménagée, un squat sur les quais de Seine, dans l'hypercentre parisien	7€/jour Cette somme relativement élevée (environ 200 €/mois) pouvait être payée par Luca car il était alors salarié
Halte de nuit 24 décembre 2020 – 20 janvier 2021	Halte de nuit gratuite. Un dortoir pour 20 hommes, ouverte de 20 h à 8 h du matin	Hébergement chez un tiers Possibilité largement utilisée par Luca depuis son arrivée en France. Durant l'enquête, Luca déserte d'ailleurs petit à petit le CHU car il trouve une solution d'hébergement chez un tiers, ce qu'il juge comme étant largement mieux pour lui	Ce type d'hébergement donne lieu à des contreparties implicites, notamment la réalisation de tâches domestiques ou de divers autres services.
		Dormir dans la rue Possibilité mobilisée une seule fois depuis son arrivée en France, un dernier recours utilisé par Luca lorsqu'il lui était impossible de dormir dans sa voiture.	Gratuit mais coût moral et physique important.
		Sa voiture Luca a régulièrement utilisé sa voiture comme solution d'hébergement depuis son arrivée en France. Elle lui permet d'éviter de dormir dans la rue.	Gratuit Coût d'usure de la voiture difficilement mesurable et lorsque celle-ci est utilisée comme abri, négligeable.

Figure 14 : Les économies du parcours en hébergement d'urgence de Luca.
Source : tableau réalisé par Paolo Renoux, après suivi ethnographique réalisé avec Luca entre les mois de janvier et mai 2021.

C'est justement parce que ces possibilités alternatives (figure 14) ne sont pas mobilisables à cette période que Luca se tourne vers l'hébergement d'urgence. Celui-ci ne présente, à première vue, à travers ce tableau, que des avantages au regard de son parcours antérieur, puisque sans contrepartie. Par une étude plus approfondie de cette expérience il est possible de déceler l'ensemble des ressources mobilisables par Luca dans cet hébergement autre que la gratuité mais également ce que cela lui coûte.

A posteriori, Luca présente son départ de chez son ami professeur comme un coup du sort bénéfique pour son parcours, il en « remercie Dieu ». Son entrée dans les dispositifs d'hébergement d'urgence apparaît comme une

transition au sein de son parcours résidentiel l'approchant d'un logement personnel. Cet hébergement lui apporte de nouvelles ressources, s'ajoutant aux combines qu'il avait auparavant établies. A partir de cet hébergement, il découvre tout un panel de ressources à saisir, il peut jouir de nouvelles possibilités alimentaires [III.1.2.2] mais également d'un accompagnement social. Il n'hésite pas à se présenter comme un assisté afin d'exploiter certains passe-droits que cela permet. Il indique par exemple être hébergé par l'assistance aux agents de la RATP afin de bénéficier des transports gratuits. Afin de ne pas être verbalisé, la photographie ci-dessous montre qu'il affiche sur sa voiture un mot, signé par son assistante sociale, qui signale qu'il utilise l'engin pour dormir (dans une période où il ne le fait guère). Cet arrangement est très efficace et Luca n'est jamais verbalisé pour non-paiement du stationnement.



Figure 15 : Document permettant à Luca de ne pas payer de frais de stationnement : « Je soussignée Mme ***, assistante sociale que Monsieur *** vit et dort dans son véhicule. Paris le 29/10/20. » Le cachet bleu en bas de page et la bannière en haut officialisent ce document avec la mention : Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. Prise le 21 janvier 2021 par Paolo Renoux.

Aux yeux des institutions, Luca vit un parcours d'urgence exemplaire. A partir du moment où il se trouve à la rue, il est rapidement pris en charge, passe cinq mois au sein des hébergements de l'aide sociale, est rapidement orienté vers un centre ouvert 24 h/24 h puis déménage à son initiative, après avoir obtenu un contrat d'insertion à l'emploi. A l'échelle du parc d'hébergement francilien, une lecture plus nuancée de ce parcours peut être proposée. Le sans-abri passe par des structures représentant la part la plus

dégradée du parc d'hébergement d'urgence³¹⁶. Il est notamment mis à l'abri dans un gymnase pendant deux semaines au sud de Paris³¹⁷. Le gymnase permet d'accueillir l'ensemble des résidents du CHU soumis à un risque d'inondation à cause de sa localisation en bord de Seine. Ce type de mise à l'abri est d'autant plus précaire en période de crise sanitaire, dans la mesure où il est difficile d'y respecter les gestes barrières favorisant le ralentissement de la propagation de l'épidémie de Covid-19. Ce risque ne semble pas être un problème pour Luca qui ne se plaint pas de ce changement. Le gymnase est encore un nouveau lieu où créer des liens et faire des échanges de biens et de services, notamment avec les membres de l'équipe salariée. Il obtient des vêtements, une polaire, des chaussures en cuir et chaussons d'un des salariés. Il est très content des chaussures et prévoit d'envoyer en cadeau la polaire à sa fille en Roumanie.

Néanmoins le train de vie et la personnalité de Luca rendent difficile son intégration en hébergement d'urgence. Les résidents sont soumis à certaines règles de vie dont Luca teste les limites en permanence. Il est reçu à plusieurs reprises par la direction, est exclu pendant 48 heures de la structure à cause d'un comportement jugé irrespectueux envers un membre de l'équipe de sécurité. Il n'en fait qu'à sa tête, ce qui peut participer à tendre les rapports qu'il entretient avec son référent et le reste de l'équipe de l'établissement. Il ne supporte pas de se plier aux normes en vigueur dans cet établissement tels que les horaires fixes des repas, la gestion des espaces communs. Le référent de Luca au centre en témoigne :

Il n'arrête pas en fait. Il déborde sur tout, tout. [...] Il respecte pas les heures de repas. Il force le passage. Il demande à ce qu'on lui garde la nourriture, on lui dit que c'est pas possible, il insiste chaque jour. La nuit on peut pas utiliser les prises dans le couloir pour brancher son téléphone, il va faire une rallonge, il va brancher dans sa chambre³¹⁸.

Ce passage par l'assistance a été pour lui une nouvelle occasion d'exploiter les ressources d'un environnement en plus d'un besoin pressant de répondre à une solution d'hébergement. Luca se rend au centre pour répondre à des besoins pratiques – dormir, manger, prendre une douche, brancher son téléphone et utiliser un peu de connexion Wi-Fi. Il s'appuie également largement sur l'accompagnement social qui lui est proposé pour améliorer sa situation d'emploi. Pour son référent, c'est un « *un signe d'engagement*,

³¹⁶ Luca fréquente une partie dégradée du parc de logement qui s'ajoute aux nuitées hôtelières souvent présentées comme la moins qualitative de l'offre, encore récemment au sein du Rapport de la Commission des Affaires sociales du Sénat à propos du projet de loi de finances pour 2022. <<https://www.senat.fr/compte-rendu-commissions/20211115/soc.html#toc6>>

³¹⁷ Il s'agit donc d'une salle unique, compartimentée par des box permettant de délimiter l'espace réservé à chaque résident, abritant quelques affaires et un lit de camp. Dans le même espace se trouve le réfectoire où les trois repas quotidiens sont servis.

³¹⁸ Extrait d'un entretien mené avec le référent de Luca au CHU, le 12 mars 2021.

d'adhésion à l'accompagnement social, et une vraie volonté de s'en sortir, qu'il aille aussi vite »³¹⁹.

Luca passe le reste de son temps à l'extérieur et trouve peu à peu une solution de logement plus adapté à ses besoins et envies. Pourvoyeur de ressources, l'hébergement d'urgence est également une contrainte dans son organisation personnelle et le devient d'autant plus lorsqu'il commence à découvrir une manière de se loger plus adaptée à son mode de vie.

Pendant un peu plus de deux mois, il combine alors hébergement d'urgence et nuits dans une caravane sur un terrain vague appartenant à un ami roumain³²⁰. Ce qui s'apparente au départ à des séjours ponctuels sur ce terrain, à l'occasion de fêtes, retrouvailles, repas, va peu à peu devenir sa résidence principale. Un jour, alors qu'il prévient le CHU qu'il n'y dormira pas pendant plusieurs nuits et que sa demande est acceptée, Luca déclare à l'enquêteur d'un air soulagé et satisfait : « *C'est bon, je suis libre* ». Dès que cette nouvelle possibilité s'offre à lui, il s'y projette et va peu à peu s'y installer. Alors qu'il occupe une place en CHU qui pourrait être attribuée à quelqu'un d'autre, il décide après discussion avec la direction de la structure de quitter le CHU au mois de mai 2021, après une sorte de rupture amiable, pour s'installer complètement dans ce nouveau lieu, tout en maintenant un lien avec l'assistance par son emploi passerelle.

Le nouveau lieu de résidence dans lequel emménage peu à peu Luca est constitué de l'assemblage entre une caravane, faisant office de chambre, salon, toilettes (un bidon de 3 litres), et une structure, assez précaire et perméable, faisant office de cuisine, faite de chevrons, de toiles et de plaques de bois. Il fait le choix de s'installer durablement dans cette habitation précaire et excentrée de ses espaces d'activités privilégiés. Cette nouvelle adresse lui coûte 5 € de carburant à chaque trajet en direction des centralités parisiennes qu'il fréquente quotidiennement. Mais le mode de vie, les rencontres, les ressources offertes par cet espace confortent Luca dans sa volonté de s'y installer. « Le "choix" d'un territoire de vie dépend davantage des relations humaines et sociales qui s'y instaurent que de ses seuls aspects fonctionnels. »³²¹ Luca se crée un nouveau cercle de compatriotes avec qui il peut agrandir son réseau d'échange de denrées et

³¹⁹ *Ibid.*

³²⁰ Ce terrain, un ancien verger, est situé dans le Val-d'Oise. Il a été acquis, à une date et dans des conditions qui nous sont inconnues, par une personne de nationalité roumaine rencontrée par Luca en automne 2020 lors d'une sortie de pêche. Sur cette parcelle, située sur un territoire où les terrains agricoles ont été à plusieurs reprises investis par des habitats spontanés, soumis à chaque fois à des démantèlements, sont installées une dizaine de caravanes occupées par des compatriotes roumains, avec l'accord du propriétaire. Ce dernier loge, quant à lui, en appartement dans une ville limitrophe. La contrepartie obtenue par cet ami de Luca en échange de cette occupation spontanée de sa parcelle n'est pas claire pour tous les résidents de l'endroit, néanmoins nous savons que depuis que Luca s'y rend il ne paye aucun loyer.

³²¹ Sophie Rouay-Lambert, « Sur les traces des sans-abri. Le cas exemplaire de Joan », *Espaces et sociétés*, vol. 116-117, n° 1-2, p. 35.

services en tout genre, y compris des activités illégales³²². Avec sa voiture, Luca se rend utile et peut contribuer à l'économie collective des habitants de la parcelle. En proposant des services de transports de personnes, Luca s'intègre plus facilement à son nouveau lieu de vie et obtient des formes de rétributions monétaires comme non monétaires (des bières par exemple). C'est également un lieu qu'il décrit comme un espace de repos, proche de la nature – il mentionne souvent la présence d'animaux divers, de chats, de chiens, d'oies, ou de poules.

Cette caravane est un lieu qu'il peut s'approprier, habiter, et où il projette une installation plus sédentaire. Il a des projets d'investissement. Il souhaite par exemple acheter un générateur de courant à 150 € pour installer l'air conditionné, des plaques électriques, un congélateur et un réfrigérateur au sein de la caravane qu'il a récupérée. Il continue néanmoins à dormir dans sa voiture à Paris les jours où il doit se lever tôt pour faire de la récupération alimentaire. C'est en même temps un habitat tremplin vers une projection à plus long terme : accéder à un logement individuel, condition nécessaire selon lui pour se remarier et avoir une famille. Il dépose pour cela une demande de logement social³²³.

Ainsi, la crise sanitaire a pu être salvatrice par l'ouverture de places d'hébergement d'urgence supplémentaires, permettant d'échapper à la dureté de la vie à la rue, de s'accorder un moment de répit afin de se remettre sur pied³²⁴. Selon la définition institutionnelle, Luca et Keyah n'en restent pas moins des personnes sans-abri, sans logement personnel. La crise représente un tournant au sein de leur parcours résidentiel, leur permettant d'accéder à un « *coin où [ils peuvent] rester* » (selon l'expression de Keyah) bien qu'il soit encore précaire et pensé comme temporaire.

2.2 Pour les personnes (mal-)logées de manière stable, un statu quo de moins en moins supportable

Avant la crise sanitaire, Faysal et Angèle connaissaient une situation de logement ou d'hébergement stable, bien que précaire. Les confinements, l'obligation de « rester chez soi », sont venus exacerber et intensifier certaines contraintes de leurs modes d'habitats respectifs.

³²² L'enquêteur a identifié l'élevage de chien et le trafic de gasoil comme activités illégales pratiquées par les résidents du campement.

³²³ Luca fait une demande de logement social en faisant valoir son Droit au logement opposable en mars 2021.

³²⁴ Rappelons que les associations ont rapporté avoir hébergé des personnes de longue date éloignées de leurs services, à la faveur de la crise, en raison de l'ouverture et de la prolongation de places d'hébergement en grande quantité.

2.2.1 Faysal, sous-colocataire, l'accès à un logement personnel désiré en cas de regroupement familial

Faysal est touché à retardement par la crise puisqu'il conserve son emploi pendant le premier confinement³²⁵. Il est le seul du corpus à payer un loyer, pour un montant allant de 160 € à 240 € selon le nombre de colocataires présents, entre deux et trois personnes. Au mois de juin 2020, il se retrouve sans emploi et sans apport de ressources mensuelles. A partir de juillet 2020, il commence à toucher le RSA, à hauteur de 564,78 € tous les mois, lui permettant d'assurer ses frais quotidiens [I.5]. Il ne mentionne pas de difficultés à payer la dépense fixe du loyer avant le mois de janvier 2021, à partir duquel un de ses amis lui avance son loyer jusqu'au mois d'avril. Grâce au soutien de son entourage, la dépense de loyer s'avère compressible : « *Moi y a pas l'argent maintenant, moi je demande avec lui, lui il donne avec moi l'argent.* »³²⁶. Faysal peut ainsi compter sur un entourage de compatriotes pour surmonter financièrement ses pertes monétaires, entourage qu'il ne sollicite pas pour la première fois puisque cet ami n'est autre que la personne qui lui avait donné le contact de son emploi chez Sélim [I.6.2] et de la colocation dans le 10^{ème} arrondissement. La cohabitation en colocation permet plus généralement de partager les frais et agit comme un soutien durant cette période [III.3.3.2].

Le Bangladais ne fait pas spécifiquement part de difficultés supplémentaires à vivre dans ce studio avec deux puis un compatriote durant les périodes de restrictions sanitaires. Le plus difficile pour lui est de faire face psychologiquement à une épreuve personnelle, le suicide de sa femme. Alors qu'il voit sa situation économique se détériorer en France à cause de la crise sanitaire, ce sont également des projections d'avenir qui sont mises à mal. Le réfugié voulait rapatrier sa famille en France. Maintenant que sa femme n'est plus là pour s'occuper de ses enfants, Faysal doit se préoccuper seul de leur bien-être au pays, s'assurer de leur trouver un logement et de leurs transferts résidentiels lorsqu'un hébergement ne fonctionne plus. Ainsi durant l'été 2021, ses enfants sont hébergés successivement chez deux membres éloignés de la famille. Les hébergeurs « *n'en pouvaient plus* ». L'un d'eux transmet à Faysal le contact d'une personne que ce dernier ne connaît pas mais pouvant les héberger contre versement d'une pension pour le logement et l'alimentation. Il se retrouve ainsi à partir du mois de juillet à payer un autre loyer pour ses deux enfants, équivalant à 200€ par mois.

Le réfugié aimerait les faire venir auprès de lui et commence à entamer des démarches : « *Je demande ici le visa aussi, peut-être il fait un visa, j'ai*

³²⁵ Faysal continue de travailler pour la vente à emporter pendant le premier confinement et n'est donc pas confiné au sein de son studio du 10^{ème} arrondissement. Il continue de recevoir un revenu du travail, bien que celui-ci soit d'une valeur variable en raison des pratiques crapuleuses de son employeur.

³²⁶ Extrait d'un entretien mené avec Faysal le 3 février 2021.

envie. ». Il apprend par son assistante sociale la marche à suivre mais ne semble pas y voir très clair : « *Oui, j'ai demandé si y a une loi, avocat peut-être, moi je parle avec la madame, elle a dit tout le dossier, peut-être quelque-chose, je sais pas* »³²⁷. Le contexte sanitaire complique les relations entre l'Ambassade du Bangladesh à Paris et les autorités au Bangladesh. Le ralentissement de la procédure permettant le rapatriement de ses enfants en France détermine l'avancée de sa recherche de logement personnel. Pour sa demande de Dalo, afin d'obtenir un logement social de taille adaptée, il faut que toutes les personnes du foyer soient présentes sur le territoire. Pour le moment, Faysal ne peut que se voir proposer des logements prévus pour une personne seule, qu'il refuse. Nous voyons ainsi que pour lui le recours au Dalo et le regroupement familial sont intrinsèquement liés. Avoir un logement personnel revêt une dimension familiale : sans la présence de ses deux enfants, il ne voit pas l'intérêt de vivre seul. Bien que sa situation financière se soit améliorée avec son embauche dans un nouveau restaurant le 5 avril 2021, il ne se dirige pas vers un logement personnel. Il déménage tout de même dans une colocation à la Courneuve où il peut accéder à une chambre individuelle pour 500 €. Le fait de rester dans des formes de logement populaire lui permet d'économiser et de continuer à constituer une épargne qui pourrait lui permettre, à terme, de devenir propriétaire sur le territoire français : « *Après peut-être acheter quelque chose, une maison, peut-être un magasin.* »³²⁸

Les projections familiales et résidentielles de Faysal ont ainsi été durablement ébranlées. Son nouveau poste lui permet cependant une relative amélioration de sa situation de logement, accédant pour la première fois à un espace à soi, en attendant de pouvoir retrouver ses enfants.

2.2.2 Angèle, l'urgence de la sortie de l'hôtel

Pour rappel, Angèle est logée en hôtel d'urgence depuis 2016. La régularisation de sa situation administrative ainsi que la stabilisation en cours, avant la crise, de sa situation d'emploi, lui faisaient espérer une sortie proche de ce dispositif d'urgence. Ce sont en effet des conditions sine qua non pour accéder à un logement social. Pourtant, en 2019, son titre de séjour est remis en cause pour fraude aux papiers [Encadré 4 infra], altérant une des conditions lui permettant d'entrevoir une sortie de l'hôtel. La crise sanitaire, la fermeture des établissements et la perte de sa promesse d'embauche qui s'ensuivent l'éloignent encore davantage de ses projections d'avenir.

³²⁷ Extrait d'un entretien mené avec Faysal le 12 février 2021.

³²⁸ Extrait d'un entretien mené avec Faysal le 22 janvier 2021.

Encadré 4. Accès aux droits garantis ? Santé en tension.

Pour les travailleuses et travailleurs immigrés extra-européens, l'obtention d'une autorisation de séjour en France est une inquiétude de taille, tant ce papier permet de stabiliser leurs conditions de vie, ouvrant l'accès à des droits sociaux en matière de santé, logement, ainsi que l'autorisation à l'exercice d'une activité rémunérée. Juste avant la crise, Angèle traverse une épreuve administrative qui a un impact direct sur son état de santé physique et psychologique. La remise en cause de son accès à un titre de séjour, juste avant la crise sanitaire, lui vaut une Obligation de Quitter le Territoire Français, un procès et une enquête particulièrement intrusive. Cela suscite une anxiété qui se manifeste de plusieurs manières :

Fallait qu'on entre dans mon intérieur dans ma vie privée, je me suis sentie très bafouée, humiliée, on doit aller fouiller dans l'école des enfants, chercher en profondeur sur ma vie privée, sur ma vie intime, ça m'a donné la tension, ça m'a donné l'ulcère, ça a réveillé en moi des maladies³²⁹.

Elle nous rapporte également une tension élevée et des troubles du sommeil qui l'ont amené à une prescription de somnifères qu'elle arrête de prendre une fois son titre de séjour, valable pour un an, obtenu en février 2021. Elle fait part de son soulagement :

Tant que ça me permet de travailler, de faire vivre mes enfants c'est pas grave. Trop contente, j'ai tellement galéré, depuis 5 ans [...] Ca me donne une grande paix, une très grande paix, je peux enfin dormir ! [...] Avant à partir d'1 h du matin je peux plus dormir, je suis partie dans mes pensées, maintenant ça va³³⁰

Quel que soit le statut administratif d'une personne, à la condition qu'elle puisse prouver qu'elle est en France depuis trois mois, celle-ci a accès à une couverture médicale lui assurant un accès gratuit, ou partiellement remboursé si ses revenus le permettent, aux soins de première nécessité et à des rendez-vous chez des professionnels sans dépassement d'honoraire. Ainsi, chacune des personnes composant ce corpus est couverte par une assurance maladie. Faysal, bénéficiant d'un revenu suffisant, est affilié au régime général ; Luca et Angèle, possédant une autorisation de séjour mais des ressources insuffisantes sont bénéficiaires de la Protection Universelle Maladie (PUMa). Keyah, en situation administrative précaire, est en dehors du régime général et bénéficiaire de l'Aide Médicale d'Etat (AME). Néanmoins cette affiliation à une couverture médicale ne met pas à l'abri d'expériences de refus de soins.

Lorsqu'il subit les pratiques crapuleuses de son patron [Portrait 4 ; I.6.2] Faysal n'a pas accès à la mutuelle : « *Avant lui donnait pas mutuelle avec moi* »³³¹. Cette rupture dans l'accès aux droits l'empêche de se procurer du Doliprane, médicament qu'il dit avaler quotidiennement, il sollicite donc son entourage : « *mon ami qui a donné le Doliprane, moi je bois juste le Doliprane. J'ai mal beaucoup ici, je bois le Doliprane.* »³³². L'amélioration de sa situation d'emploi et son accès à une couverture maladie complémentaire, ou mutuelle, prise en charge par son employeur, semblent avoir un impact sur son rapport à sa santé. Ce n'est qu'à ce moment-là que Faysal multiplie les rendez-vous chez des spécialistes, où il peut avancer les

³²⁹ Extrait d'un entretien mené avec Angèle le 11 février 2021.

³³⁰ *Idem.*

³³¹ Extrait d'un entretien mené avec Faysal le 22 janvier 2021.

³³² *Idem.*

frais de consultation, chez un dermatologue, cardiologue, ophtalmologue, en attente d'un remboursement partiel grâce à sa mutuelle.

La rupture dans l'accès aux soins peut également provenir de certains professionnels de santé qui n'acceptent pas les patients bénéficiaires de la PUMa. Au mois de février 2021, Angèle doit reporter un soin dentaire pour son fils aîné, qui a une dent cassée, ne trouvant pas de dentiste acceptant sa couverture maladie. Avec ses horaires chargés elle ne trouve pas le temps de chercher un autre cabinet dentaire.

Enfin, Keyah connaît un retard dans le renouvellement de sa carte AME au mois de juillet 2021. Alors qu'elle se sent fatiguée elle ne peut pas se procurer du Doliprane en pharmacie : « *La dernière fois j'avais une ordonnance je voulais prendre le médicament mais j'ai pas pu prendre parce que c'était périmé. J'ai refait la demande mais je n'ai pas encore reçu la carte c'est ça le problème* »³³³. Il s'avère que le lendemain de notre entretien Keyah trouve sa carte renouvelée dans sa boîte aux lettres. Mais la réaction que ce retard suscite en elle révèle l'inquiétude d'une perte temporaire d'accès aux droits. Elle se sent impuissante face à l'administration de l'Assurance Maladie et compte sur l'intervention de son assistante sociale : « *C'est quand les assistants les appellent qu'ils prennent ça au sérieux nous quand on vient comme ça ils nous prennent pas au sérieux.* »³³⁴. Cette forme de mépris ressenti par Keyah souligne un rapport aux institutions de santé similaires aux relations observées entre usagers et guichetiers des administrations publiques³³⁵.

Dans ce contexte de crise sanitaire l'accès et le recours au vaccin est également un indicateur du rapport à la santé et de l'accès aux droits. Angèle, Faysal, Keyah et Luca ont tous les trois été vaccinés contre l'épidémie de covid-19, même si, dans le cas du cuisinier Bangladais, ils ont pu émettre quelques inquiétudes quant à son efficacité et ses effets secondaires. Mis à part Luca qui s'est fait vacciné par l'intermédiaire du dispositif Premières Heures³³⁶, les trois autres ont trouvé par eux-mêmes un moyen de se faire vacciner. Leurs motivations semblent doubles, répondant à la fois à des préoccupations de santé et permettant d'éviter également toute embûche ou fermeture de droits comme l'évoque cette déclaration de Keyah :

— Et cela vous dérange que vos coloc ne soient pas vaccinées ?

— Bon maintenant je m'en fiche comme je suis vaccinée, on oblige pas quelqu'un, [...]. Chacun sa santé. Le vaccin est fait pour notre bien. Donc moi comme ça m'intéressait je suis allée faire j'ai pris rendez-vous parce que j'ai vu qu'à la longue ça va me créer des problèmes.³³⁷

³³³ Extrait d'entretien mené avec Keyah le 13 juillet 2021

³³⁴ *Ibid.*

³³⁵ Voir : Vincent Dubois, *La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Économica, 1999.

³³⁶ Dispositif d'insertion par l'emploi proposé aux personnes en situation de grande exclusion [I.6.1].

³³⁷ Extrait d'un entretien mené avec Keyah le 20 août 2021.

Cet empressement à mettre un terme à sa mise à l'abri de longue durée en hôtel indique bien que si l'hébergement d'urgence est financièrement gratuit pour les personnes hébergées, s'il peut être une aide salvatrice en période de pauvreté monétaire, il n'en a pas moins un coût (psychologique) non négligeable. L'hébergement en hôtel, comme dans le reste du parc d'hébergement d'urgence, est une mise à l'abri qui dure, un paradoxe par rapport à la fonction première de ce bâtiment destiné à des accueils temporaires. Ces établissements sont souvent aménagés pour des séjours de courte durée et non pour des habitantes et habitants permanents. Ce lieu de passage est peu compatible avec une vie de famille et est difficilement « habitable », comme le montraient dès les années 1950 les enquêtes d'Andrée Michel et comme le rappellent des enquêtes contemporaines³³⁸. Lorsqu'est donnée pour consigne de rester chez soi toute la journée, le réflexe d'Angèle est donc de faire appel à son entourage pour échapper à un quotidien au sein d'une chambre exiguë. Elle se confine avec ses deux enfants dans les Yvelines, chez un couple de proches, ayant un appartement avec deux chambres et un salon. L'immeuble se trouve près d'un parc, une localisation non négligeable en situation de confinement.

Mais au terme du premier confinement, la cohabitation ne peut pas durer. Angèle et ses deux enfants doivent retourner à l'hôtel. Lorsque nous la rencontrons, plusieurs problèmes se posent et la lassitude de l'hébergée est exacerbée par le constat que la crise éloigne sa sortie de l'hôtel. L'hôtel où elle réside est infesté de cafards, rongeurs et punaises de lit. Elle tente par diverses astuces et achats de produits insecticides de s'en débarrasser et se plaint au gérant de l'hôtel. C'est un problème récurrent pour les familles sans logement vivant à l'hôtel, plus de 4 familles sur 10 seraient concernées selon l'étude ENFAMS de 2013³³⁹. Après le premier confinement, elle rencontre un intervenant social du Samusocial à qui elle montre les photographies de nuisibles. Celui-ci aurait fait une demande de changement d'hôtel qui n'a jamais abouti. Angèle n'a jamais eu de nouvelles depuis. Elle supporte ainsi la présence de ces espèces invasives et précise lorsque

³³⁸ Voir les travaux liminaux d'Andrée Michel – qui vécut elle-même dans un hôtel meublé au début des années 1950 : Andrée Vieille, « La population vivant en meublé. Quelques données pour le département de la Seine », *Population*, vol. 9, n°2, 1954, p. 227-240 ; Andrée Michel, « La population des hôtels meublés à Paris : compositions et conditions d'existence », *Population*, vol. 10, n°4, 1955, p. 627-644. Pour des observations plus récentes sur les conditions de vie des familles immigrées en hôtel d'urgence, voir : Valérie Laflamme, Martine Quaglia, Maryse Marpsat, *L'hôtel : un hébergement d'urgence devenu durable. Étude comparée des trajectoires des personnes logées dans les hôtels bon marché, Paris-Lille*, document de travail, Paris, INED ; Emmanuelle Guyavarch, Erwan Le Méner, Stéphanie Vandentorren (dir.), *ENFAMS : Enfants et familles sans logement personnel en Île-de-France. Premiers résultats de l'enquête quantitative*, rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris, 2014 ; Claire Levy-Vroelant, *L'incendie de l'hôtel Paris Opéra. Enquête sur un drame social*, Grane, Créaphis, 2019.

³³⁹ Emmanuelle Guyavarch et al., *ENFAMS...*, *op. cit.*

nous la rencontrons au mois de novembre 2020 son rapport aux espaces communs de l'hôtel :

De cette expérience du 5^{ème} étage³⁴⁰, elle garde des relations assez hostiles avec le gérant, depuis les « palabres » autour des souris. Maintenant elle limite au maximum les interactions avec lui, se fait discrète, ne veut pas utiliser la cuisine collective « pour ne pas qu'il y ait de problème », ayant peur d'être accusée à tort de méfaits non commis. « Même quand je suis là, je ne suis pas là » dit-elle.³⁴¹

Elle prépare donc à manger chez des connaissances et fait réchauffer les plats concoctés avec le cuiseur à riz qu'elle a dans sa chambre [III.3.2]. Cet évitement des parties collectives confine d'autant plus Angèle à l'espace exigü de sa chambre et limite ses possibilités d'appropriation de son lieu de vie déjà fortement réduites dans le cadre d'un hébergement d'urgence en hôtel³⁴², où la constitution d'un « chez-soi »³⁴³ est difficile. Les frontières de l'intime peuvent être particulièrement brouillées dans ce type d'hébergement. Il est impossible pour les membres de la famille de jouir d'un espace personnel respectif mais également de se protéger des intrusions extérieures. Entre la chambre et le couloir de l'hôtel, il n'y pas de sas, d'espace transitoire. Tout se déroule, comme le découvre l'enquêtrice, dans l'espace communément perçu comme le lieu de l'intimité, la chambre³⁴⁴ :

Elle me propose de m'asseoir, et se met à l'aise, en enlevant son pull et son pantalon, restant assise sur le lit en caraco moulant et string. Les enfants allument la télé, au-dessus du réfrigérateur, et la regardent debout, appuyés sur le réfrigérateur.³⁴⁵

Des situations de ce type sont notifiées à plusieurs reprises dans le *Journal de terrain*. L'enquêtrice est une femme et un lien de confiance s'est établi entre Angèle et elle : peut-être cela explique-t-il que cette dernière n'éprouve pas de gêne à se dénuder devant elle. Néanmoins, la mère souligne lors d'un entretien que plus ses fils grandissent, moins il est envisageable pour elle de se dénuder devant eux. Partager une seule

³⁴⁰ Avant le premier confinement Angèle déménage du cinquième au troisième étage à cause de la présence trop importante d'insectes et rongeurs [Portrait 3].

³⁴¹ Extrait du *Journal de terrain*, 16 décembre 2020.

³⁴² Par la présence de l'hôtelier, l'exiguïté des espaces personnels, les règles imposées au sein de l'établissement, l'hôtel est souvent pointé comme un espace difficilement habitable par les résidents devant faire face à un contrôle de leur usage, une surveillance et la réorganisation de leur vie quotidienne. Voir Erwan Le Méner, « Quel toit pour les familles à la rue ? », *Métropolitiques.eu*, 2013.

³⁴³ « Le chez-soi apparaît comme un espace stable approprié où la mise à distance de l'extérieur, des rapports de pouvoir et la protection d'une intimité sont possibles. Il permet le maintien de soi et il est marqué par un ensemble d'expériences ». Joanne Le Bars, « Le coût d'une existence sans droits. La trajectoire résidentielle d'une femme sans-papiers », *Espaces et sociétés*, 2018, vol. 172-173, n°1-2, pp. 19-33.

³⁴⁴ Florent Herouard, « Habiter un logement temporaire. Le cas des demandeurs d'asile hébergés à l'hôtel », *Travaux de l'Institut Géographique de Reims*, vol. 29-30, n°115-118, 2003, pp. 107-122.

³⁴⁵ Extrait du *Journal de terrain*, 16 février 2021.

chambre pour trois, espace qui est également leur unique lieu de vie pour manger, se reposer, s'apprêter, pèse de plus en plus sur Angèle.

Moi je ne veux même pas rester ici [à l'hôtel] alors je me bats je me bats, je fais tout pour, le boulot, Après moi je suis cuisinière, je ne peux pas avoir de CDI à cause de la crise sanitaire, je ne sais pas s'ils vont me loger si je n'ai pas de CDI et que je n'ai que des fiches de paies de CDD, je ne sais pas, donc je suis là comme ça y a tout un tas de questions qui sont floues.³⁴⁶

Un emploi stable semble être son seul espoir afin de recevoir une réponse positive à sa demande de logement social, effectuée au mois de février 2021. L'accès à ce logement est pour elle presque une urgence, notamment pour ses enfants, alors qu'elle confie à l'enquêtrice qu'elle souhaite reprendre des études une fois sa sortie de l'hébergement effective. Avant cela « *[elle veut] juste mettre Adam et Dylan à l'abri* » d'un dispositif d'hébergement qui est lui-même une mise à l'abri. Cette volonté d'en sortir est doublée d'une inquiétude budgétaire quant aux charges supplémentaires que cela implique :

Demain si je déménage j'aurai la maison à payer, les factures, la nourriture, les vêtements et plein d'autres choses. Je vais monter au tarif 2 ou 3 pour la cantine et le centre de loisirs.³⁴⁷

En attendant, Angèle quitte l'hôtel dès que son emploi du temps le lui permet. Elle se rend pratiquement tous les week-ends chez ses proches dans les Yvelines, ou, lorsqu'elle doit travailler, elle demande à la nourrice d'y accompagner ses enfants.

Ainsi, les personnes hébergées ou (mal)logées depuis longtemps, comme Angèle, qui voyaient comment s'extraire de leur condition de logement, se trouvent immobilisées par la mise en suspens de leur situation d'emploi – sans même considérer de la « quasi interruption des mécanismes d'accès au parc social »³⁴⁸. Cette suspension dans leur trajectoire résidentielle en France, dans laquelle se succèdent la régularisation, l'accès à l'emploi et l'accès à un logement personnel, rend leur situation actuelle d'autant plus difficile à vivre.

La crise sanitaire semble donc porteuse d'un double effet, très contrasté, en matière de logement : d'un côté, elle a pu constituer une aide inattendue pour les plus démunis ou réfractaires à l'hébergement d'urgence ; d'un autre côté, l'inactivité, les pertes de revenus et de travail imposés aux plus insérés, ont pu freiner leur – longue – marche vers un logement personnel.

Les frises ci-dessous inscrivent cette période de crise sanitaire au sein du parcours d'hébergement plus large des personnes enquêtées depuis leur arrivée en France.

³⁴⁶ Extrait d'un entretien mené avec Angèle le 2 février 2021.

³⁴⁷ Extrait d'un entretien mené avec Angèle le 1^{er} mars 2021.

³⁴⁸ Cours des comptes, « *L'hébergement et...* », *op. cit.*, pp. 114-116.

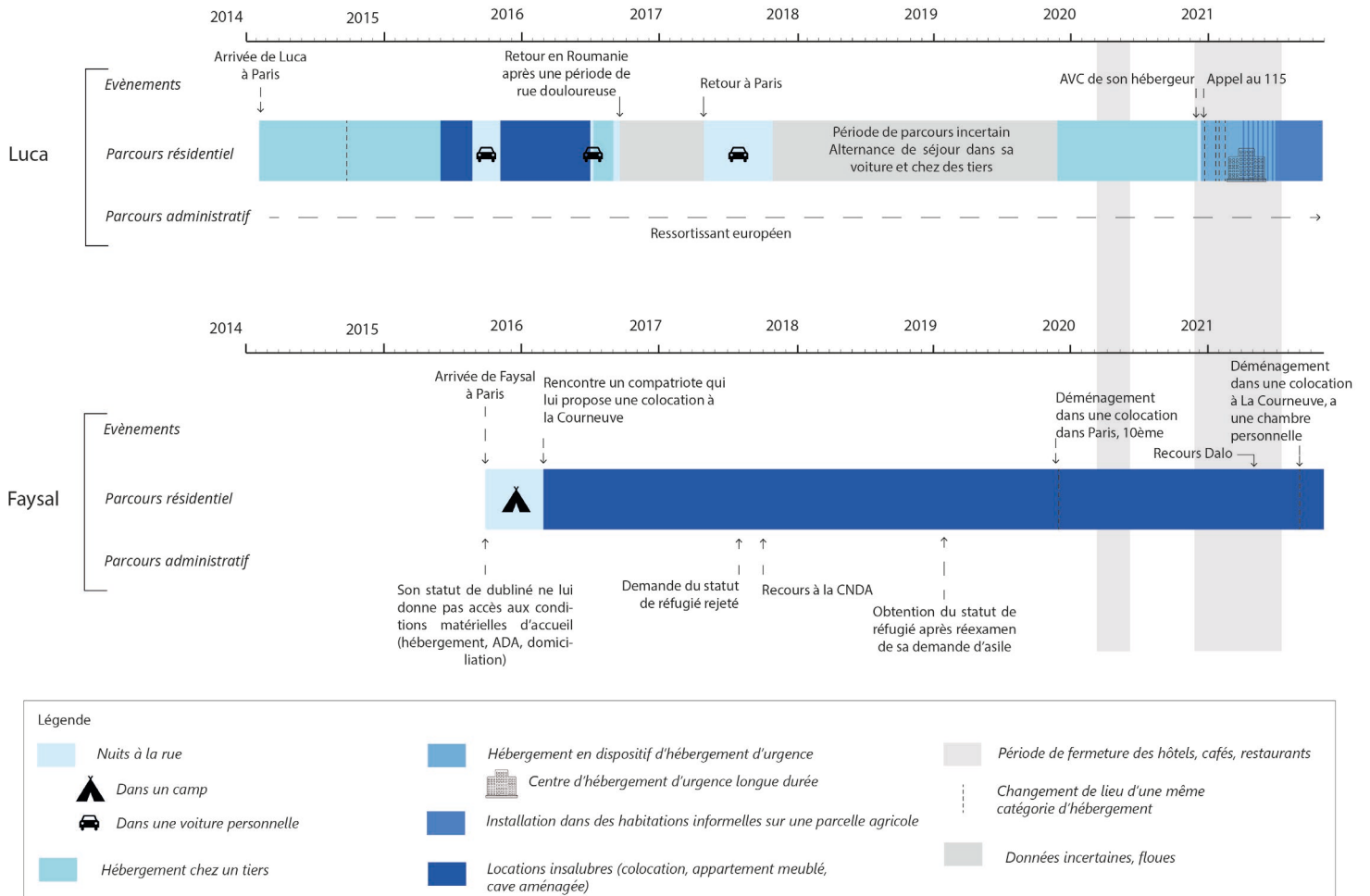


Figure 16 et 17 : Parcours d'hébergement de Luca et de Faysal depuis leur arrivée respective en France. Source : Enquête Hors-Service.

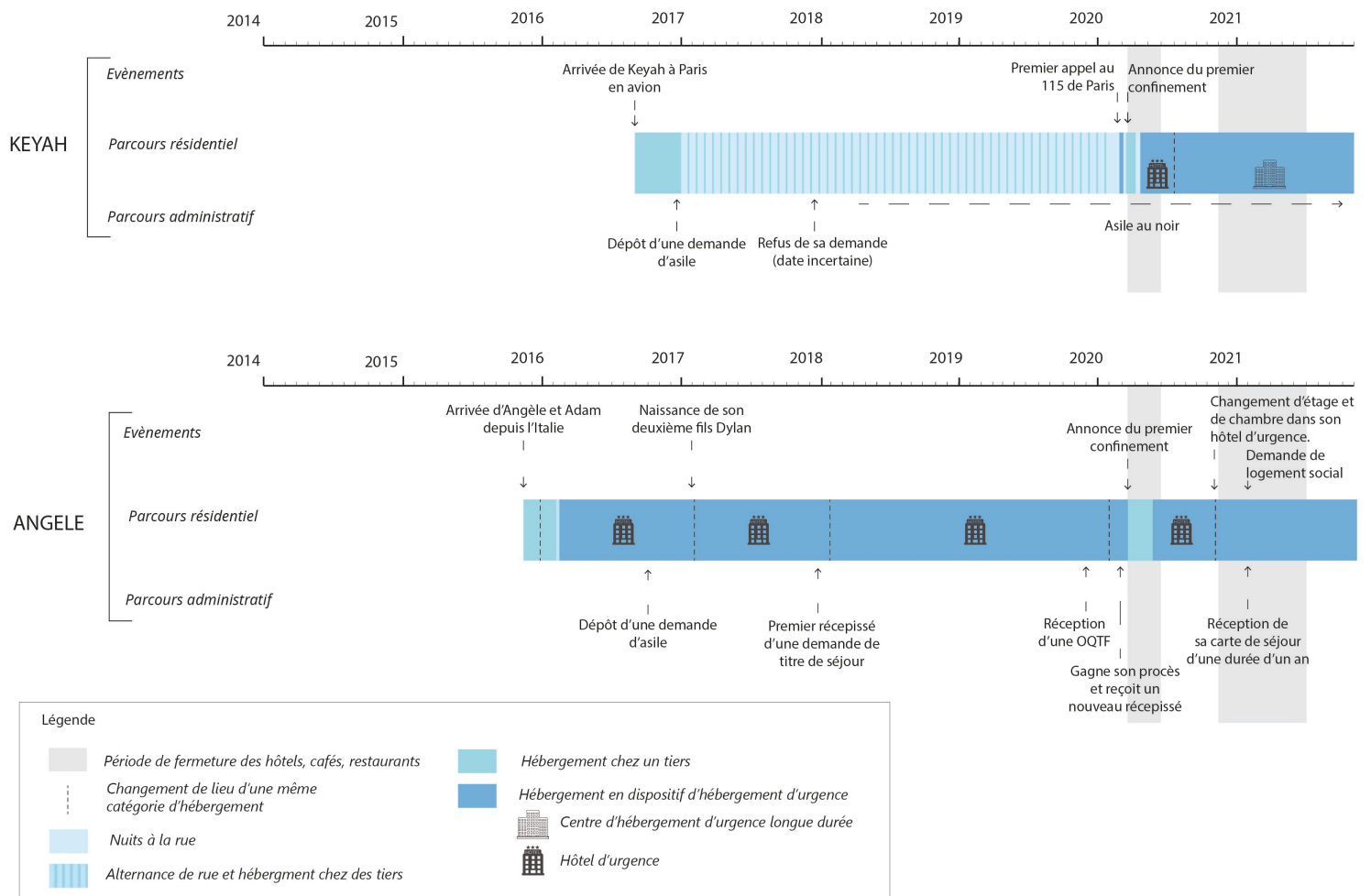


Figure 18 et 19 : Parcours d'hébergement de Keyah et de Angèle depuis leur arrivée respective en France. Source : Enquête Hors-Service.

Du point de vue des catégories fixées par les institutions, ces quatre travailleuses et travailleurs de l'hôtellerie restauration n'ont pas vu de changement significatif de leur situation résidentielle avec la crise sanitaire. Les frises représentant leur parcours d'hébergement respectif soulignent, à l'aide de l'usage d'un camaïeu de bleu, le peu de variation de leur condition d'hébergement et la porosité entre les différentes solutions de logement sollicitées. Ils sont restés pour trois d'entre eux sans logement personnel et pour le dernier, locataire d'une colocation surpeuplée. Pour tous, le logement ou l'hébergement, qui pèse peu sur leur budget respectif, contrairement à la majorité des ménages modestes français, n'entraîne à première vue, aucune difficulté significative supplémentaire dans une période de perte pécuniaire.

C'est là une des différences marquantes entre ces personnes immigrées connaissant déjà une précarité résidentielle avant l'arrivée de la crise sanitaire et les personnes de nationalité française qui disposent d'un logement individuel. Pour la majorité de ces dernières en effet, le logement devient du fait de la crise et des perturbations monétaires qu'elle apporte, le principal problème auquel faire face. Dépense que l'on ne peut compresser sans des bouleversements importants, le logement est pour la plupart des travailleurs et travailleuses hors service de notre corpus un réel problème obligeant à des arbitrages budgétaires mettant souvent à mal d'autres dépenses, non moins importantes mais plus facilement compressibles³⁴⁹. En ce sens, l'absence de logement individuel et des dépenses fixes correspondantes constitue un atout en période de crise et de perturbations monétaires.

Pour autant, l'étude approfondie de leurs parcours résidentiels invite à y trouver des nuances – dormir à la rue, dans le métro ou bien sous une tente, chez un tiers ou alors en dispositif d'hébergement d'urgence n'implique pas les mêmes avantages ni les mêmes contraintes, justifiant l'utilisation de teintes différentes ou de pictogrammes au sein de la représentation graphique de leurs parcours [Figures 16 -19 *supra*]. Selon leur expérience respective les personnes enquêtées n'entretiennent pas le même rapport aux abris trouvés, pour des durées plus ou moins longues, et n'ont pas les mêmes possibilités d'appropriation de cet espace pour en faire un « chez-soi ». Les frises montrent que les deux femmes s'appuient largement sur leur prise en charge en centre d'hébergement d'urgence, qui met un terme à une période d'instabilité résidentielle et de sans-abrisme parfois longue. L'expérience de Luca dans ce même dispositif est d'avantage une transition vers une nouvelle forme d'hébergement précaire qui lui convient davantage, le campement avec des compatriotes roumains. Ces expériences en hébergement institutionnel montrent que ces structures sont pourvoyeuses de ressources matérielles, relationnelles, ou administratives, avantages d'autant plus perceptibles dans ce contexte de crise sanitaire et que nous étudierons à nouveau, sous l'angle de l'accès à une alimentation, dans la

³⁴⁹ Lorraine Guénée *et al.*, *Hors service ...*, *op. cit.*, pp. 134-138.

partie suivante. Mais l'hébergement d'urgence, nous l'avons vu, n'est jamais complètement sans contrepartie : il faut se plier à des règles, supporter à plusieurs un espace exigu, parfois insalubre, parfois renoncer à une intimité.

Une possibilité d'hébergement brille par son absence et n'apparaît même pas comme une possibilité pour ces personnes immigrées : le repli chez des membres de la famille. Plusieurs travailleuses et travailleurs de nationalité française mentionnaient durant la première phase d'enquête la possibilité toujours présente de retourner vivre chez leurs parents, dans le cas de difficultés résidentielles insolubles³⁵⁰. Cette possibilité marque un avantage important pour ceux qui peuvent y avoir recours : l'installation provisoire au sein de la famille permet d'éviter la rue ou d'autres formes de logement précaire. Bien différent, le logement chez des tiers, connus ou non, implique des liens de solidarités plus diffus et apparaît plus difficile d'accès. Pour les personnes immigrées donc, ne pas disposer de cette ressource familiale rend plus probable le risque de se retrouver à la rue.

Chacun et chacune ne vit pas de la même manière ces formes d'hébergement en fonction de l'avancée de son parcours migratoire, de sa capacité financière et administrative à accéder prochainement à un logement individuel. La crise, par l'éloignement de la perspective d'une sortie prochaine d'un hébergement précaire ou par un changement radical de trajectoire résidentielle, met en exergue une volonté commune des personnes enquêtées, et probablement des travailleuses et travailleurs immigrés précaires, d'accéder au logement social qui représente désormais « le couronnement d'une carrière résidentielle »³⁵¹. Cette projection souligne l'inscription durable des personnes immigrées dans des formes populaires de logement, et rappelle, comme l'avait déjà rappelé l'examen des situations résidentielles avant la crise, la porosité entre des situations de sans abris et des formes plus discrètes de mal logement dans l'attente d'une stabilisation résidentielle à horizon incertain.

³⁵⁰ Une saisonnière interrogée à la fin de l'année 2020 mentionne la rage et le sentiment d'impuissance que suppose de retourner vivre chez ses parents à 40 ans passés. Pour autant, malgré les difficultés psychologiques que cela suppose, retourner chez ses parents reste une possibilité qu'elle, et d'autres enquêtés, mentionnent et mobilisent. Voir pour ces cas *Ibid.*, pp.102-104.

³⁵¹ Pierre-Antoine Chauvin, *L'administration de l'attente...*, *op. cit.*

III. S'alimenter pendant la crise : une variable déterminante pour faire face aux pénuries pécuniaires

En 2017, l'alimentation (hors alcool) arrive en seconde position des postes de dépenses des Françaises et des Français, représentant en moyenne 18,3 % des dépenses totales du cinquième de la population au niveau de vie le plus modeste³⁵². Sa part augmente d'autant plus que les revenus diminuent³⁵³. En 2005, le budget alimentaire des populations vivant en dessous du seuil de pauvreté³⁵⁴, ce qui est le cas à un moment ou à un autre des personnes suivies depuis mars 2020, était estimé par l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) à 111 € par mois et par personne. L'alimentation représente donc une part relativement importante des dépenses des plus pauvres. Mais à l'inverse d'autres postes budgétaires, ces dépenses peuvent être contractées pour faire face à des baisses soudaines de ressources. Du reste, l'alimentation est justement, pour les ménages les plus modestes, le pôle de dépenses qui varie le plus en cas d'évolution des revenus et des prix³⁵⁵.

Questionner les modes d'approvisionnement, la part du budget allouée à l'alimentation ainsi que les pratiques et habitudes alimentaires doit ainsi permettre de se glisser dans les comptes domestiques des personnes enquêtées, de décrire les logiques, calculs et comportements économiques,

³⁵² Ces chiffres proviennent de l'enquête « Budget de famille » de 2017 menée par l'Insee. Cette enquête existe, avec de large évolution, depuis 1956 et est menée de manière régulière (tous les cinq ans environ). Elle vise à reconstruire le budget des ménages interrogés, en matière de revenus et de dépenses. Pour les chiffres proposés au sujet de l'alimentation, voir : Elvire Demoly, Camille Schweitzer, « Les ménages les plus modestes dépensent davantage pour leur logement et les plus aisés pour les transports », *Insee Focus*, n° 203, septembre 2020, URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4764315>.

³⁵³ Selon la loi d'Engel, la part des dépenses allouée à l'alimentation est d'autant plus faible que les revenus sont élevés.

³⁵⁴ Le seuil de pauvreté (à 60 % du revenu médian) était, en 2005 et selon les autrices de cette étude, de 732 €/mois. Voir : Anne Lhuissier et al., « L'alimentation comme dimension spécifique de la pauvreté. Approches croisées de la consommation alimentaire des populations défavorisées », *Les travaux de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale 2005-2006*, Paris, 2006, p. 249.

³⁵⁵ Ce qui est vrai dans les deux sens : si les revenus augmentent, la part allouée à l'alimentation augmente également tandis qu'une baisse de ces mêmes revenus se traduit par une baisse des dépenses alimentaires. Voir : France Caillavet, Nicole Darmon, « Contraintes budgétaires et choix alimentaires : pauvreté des ménages, pauvreté de l'alimentation ? », *INRA Sciences Sociales. Recherches en économie et sociologie rurales*, 20^{ème} année, n°3-4, 2005.

les évaluations d'ordre économique et moral qui guident les activités quotidiennes, et qui se voient, suppose-t-on, bousculées par la crise du Covid-19.

Une fois examinés dans leurs implications budgétaires les subsides alimentaires issus de l'aide d'urgence (1), nous explorerons les situations où cette dernière n'est mobilisée que de façon marginale (2) avant de décrire les « débrouilles » individuelles et collectives mises en œuvre pour améliorer son quotidien économique et nutritionnel en temps de crise (3).

1. LES APPORTS VARIABLES ET DETERMINANTS DE L'ASSISTANCE INSTITUTIONNELLE EN MATIERE D'ALIMENTATION

Pour trois des quatre personnes enquêtées, les besoins alimentaires sont satisfaits *via* leur hébergement dans des structures d'aides institutionnelles ou associatives. Cela représente l'immense majorité de ce que mange Luca. Cela permet de limiter les dépenses alimentaires drastiquement pour Keyah et dans une moindre mesure pour Angèle, qui, tout comme Faysal, mobilise avant tout d'autres ressources pour s'alimenter en cas de difficultés.

1.1 Des aides alimentaires liées à l'hébergement et inégalement allouées

Les établissements d'hébergement des personnes enquêtées fournissent le gîte et, sous des modalités bien différentes, le couvert. En centre d'hébergement d'urgence (CHU), l'obligation de nourrir est réglementaire, pas en hôtel. Le foyer d'urgence où réside Luca de janvier à mai 2021 propose ainsi trois repas par jour aux résidents, avec petit déjeuner en libre-service, déjeuner et dîner à heures fixes, organisés en deux services du fait de la crise sanitaire, afin de respecter les règles de distanciation physique. Angèle et Keyah bénéficient pour leur part de chèques services qui leur permettent d'acheter de la nourriture dans la plupart des commerces mais également d'autres produits non consommables.

Pour son entrée dans l'hébergement d'urgence durant la crise sanitaire, Keyah est placée en hôtel d'urgence, du 22 avril au 16 juillet 2020. Dans cette période qui chevauche le temps du premier confinement, elle reçoit des chèques services. On ne sait pas le nombre, le montant, la fréquence de ces subsides, mais ils couvrent selon elle l'ensemble de ses besoins alimentaires. L'hôtel ne proposant pas d'équipement pour cuisiner – à l'inverse de son centre d'hébergement actuel où elle dispose d'une cuisine – ces chèques services servent le plus souvent à acheter des plats préparés, « *des grecs* » notamment. Le CHU où elle réside depuis le 16 juillet 2020 a la particularité d'offrir, à défaut de repas préparés sur place, un chèque service par jour pour la nourriture, ainsi que trois chèques par mois pour les achats non-alimentaires. Keyah bénéficie depuis de 33 à 34 chèques

services par mois, d'une valeur unitaire de 6 €, soit environ 200 € par mois, somme visiblement suffisante pour couvrir ses besoins alimentaires.

Angèle bénéficie également de ce type d'aide alimentaire mais dans une bien moindre mesure. Dans l'hôtel où elle demeure, comme dans tous les hôtels d'urgence parisiens, la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (Drihl) et le Samusocial de Paris financent et délivrent des chèques services aux personnes hébergées mais uniquement durant le premier confinement et les quelques semaines qui suivent (voir *infra*). Angèle bénéficie par la suite, durant l'année 2020 et 2021, du fait d'un accord entre le gérant de son hôtel et le Samusocial de Paris, des bons alimentaires correspondant au service « petits déjeuners » : deux chèques services par personne d'une valeur de 7 € à la fin de chaque mois. Vivant avec ses deux enfants, elle obtient six chèques par mois d'une valeur de 7 €, pour un total de 42 € mensuels. C'est une somme bien trop faible pour couvrir l'ensemble des besoins alimentaires d'un foyer de trois personnes. En outre, la distribution de ces bons se fait en main propre, sans procuration possible : « *Si t'es pas là, ils te les laissent pas pour toi !* » relate Angèle avec dépit. Cette dernière ne connaissant pas la date de distribution et travaillant la plupart du temps lorsqu'elle a lieu, elle n'a en vérité que très rarement accès à cette aide.

Même renforcée en temps de crise, la fourniture institutionnelle d'aide alimentaire varie donc d'un lieu d'hébergement à l'autre et d'un département francilien à l'autre. Ces inégalités traduisent une absence de coordination politique entre les financeurs (associations ou collectivités) concernant la législation et le financement de ces structures. Les hôtels d'urgence en effet, ne fournissent pas d'aide alimentaire aux hébergés, contrairement aux centres d'hébergement d'urgence où cette aide existe forcément, d'une manière ou d'une autre. L'absence d'accompagnement social au sein des hôtels se double donc d'une absence d'aide alimentaire, totale habituellement et limitée durant la crise sanitaire³⁵⁶. Les hôtels d'urgence apparaissent ainsi comme la structure la plus défavorable aux personnes hébergées [II.2.2.2], même quand la crise sanitaire modifie, en surface et temporairement, la prise en charge de l'alimentation en leur sein.

³⁵⁶ De mars à juillet 2020, la Drihl et le Samusocial de Paris financent et distribuent des chèques services aux résidents et résidentes des hôtels d'urgence à plusieurs reprises : entre 45 et 52,50 € par personne du 28 mars au 2 avril ; 70 € par personne du 10 au 15 avril ; 105 € par personne du 25 au 27 avril ; 70 € par personne du 3 au 5 juin et 140 € par personne les 8 et 9 juillet. Contrairement aux grilles habituelles, les enfants sont considérés comme des personnes à part entière ce qui contribue à augmenter notablement la somme totale perçue par les familles. En revanche, les chèques services sont volontairement conçus avec une date de péremption très proche des dates de distribution. Les bénéficiaires n'ont que quelques semaines après la fin du premier confinement pour en profiter et ne perçoivent plus de chèques services depuis cette date, sauf dans certains hôtels ayant conclus des accords particuliers avec le Samusocial de Paris (c'est le cas d'Angèle, qui bénéficient de chèques services au titre du service « petit-déjeuner » de son hôtel).

Hors crise sanitaire, la majorité des ménages y sont en situation d'insécurité alimentaire³⁵⁷.

Cette insécurité se manifeste notamment par des « stratégies d'adaptation alimentaire négative »³⁵⁸ comme le fait de changer de lieux d'approvisionnement, de réduire la portion lors des repas et même le nombre de repas quotidien [III.2].

1.2 Bénéficiaire d'une aide extensive : l'assistance comme base, le travail comme complément

1.2.1 Keyah ou la prestation sociale totale

Keyah dispose ainsi d'environ 200 € en début de mois pour couvrir ses besoins alimentaires mais également pour acheter divers produits non-alimentaires (d'entretien par exemple). Cette aide monétaire suffit à couvrir l'ensemble des besoins (qui se calent par ailleurs eux-mêmes sur cette somme fixe d'argent disponible) – « le nombre de tickets c'est parfait ça fait le mois » –, mais son utilisation est plus contrainte que celle de l'argent liquide.

L'hébergée fait ainsi principalement ses courses dans des supermarchés qui acceptent les chèques services. Il est parfois nécessaire pour Keyah de compléter en argent liquide lorsque le panier de courses dépasse le montant des chèques services. Tout comme les tickets restaurants distribués aux salariés dans certaines entreprises, les commerçants ne rendent pas la monnaie sur les chèques services. Elle utilise alors plus précisément les pourboires que lui donne la clientèle de l'hôtel, [Portrait 1] : « Bon souvent comme on travaille dans la chambre il y a des gars qui nous gardent des 5 €, 3 €, 2 €, c'est des pièces qu'on garde quoi. Quand on va acheter et que ça dépasse je mets les pièces là-dessus. »³⁵⁹. Les chèques services ne sont cependant pas systématiquement acceptés par les petits épiciers, poissonniers, bouchers et primeurs chez qui l'Ivoirienne se fournit pour préparer des plats africains. Résidant non loin de la centralité

³⁵⁷ Plus de 9 familles sur 10 résidant en hôtel sont en situation d'insécurité alimentaire en Île-de-France, en 2013, d'après l'enquête ENFAMS – qui utilise une mesure restrictive du phénomène. Voir Emmanuelle Guyavarch, Erwan Le Méner, Stéphanie Vandentorren (dir.), *ENFAMS...*, op. cit., p. 260 ; Judith Martin-Fernandez, Sandrine Lioret, Cécile Vuillermoz, Pierre Chauvin, Stéphanie Vandentorren, « Food Insecurity in Homeless Families in the Paris Region (France): Results from the ENFAMS Survey », *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 2018, vol. 3, n°15, n° article 420.

³⁵⁸ Le rapport dit « de profilage des bénéficiaires dispositif Barbès » – qui s'attache à étudier les caractéristiques et les habitudes alimentaires des bénéficiaires de la distribution alimentaire de Barbès mise en place par l'Armée du Salut au début du premier confinement –, identifie plusieurs de ces stratégies d'adaptation dites « négatives ». Voir Armée du Salut, *Rapport de profilage des bénéficiaires. Dispositif Barbès de l'Armée du Salut*, rapport ACF-ADS-ADSF, octobre 2020, pp. 10-12.

³⁵⁹ Extrait d'un entretien mené avec Keyah le 13 juillet 2021.

commerçante ³⁶⁰ africaine de Château-rouge, l'Ivoirienne ne s'approvisionne pourtant jamais dans ce quartier, persuadée que ces petites boutiques n'acceptent pas ce type de monnaie. Pour ce qui est des produits africains, elle se rend dans un commerce spécialisé relativement grand situé dans la ville de Saint-Denis, au nord de Paris. Les produits plus occidentaux sont achetés dans un Super U qui a l'avantage d'être situé juste à côté de son foyer.

Les chèques services permettent ainsi d'acheter des produits variés et choisis (à la différence des distributions et des repas pris dans les centres d'hébergement d'urgence ou les restaurants solidaires où les personnes ne peuvent choisir ce qu'elles mangent). Ils servent d'ailleurs à acquérir des ustensiles de cuisine qui permettent ou facilitent la préparation de certains plats : c'est par exemple le cas d'un mixeur que Keyah achète en août 2020 dans le Super U près de chez elle ou d'une carafe servant à filtrer l'eau du robinet. Mais l'apport de l'aide d'urgence, en l'occurrence issue de l'hébergement, ne s'arrête pas pour Keyah à ces chèques services.

Selon les services proposés par type d'hébergement, il est plus ou moins possible de préparer ces produits et de les cuisiner de manière autonome. Dans l'appartement que Keyah partage avec trois autres femmes, les colocataires disposent d'une cuisine, de placards pour les aliments, d'un réfrigérateur en commun et d'un autre, individuel, plus petit, qui se trouve dans sa chambre. Ces équipements, de stockage et de cuisine, déterminent en grande partie les possibilités de préparation d'alimentation et distinguent la situation de Keyah de celle d'Angèle qui ne dispose pas de tels équipements [III.2.1]. Keyah dispose pour sa part d'une place relativement importante pour stocker des aliments qui se conservent à température ambiante. Elle peut donc se permettre d'acheter en gros volumes, comme le riz en sac de 5 kg par exemple, qui tiennent plusieurs mois. Mais pour le frais, son petit réfrigérateur et l'étagère du réfrigérateur commun qui lui est attribuée ne permettent pas de stocker de grosses quantités. Keyah achète au compte-goutte les produits périssables : « *Parce que si le frigo est bien grand tu peux faire tes courses une bonne fois, tu mets tes courses dedans, il y a pas de problème. [Mais ici], quand tu veux du poulet ou du poisson tu es obligé de te déplacer pour acheter parce que ça peut pas rentrer dans le frigo* »³⁶¹. Cette impossibilité de stocker et donc d'acheter en plus grosse quantité à meilleur prix se retrouve dans d'autres situations d'hébergement d'urgence, comme chez cette famille résidant en hôtel et qui déplore l'absence d'un congélateur pour acheter en gros et être « tranquille »³⁶².

Le plus souvent, Keyah cuisine un plat³⁶³, avec du riz, en grande quantité et le stocke dans des boîtes de conservation pour le consommer

³⁶⁰ Sophie Bouly de Lesdain, « Château Rouge, une centralité africaine à Paris », *Ethnologie française*, Presses Universitaires de France, 1999, vol. 29, n° 1, pp. 86-99.

³⁶¹ Extrait d'un entretien mené avec Keyah le 13 juillet 2021.

³⁶² Erwan Le Méner, « Au nom du fils... », *op. cit.*, p. 48.

³⁶³ Souvent inspirés de la cuisine ivoirienne et plus largement africaine : Tiep bou dien, sauce graine, bissap, attiéké, etc.

progressivement durant plusieurs jours, notamment pour ne pas avoir à cuisiner en rentrant chez elle. Cuire les aliments à l'avance permet de s'assurer de leur conservation et de pallier les problèmes de stockage susmentionnés. Toutes ces boîtes ne sont pas stockées dans le réfrigérateur. Libérer cette place rend possible le stockage, au frais, d'autres types de produits.

En ouvrant le réfrigérateur de Keyah, ce dernier apparaît bien rempli : beaucoup de boissons (une bouteille de Coca-Cola, deux bouteilles de jus de bissap fait maison, une bouteille de jus de mangue, trois cannettes de boissons énergisantes), des boîtes de conservation bondées, des bocaux d'arachide qui contiennent maintenant une sauce au piment, des œufs en vrac, des yaourts à la grecque, des sacs plastiques blancs... Peut-être remplis de quelques légumes.³⁶⁴

Les boissons sucrées dont Keyah est une grande consommatrice finissent par prendre une place importante, autant dans son réfrigérateur que dans son budget alimentaire : sodas en tout genre, jus de fruits, sirops, etc. Cette dernière allant même jusqu'à parfois consommer une boisson énergisante onéreuse et très sucrée, à la place du café avant d'aller travailler : « *Quand je me sens trop fatiguée je prends ça le matin pour avoir la force pour pouvoir travailler.* »³⁶⁵ Parfois, elle prépare elle-même des boissons africaines comme le jus de bissap (hibiscus) par exemple. En plus des plats et boissons concoctés, l'Ivoirienne prépare également de temps à autre des desserts, qu'elle consomme de manière identique aux plats salés, sur une période de plusieurs jours. S'ajoutent à ces dépenses en boissons des achats de bouteilles d'eau minérale : Keyah délaisse l'eau du robinet ce qui, malgré les faibles prix de l'eau en bouteille, fait augmenter les dépenses alimentaires. Déclarant qu'elle « n'aime pas » l'eau du robinet, elle boit environ un pack d'eau (six bouteilles de 1,5 litres) par semaine en été et jusqu'à moitié moins en hiver.

Lorsqu'elle travaille, la femme de chambre ne prend que deux repas par jour : un petit-déjeuner avant de partir et un repas en rentrant, aux alentours de 16 h. Les jours de repos en revanche, elle prend trois repas : « *Bon quand je dis que je mange deux fois par jour c'est que quand je passe pas la journée à la maison, le matin je prends mon café je vais au travail quand je rentre bon il est déjà le soir donc je mange mais si c'est un jour où je travaille pas je peux manger trois fois. Je peux manger midi je peux manger le soir et je peux prendre le petit-déjeuner le matin. Ça dépend si je vais au travail, c'est là où je mange deux fois.* »³⁶⁶

Si les conditions difficiles de son travail l'amènent parfois à sauter un repas durant la journée, l'hébergée ne semble pas souffrir de carence en nourriture. Elle peut même dans une certaine mesure, bénéficier d'une alimentation de « plaisir ». Des mets quelque peu onéreux comme le poisson [Annexe 2], ou des appareils de cuisine qui facilitent grandement

³⁶⁴ Extrait du *Journal de terrain*, 12 juillet 2020.

³⁶⁵ *Idem.*

³⁶⁶ Extrait d'un entretien mené avec Keyah le 27 juillet 2021.

la préparation des plats deviennent accessibles grâce aux chèques services. Manger devient plus qu'un simple moyen de rétablir sa force physique. Lorsqu'elle vivait dans la rue, c'est la manche qui lui permettait d'acheter de quoi se nourrir, des kebabs notamment, quand elle ne pouvait pas compter sur l'apport ponctuel et imprévisible d'une invitation à dîner chez des amies, ou ne devait pas tout simplement sauter des repas. Ses conditions d'hébergement actuelles lui permettent de sortir d'une logique de survie au jour le jour. L'alimentation peut se transformer en plaisir et la joie de cuisiner et de manger des plats du pays d'origine peut à nouveau être ressentie [III.2.2 Encadré 5]. Ce processus d'émancipation de la contrainte quotidienne de trouver à manger par le biais de l'aide d'urgence se retrouve également chez Luca.

1.2.2 Luca : L'alimentation au-delà du besoin

Pour Luca – qui bénéficie d'une aide extensive en matière d'alimentation par le biais de son hébergement –, c'est son activité d'accordéoniste dans les espaces publics touristiques de la capitale [Portrait 2 ; Annexe 6] qui lui permet d'accéder à des produits alimentaires que l'assistance institutionnelle n'est pas en mesure de lui offrir. Sur les 402,02 € qu'il gagne par ce biais pendant les deux mois d'enquête intensive, 130,25 €, soit 32 %, sont dédiés à l'achat de nourriture (59 €) ou d'alcool (71,25 €³⁶⁷) dans divers supermarchés et services de restauration [I.3.2 Figure 22]. Les denrées achetées complètent les apports déjà conséquents de l'assistance et prennent en ce sens une fonction de plaisir alimentaire. L'alcool par exemple, est un produit que les différents guichets d'aide d'urgence ne proposent jamais et qui ne peut être obtenu que de manière autonome. De la même façon, les 59 € dépensés en nourriture par Luca en deux mois correspondent à de la viande fraîche (28 €), des spécialités roumaines (21,90 €) ainsi qu'une part négligeable de collations (9,10 €)³⁶⁸ achetées dans des services de restauration, c'est-à-dire autant de denrées inaccessibles par le simple biais de l'assistance. Mais Luca ne se contente pas de compléter les apports alimentaires de son centre d'urgence par ses propres revenus.

Il mobilise également une autre forme d'aide alimentaire qui permet de manger mieux, de manger des repas plus valorisés que ceux servis dans le centre : les restaurants solidaires³⁶⁹. Pourtant, avec les trois repas servis

³⁶⁷ Une somme de 10 € s'ajoute en réalité à ces dépenses et concerne l'achat d'une bouteille d'eau de vie maison à un ami.

³⁶⁸ Nous retrouverons ces achats plus en détails dans le « budget alimentaire de Luca » présenté en « Annexe sur l'alimentation », à la fin de cette partie.

³⁶⁹ Les restaurants solidaires, nombreux à Paris, sont une autre solution offerte aux personnes les plus démunies pour s'alimenter et bien manger. Un restaurant solidaire est une structure qui sert, sur place et à table, des repas cuisinés, gratuits, à bas prix, ou selon un tarif calculé en fonction du revenu de la personne. Ces restaurants peuvent être tenus par des collectivités territoriales, comme la ville de Paris par exemple qui gère

quotidiennement dans son foyer, Luca n'a pas besoin de se rendre dans ces restaurants pour manger à sa faim, tout comme il n'a pas directement besoin d'acheter lui-même de la nourriture. Les restaurants solidaires apparaissent de ce fait plutôt comme des « bons plans ». Leur fréquentation procède pour le cuisinier gastronome du désir de bénéficier de repas de qualité gustative parfois bien supérieure à ceux de son centre, dans un cadre dépaysant, certains lieux proposant un service semblable à celui de vrais restaurants. Peu fortuné, Luca y invite des personnes à dîner tout en ne dépensant rien ³⁷⁰, entretenant ainsi des relations fondamentales d'échanges et d'entraide [Portrait 2 ; III.3]. C'est une recherche de commensalité affranchie du cadre de l'hébergement institutionnel qui guide Luca dans les restaurants solidaires.

Sous certaines formes, le recours à l'aide alimentaire peut ainsi avoir d'autres finalités que de satisfaire de stricts besoins alimentaires. Pour Luca, le recours à l'assistance est extrêmement important en ce qu'il permet de répondre à l'ensemble des besoins physiologiques sans avoir à déboursier un seul centime. Cet apport rend possible des achats que l'on peut associer à des « plaisirs » où l'alimentation détient une fonction supplémentaire au seul rétablissement de la force physique. Cela permet en outre de limiter très fortement les dépenses alimentaires afin de réserver l'argent gagné pour d'autres dépenses non moins importantes pour Luca, comme le carburant pour sa voiture, le tabac ou encore le paiement de son forfait téléphonique. Sous certaines formes, le recours à l'aide alimentaire peut ainsi avoir d'autres finalités que de satisfaire de stricts besoins alimentaires.

actuellement onze établissements, ou des associations. Le site internet Soliguide recense une vingtaine de restaurants de ce type dans la capitale et sa très proche banlieue. (Soliguide.fr est un site internet qui permet de visualiser les offres associatives et institutionnelles en rassemblant « tous les services, initiatives et ressources pour les personnes en difficulté »). Servir des repas à bas prix peut constituer le but en soi ou bien être un moyen de financer des actions sociales et humanitaires. L'idée de « solidarité » que porte ce type d'établissement s'exprime aussi parfois par le recrutement de personnes éloignées de l'emploi pour cuisiner ou servir les repas. Si certains sont en accès libre, la plupart nécessitent des passe-droits distribués par des associations, des services sociaux et des structures partenaires.

³⁷⁰ Parmi les 63 individus interrogés pour l'enquête « Hors service », Luca est le seul à s'y rendre, à six reprises durant la période d'enquête intensive, du 23 janvier au 23 mars 2021. Il profite aussi plusieurs fois de petits déjeuners en libre-service (et à consommer sur place) offerts par une association officiant au sein de l'Hôtel de ville. Pour accéder à un des restaurants solidaires en particulier, que Luca fréquente plus que les autres, il est nécessaire d'obtenir des invitations que seules certaines associations peuvent fournir. En sympathisant avec le directeur d'une de ces associations, Luca parvient à obtenir plusieurs invitations et peut par ce biais convier des proches et des connaissances à partager avec lui des repas de bien meilleure qualité que ceux servis dans les centres d'hébergement.

1.3 Solution extérieure à l'hébergement : fréquenter les distributions alimentaires, un dernier recours

Si les personnes hébergées profitent des aides fournies sur place, elles peuvent également prétendre au bénéfice des nombreuses distributions alimentaires de la capitale, dont le nombre et les moyens ont été renforcés depuis le début de la crise sanitaire. Les quatre personnes suivies ont, le cas échéant, des utilisations différentes de ces distributions mais y ont toujours recours de manière ponctuelle.

Lorsque les revenus de son travail sont insuffisants pour remplir le réfrigérateur et compte tenu du fait que l'apport alimentaire de son hôtel d'urgence est insuffisant, Angèle « colmate »³⁷¹ en fréquentant des distributions alimentaires du Secours Populaire et des Restos du Cœur³⁷². Elle participe ainsi à la forte hausse des volumes de nourriture distribués par les différents acteurs de l'aide alimentaire depuis le début de la crise sanitaire³⁷³. La mère de famille déplore les longues queues à l'abord de ces services où « *tu attends longtemps et on te donne des trucs périmés* »³⁷⁴. Cependant, lors des différentes périodes d'inactivité que la cuisinière traverse depuis le début de la crise sanitaire, cette aide s'avère salvatrice. Elle fréquente par exemple une fois toutes les trois semaines une épicerie sociale du Secours Populaire³⁷⁵ où l'on peut récupérer des produits divers moyennant une somme modique : « *Y'a des fruits, y'a des légumes, y'a de l'huile, y'a des gâteaux, c'est-à-dire goûters des enfants, on a des boîtes de conserve, y'a du poisson, y'a de la viande. C'est des choses qu'il faut manger vite fait, faut pas... La date est très juste.* »³⁷⁶ A l'inverse des

³⁷¹ Le recours à ces distributions se fait tout d'abord lors du premier confinement, Angèle ne bénéficiant alors que d'une faible allocation chômage. Lorsque ces droits prennent fin, en novembre 2020, les courtes missions d'intérim qu'elle assure ne permettent pas non plus de couvrir les besoins de son foyer et les distributions alimentaires redeviennent une nécessité. Enfin, elle y recourt une fois encore en février 2021, après avoir eu une forte dépense pour le timbre fiscal nécessaire à la validation de son titre de séjour. Par cette utilisation ponctuelle et contingente des guichets alimentaires, Angèle peut être associée aux « nouveaux publics du confinement », et notamment les travailleuses et travailleurs étrangers appauvris par la perte brutale d'un emploi. Voir sur ce point : Lorraine Guénée et al., *Aux guichets ...*, *op. cit.*

³⁷² Créée par Coluche en 1985, les Restos du cœur est une association loi 1901 qui vise à venir en aide aux personnes sans-abri ou dans le besoin, en premier lieu au plan alimentaire.

³⁷³ Un communiqué de presse de l'INSEE datant du 26 juillet 2021 pointe la forte hausse des volumes distribués par les associations d'aide alimentaire en 2020 par rapport à 2019. Cette augmentation serait dû à la fois à l'arrivée de nouveaux bénéficiaires (notamment des familles monoparentales et des travailleurs précaires) ainsi qu'à une utilisation accrue des bénéficiaires habituels. Voir : Insee, « Aide alimentaire : une hausse prononcée des volumes distribués par les associations en 2020 », *communiqué de presse*, 26/07/2021.

³⁷⁴ Extrait d'entretien mené avec Angèle le 5 mars 2021.

³⁷⁵ Cette distribution se tient quotidiennement mais les bénéficiaires ne peuvent y accéder qu'à une certaine fréquence, Angèle ne peut ainsi s'y rendre qu'une fois toutes les trois semaines.

³⁷⁶ Extrait d'un entretien mené avec Angèle le 16 décembre 2020. Ce type d'aide

chèques services, ce type d'aide d'urgence ne permet pas de choisir n'importe quel aliment. Les produits, majoritairement frais, sont selon Angèle le plus souvent très près de leur date de péremption. « *Je fais bouillir, et là on peut manger toute la semaine... On s'en fout, on n'a rien. De toutes les façons on est habitués, qu'est-ce qu'on va, on va manger quoi ? [rires]* »³⁷⁷. Ces techniques culinaires lui permettent de faire tenir cette petite réserve de nourriture jusqu'à deux semaines mais au prix, nous le verrons, de fortes restrictions [III.2.1].

Cette réticence à mobiliser les distributions alimentaires se retrouve chez Keyah et Faysal, qui y trouvent ou pensent y trouver des produits en décalage avec leurs habitudes alimentaires. A la rue trois années durant, l'Ivoirienne n'a pourtant pas recours à ces services, persuadée de n'être pas assez « *habituée* » à la nourriture distribuée. Même lors de son premier hébergement en hôtel d'urgence, en avril 2020, l'immigrée s'avère réticente à consommer les repas proposés sur place (du fait du confinement et de la période du ramadan) pour des raisons gustatives : « *Non c'est pas facile de manger la nourriture quand tu n'es pas habituée. Souvent on nous apportait de la nourriture et vraiment on avait du mal à manger.* »³⁷⁸ Quant à Faysal, il n'a qu'une seule fois recours à une distribution alimentaire. Comme plusieurs personnes interrogées durant la première phase d'enquête, le non-recours aux distributions alimentaires de Faysal pourrait s'expliquer par la honte et le sentiment violent de déclassement social que cela procure. Chef d'entreprise au Bangladesh, il se retrouve un long moment sur les routes migratoires avant de prendre place dans un campement urbain de réfugiés. Une fois sorti de cette misère de l'itinérance et de la vie dans la rue, faire appel à l'assistance devient pour lui un ultime recours qu'il écarte autant que possible. Il se constitue une épargne conséquente (dans laquelle il refuse absolument de puiser pour ses besoins quotidiens) et participe à une gestion collective des dépenses alimentaires au sein de sa colocation [III.3.3].

On aurait ainsi pu s'attendre à un recours important aux distributions alimentaires pour celles et ceux qui ne bénéficient pas de repas ou de bons octroyés en hébergement. Ce n'est pas le cas. Les causes possibles de non-

alimentaire, sous forme de « colis », est destiné à des personnes bénéficiant d'un logement et d'une possibilité de cuisiner puisqu'il s'agit d'aliments frais. Pierre Blavier identifiait déjà une inadéquation des colis alimentaires avec les habitudes alimentaires d'un ménage en enquêtant sur la vie quotidienne d'un couple de chômeurs durant la Grande Récession espagnole. De l'autre côté des Pyrénées, la femme se plaignait alors de ne pas recevoir une nourriture adaptée, notamment du fait du manque de protéines dans les produits distribués. Pierre Blavier y ajoute d'autres éléments explicatifs, comme la prégnance de coutumes issues du pays d'origine, le simple fait que les aliments ne sont pas appréciés mais aussi qu'ils sont parfois reçus en trop grande quantité. Voir Pierre Blavier, « Les réaménagements de la consommation en contexte de récession », *Revue française de sociologie*, vol. 59, n° 1, 2018, p. 21.

³⁷⁷ Extrait d'un entretien mené avec Angèle le 16 décembre 2020.

³⁷⁸ Extrait d'un entretien mené avec Keyah le 12 novembre 2020.

recours³⁷⁹, multiples, déjà examinées dans le rapport précédent, peuvent être, comme nous l'avons vu, d'ordre symbolique et identitaire, ou bien liées à une inadéquation entre besoins des personnes et denrées proposées. Angèle par exemple, ne recourt que très marginalement aux distributions alimentaires non pas parce qu'elle n'en a pas besoin, mais bien parce que ces services sont inadaptés à sa situation, autant concernant leur organisation (lieux, horaires et temps d'attente) que la nature des denrées distribuées. Pour comprendre la place de ces aides institutionnelles et associatives, il est nécessaire de les replacer dans des économies domestiques qui prennent, selon les personnes et la réalité de leur situation, des formes bien différentes.

2. UNE PLUIE DE RESTRICTIONS : LES CAS DE FAYSAL ET D'ANGELE

Pour Angèle comme pour Faysal, les services d'aides d'urgence ne sont pas suffisants pour couvrir l'ensemble des besoins alimentaires de leur foyer et le travail salarié sous toutes ses formes devient le principal moyen d'acquiescer de la nourriture. Lorsque ce dernier vient à manquer et que les revenus monétaires sont trop faibles, c'est une économie de restrictions et de débrouilles qui se met en place pour tenir.

³⁷⁹ L'Observatoire du non-recours aux droits et services (Odenore) identifie quatre causes principales de non-recours aux prestations sociales et aides d'urgence : la non-connaissance, la non-proposition, la non-réception et la non-demande (Phillipe Warin, « Le non-recours : définition et typologies », *Document de travail*, Odenore, juin 2010, p. 5). La « non-demande » pose bon nombre de question puisqu'elle suppose un refus de bénéficiaire d'une aide que l'on connaît et que l'on pourrait mobiliser. Le non-recours est de ce fait depuis longtemps documenté par différents chercheurs et organismes qui semblent en accord sur l'existence d'une étroite relation entre non-recours et vulnérabilités sociales, identifiée dès 1976 par Antoinette Catrice-Lorey : « Le non-recours des plus défavorisés à certains types de services renvoie à leurs modes de vie spécifiques, ainsi qu'aux modèles culturels qui façonnent leur existence. » (Antoinette Catrice-Lorey, « Inégalités d'accès aux systèmes de protection sociale et pauvreté culturelle », *Revue française des affaires sociales*, vol. 30, n° 4, 1976, p. 133.). Cette idée est importante car elle introduit une manière contre-intuitive d'aborder le non-recours. Ce dernier ne serait pas nécessairement subi, mais serait également « l'expression d'une citoyenneté active dans la relation aux prestataires » et témoignerait d'une « résistance à l'offre publique » (Philippe Warin, « Le non-recours aux droits sociaux, entre vulnérabilité sociale et citoyenneté active » *Les Cahiers français : documents d'actualité*, La Documentation Française, 2016, p. 2). Nous remarquons dans le comportement des personnes enquêtées un processus similaire, qui au-delà des empêchements et des arbitrages liés à des organisations particulières de vie, fait du non-recours un choix conscient associé à des considérations sociales et culturelles. Par ailleurs, la cause particulière de non-recours qui ne touche que Faysal et qui découle d'une forme de honte et d'un sentiment de déclassement est un des résultats de l'étude Abena portant sur les comportements alimentaires des bénéficiaires de l'aide d'urgence (Christine César, « Comportements alimentaires et situations de pauvreté. Aspect socio-anthropologiques de l'alimentation des personnes recourant à l'aide alimentaire en France », *Etude Abena 2004-2005*, Institut de veille sanitaire, novembre 2007, p. 89).

Les privations alimentaires de la mère de famille se caractérisent par leur caractère chronique et les logiques qui les sous-tendent : un impératif de survie d'un côté et un désir de combler ses enfants de l'autre.

2.1 Angèle : une « mère courage » qui se prive pour ses enfants

Pour subvenir aux besoins alimentaires de sa famille, constituée de ses deux enfants de trois et sept ans, Adam et Dylan, Angèle mobilise plusieurs sources et modes d'approvisionnement. Décrire ses pratiques alimentaires permet de rendre compte des techniques mises en œuvre pour joindre les deux bouts, ce qui révèle en creux des logiques économiques liées à l'impératif de bien-être des enfants.

Hébergée en hôtel, Angèle bénéficie, nous l'avons vu, d'une aide d'urgence restreinte qui se limite à quelques chèques services qu'elle obtient de manière non régulière ; d'autre part, elle ne fréquente qu'en dernier recours les distributions alimentaires, lorsque tout son temps n'est pas occupé par le travail salarié. C'est le plus souvent par ses revenus du travail, fluctuants et parfois très faibles, qu'elle s'approvisionne en nourriture. Ainsi, du début de la crise sanitaire au mois de septembre 2021, Angèle doit la plupart du temps gérer l'approvisionnement en nourriture de son foyer de trois avec de faibles sommes issues de ses droits au chômage (environ 600 € mensuels), de missions d'intérim ponctuelles et de quelques aides exceptionnelles d'un service social municipal.

Tout comme sa compatriote Keyah, elle cuisine dès qu'elle le peut des plats africains qui nécessitent l'achat de certains produits. Sauce graine, gombos, manioc sous différentes formes (nécessaires à la préparation de l'attiéké ou du fofou par exemple), poissons fumés, sont autant de produits que l'on trouve difficilement dans les magasins occidentaux de la capitale mais qui foisonnent dans les ruelles de Château Rouge, qui comptent également leurs lots de primeurs et de bouchers connus pour les bas prix pratiqués. N'étant pas limitée quant au choix des magasins qu'elle peut ou non fréquenter, comme c'est le cas de Keyah soumise aux accords liés aux chèques services, Angèle choisit les épiceries et autres magasins « africains » pour acheter au meilleur prix. Lorsque c'est possible, les quantités importantes sont privilégiées : des sacs de riz de 5 kg par exemple, largement moins chers au kilo que les petits paquets.

Évitant au maximum les parties communes de son hôtel³⁸⁰ Angèle ne veut pas utiliser la cuisine partagée [II.2.2.2]. Voici comment elle s'y prend : tous les week-ends, ou presque, elle se rend chez un couple de proches en banlieue parisienne et profite de leur cuisine pour préparer des plats pour la semaine. Ce fonctionnement permet à la fois de consommer des repas qui nécessitent des outils de cuisine dont elle ne dispose pas à l'hôtel, de faire

³⁸⁰ Angèle est en conflit avec le gérant de son hôtel et évite de ce fait les parties communes [II.2.2.2].

baisser le coût de chaque repas en préparant en une seule fois de grosses quantités mais aussi de disposer d'une réserve de plats préparés, ce qui évite de prendre du temps après une journée de travail pour cuisiner.

Mais ces produits africains, intégralement importés, sont plus coûteux que des produits « occidentaux » équivalents en termes nutritionnels. « *La nourriture africaine coûte cher!* » déplore Angèle, bien obligée de s'approvisionner autrement. L'évaluation de cherté de ces denrées peut en partie s'expliquer par le fait qu'Angèle les achète toujours en grosse quantité, en prévision des week-ends et de la préparation de plats qui seront consommés durant plusieurs jours. En outre, ces aliments sont le plus souvent préparés en accompagnement d'une viande (cuisse de poulet, côtes de porc, etc.) ce qui, même si la cuisinière privilégie parfois des « bas » morceaux (pieds de bœufs, de mouton, etc.) fait grimper la facture. Au-delà des plats ivoiriens préparés à l'avance, tout un ensemble de produits alimentaires plus occidentaux, issus de différents supermarchés font également partis des paniers de course d'Angèle. Si le prix est trop élevé et que la quantité de ces plats préparés s'avère insuffisante pour couvrir l'ensemble des besoins de la famille, ce sont surtout les besoins des enfants, réels ou supposés par leur mère, qui déterminent ce mode différent de consommation.

Concernant les lieux d'approvisionnement, si Angèle juge que les enseignes Carrefour® et Intermarché® sont aussi chères l'une que l'autre, les promotions régulières proposées par Carrefour® lui font préférer cette enseigne. Mais ce sont le plus souvent les distances qui déterminent le choix d'un établissement. Le Carrefour® est plus avantageux mais plus loin de l'hôtel et Angèle ne peut que difficilement transporter de lourdes courses sur une grande distance. L'Intermarché®, plus cher mais plus près, devient le plus fréquenté. Le magasin privilégié reste le Lidl®, en raison des prix pratiqués. Habituellement, cette mère de famille fait les courses deux fois par semaine, une fois dans une grande surface et une fois à Château Rouge. Souvent, elle retourne une troisième fois dans une grande surface pour acheter les goûters et les petits-déjeuners de ses enfants. Nous retrouvons donc ici encore la logique des achats au compte-goutte et de la fréquentation de différents magasins, chacun ayant un intérêt propre.

Mais ces pratiques d'achat s'associent à des restrictions alimentaires importantes. L'extrait du *Journal de terrain* qui suit montre dans le même temps celles qu'Angèle s'inflige et le soin qu'elle apporte à ses enfants et à leur alimentation. Il permet également de voir les « combines »³⁸¹ que cette mère de famille met en œuvre pour se sustenter sans rien dépenser :

Le matin, Angèle a bu un « café au chocolat », c'est-à-dire un café avec du lait au chocolat restant du petit déjeuner des enfants et n'a rien mangé. Au travail, elle a comme d'habitude « goûté » les plats en préparation. Cette fois, elle était à l'épluchage des légumes, elle est donc allée voir les filles qui coupaient le

³⁸¹ Ce type d'approvisionnement, qui relève d'une « débrouille » permettant de contourner le circuit marchand classique sera abordé dans une section suivante [III.3.1].

jambon pour en avoir et le manger avec du pain. A son retour, elle a mangé du pain de chez Lidl® avec du beurre et des cacahuètes. Ce soir, elle préparera du riz à la sauce graine (constituée de graines de palme et de morceaux de bœuf), sauce qu'elle met à décongeler pendant que nous parlons, dans son cuiseur à tout faire. Elle ajoutera à ce repas du plakali³⁸² – elle me montre dans son frigo la boule de plakali dont elle dispose. Elle a préparé la sauce graine deux semaines plus tôt, chez son amie [dans les Yvelines], et l'a congelée. Ce soir, elle sait qu'elle ne mangera pas de dessert, elle n'en prend jamais, sauf parfois une clémentine. Adam non plus n'aime pas trop les desserts, elle l'obligera à manger une clémentine. Dylan, quant à lui, mangera un yaourt aux fruits comme à son habitude. « S'il n'y a plus de yaourts à la maison, c'est le drame! », commente-t-elle en souriant.³⁸³

La gestion quotidienne du budget révèle les priorités de cette mère de famille qui sacrifie la qualité et la quantité de son alimentation personnelle pour permettre à ses enfants de consommer les produits, parfois onéreux, qu'ils aiment. Un grand nombre de produits achetés en supermarché sont ainsi uniquement destinés aux enfants. C'est par exemple le cas des gâteaux, viennoiseries et boissons sucrées (jus de fruits ou soda) qui font office de petits-déjeuners et de goûters. Jus d'orange, de pomme, multifruit, thé glacé, sodas, biscuits et gâteaux en tout genre, pains aux chocolats industriels, etc. De la même manière, certains produits salés ne sont achetés que pour les enfants, leur mère se contentant des restes ou mangeant autre chose. Ces produits sont, dans l'imaginaire et la publicité, spontanément reliés aux enfants et ont la particularité d'être typiquement occidentaux : saucisses knack industrielles, jambon blanc, emmental râpé, pizza surgelée, etc. La part du budget allouée exclusivement à l'alimentation des enfants prend ainsi une importance non négligeable du fait de ces achats qui leur profitent essentiellement, Angèle n'en consommant qu'une petite partie. Du 11 janvier au 4 mars 2021, période de suivi budgétaire, elle dépense, d'après les tickets de caisse conservés pour les enquêtrices, 288,92 € en nourriture et boissons se répartissant comme suit : 67,8 € de produits constituant les petits-déjeuners et les goûters des deux enfants, 14,04 € de produits salés destinés aux enfants, 159,08 € de produits destinés à une consommation commune et 48 € pour la cantine scolaire des deux enfants. En d'autres termes, 45 % du budget alloué à l'alimentation est dédié exclusivement à nourrir les enfants [Annexe 3].

C'est une cuisine « mixte » que prépare l'immigrée, liant produits et plats du pays à des préparations occidentales, que semblent affectionner tout particulièrement ses enfants. De toute façon, c'est toujours le goût et l'appétence de ces derniers qui déterminent pour une grande part ce qui sera cuisiné :

Bon, je peux faire de la sauce gombo par exemple, avec du plakali, ils [les enfants] aiment bien. Matin aussi ils aiment bien du fofou. Je prends la fécule de pomme de terre qu'on me donne au Secours Populaire, je rajoute avec la purée de bananes. Je fais la purée de bananes plantain, avec de l'huile de palme, avec de la soupe au poisson. Ils mangent bien ça. Ça dépend aussi. Maintenant

³⁸² Pâte de manioc cuite.

³⁸³ Extrait du *Journal de terrain*, jeudi 11 février 2021.

que j'ai appris la nourriture française, je fais beaucoup, je fais beaucoup de choses. Je fais des pâtes, je sais faire des pizzas. Je sais faire beaucoup de choses. Je sais faire de la lasagne, de l'hachis parmentier, tout, je sais faire ça. De la blanquette de veau, tout ça [*rires*]. Oui, je sais faire vraiment beaucoup de choses³⁸⁴.

Socialisés à une alimentation occidentale par le biais de la cantine scolaire, Adam et Dylan sont friands de « *nourriture française* ». Leur mère est également socialisée à ce type d'alimentation par son travail en restauration collective et son CAP, et ce qu'elle y apprend ou y a appris est exporté jusque dans son foyer. Cette « transposition de pratiques professionnelles à la maison » est la conséquence de cette double socialisation, qui favorise une rencontre positive entre les attentes des enfants et les capacités d'Angèle³⁸⁵. Les fameuses saucisses knack industrielles deviennent ainsi un plat récurrent au sein de la famille en ce qu'il cumule les attraits : peu coûteux, ne nécessitant guère de temps de préparation, nourrissant et surtout, aimé des enfants. Ce sont ces trois derniers arguments qui convainquent la cuisinière d'acheter régulièrement ces aliments transformés. En effet, si le prix au kilo est finalement plus élevé que celui des pièces de viandes qu'elle achète en boucherie, ces derniers se doivent d'être cuits, préparés, accommodés (souvent en grande quantité) et ne jouissent pas du même intérêt pour les enfants. Cette organisation alimentaire, en plus de nécessiter une organisation particulière sur le plan des anticipations (préparer de grandes quantités à l'avance) et de l'approvisionnement (fréquenter différents lieux pour s'en tirer au meilleur prix), n'est rendue possible que par les restrictions que s'impose pour elle-même la mère de famille. Celles-ci vont jusqu'à prendre la forme de fortes privations. Angèle favorise coûte que coûte la satiété de ses enfants aux dépens de sa propre intégrité physique.

Moi je mange le reste de ce qu'ils [les enfants] ont laissé. Moi je m'accorde pas trop d'importance, tout le temps mes repas je m'en fous. Je m'en fous moi, tout ce que je trouve, si j'ai trop faim, [*rires*] je bricole quelque chose vite fait là. Nous chez nous on mange beaucoup le riz, je me sers du riz, quand j'ai envie de manger vite-fait, là je prépare dans le truc là, rapidement, et puis je réchauffe avec la sauce quand j'en ai. Quand j'ai pas, je m'en fous.³⁸⁶

La mère d'Adam et de Dylan a ainsi totalement supprimé de son menu le petit-déjeuner, tandis qu'elle achète en grande quantité des viennoiseries (industrielles) et des jus de fruits pour ses enfants, qui ne ratent jamais ce premier repas de la journée. Si Angèle « *s'en fout* » et qu'elle le répète, c'est

³⁸⁴ Extrait d'un entretien mené avec Angèle dans sa chambre d'hôtel le 16 décembre 2020.

³⁸⁵ Christine Tichit utilise cette formule pour désigner les processus d'acculturation des pratiques alimentaires de familles immigrées composées de parents qui travaillent dans la restauration collective. Elle montre comment le « cordon-bleu » devient un met prisé des enfants lorsque les parents sont réceptifs à ce type d'alimentation du fait de leur activité professionnelle. Voir Christine Tichit, « L'«*mergence* de goûts de classe chez les enfants de migrants. Modèles concurrents de goûts et pratiques alimentaires », *Politix*, vol. 99, n° 3, 2012, p. 72.

³⁸⁶ Extrait d'un entretien mené avec Angèle dans sa chambre d'hôtel le 16 décembre 2020.

qu'elle est justement très loin de se « [foutre] » de la santé de ses enfants et de leur bien-être. Ces restrictions personnelles quotidiennes, tant en ce qui concerne la quantité que la variété des produits, portent leurs fruits puisqu'elle juge que ses enfants disposent d'une alimentation équilibrée et substantielle. Pour autant, elle est consciente des effets néfastes de ces privations sur sa propre santé.

Les enfants arrivent à manger équilibré mais moi non. Il faut que je calcule pour que ça tombe juste, Je suis tellement habituée à les faire passer en priorité que moi finalement, je ne mange pas comme ça, pas équilibré du tout, c'est en train de jouer sur ma santé même.³⁸⁷

« *A cause de la crise sanitaire, les mêmes habitudes commencent à revenir* », nous dira un jour Angèle au sujet de son alimentation, signifiant par là le retour d'une période de disette :

Le mois passé, j'ai perçu que 200 et quelques euros. Ce mois-là, j'ai perçu combien ? J'ai perçu 300 €, voilà. Le mois prochain, je sais pas combien je vais percevoir, je sais pas s'ils vont me donner la CAF ou s'ils vont pas me donner. C'est mélangé quoi, je peux rien faire. Du coup c'est sûr que ça va pas. Mais comme j'ai déjà l'habitude de prendre sur moi et de privilégier les enfants...³⁸⁸

Pour autant, il est délicat de bien saisir ce qu'entend Angèle lorsqu'elle affirme que ses enfants mangent « *équilibré* ». La santé semble, dans sa bouche, être davantage liée à la satiété qu'à des considérations envers les effets de long terme de certains aliments. Si les viennoiseries industrielles, les boissons sucrées ou encore les saucisse knack font sans aucun doute plaisir aux enfants, les repas que la cuisinière prépare sont souvent peu équilibrés et décalés des préconisations actuelles en matière d'alimentation.

Si la mère décidait d'imposer à ses enfants un certain type de nourriture, ou plutôt qu'elle décidait de ne pas acheter des produits particuliers uniquement pour eux, elle pourrait certainement manger à sa faim. Mais pour elle, il n'en est pas question ; les privations et le grignotage deviennent usuels durant la période où le travail se fait rare et que les allocations chômage s'épuisent, à la fin de l'année 2020. De retour chez elle en fin d'après-midi, Angèle grignote des chips ou des biscuits, souvent des denrées à sucres rapides, comme du lait concentré sucré : « *C'est pour le manger comme ça, quand je suis fatiguée ou comme souvent j'ai pas trop d'argent, je prends le pain je mets le lait concentré à l'intérieur.* »³⁸⁹ Il s'agit dans tous les cas de produits ultra-transformés nocifs pour la santé. Ce n'est que le soir, pour le dîner, qu'Angèle mange quelque chose de consistant, et encore... lorsque son budget le lui permet. Lorsque les privations ne suffisent pas à compenser la faiblesse des ressources, Angèle garde encore le désir de satisfaire ses enfants, de « *gâter l'enfant* »³⁹⁰, quitte

³⁸⁷ Extrait d'un entretien téléphonique mené avec Angèle le 12 janvier 2021.

³⁸⁸ Extrait d'un entretien mené avec Angèle dans sa chambre d'hôtel le 16 décembre 2020.

³⁸⁹ Extrait d'un entretien mené avec Angèle le 16 février 2021.

³⁹⁰ Erwan Le Méner utilise cette formule pour décrire les privations associées au quoi qu'il

à ne préserver que l'illusion d'une quantité suffisante³⁹¹. C'est ainsi un constant travail d'apparence qui se met en œuvre, pour cacher aux enfants les manques et la faim qu'elle ressent. Face à ces réalités, l'existence de la cantine scolaire, pour laquelle Angèle débourse seulement 0,85 € par enfant par repas, est un réel soulagement, car elle assure une alimentation saine et équilibrée à moindre coût : « *Les enfants mangent de tout car ils mangent à la cantine.* »

Dans son cas, et à l'inverse de celui de Faysal, l'alimentation n'est pas seulement une variable d'ajustement pour pallier des baisses brutales de revenus. Les restrictions personnelles étant le seul moyen de préserver des priorités indispensables comme le bien-être des enfants, c'est l'estomac d'Angèle lui-même qui devient la variable d'ajustement budgétaire du foyer.

2.2 Faysal : le lot de restrictions d'un non-bénéficiaire de l'assistance

Faysal, bénéficiaire plus qu'occasionnel de l'aide alimentaire, ne peut compter *a priori*³⁹² que sur ses propres revenus pour subvenir à ses besoins, bien qu'exploité et sous-payé par son employeur [Portrait 4 ; III.4]. Pour lui, l'alimentation est une variable d'ajustement face à une baisse conséquente de revenus, étant entendu qu'il évite autant que possible de toucher à son épargne, et continue d'envoyer de l'argent à la personne qui s'occupe de ses enfants au Bangladesh – même s'il est contraint de limiter temporairement la somme envoyée.

Il s'approvisionne généralement de la façon suivante : achats de produits alimentaires de base dans un magasin discount Lidl® proche de chez lui (fromage, huile, farine, fromages, quelques légumes), en raison des faibles prix pratiqués ; marché de la Courneuve – rappelons-le la ville où il résidait avant d'emménager à Paris – uniquement pour les légumes et également en raison des très bas prix ; magasin bengali pour les produits de son pays d'origine. Enfin, Faysal ne se prive pas, lorsque ses revenus le lui permettent, de manger en dehors de son domicile dans des pizzerias, des kebabs ou des restaurants bengalis.

La crise sanitaire et les fermetures d'établissements qui viennent s'ajouter aux agissements illégaux de son patron marquent pour

en coûte parental d'un couple vivant en hôtel d'urgence avec leur enfant. Les logiques apparaissent comme similaires pour ce couple et pour Angèle, il s'agit dans les deux cas d'être « à la hauteur du quotidien », c'est-à-dire « faire le maximum » pour le ou les enfants. Voir Erwan Le Méner, « Au nom du fils... », *op. cit.*, p. 49.

³⁹¹ « [Les Knacki] je les mets dans les pâtes, en les coupant en petits morceaux pour que ça donne l'impression qu'il y en a beaucoup. » Extrait d'un entretien mené avec Angèle le 2 février 2021.

³⁹² Nous verrons dans une section suivante que l'entraide interpersonnelle et notamment communautaire est également un moyen de s'alimenter sans passer par le circuit marchand classique.

l'immigré le début d'une période de précarité économique. Il se retrouve, au cours de l'année 2020, plusieurs mois avec des revenus d'activité bien trop faibles pour maintenir son niveau de consommation. Pour tenir bon, le célibataire se serre la ceinture.

Le loyer étant une dépense mensuelle importante et *a priori* incompressible – quoiqu'un paiement avancé par des colocataires, avec remboursement différé, soit possible [II.2.2.1], c'est le poste alimentaire qui est limité. Le locataire appauvri³⁹³ renonce avec dépit à s'approvisionner dans le magasin bengali qu'il fréquentait jusqu'alors : « *Aussi à cause de Covid, moi je passe pas au Bengali magasin. Pourquoi Bengali magasin, à cause de beaucoup cher. Lidl très bien, à cause de Covid. Oui, lui tout le monde attend, attend, une personne, chaque personne passe, acheter une fois, un peu beaucoup de choses, farine, peut-être légumes, huile... Acheter un peu de fromage.* »³⁹⁴ Il supprime également le repas à l'extérieur dans des services de restauration. Tous ses repas sont désormais pris à son domicile : « *Non maintenant... avant acheter peut-être, moi je partais au restaurant acheter une pizza, maintenant je mange pas comme ça. Maintenant j'ai toujours maison, toujours maison. Le restaurant manger, peut-être une fois j'ai mangé 10 €. Mais ça plus l'argent, je mange pas comme ça. Je vais acheter 10 € quelque chose, manger deux jours, comme ça. Deux jours !* »³⁹⁵

Pour ses courses alimentaires, Faysal se restreint à un maximum de 10 € par panier, chaque panier devant tenir au moins deux jours. Cette façon de se fixer un prix de panier alimentaire maximum à ne pas franchir est une stratégie budgétaire récurrente chez les « locataires appauvris »³⁹⁶ dont fait partie Faysal. Ces achats au compte-goutte permettent de garder un œil sur les dépenses et sur les potentielles promotions que proposent les magasins discount³⁹⁷. Ainsi, durant cette période de disette, les dépenses alimentaires

³⁹³ Nous utilisons déjà cette formule dans un rapport précédent pour qualifier les professionnels mis à l'arrêt du fait de la crise, pour qui l'importance de préserver son logement personnel amenait à des restrictions budgétaires importantes, parfois drastiques. Voir : Lorraine Guénée *et al.*, *Hors service...*, *op. cit.*, p. 148.

³⁹⁴ Extrait d'un entretien mené avec Faysal le 22 janvier 2021.

³⁹⁵ *Idem.*

³⁹⁶ Dans le rapport précédent, nous remarquons que les locataires constituaient une population plus vulnérable que les propriétaires et les personnes hébergées de l'urgence sociale. Les perturbations budgétaires et les baisses de ressources peuvent amener à multiplier les impayés ou au contraire à restreindre très fortement les autres dépenses pour les éviter. De ce fait : « Les privations ne concernent pas les plus aisés, et pas nécessairement les moins aisés, mais plutôt des locataires appauvris » (*Ibid.*, p. 148).

³⁹⁷ Par cette pratique de dépense, Faysal « budgétise », il entreprend un « travail d'anticipation » et se place dans une « gestion ascétique » du quotidien. Voir Isabelle Guérin, « Pratiques budgétaires des bénéficiaires de minima sociaux : capacités cognitives, vécu émotionnel de l'assistance et qualité des relations bancaires. », *Revue d'économie Financière*, n° 58, 2000, p. 33. Pour des pratiques comparables d'ascétisme budgétaire appliquées à l'alimentation, voir Erwan Le Méner, « Au nom du fils... », *op.cit.*

mensuelles ne s'élèvent qu'à 150 €, soit près de deux fois moins que sa consommation d'avant crise (environ 350 € par mois).

Autre stratégie rencontrée par ailleurs dans l'enquête « Hors-service » : Faysal se met à stocker³⁹⁸ quand il le peut des denrées pour limiter toujours plus son budget alimentaire, notamment les produits comme la farine et l'huile qu'il achète désormais en grande quantité.

Si Faysal est ainsi en proie à des périodes de précarité alimentaire, liées majoritairement aux pratiques frauduleuses de son patron, ces dernières sont associées à une organisation de vie tournée vers le futur : l'épargne pourrait éviter ces privations mais Faysal ne peut se résoudre à dépenser de l'argent qu'il destine à une utilisation bien différente, une installation à compte propre. Le choix de prioriser ses projets futurs malgré un besoin actuel de liquidités, est rendu possible par le lot de privations qu'il s'impose temporairement. Ces fortes restrictions sont levées, une fois que Faysal a un nouvel emploi, des revenus stables et conséquents. En avril 2021, il retrouve rapidement son niveau de dépenses. Il refait des emplettes au magasin bengali, fréquente de nouveau des restaurants, invitant avec plaisir des proches et même une des enquêtrices. Les contractions budgétaires qu'il s'est imposées – changer le lieu d'approvisionnement, son panier de courses, se priver de repas en dehors du foyer – sont, avec le recul temporel que permet un suivi au long cours, des stratégies passagères de préservation d'un équilibre économique, ce qui équivaut pour Faysal à une préservation de *ce qui compte* pour lui.

Encadré 5 : Dans tous les cas, l'importance de l'alimentation du pays d'origine

Toutes les personnes enquêtées, peu importe leur situation économique, cherchent à se procurer des produits et des plats typiques des pays d'origine. Ces produits représentent une part importante des dépenses. Par exemple, sur les 288,92 € de dépenses alimentaires d'Angèle constatées par l'enquêtrice du 11 janvier au 4 mars 2021, 36,77 € sont dédiés à l'achat de produits largement consommés en Afrique et assez peu en France (exhaustivement du gombo, de la sauce graine, du plakali, des bananes plantains et des boulettes d'attiéké), soit 13 % du total. Mais si l'on ajoute à ces produits les viandes (34,3 €) et poissons (35,35 €) achetés spécifiquement pour préparer des plats ivoiriens, la part de la nourriture africaine dans le budget alimentaire atteint, pour cette période, 37 % du total. Un autre exemple est fourni par Luca. Si la situation locative du Roumain lui permet de bénéficier de trois repas par jour et si

³⁹⁸ Ana Perrin-Heredia, qui étudie les budgets domestiques de familles des classes populaires identifie la technique du stockage comme une réponse à la « peur de manquer », comme une « assurance », une « protection contre les aléas de la vie ». Voir Ana Perrin-Heredia, « Faire les comptes... », *op. cit.*

ses dépenses alimentaires sont ainsi très limitées, elles atteignent, en comptant l'alcool, 140,25 € en deux mois, du 23 janvier au 23 mars 2021. Or, près de 45 % de cette somme est dédiée à l'achat de produits et alcools roumains : bors³⁹⁹, lard fumé, fromages, choux marinés, vins et bières roumaines, etc.).

Pourtant, nombre de ces produits alimentaires importés coûtent cher, ou du moins plus cher que des produits équivalents proposés dans les supermarchés « français ». Ce qui est en jeu n'est donc pas seulement le fait de se nourrir pour rétablir ses forces productives, le goût est une variable déterminante. Au-delà du goût et du potentiel plaisir que procure la dégustation de plats rappelant le pays, c'est autour de tout un ensemble d'habitudes, sociales et économiques, mais aussi de savoir-faire précis, que se construit cette consommation mixte, alliant produits et plats français avec des recettes et des préparations ivoiriennes, bangladaises et roumaines.

Les habitudes et savoir-faire sont bien sûr en premier lieu ceux acquis durant les années passées au sein du pays d'origine, ce sont des conséquences de la socialisation gustative infantine qui se conjugue avec des savoir-faire culinaires particuliers, plus ou moins développés selon le genre et les cultures. Ce désir de continuer à consommer des produits et plats du pays d'origine malgré le départ et l'installation en France semble commun à une grande part de la population immigrée, comme en témoignent les très nombreux magasins « orientaux », « maghrébins », « africains » ou « asiatiques » à la clientèle étrangère que l'on trouve dans la capitale et qui s'agrègent parfois pour former des quartiers entiers. De même qu'une acculturation complète, qu'une appropriation par les personnes immigrées de la « cuisine occidentale » ne saurait être totale, une alimentation entièrement identique à celle consommée dans le pays d'origine est impossible. C'est pourquoi l'idée de cuisine ou alimentation mixte semble adaptée pour décrire cette propension à cumuler pratiques et savoir-faire culinaires du pays d'origine avec ceux répandus en France.

Les modes de fréquentation des centralités commerçantes étrangères éclairent tout autant ce processus. L'enquête menée par Marie Chabrol sur les personnes qui fréquentent le quartier de Château-Rouge révèle que « 80 % des enquêtés déclarent faire une grande partie de leurs achats ailleurs (principalement dans des grandes surfaces près de leur lieu de résidence ou dans des marchés) et venir à Château Rouge pour acheter des produits bien précis. La fréquentation d'une centralité commerçante africaine n'est donc pas exclusive de celle d'autres lieux et fonctionne en connexion avec eux. »⁴⁰⁰. De fait, toutes les personnes suivies disposent

³⁹⁹ Condiment liquide à base de son de blé utilisé pour différentes préparations et très répandu en Europe de l'Est.

⁴⁰⁰ Marie Chabrol, « Qui sont les "Africains de Château Rouge" ? Usages et usagers d'une centralité commerciale immigrée à Paris », *Métropolitiques*, 6 mars 2013, p. 3.

d'un ou plusieurs lieux précis où elles peuvent s'approvisionner en produits et repas originaires de leurs pays.

Disposant d'une manne de denrées exclusivement d'Europe « occidentale » issues de la récupération dans les poubelles, Luca se rend très régulièrement (plusieurs fois par semaine durant la période d'enquête) chez un couple roumain pour préparer ces produits. L'enquêteur s'étonne de la grande fréquence avec laquelle le Roumain déclare manger une « chorba » ou « ciorbă », cette soupe que l'on retrouve au Maghreb, en Asie centrale, en Turquie mais aussi en Europe de l'Est et notamment en Roumanie, où elle est traditionnellement composée de son de blé fermenté. Pour l'immigré, n'importe quelle préparation constituée d'un bouillon et de morceau de viande, de poisson et de légumes devient une « *chorba* », ce qui renvoie au principe du « plat totem »⁴⁰¹. Le « plat totem » est « porteur de la mémoire familiale des migrants, symbole et vecteur de transmission des goûts et des valeurs du pays »⁴⁰², il est en outre bien souvent assez éloigné de ce à quoi il ressemble à l'origine, comme c'est le cas pour les chorbas de Luca : « Bien que dénaturé, le plat reste associé à son modèle initial et en devient le symbole »⁴⁰³.

Les manières de s'approvisionner et de se nourrir durant la crise sont déterminées par les réalités matérielles et monétaires du moment, par l'expérience de la migration mais aussi par les possibilités offertes par l'espace urbain et la géographie de l'aide d'urgence. A ces cadres culturels, économiques et spatiaux, s'ajoute une réalité tout aussi importante et structurante, la fonction et la dimension sociale de l'alimentation, qui ne peut être réduite à une matière permettant le rétablissement de la force physique. La débrouille individuelle et collective en matière d'alimentation constitue la dernière forme d'approvisionnement possible.

3. SE NOURRIR EN DEHORS DU MARCHE ET DE L'ASSISTANCE : L'IMPORTANCE DE LA DEBROUILLE ET DE L'ENTRAIDE INTERPERSONNELLE

Les services d'aide d'urgence et les achats directs constituent les deux premiers modes d'approvisionnement présentés. Il en existe un troisième, la « débrouille », individuelle ou collective, qui s'inscrit dans des relations sociales qui ne sont ni celles de l'assistance ni celles du monde commercial et professionnel. Positivement, la débrouille alimentaire consiste à

⁴⁰¹ Manuel Calvo, « Migration et alimentation », *Social Science Information*, vol. 21, n° 3, 1982, pp. 383-446.

⁴⁰² Christine Tichit, « Cuisine et organisation domestique en migration. Résultats de l'enquête Coralim », *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 134, 2020, pp. 103- 111.

⁴⁰³ *Ibid.*

s’approvisionner en nourriture par des pratiques invisibles aux yeux des institutions, elle procède d’une appropriation productive de l’environnement et des relations sociales affinitaires. La dimension collective des pratiques alimentaires s’exprime dans des « réseaux de débrouille », où s’entremêlent nécessité physique et plaisir d’être ensemble.

Une fois identifiées les pratiques proprement individuelles de débrouille, il s’agira donc de questionner les modes collectifs d’approvisionnement, s’exprimant par une économie de l’entraide voire, au sein des logements communautaires, par des formes de collectivisation des ressources.

3.1 La débrouille individuelle : s’approvisionner en dehors de l’assistance et des achats

Les personnes se procurent de la nourriture hors circuit marchand et assistanciel, de différentes manières. Manger gratuitement sur son lieu de travail en est une première illustration, propre aux travailleuses et travailleurs de la restauration. Cela peut générer des économies substantielles. Lorsqu’il travaille tout au long de la journée, Faysal bénéficie ainsi de la possibilité de se restaurer gratuitement sur place tandis qu’il emporte chez lui des restes de nourriture invendue quand il termine son service tard dans la soirée. D’une façon différente, Angèle, embauchée en janvier 2021 comme cuisinière dans un Ehpad, grignote sur son lieu de travail. Les repas sur place n’étant pas prévus et la travailleuse n’emportant pas de nourriture avec elle, celle-ci se débrouille pour se sustenter en attendant le repas du soir : « J’ai mangé là-bas le midi : tout ce que je trouvais, j’ai essayé de grignoter. Un peu de jambon que j’étais en train de couper, du fromage que j’étais en train de couper, trois bananes douces, c’est tout. »⁴⁰⁴ Parfois, elle parvient à emporter avec elle des restes de nourriture destinés à être jetés, des pâtes ou de la sauce par exemple, qu’elle ramène à l’hôtel dans une grande boîte en plastique. Honteuse, elle se sent obligée de se justifier tant bien que mal auprès de ses collègues – « Je ne peux quand même pas dire que c’est pour moi » – en leur expliquant qu’elle compte les donner à des « gens dans le besoin ». Elle va plus loin, en emportant également la sauce prévue pour les pâtes. Elle fera, une fois rentrée chez elle, réchauffer les fruits de sa récupération pour elle et ses enfants, ce qui constitue un repas « gratuit ». L’évaluation qu’elle porte sur de la nourriture identifiée par ses collègues comme bonne à jeter signe un décalage entre des personnes embauchées au même endroit, face à des problématiques matérielles contrastées.

En ce qui concerne l’exploitation d’un environnement ou d’une situation pour acquérir des denrées alimentaires, Luca est passé maître dans l’art de la récupération urbaine [Portrait 2 ; Annexe 6]. Ce qui nous intéresse ici au sujet des récupérations est la consommation directe qui en découle. Outre les dons que cette activité permet de faire [Portrait 2 ; III.3.2], certaines des

⁴⁰⁴ Extrait d’un entretien mené avec Angèle le 12 janvier 2021.

denrées récupérées peuvent être consommées directement par Luca, soit des produits qui ne nécessitent aucune préparation : yaourts, jus de fruits, fromages, poissons en boîte, fruits, charcuteries, etc. C'est un moyen de grignoter durant la journée ou de compléter les repas dont il bénéficie par le biais de son CHU. Il déguste ainsi parfois des yaourts, des viennoiseries et du jus de fruit en guise de petit-déjeuner en patientant dans sa voiture avant que les magasins ne sortent leurs poubelles dans la rue mais aussi du pain, du fromage et divers produits salés pour le déjeuner lorsqu'il ne rentre pas au centre ou alors en guise d'encas durant l'après-midi.

Outre ces pratiques individuelles permettant de subvenir aux besoins alimentaires d'une personne ou d'un foyer, la circulation des denrées au sein de réseaux interpersonnels donne à l'approvisionnement alimentaire une dimension collective. Par leur inscription dans des cercles sociaux plus ou moins denses, les différents protagonistes accèdent à des biens de consommation plus variés ou en plus grande quantité.

3.2 Dons de nourriture et mutualisation des ressources

La circulation de denrées alimentaires au sein de réseaux affinitaires interpersonnels constitue la dernière possibilité d'approvisionnement observée chez les personnes enquêtées. Elle peut prendre plusieurs formes, à commencer par des dons directs de nourriture, qui peuvent répondre temporairement à une absence de ressources. Angèle bénéficie ainsi de façon ponctuelle de dons d'argent et de nourriture de la part de son ex-mari, père de son deuxième enfant : « *De temps en temps en tout cas, quand il a il me donne, quand il n'a pas il me dit "J'ai pas".* »⁴⁰⁵ Le réseau d'entraide d'Angèle implique également ses amies et permet de « tenir » :

En poche, Angèle a un billet de 20 €, dont elle sait qu'il ne tiendra pas le mois. Son réfrigérateur est plein, elle sait qu'elle peut tenir quelques jours et va commencer à activer son réseau. Entre Angèle et ses amies, « *c'est une chaîne* », elles s'entraident en fonction des finances du moment, la circulation d'argent entre elles semble fluide et sans tension, et procure une certaine sérénité. La mère de famille sait qu'elle sera aidée quand elle en aura besoin.⁴⁰⁶

Avec des amies dans des situations plus ou moins similaires à la sienne, l'immigrée bénéficie d'un approvisionnement possible en nourriture en cas d'urgence. Ce sont les apports individuels désynchronisés au sein du réseau qui permettent d'être à l'abri des pénuries : il est peu probable que toutes ses amies se retrouvent sans ressource au même moment et, à l'échelle du réseau, il est toujours possible de recevoir de l'aide, ou d'en apporter. Les dons peuvent se faire en argent, mais aussi en nature : « *Souvent j'ai des sauces que mes amis me donnent, donc je réchauffe.* »⁴⁰⁷

Cette entraide interpersonnelle, familiale ou amicale, se retrouve sous des formes différentes chez Luca et Keyah. Tous les deux reçoivent, rarement

⁴⁰⁵ Extrait d'un entretien mené avec Angèle le 16 décembre 2020.

⁴⁰⁶ Extrait du *Journal de terrain*, 11 février 2021.

⁴⁰⁷ Extrait d'un entretien mené avec Angèle le 16 décembre 2020.

pour le premier et plus régulièrement pour la seconde, des colis alimentaires en provenance de leur pays d'origine. Le cuisinier obtient durant l'enquête un colis de la part de ses parents qui contient plusieurs litres d'alcools roumains : vin rouge, blanc et eau-de-vie maison. L'Ivoirienne réceptionne de temps à autre, de la part de ses sœurs, des colis d'environ 1 kg contenant « *des trucs du bled* », des produits qu'elle consommait là-bas et qu'elle continue de manger en France en les achetant dans des magasins spécialisés. Ce sont des poissons fumés, des escargots, des crabes, du gombo, des crevettes, des piments secs, « *un peu tout quoi* » nous dit-elle, signifiant par là un panel varié des produits fréquemment consommés en Côte d'Ivoire, qu'elle cuisine dans son centre d'hébergement. Ces produits, que l'Ivoirienne juge similaires à ceux que l'on trouve en France, sont conservés de long mois et dégustés avec parcimonie. Lorsqu'une enquêtrice l'interroge sur ces colis, elle explique avoir encore des produits dans ses placards reçus près d'un an plus tôt. Si ces colis n'allègent que très faiblement les dépenses alimentaires de Keyah, ils constituent une réserve de réconfort : « *C'est quand j'ai envie de manger la nourriture du bled [que] je prépare ça.* »⁴⁰⁸

Ces dons alimentaires de proche à proche matérialisent « un réseau qui lie les migrants à l'espace d'origine »⁴⁰⁹. Les aliments reçus se chargent ainsi d'une « haute valeur sociale, à laquelle est associée une forte valeur gustative »⁴¹⁰, ce qui rejoint ce que nous disions plus haut concernant les achats de produits du pays. Cette fonction symbolique de la nourriture en fait un opérateur de lien social, notamment dans le partage des denrées reçues par colis avec des proches et compatriotes. Sophie Bouly de Lesdain remarque le même type de fonctionnement en étudiant l'approvisionnement de la communauté camerounaise francilienne : une partie des denrées reçues par colis est ensuite « redistribuée aux membres de la parenté et aux amis », la redistribution passant soit par des dons, soit par des repas partagés⁴¹¹.

Nous avons déjà discuté de l'habitude contractée par Luca concernant les récupérations alimentaires et les bénéfiques qu'il tire des dons de nourriture – des invitations à manger, la possibilité d'utiliser des espaces et équipements domestiques dont il ne dispose pas lui-même. Ces livraisons sont également le seul moyen dont il dispose, lorsqu'il est hébergé dans un foyer d'urgence, pour déguster des repas élaborés, cuisinés avec les produits qu'il récupère, en dehors du monde de l'assistance. Les rapports avec les responsables de son centre d'hébergement étant de plus en plus

⁴⁰⁸ Extrait d'un entretien mené avec Keyah le 20 août 2021.

⁴⁰⁹ Sophie Bouly de Lesdain, « Alimentation et migration, une définition spatiale », in Isabelle Garabua-Moussaoui, Élise Palomares, Dominique Desjeux, *Alimentations contemporaines*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 182.

⁴¹⁰ *Ibid.*

⁴¹¹ *Ibid.*, p. 183.

tendus au fil de des semaines⁴¹², il cherche au maximum à éviter cet endroit [II.2.1.2] et prend donc une partie de ses repas à l'extérieur, chez des amis notamment.

Lieux des repas Types de repas	Au centre d'hébergement	A l'extérieur	Non pris	Total
Petits déjeuners	50 (98 %)	1 (2 %)	0 (0 %)	51 (100%)
Déjeuners	25 (49 %)	23 (45 %)	3 (6 %)	51 (100%)
Dîners	24 (47 %)	26 (51 %)	1 (2 %)	51 (100%)

Figure 20 : Répartition, selon le lieu de consommation, des différents repas pris par Luca du 23 janvier au 23 mars 2021. Source : Enquête Hors-Service.

La relation que ce cuisinier musicien entretient avec un couple roumain installé en France, au nord-ouest de la capitale, est particulièrement intéressante pour comprendre l'importance des repas partagés dans son alimentation quotidienne [III.2.2 Encadré 5 ; III.1.2.2]. Plusieurs fois par semaine durant l'enquête, Luca se rend chez ce couple en lui apportant de grosses masses de denrées alimentaires, issues des récupérations mais pas seulement. Il apporte aussi régulièrement des filets de poissons donnés par un poissonnier qu'il connaît bien. Ses proches ont également des lieux d'approvisionnement, mais différents. Le couple, par exemple, connaît un autre poissonnier généreux qui donne des invendus encore consommables. Dans leurs rencontres quasi-quotidiennes⁴¹³, c'est une forme de mutualisation des ressources qui se met en œuvre avec des avantages particuliers (économiser des dépenses alimentaires pour le couple et avoir la possibilité de cuisiner et de manger en dehors de l'assistance pour Luca) et un avantage collectif (le plaisir de se retrouver entre proches).

Un soir, tandis que l'enquêteur accompagne Luca chez ce couple et assiste à la préparation d'une recette à base de poisson, Luca s'amuse du fait qu'il a « *son poissonnier* » qui lui donne régulièrement des produits et que son ami, lui, a le « *sien* ». Cette phrase résume à elle seule tout ce qu'il est important de comprendre vis-à-vis de la relation d'échange entre Luca et ce couple. Elle révèle que les deux parties ont des façons différentes d'acquérir des ressources et qu'elles sont mutualisées. Selon les modes d'approvisionnement et les compétences de chacun, certains biens sont plus ou moins accessibles. Ainsi, si Luca maîtrise les récupérations de nourriture dans les poubelles, ce n'est pas le cas de ses proches qui, en revanche,

⁴¹² Luca manque de peu de se faire exclure définitivement du centre d'hébergement après avoir outrepassé le règlement et manqué de respect à un professionnel chargé de la sécurité. Si c'est son référent social qui intercède en sa faveur pour lui éviter l'expulsion, ce dernier admet que Luca « *provoque un très grand épuisement au sein de l'équipe* » (entretien 12 mars) et ajoute que « *la direction elle rigole pas avec lui.* »

⁴¹³ Luca passe au domicile de ce couple près d'une fois tous les deux jours durant l'enquête de fin janvier à fin mars 2021. Il s'agit d'une période particulièrement intensive concernant cette activité et Luca s'y rendait auparavant bien moins souvent, tout comme aujourd'hui.

bénéficient d'un logement personnel avec cuisine et peuvent donc offrir à Luca la possibilité de cuisiner. Luca se sert de l'assistance et de ses combines pour obtenir des choses et les donner. Son ami fait la manche et est en mesure de prêter de l'argent mais également d'acheter des produits pour compléter les repas.

Angèle, qui se trouve dans une situation bien plus problématique que Luca durant la crise sanitaire, côtoie également régulièrement un couple avec qui elle partage des repas [II.2.2.2]. Elle fait ses courses alimentaires les plus importantes en général juste avant le week-end ; elle achète de grandes quantités de viande et produits nécessaires à la préparation des plats ivoiriens. Son amie achète également des produits et les achats sont mis en commun avant de se mettre en cuisine :

J'avais compris que Valentine⁴¹⁴ avait déjà des bananes plantains mais vois sur un ticket qu'Angèle en a achetées. Elle précise qu'elles en ont achetées toutes les deux pour le week-end. Angèle en a achetées pour le fougou, Valentine en a rachetées pour le poisson frit.⁴¹⁵

L'extrait du *Journal de terrain* qui suit montre la variété des plats consommés chez le couple, qui supposent des préparations nécessitant du matériel de cuisine dont Angèle ne bénéficie pas dans son hôtel.

Angèle est partie vendredi soir chez ses amies, après avoir récupéré les enfants à l'école à 17h30, donc plus tôt que d'habitude (elle avait téléphoné pour prévenir). Elle n'a pas dépensé d'argent pour le trajet, elle avait déjà son pass Navigo, et fait passer les enfants avec elle : « pour l'instant je suis chanceuse ». Le temps que Greg, le mari de son amie Valentine, vienne les chercher à la gare en voiture (le couple habite à 15 minutes de là) il était 20 h quand la famille est arrivée à destination. Angèle n'est pas arrivée les mains vides. Elle avait pris soin de faire des courses à Château Rouge avant d'aller chercher les enfants à l'école : du « poisson sole », des pieds de bœuf pour faire le fougou, et de la viande de mouton. Pour faire le fougou elle met des bananes plantain qu'elle fait frire, qu'elle mixe et mélange à de l'huile de palme pour faire des boulettes, accompagnées d'une sauce aux aubergines et akpi.

Le vendredi soir à leur arrivée, ils ont dîné une raclette : charcuteries et pommes de terre avec fromage à raclette. Les enfants adorent la raclette. Quand ils arrivent à Verneuil, ils entonnent : « Tonton Greg, on veut une raclette ! »

Le samedi midi, ils ont mangé le fougou préparé par Angèle le matin, avec les ingrédients achetés à Château Rouge et les bananes plantains de Greg et Valentine. Le samedi soir, ils ont mangé du choukouya de mouton, préparé par Angèle également avec la viande achetée à Château Rouge (mouton bouilli, puis assaisonné et passé au four avec des oignons). Le dimanche matin, Angèle et Dylan ont « bu » du dégué (crème fraîche + lait concentré non sucré + couscous de mil), Adam n'aime pas, il a donc pris comme d'habitude un chocolat au lait, avec trois pains au chocolat. Le dimanche midi, ils ont tous mangé du poisson sole au four avec des bananes plantains qu'Angèle avait fait frire. Le dimanche soir, juste avant qu'Angèle n'appelle l'enquêtrice, ils ont mangé « les restes », une partie des restes venant [des Yvelines], une partie venant de ce qui restait chez eux avant le week-end. Adam a mangé la cuisse de poulet qu'Angèle avait achetée vendredi, avec du fougou. Angèle a mangé

⁴¹⁴ Prénom de l'amie d'Angèle faisant partie du couple habitant en banlieue parisienne.

⁴¹⁵ Extrait du *Journal de terrain*, mardi 16 février 2021.

un reste de riz avec la viande du choukouya (mouton). Dylan voulait un sandwich, sa mère lui en a préparé un avec de la tomate, de la salade, du jambon et de la mayonnaise. Elle a utilisé le reste du pain de mil entamé jeudi, pour un sandwich, et fait ses courses chez Lidl®.⁴¹⁶

Cette description de la consommation d'Angèle et de ses enfants pendant un week-end montre l'importance de cette relation sociale, qui permet à la mère de famille de nourrir ses enfants avec des plats plus élaborés et plus équilibrés. Si les achats en nourriture effectués juste avant le week-end représentent des sommes importantes pour Angèle, le fait que ses proches contribuent également à l'alimentation du week-end et que les restes sont consommés les jours qui suivent, lui permet de réduire ses dépenses tout en consommant des plats bien plus valorisés. De surcroît, cette amitié fait que les enfants mangent des plats relativement onéreux et *a priori* extérieurs aux habitudes alimentaires de leur mère, une raclette par exemple. Enfin, Angèle profite également de ces courts séjours en banlieue pour s'approvisionner dans une grande surface, dont la taille et l'emplacement favorisent des prix bien plus bas que ceux pratiqués dans les petits supermarchés de Paris *intramuros*.

Tout comme le fait que la relation entre Luca et son couple de proches ne peut, malgré cet intérêt, se résumer aux échanges matériels qu'elle permet, l'amitié entre Angèle et ses amis rend possible bien plus que de simples économies monétaires. Passer des week-ends chez ce couple permet de sortir de son hôtel, de passer du temps avec des personnes que l'on apprécie et de trouver parfois une consolation face à des événements difficiles :

Angèle a fait les courses jeudi à Château Rouge dans le but de se rendre chez ses amis en banlieue ce week-end. Ayant appris le jour même le décès de sa nièce de 9 mois, la fille de son frère, elle a décidé de partir directement chez ses amis avec ses enfants, car elle se sentait bien seule dans sa tristesse. Elle y est ainsi restée plus longtemps que d'habitude : du jeudi au dimanche.⁴¹⁷

Modes spécifiques d'alimentation, les repas préparés et partagés chez des tiers qui jouissent de plus grandes possibilités matérielles apportent à Angèle et Luca la possibilité de sortir de leur quotidien alimentaire (marqué par les repas du centre d'hébergement pour Luca lorsqu'il y réside et du matériel de cuisine très limité pour Angèle dans sa chambre d'hôtel), de cuisiner des plats du pays qui détiennent une valeur gustative et symbolique importante mais aussi et surtout de partager la nourriture avec des proches, lors de moments où les avantages matériels se fondent dans des relations sociales affinitaires : le « social » et l'« économique » ne sont plus isolables et relèvent d'une seule et même activité.

⁴¹⁶ Extrait du *Journal de terrain*, dimanche 14 février 2021

⁴¹⁷ Extrait du *Journal de terrain*, vendredi 5 mars 2021.

3.3 Vivre et manger ensemble : le logement communautaire et l'alimentation collective

Il est, en outre, des situations où cette dimension sociale de l'alimentation est encore plus prononcée et devient même un mode d'organisation spécifique : en habitat collectif.

3.3.1 Barbecues et vols organisés dans un campement de Roumains en banlieue parisienne

Luca commence à s'installer dans un campement de Roumains alors qu'il occupe encore officiellement une place d'hébergement d'urgence ; il y pose pour de bon ses valises une fois qu'il quitte le centre. Cet habitat collectif, en plus de permettre à Luca de se loger gratuitement dans un cadre qu'il valorise beaucoup [II.2.1.2] est le théâtre de grands repas pris en commun, où nourriture récupérée, volée ou achetée se partage avec les autres habitants.

Les conditions matérielles (ni électricité ni eau courante) de ce campement, installé sur une parcelle agricole en banlieue parisienne, ne permettent pas de cuisiner des plats élaborés. Toutefois, les festins partagés préparés au barbecue sont monnaie courante. Les récupérations dans les poubelles permettent là aussi à Luca de contribuer à ces repas, à la préparation desquels chaque convive participe d'une façon ou d'une autre. D'autres habitants du campement vont dans des supermarchés. Comme dans le cas des repas entre Luca et son couple d'amis [voir *supra*], l'espace de vie commun rend possible la mutualisation de ressources d'origines variées. Le cuisinier peut de ce fait déguster des produits qu'il n'est pas en mesure d'acheter et qu'il ne peut que difficilement trouver dans les poubelles : du foie gras par exemple, que les voleurs du campement détiennent en grande quantité et qu'ils sortent lors d'occasions spéciales.

3.3.2 Colocation communautaire à coloration réciprocaire : l'alimentation en partage

Donnant un autre exemple d'une alimentation à dimension collective, le cas de Faysal est particulièrement intéressant pour comprendre les avantages d'une mise en commun des ressources. Vivant en colocation avec deux Bangladais, Rassel et Nayeem, les colocataires fonctionnent de la façon suivante : les produits achetés par chacun sont mis en commun et chacun d'eux se doit de faire la cuisine au minimum deux fois par semaine. Afin de rester attentif à l'équilibre des dépenses, ces dernières sont consciencieusement notées dans un carnet. Les comptes sont faits à la fin

de chaque mois. Durant plusieurs mois en 2020, un quatrième compatriote, non-colocataire, Zawad, participe à cette organisation collective des repas.

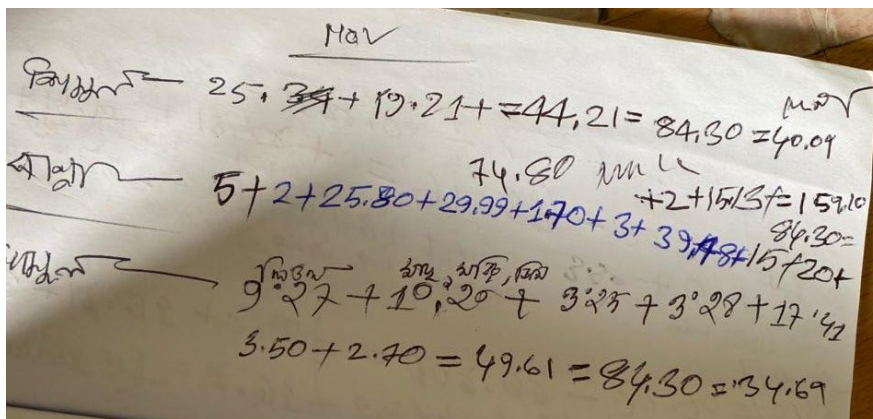


Figure 21 : Carnet de Faysal présentant une partie des comptes alimentaires de la colocation du mois de novembre 2021. Les noms des trois colocataires sont visibles à gauche, suivent des énumérations des dépenses alimentaires de chacun.

Ces comptes sont produits dans le but explicite d'une égalisation des dépenses alimentaires. Chaque colocataire, ainsi que Zawad, doit, à la fin du mois, avoir payé la même somme que ses pairs, même si le niveau de fréquentation de l'appartement, et donc la quantité de nourriture consommée, ne sont pas les mêmes.

Aller faire les courses étant une activité chronophage, elle se répartit entre les colocataires selon les disponibilités et le temps libre de chacun, ce qui amène parfois à de fortes inégalités de dépenses à la fin du mois. Un rapide calcul permet alors de savoir ce que chacun doit donner ou recevoir pour les égaliser.

Mois	Colocataire	Dépenses du mois (€)	Part des dépenses (%)	Part moyenne commune (€)	Revenus de Faysal
Juin 2020	Rasel	98,88	24%	101,2	0
	Faysal	92,9	23%		
	Nayeem	70,31	17%		
	Zawad	142,77	35%		
	Total	303,6	100%		
Juillet 2020	Rasel	65,73	18%	88,98	1696,7
	Faysal	92,21	24%		
	Nayeem	101,61	26%		
	Zawad	96,35	25%		
	Total	355,92	100%		
Août 2020	Rasel	60,65	19%	81,47	1064,78
	Faysal	150,13	54%		
	Nayeem	82,28	14%		
	Zawad	32,81	13%		
	Total	325,88	100%		
Septembre 2020	Rasel	11	5%	59,25	1814,78
	Faysal	80,84	34%		
	Nayeem	109,24	46%		
	Zawad	35,93	15%		
	Total	237	100%		
Octobre 2020	Rasel	66,37	24%	70,7	1064,78
	Faysal	22	8%		
	Nayeem	102,32	36%		
	Zawad	91,39	32%		
	Total	282,8	100%		
Novembre 2020	Rasel	40,09	16%	84,3	1014,78
	Faysal	159,1	64%		
	Zawad	49,61	20%		
	Total	252,9	100%		
Décembre 2020	Rasel	96,28	61%	79,49	996,58
	Faysal	62,7	39%		
	Total	158,98	100%		
Juin – décembre 2020	Total général	1917,08	100%	80,77	7652,4

Figure 22 : Comptes des dépenses alimentaires de la colocation de Faysal.

Source : Carnets de comptes tenus par Faysal transmis à Éléonore Guillemot.

Les dépenses ponctuelles sont notées, puis additionnées à la fin du mois pour connaître à la fois la somme totale des dépenses alimentaires et le montant des dépenses de chaque personne, permettant alors d'obtenir la

dépense moyenne par tête. Les remboursements compensatoires sont calculés en fonction.

Cette organisation particulière, qui prend pour référence les dépenses réalisées pour tous sans prendre en compte la consommation effective de chacun, est à double tranchant pour les colocataires, notamment pour Faysal. Si ses activités l'amènent à consommer beaucoup de repas à l'extérieur, comme c'est le cas en octobre 2020 lorsqu'il suit une formation pour apprendre le français (ce qui se traduit dans le tableau précédent par une somme très réduite des dépenses alimentaires à domicile), il devra tout de même contribuer autant que ses compatriotes, à qui la nourriture achetée aura potentiellement bien plus profité.

Mais à l'inverse, lorsqu'il décide, à partir du mois de novembre 2020, de ne plus manger à l'extérieur pour limiter ses dépenses et qu'il recentre l'ensemble de sa consommation à l'intérieur du foyer (ce qui se traduit dans le tableau précédent par une dépense plus importante que d'habitude), cette organisation s'avère très avantageuse. Il dépense ce mois-là 159,10 € pour se nourrir à domicile, un montant élevé mais logique compte tenu du fait qu'il ne mange plus du tout à l'extérieur et qu'il prend vraisemblablement tous ses repas à domicile. Ses colocataires, qui en ont bien moins profité, restent tout de même redevables de la somme compensatoire : en ce sens, Faysal n'aura finalement dépensé que 82,9 € et aura donc bénéficié de nourriture gratuite à hauteur de ce qu'il consomme, soit pour l'équivalent de 76,2 € (159,10-82,9).

De manière plus générale, le tableau qui précède montre que la collectivisation des denrées et de leur préparation amènent à un niveau constant et restreint de dépenses alimentaires : 301,04 € par mois en moyenne de juin à octobre 2021 pour nourrir quatre personnes. Certes, plusieurs colocataires se nourrissent également, dans des proportions variables dans le temps, à l'extérieur, dans divers services de restauration. Cependant, si l'on présume, en le minorant volontairement, que le nombre de repas à domicile se limite pour ces colocataires à un repas par jour, on constate que le coût moyen d'un repas de juin à octobre 2020 ne serait que de 2,50 €. En novembre, lorsque Faysal se nourrit exclusivement à son domicile, le prix de chaque repas tombe pour lui, sur la base de deux repas par jour, à seulement 1,38 €⁴¹⁸.

Cette gestion collective de l'alimentation devient une base budgétaire, une sécurité alimentaire pour le travailleur et les dépenses extérieures, lorsqu'elles sont possibles, constituent un plus qui permet notamment de se faire plaisir. L'idée de sécurité pourrait même être reliée à celle d'une « mutuelle ». Lorsque les colocataires travaillent, ils mangent moins mais contribuent davantage proportionnellement à leur consommation à domicile, décalage qui s'apparente à une forme de cotisation. Dans le cas

⁴¹⁸ Ce montant est calculé sur la base de deux repas par jour durant un mois, 60 repas, qui coûtent à Faysal seulement 82,9€, soit $82,9/60 = 1,38$. Le coût moyen d'un repas serait encore moins élevé si l'on prenait en compte le petit-déjeuner.

d'une inactivité forcée, qui recentre mécaniquement la consommation à l'intérieur du foyer, la logique s'inverse et ils peuvent bénéficier d'une alimentation à moindre coût.

Cette organisation, à première vue informelle car invisible aux yeux des institutions, mais largement formalisée par la tenue des comptes, suppose une confiance forte envers ses pairs quant au type de produits achetés, qui se doivent de profiter potentiellement à tous dès lors qu'ils sont consignés dans les comptes de la colocation.

Ainsi, sous ses diverses formes, l'aide alimentaire institutionnelle profite aux personnes enquêtées, mais inégalement, en raison notamment des types d'hébergement dont elles bénéficient. Pour Faysal et Angèle, cette aide est insuffisante et l'approvisionnement doit se faire par d'autres moyens. Pour Keyah et Luca, bien que leurs besoins soient largement couverts par les différentes structures fréquentées et que l'hébergement signe pour l'ancienne sans-abri une bien meilleure alimentation qu'auparavant, il reste d'autres aspirations à satisfaire. Des situations de dénuement et de dépendance n'amènent pas à la suppression pure et simple de la recherche de plaisir et du désir de consommer ce qu'on souhaite : être pauvre ne revient pas à manger n'importe quoi tant que cela couvre les besoins physiques. Dans tous les cas donc, il apparaît nécessaire de déployer d'autres façons de s'approvisionner, notamment pour se procurer des produits des pays d'origine, particulièrement affectionnés.

Il s'agit parfois de solliciter l'aide de proches, dans une économie du don et de l'échange de nourriture. Cette économie repose, chez Luca, sur l'art urbain de la récupération, qui rend possible une alimentation hors-assistance tout autrement valorisée du fait de la qualité des repas et des moments de partage qu'elle permet. Pour Angèle, ces sollicitations s'expriment dans des périodes de fort dénuement et prennent la forme d'aides d'urgence en nature, qui viennent pallier momentanément une absence de ressource économique. L'aide alimentaire de l'entourage, toujours ponctuelles, dans des situations de perturbations budgétaires est une constante que l'on retrouve dans beaucoup de situations explorées par l'enquête Hors-Service. Le premier rapport faisait déjà état de cette entraide interpersonnelle, qui consiste à solliciter des proches pour remplir ponctuellement son réfrigérateur via des dons monétaires ou en nature⁴¹⁹.

Pour les personnes les moins (volontaires à être) assistées, les revenus autonomes du travail restent le principal moyen de se nourrir. Ce sont alors majoritairement les restrictions qui permettent de joindre les deux bouts, de tenir entre deux revenus, comme Angèle qui se serre la ceinture jusqu'à mettre en danger sa santé ou Faysal qui décide de se passer de repas à l'extérieur de son domicile et qui limite fortement ses dépenses alimentaires. Ici encore, ces travailleuses et travailleurs immigrés en bout

⁴¹⁹ Lorraine Guénée *et al.*, *Hors service...*, *op. cit.*, p. 158.

de chaîne rejoignent les autres personnes enquêtées dans le cadre de l'enquête Hors-Service. Face à des baisses, parfois drastiques, de revenus mais des charges contraintes qui restent constantes, les restrictions alimentaires deviennent un moyen de préserver l'équilibre budgétaire. Ces privations sont associées à des techniques qui les rendent plus supportables, la consommation de lait concentré sucré d'Angèle rejoint ainsi de nombreuses autres techniques qui nous ont été décrites au fil de l'enquête : réduire les portions, sauter des repas, inventer des mélanges peu ragoutants mais caloriques, etc. Les privations sont également liées à une modification des lieux d'approvisionnement. Faysal, comme plusieurs autres enquêtés de nationalité française, recentre sa consommation sur des magasins discount et adapte son panier de course en fonction des capacités monétaires du moment.

Ces restrictions traduisent des priorités, elles révèlent ce qui compte pour les gens et ce à quoi ils sont prêts pour les préserver. Angèle fait du bien-être de ses enfants le principe organisateur de son économie domestique et Faysal se prive pour ne pas toucher à son épargne, condition de réussite d'un projet familial et professionnel d'installation à compte propre. Les différentes techniques qui se mettent en œuvre – changer de lieu d'approvisionnement, se priver, sauter des repas, grignoter ou se contenter de coupe-faim –, sont autant de variables d'ajustement en temps de crise qui assurent la survie ou la pérennité d'un projet de vie.

Dans le cas d'un habitat collectif, illustré ici par la colocation de Faysal et la vie communautaire de Luca, apparaît une propension au partage et à la mise en commun des ressources. La collectivisation, ponctuelle ou durable, des ressources alimentaires, est un moyen de faire face à des périodes de disette ainsi qu'une façon d'ajouter au plaisir de l'alimentation une dimension sociale et collective. Cette organisation collective et surtout communautaire de l'alimentation ne se retrouve pas chez les autres personnes enquêtées dans le cadre de l'enquête Hors-Service, dont la nationalité française implique des liens sociaux différents avec leur entourage. L'exemple des saisonniers de Lourdes développé dans le premier rapport peut tout de même être rapproché de cette expérience de partage : il s'agit, tout comme pour les colocations, d'organiser collectivement l'approvisionnement alimentaire, le collectif se fondant ici non pas sur une origine commune mais sur une appartenance professionnelle⁴²⁰.

Que l'on soit ou non engagé dans ce type d'habitat, que l'on bénéficie ou non d'un large apport de l'assistance, il semble que le dénominateur

⁴²⁰ Privés d'emplois et pour certains d'allocations chômage, les saisonniers de Lourdes décident durant l'été 2020 de créer une association, afin de se faire entendre au niveau national mais aussi de créer une banque alimentaire gérée par et pour les saisonniers lourdais. Pour plus de détails ainsi qu'une description de cette organisation collective de l'approvisionnement alimentaire, voir *Ibid.*, pp. 161-174 (« 2.2. Une expérience d'(entra)ide alimentaire : le cas de la mobilisation collective des saisonniers de Lourdes »).

commun de l'alimentation des personnes enquêtées soit la variété des modes possibles d'approvisionnement.

Annexe sur l'alimentation. Le budget alimentaire de Luca, cuisinier roumain sans logement personnel, du 23 janvier au 23 mars 2020.

Afin de conclure cette partie et illustrer cette multiplicité des modes d'alimentation, présentons le budget alimentaire exhaustif de Luca, durant les deux mois d'enquête intensive.

Mode d'acquisition	Coût(s)	Usages
Nourriture		
Auto-provisionnement		
<i>Poubelles des supermarchés</i> Très nombreuses denrées variées acquises par le biais de 26 récupérations de nourriture dans les poubelles.	Temporel (26 récupérations de 2h30 soit environ 65 heures) Déplacements (gasoil)	En grande partie données, aussi consommées
Assistance institutionnelle		
<i>CHU</i> 25 déjeuners, 24 dîners, 50 petits-déjeuners, fruits, sucreries.....	Gratuits	Consommés et donnés
<i>Restaurants solidaires</i> Un déjeuner, 5 dîners.....	Gratuits	Intégralement consommés
<i>Assistante sociale (PSA)</i> Une boîte de papillotes.....	Gratuite	Consommé et donné
<i>Autre association</i> Un repas.....	Gratuit	Non consommé
Dons		
<i>Amis/connaissances</i> 15 déjeuners, 18 dîners, 3 collations, 2 boîtes de gâteaux, 4 sacs de poissons et de fruits de mer, un fromage, boîtes de conserve, viandes fraîches.....	Gratuit en apparence mais lié à des relations sociales fortement attaché au principe de réciprocité. Existence donc de contre-dons ultérieurs ou simultanés	Consommés (repas) et donnés.
<i>Inconnus</i> 3 bananes, un paquet de biscottes, 2 crêpes, un kebab.....	Gratuits	Intégralement consommés
Achats		
<i>Supermarchés</i> Viandes de bœuf, agneau et poulet (en une seule fois).....	28,00 €	Consommées autour d'un repas partagé.
<i>Epicerie spé. produits d'Europe de l'Est</i> Produits roumains.....	19,00 €	Consommés et donnés
<i>Restauration</i> Un café, une crêpe.....	9,10 €	Intégralement consommés
Alcool		
Auto-provisionnement		
<i>Poubelles des supermarchés</i> Une demi-douzaine de bouteilles de 33 cl de vin.....	Temporel (Une récupération, soit environ 2h30) Monétaire (gasoil)	Consommées et en partie données
Dons		
<i>Amis/connaissances</i> Un pack de bière, 6 bières, 2 bouteilles de vin, plusieurs verres d'alcool fort, très nombreux verres de vin.....	Gratuits (mais contre-dons ultérieurs ou simultanés)	Intégralement consommés
<i>Inconnus</i> 2 bières.....	Gratuites	Intégralement consommées

<i>Parents</i>			
3 bouteilles de vin, une bouteille d'eau de vie.....	Gratuites		Intégralement consommées
Achats			
<i>Supermarchés</i>			
7 bières unités, un pack de bières, une bouteille de muscat.....	24,50 €		Consommées et partagées
<i>Epicerie spé. produits d'Europe de l'Est</i>			
Bouteilles de vins roumains et de bières roumaines.....	41,00 €		Consommées et partagées
<i>Restauration</i>			
2 verres de vin chaud.....	5,75 €	Total de 81,25 €	Consommés et partagés
<i>Ami</i>			
Une bouteille d'eau de vie maison de 1 litre.....	10,00 €		Consommée et partagée
Total des dépenses monétaires		137,35 €	

Figure 23 : Budget alimentaire de Luca du 23 janvier au 23 mars 2021. Source : Enquête Hors-Service / Paolo Renoux, *La grande débrouille...*, *op. cit.*

Ce tableau permet d'illustrer la variété des modes d'approvisionnement et montre que les usages qui sont faits de la nourriture diffèrent selon l'origine et les caractéristiques de cette dernière. Concernant les « repas » à proprement parler, qui diffèrent des denrées brutes, c'est sans surprise l'assistance qui constitue pour Luca la principale source d'approvisionnement. Cependant, si les petits déjeuners semblent être pris intégralement au sein du foyer d'urgence ou auprès d'un service de distribution, seulement la moitié des dîners et des déjeuners sont pris dans ce cadre, alors que Luca aurait pu bénéficier de ces repas tous les jours durant cette période. Ce résultat traduit le désir de s'alimenter en dehors de ces services lorsque c'est possible, en apportant de la nourriture récupérée pour la cuisiner chez des tiers, et ajouter ainsi à l'acte alimentaire une dimension de plaisir, social et gustatif.

Ce budget permet d'illustrer l'intérêt, même dans le cas d'un hébergement qui couvre l'ensemble des besoins physiques, de développer des activités rémunératrices pour être en capacité d'avoir une consommation choisie. Ce n'est ainsi pas un hasard si l'ensemble de la nourriture achetée correspond à de la nourriture ou des événements que l'assistance n'est pas en mesure de couvrir : des produits roumains et de la viande fraîche destinée à la préparation d'un barbecue collectif. L'alcool est de la même façon une ressource que les services d'aides d'urgence se refusent à distribuer aux personnes dans le besoin, ce qui explique la proportion importante des achats d'alcool au sein des dépenses alimentaires (près de 57 %).

Conclusion générale

Parmi les travailleurs de l'hôtellerie-restauration mis à l'arrêt durant la crise sanitaire interrogés dans le cadre de l'enquête « Hors-service » depuis octobre 2020, nous nous sommes concentrés ici sur des personnes immigrées, situées plus précisément en « bout de chaîne ». Par cette expression, nous avons voulu désigner des positions professionnelles subalternes, tendant à combiner des tâches d'exécution, des revenus limités et des engagements fragiles, ressortissant largement à la condition migratoire des personnes étudiées. Nous nous attendions initialement à ce que ces travailleurs soient les plus durement touchés par la mise à l'arrêt du secteur, selon le schéma d'une « *explosion des inégalités* » qui aurait affecté la société française à tous ses niveaux⁴²¹. Dans un premier temps de l'analyse, correspondant à l'exploration des entretiens menés fin 2020, nous avons cependant constaté que les plus fragiles sur le plan professionnel n'étaient pas nécessairement les plus affectés sur le plan budgétaire par la mise à l'arrêt du secteur de l'hôtellerie-restauration⁴²². Le niveau mais aussi la composition des revenus de travail et de transfert avant l'inactivité forcée doivent être pris compte pour évaluer la perte de niveau de vie qui en découle, comme l'a montré Muriel Pucci⁴²³. Les réaménagements budgétaires auxquels se soumettent les travailleuses et travailleurs et leurs foyers dépendent également d'environnements domestiques et de modes de vie, que la crise a diversement ébranlés. A cet égard, la situation des personnes les plus défavorisées au niveau professionnel et résidentiel n'est pas apparue comme la plus déstabilisée par la crise. Pour elles, la crise ne semblait pas porteuse d'une rupture économique brutale et pouvait même charrier des ressources d'aide sociales inédites ou supplémentaires. Cette nouvelle livraison de l'enquête « Hors-Service » examine de beaucoup plus près quatre personnes immigrées, occupant ou prétendant à occuper des

⁴²¹ L'expression est empruntée à Anne Lambert, Joanie Cayouette-Remblière (dir.), *L'explosion*, op. cit.. Cette croissance des inégalités est flagrante en matière de revenus (d'activité) et d'emploi, d'une enquête en population générale à une autre. Voir les premières analyses de la première vague l'enquête Vico (Vie en confinement), montrant des pertes d'activité et de revenus plus basses en bas de la distribution des revenus (et d'autant plus marquées chez les ouvriers et les indépendants) : Vincent Carton, Anton Perdoncin, « Comment la crise sanitaire devient une crise sociale », in Nicolas Mariot, Pierre Mercklé, Anton Perdoncin (dir.), *Personne ne bouge. Une enquête sur le confinement du printemps 2020*, Grenoble, UGA Éditions, 2021, pp. 73-81 ; voir également les premiers résultats de l'enquête EpiCov (vague 1) dans Pauline Givord, Julien Sihol, avec la contribution de François Beck, Laura Castell, Cyril Favre-Martinoz, Stéphane Legleye, Nicolas Paliot, Patrick Sillard, Muriel Barlet, Aude Leduc, Philippe Raynaud, « Confinement : des conséquences inégales selon les ménages », *Insee Première*, n°1822, octobre 2020.

⁴²² Lorraine Guénée et al., *Hors service...*, op. cit.

⁴²³ Muriel Pucci, « Illustrer... », op. cit.

postes subalternes dans l'hôtellerie et la restauration et devant composer dans la période avec des revenus maigres et intermittents. En étudiant leur parcours de crise et en resituant cette période dans le temps plus long de la migration, nous dressons un tableau plus nuancé des effets socio-économiques de la crise chez ces travailleuses et travailleurs en bout de chaîne.

Sur le plan des ressources professionnelles, paradoxalement, les personnes les moins insérées sont aussi celles qui subissent le moins la situation économique dégradée du secteur. Luca, titulaire depuis quelques années d'un CAP cuisine, est déjà sans emploi quand survient la crise sanitaire. Keyah, en situation irrégulière, prend les petits boulots qui se présentent à elle au compte-goutte, très mal payés. Mais leur précarité, économique, professionnelle et résidentielle, leur donne accès à des ressources hors de portée jusque-là, en premier lieu à un hébergement institutionnel durable⁴²⁴. Cette protection considérable a des effets sur le travail. Des activités souterraines, jugées dégradantes mais assurant la stricte subsistance n'ont plus lieu d'être ; l'Ivoirienne, par exemple, ne mendie plus. D'autres activités, qui étaient des bases de subsistance sont dorénavant effectuées sous un nouveau jour. Faire les poubelles n'est plus indispensable pour le sans-abri roumain, mais lui permet dorénavant d'agrémenter ses menus, de ne pas dépendre des seuls repas servis dans son centre d'urgence, et surtout de contribuer généreusement à des échanges matériels et affectifs dans différentes sphères de sociabilité. Les ménages au noir réalisés par la sans-papier traduisent bien sa situation administrative qui la rend corvéable à merci, mais ils lui permettent, maintenant qu'elle n'a plus à se soucier de savoir où dormir et comment se nourrir, de participer enfin à l'éducation de ses enfants restés au pays. A l'inverse, ce sont les personnes qui occupaient initialement les positions les moins instables, mieux insérées professionnellement, Angèle et Faysal, qui ont été les plus éprouvées par la crise. Toute fraîchement diplômée d'un CAP cuisine, la première n'a pas été embauchée comme promis dans le luxueux restaurant qui l'avait formée et qui a fermé ses portes dès le premier confinement. Pour remplir le frigo, les droits au chômage, épuisés pour financer sa formation, ont été de peu d'aide. La cuisinière s'est tournée vers l'intérim et des contrats courts, vers la restauration collective et des postes peu qualifiés. Quant au commis bangladais, c'est sous couvert d'une mise au chômage partiel qu'il a été exploité par son patron, grevé d'une portion croissante de ses revenus jusqu'à une phase de chômage réel sans aucune indemnisation. En ce qui concerne ces deux individus salariés – comme d'autres en situations d'emploi fragiles interrogés au cours de l'enquête – la crise a exacerbé leur précarité professionnelle. Néanmoins, moins d'un an après l'entrée en confinement, ce sont eux qui accèdent finalement aux postes salariés les plus stables. Angèle enchaîne les contrats courts pour le

⁴²⁴ Observations convergentes avec les témoignages de cadres associatifs : la crise a vraisemblablement permis de toucher des personnes dans le besoin mais éloignées des services d'aide (voir Axelle Brodriez-Dolino, « Pauvretés durables... », *op. cit.*)

même employeur et espère une titularisation ; Faysal a changé de restaurant, obtenu un CDI en bonne et due forme avec un salaire satisfaisant. Tous les deux entrevoient ainsi un avenir meilleur : la solvabilité salariale est une condition de première importance pour que la mère de famille obtienne un logement social, et le père un logement dans le cadre d'un regroupement familial, voire l'installation à son compte par augmentation de l'épargne. Les deux autres, en bénéficiant d'un hébergement et de subsides annexes, se sont affranchis des stricts impératifs de la survie à la rue et ont gagné des marges d'autonomie précieuses en exerçant diverses activités lucratives.

En matière de logement, parmi le personnel subalterne du secteur, les travailleuses et travailleurs immigrés en bout de chaîne ne sont certainement pas les plus ébranlés quand la crise survient. Soit leur situation de logement est alors déjà dégradée, soit ils sont tout littéralement sans abri. Pour ces derniers, la situation s'est nettement améliorée. Comme d'autres personnes à la rue interrogées durant l'enquête, Luca et Keyah ont obtenu un hébergement durable dans cette période. L'un et l'autre ont bénéficié de l'ouverture et de la stabilisation de nombreuses places d'hébergement, en particulier en Ile-de-France, et plus largement du renforcement des moyens de l'assistance⁴²⁵. Pour ces personnes, qui s'extirpent de la rue en entrant en hébergement, la provision d'un toit, même dans un foyer d'urgence, a un caractère inespéré. Ce n'est sans doute pas le cas de celles qui, comme Angèle, y demeurent déjà, et peuvent s'y sentir d'autant plus à l'étroit que l'horizon du logement personnel s'éloigne, faute d'un travail stable. Il reste que, d'un bout à l'autre de la crise, ces travailleuses et travailleurs immigrés demeurent mal logés, comme ils le sont depuis leur arrivée en France, entre 2014 et 2016 rappelons-le. Cette observation rappelle la carence criante de logements abordables en Ile-de-France pour les classes populaires et le temps d'attente considérable pour y accéder, en premier lieu via le logement social⁴²⁶. Pour les personnes immigrées, cela dit aussi l'importance, à l'horizon et en marge du logement, de l'attente en hébergement institutionnel⁴²⁷ et du repli chez des loueurs faisant commerce de la promiscuité – comme ceux qui logent successivement l'exilé bangladais depuis sa sortie du camp de Stalingrad.

⁴²⁵ Cours des Comptes, « L'hébergement... » *op. cit.* ; Philippe Dallier, *Rapport d'information...*, *op. cit.*

⁴²⁶ Dans sa dernière livraison annuelle, la Fondation Abbé Pierre montre que la crise sanitaire, qui a justifié un ralentissement des expulsions locatives et un accroissement de l'hébergement social, d'urgence en premier lieu, n'a en revanche pas porté à un quelconque retournement de la politique du logement social, qui construit de moins en moins, malgré des besoins croissants et la pression budgétaire accrue du logement sur les budgets populaires (voir Fondation Abbé Pierre, *L'état du mal-logement en France 2022. Rapport annuel #27*, 2021).

⁴²⁷ Pascale Dietrich-Ragon, « Aux portes... », *op. cit.*, et pour la situation des familles sans-domicile, Pierre-Antoine Chauvin, *L'administration...*, *op. cit.*

Les effets socio-économiques de la crise ont enfin été étudiés au prisme de l'alimentation. Première observation surprenante : l'assistance institutionnelle et associative, pourtant étoffée⁴²⁸, s'avère très inégalement mobilisée par ces personnes se trouvant dans des situations de précarité similaires. Les besoins alimentaires élémentaires de Keyah et de Luca, nouveaux bénéficiaires de l'assistance, sont entièrement couverts par différents dispositifs d'aide d'urgence, principalement par leur établissement d'hébergement. Mais l'organisation propre à chaque type d'établissement marque des inégalités flagrantes d'accès aux ressources. Les hôtels d'urgence, déjà dépourvus d'un accompagnement social consistant, n'ont pas vocation à fournir de la nourriture aux personnes hébergées. Les maigres aides exceptionnelles accordées dans ces structures sous la forme de chèques services alimentaires durant le premier confinement, sont insuffisantes. Le cas d'Angèle – qui doit se nourrir et subvenir aux besoins de ses deux enfants mais qui reçoit moins de 50 € par mois et uniquement si elle parvient à se libérer au moment de la distribution –, contraste ainsi fortement avec les situations de Luca et de Keyah, qui vivent seuls et bénéficient respectivement de trois repas par jour et de plus de 200 € de chèques services par mois. A cette inégalité d'accès à l'aide alimentaire selon la structure d'hébergement s'ajoutent des formes de non-recours imputables à la difficulté de se dégager du temps pour participer aux distributions alimentaires, à l'inadéquation des produits distribués avec les besoins et les désirs des personnes, ou encore au refus de l'humiliation que représenterait cette forme d'aide. Ce sont ainsi les personnes plongées dans les situations professionnelles les plus médiocres, Luca et Keyah, qui se nourrissent le mieux durant cette crise, en bénéficiant d'une aide extensive et en acceptant leur position d'assisté. Cette base permet de dédier une partie des maigres ressources économiques obtenues dans des achats alimentaires ayant plus trait au plaisir gustatif qu'à la nécessité physiologique. Pour les autres, qui subissent des perturbations budgétaires importantes sans pour autant bénéficier d'aides suffisantes, les

⁴²⁸ Pour la situation parisienne lors du premier confinement, voir Lorraine Guénée et al., *Aux guichets...*, *op. cit.* La distribution de chèques services dans les hôtels est par exemple une mesure inédite, une réponse directe à la crise sanitaire. La période voit également un investissement important de la part des acteurs de l'urgence sociale pour diffuser le plus largement possible les informations concernant les possibilités d'aides alimentaires. Comme esquissé plus haut, différentes études montrent en outre une augmentation du volume de denrées distribuées depuis le début de la crise sanitaire. Cette augmentation est imputable à la hausse des fréquentations de ce type de service qui se fait sentir dès le premier confinement et qui continue à être d'actualité au début de l'année 2021 (Voir : Emilie Radé, Olivier Léon, « Aide alimentaire : une fréquentation accrue des centres de distributions dans les grandes villes les plus exposées à la pauvreté début 2021 », *Drees, Etudes et résultats* n° 1218, février 2022). Pour autant, si ces études permettent d'objectiver une augmentation du nombre de personnes recourant à l'aide alimentaire, l'importance de ces aides dans les budgets des bénéficiaires, nouveaux ou habitués, reste difficilement estimable. Le présent rapport donne à ce sujet des pistes de compréhension et décrit une aide alimentaire peu satisfaisante, mobilisée en urgence de manière sporadique. Si le recours aux distributions alimentaires augmente effectivement du fait des perturbations budgétaires suscitées par la crise, les résultats de notre enquête montrent la faible part qu'il représente au sein des budgets étudiés.

privations deviennent la norme. Cela se traduit par une diversification des sources d’approvisionnement, la fréquentation de commerces plus bas de gamme que ceux privilégiés d’ordinaire et une attention plus soutenue aux prix comparés entre boutiques. Sauter des repas et limiter fortement ses dépenses alimentaires permet à Faysal de ne pas toucher à son épargne malgré des fortes baisses de revenus, et à Angèle de tenir entre deux entrées d’argent sans que ses enfants n’en pâtissent. En d’autres termes, les privations sont au service d’un équilibre budgétaire, elles préservent ce qui compte pour les personnes. Ces observations n’ont rien de propre à la population étudiée. La première phase d’enquête démontrait déjà l’omniprésence des privations et des contractions pour répondre aux perturbations budgétaires des foyers. Contrairement aux frais de logement, aux charges fixes et contraintes, l’approvisionnement en ressources alimentaires est une variable d’ajustement modulable à l’extrême. Lorsque cet extrême est atteint, ou pour éviter de trop s’en approcher, l’aide de proches et de connaissances, la mobilisation d’un réseau interpersonnel peut s’avérer salvatrices.

Cette étude consacrée aux travailleuses et travailleurs immigrés en bout de chaîne confirme certaines observations menées auprès de populations pauvres en temps de pandémie. Avec des ressources d’activité amputées en raison de la mise à l’arrêt du secteur se posent rapidement des difficultés épineuses pour joindre les deux bouts et s’éprouve une « montée des incertitudes »⁴²⁹, ou mieux, leur exacerbation. Il n’est pas difficile alors d’obtenir des déclarations selon lesquelles les revenus et les conditions de vie se sont détériorées pour les plus pauvres en conséquence de la crise – ce à quoi prêtent des interrogations uniques, sous forme d’entretiens ou de questionnaires réalisés pour le compte des gestionnaires de l’aide sociale. Ces déclarations soutiennent volontiers l’affirmation d’un « enracinement de la pauvreté », sous le double aspect d’une « intensification de la pauvreté » et de l’apparition de nouveaux pauvres⁴³⁰. Elles tendent à confirmer le tableau général d’un accroissement des inégalités socio-économiques, dressé d’une enquête statistique à l’autre, jusqu’au sein de populations non prises en compte d’ordinaire dans ces enquêtes. La démarche adoptée ici, consistant en quelque sorte à faire les comptes de la crise avec ses victimes présumées, conduit à des conclusions plus nuancées. Les travailleuses et travailleurs immigrés en bout de chaîne jaugent leur situation en référence à une séquence biographique – celle de la migration – marquée par le dénuement, entre autres épreuves. L’appréciation des difficultés professionnelles qui sont les leurs et qui ont à voir, de près ou de

⁴²⁹ Selon l’expression employée par Robert Castel pour caractériser la crise du modèle salarial stabilisé après la Seconde guerre mondiale, marquée par des dérégulations du travail, une reconfiguration des protections et un mouvement de désaffiliation des « individus par défaut », privés des supports de leur indépendance et leurs responsabilités en société (Robert Castel, *La Montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l’individu*, Paris, Seuil, 2009).

⁴³⁰ Fondation Abbé Pierre, *L’état...., op. cit.*, pp. 22-34.

loin, avec la situation sanitaire, dépend du moment où ils se trouvent dans leur carrière d'immigré.

Keyah et Luca, qui vivent d'expédients et se retrouvent littéralement à la rue⁴³¹, sans perspective de stabilisation professionnelle et résidentielle, ont accès, à la faveur de la politique d'urgence sociale menée dans la période, à un hébergement durable. Cela ne règle pas tout : Keyah reste en situation irrégulière. Ce n'est pas nécessairement le genre d'endroit où l'on souhaite s'attarder : Luca préférera une place à l'air libre dans un campement de lointaine banlieue à un lit garanti en foyer d'urgence. Mais pour l'un et l'autre, cette protection institutionnelle inattendue fait apparaître de nouvelles possibilités d'action : délestés des nécessités impérieuses de la survie, ils peuvent employer leurs ressources à des fins hors de portée jusqu'alors et, en en faisant l'expérience, imaginer pouvoir vivre autrement qu'en ayant à gagner quotidiennement son pain. Pour la sans-papiers, la ligne de conduite consistant à consacrer l'argent durement gagné aux enfants confiés au pays dépend directement des moyens de l'urgence sociale, qui pourrait aussi lui permettre, qui sait, de chercher à changer d'employeur. Pour le ressortissant européen, une vie plus assurée mais plaisante, passe par une émancipation rapide du cadre de vie imposé par le centre d'hébergement, dont les travailleurs sociaux ne lui remettent pas moins le pied à l'étrier du salariat. Ces deux cas donnent à réfléchir dans la perspective des intéressés, d'une part, aux bénéfiques, directs et connexes, de l'hébergement d'urgence : avec la provision d'un hébergement stable ou garanti viennent d'autres services qui parent à de multiples nécessités et améliorent la situation matérielle de leurs bénéficiaires. Ces situations donnent également à voir des effets possiblement considérables de réorganisation de l'existence, enclenchés par un secours d'urgence au moment opportun⁴³². L'élargissement du parc d'hébergement et l'allongement des durées de séjour justifiés par la situation pandémique ont certainement porté des expériences semblables, à une échelle inédite, faisant évidemment redouter la fermeture programmée de milliers de places.

Pour des travailleuses et travailleurs plus stables, comme Angèle et Faysal, la crise a un effet de blocage dans leur parcours, soit par interruption d'un mouvement d'ascension professionnelle, soit par enfoncement dans

⁴³¹ Il faudrait ajouter : à la rue mais pas en campement, bidonvilles ou squat. Après avoir desserré la pression sur ces formes d'habitat, les pouvoirs publics ont repris de plus belle leur démantèlement. (Voir Cours des Comptes, « L'hébergement... », *op. cit.*, pp. 114-116, Fondation Abbé Pierre, *Rapport...*, *op. cit.*, p. 14, 122, 123 ; Observatoire des expulsions de lieux de vie informels, *1^{er} novembre 2020-31 octobre 2021, Rapport annuel*, sd. 2022).

⁴³² Ce n'est évidemment pas parce que de telles actions arment, en certaines circonstances, la capacité d'agir et la volonté de s'en sortir de ses destinataires, qu'elles y parviennent systématiquement (voir, à ce propos, Marc Breviglieri, « L'«épuisement capacitaire» du sans-abri comme urgence ? Approche phénoménologique du soin engagé dans l'aide sociale (gestes, rythmes et tonalités d'humeur) », in Catherine Felix, Catherine, Julien Tardif (dir.), *Actes éducatifs et de soins, entre éthique et gouvernance* [en ligne], 2010. < <http://revel.unice.fr/symposia/actedesoin/index.html?id=795>.>

une position d'exploitation salariale. Cela se traduit par des pertes de revenus d'activité, compensées en partie seulement par une diversification de sources de revenus (en argent ou en nature) et des restrictions dans la consommation. Mais cette situation ne les plonge pas dans une misère noire et crasse comme celle connue dans les mois qui ont suivi leur arrivée en France. La stabilité et le faible coût du logement (sous la forme d'une chambre d'hôtel d'urgence dans un cas, d'une colocation surpeuplée dans l'autre) sont à cet égard décisif. L'insertion professionnelle dans le salariat, par le biais d'intermédiaires publics de placement pour la cuisinière ivoirienne, par la participation à des réseaux immigrés pour le commis bangladais, est suffisamment engagée pour indiquer rapidement des positions de repli. Celles-ci désignent, dans un premier temps, des petits boulots, faute de mieux, obtenus par le biais d'une agence d'interim pour la première, en réseau de proches pour le second. Pour la mère de famille, pressée de sortir d'hôtel, le repli s'opère finalement dans des postes moins qualifiés que prévu, moins payés à l'heure que l'interim, mais embrayant possiblement sur un contrat long et protecteur. Pour l'ouvrier exploité, la sortie de crise se fait par embauche dans un autre restaurant, par bouche-à-oreille de nouveau. Une gestion économique au cordeau associée à des dépenses de logement très faibles, la possibilité de compter sur des proches en cas de besoin, et la mobilisation d'intermédiaires efficaces pour trouver du travail permettent à ces immigrés de retrouver, après quelques mois de suspension, le chemin de leurs ambitions. En temps réel, les difficultés éprouvées peuvent être intenses ; rapportées à celles passées, elles sont de moindre importance ; au temps retrouvé des bilans – lorsqu'Angèle et ses enfants occuperont enfin un logement, lorsque Faysal retrouvera ses enfants, on peut imaginer qu'elles leur paraîtront négligeables.

Annexes

ANNEXE 1 : LES DOUZE PERSONNES IMMIGREES QUI ONT FAIT L'OBJET AU MOINS D'UN ENTRETIEN SUBSTANTIEL POUR L'ENQUETE « HORS-SERVICE ».

Profil	Prénom Si portrait*	s	Ère d'origine	Âge en 2020	Situation matrimoniale	Statut d'occupation du logement en mars 2020	Avant mars 2020, position professionnelle, revenus si connus	Ce qui advient pendant la crise sanitaire et sectorielle
Les salariés stables	Moussa	♦	Afrique de l'ouest	42	Célibataire, pas d'enfant	Hébergé chez un tiers	Salarié, commis de cuisine, passé en CDI en janvier 2021	Chômage partiel
	Bilal		Maghreb	(40-50)	Célibataire, divorcé, un enfant	Hébergé en CHU	Salarié en CDI, manutentionnaire dans une pizzeria	Chômage partiel, même revenu
	Kasun		Golfe du Bengale	36	Célibataire, pas d'enfant	Sous-locataire, 4 occupants	Salarié, commis de cuisine, 1600€	Chômage partiel, trouve à s'embaucher comme agent d'entretien
Les salariés moins stables	Faysal*		Golfe du Bengale	35	Veuf (depuis juillet 2020), deux enfants	Sous-colocataire, 3 occupants	Salarié mal déclaré et payé, commis de cuisine dans une pizzeria	Demande de RSA en mai 2020, heures travaillées pour un employeur qui ne respecte pas le droit du travail. Se fait embaucher en grande couronne dans un autre établissement au printemps 2021.
	Souleïma ne		Afrique de l'ouest	35	Célibataire, pas d'enfant	Vit en foyer	Intérimaire, préparateur de plateaux repas	Demandeur d'emploi, trois mois sans ouverture de droit au chômage pour problème administratif, puis 886€ d'allocation. Cherche à se faire embaucher comme intérimaire dans la restauration collective, sans succès
Les extras	Gaetano		Europe du sud	68	Célibataire, peut- être en instance de divorce et une fille	Sans-abri, se dit propriétaire d'un appartement	Se dit « extra », devrait toucher la retraite « bloquée à la CARPA »	Sans contrat, bénévole dans un restaurant quelques semaines (reçoit une petite compensation financière)

Les sans-emploi	Jibril	◆	Maghreb	30	Célibataire, pas d'enfant	Sous-locataire, 1 occupant	Sans contrat après liquidation judiciaire du restaurant où il était serveur fin 2019	Premier confinement sans gain d'argent, pas d'épargne, parvient à travailler l'été 2020
	Angèle*		Afrique de l'ouest	27	Célibataire, divorcée, deux enfants	Hébergée en hôtel social	Demandeuse d'emploi, en formation de cuisinière, promesse d'embauche	Promesse d'embauche non tenue, épuisement des droits à l'ARE, sans ressources, retrouve à s'embaucher à partir de fin 2020
	Luca*		Europe de l'est	52	Célibataire, divorcé, un enfant	Hébergé en CHU	Sans contrat, dit avoir une promesse d'embauche dans un restaurant	Pas de revenus « visibles », activités de récupération dans les poubelles, manche avec accordéon, petits trafics
	Yaacov		Afrique de l'ouest	24	Célibataire, pas d'enfant	Logé chez sa mère ou sans-abri	Sans contrat, a démissionné de son poste de serveur fin 2019	Sans ressources au moment de l'entretien fin 2020
les employées non-déclarées	Jeanne-Marie	◆	Afrique de l'ouest	40	Célibataire, pas d'enfant	Hébergée en CHU	Sans contrat	Gagnait 75€/semaine pour des extras non déclarés de serveuse, ne gagne plus rien tant que le restaurant africain où elle travaille est fermé
	Keyah*	◆	Afrique de l'ouest	46	En couple, hébergée seule, deux enfants au pays	Hébergée en CHU	Sans contrat	Perte du revenu de femme de chambre, 200€ par mois.

« s » = situation administrative précaire

Figure 24 : Les douze personnes immigrées qui ont fait l'objet au moins d'un entretien substantiel pour l'enquête Hors-service.

ANNEXE 2 : RELEVÉ (PARTIEL) DE COURSES ALIMENTAIRES RÉALISÉES PAR KEYAH, 15 MARS - 13 AOÛT 2021

Dates	Catégories	Produit	Prix en €	Quantité	Total en €	Description	Lieux
Lundi 15/03/2021	Boissons	Canettes Tropic	3,79	6x33cl	24,08	2 tickets de 6 € 2 bon d'achat de 6 € 1 € en espèce rendu = 94c	SUPER U
	Boissons	Jus multivitaminé	2,29	2L			
	Entretien	???	7,27				
	Entretien	Liquide vaisselle	3,42	1,5L			
	Féculent	Vermicelle	1,65	1kg			
	Féculent	Spaghetti	2,08	500g			
	Condiment	Sucre	1,32	750g			
	Produits laitiers	Yaourts à la grecque noix de coco	2,26	x4			
Lundi 31/05/2021	Eau	Source d'Auvergne	1,52	6x1,5L	7,95	1 ticket 10 € en espèce rendu : 7,95	SUPER U
	Boissons	Coca - Cola	1,39	1,25L			
	Boissons	Soda mojito	1,05	1,5L			
	Pains	Brioche tranchées Harrys	2,04				
	Condiment	Sucre cassonade	1,95	750g			
Jeudi 10/06/2021	Entretien	Diffuseur électrique d'odeur	5,58		17,82	3 tickets perd rendu : 0,18	SUPER U
	Entretien	Lessive Poudre	4,19	25 lavages			
	Entretien	Sac congélation	1	x50			
	Entretien	Savon solide	2,85	4x100g			
	Cosmétique	Déodorant	2,66	850ml			
	Boissons	Soda énergisant à la mangue	1,54	50CL			
	Boissons	Canette Orangina	3,5	6x33cl	6,77		SUPER U

Mardi 27/07/2021	Eau	Source d'Auvergne	1,64	6x1,5L		1 ticket 1 € en espèce rendu = 23c	
	Boissons	Jus de pomme	1,63	1,5L			
Vendredi 6/08/2021	Entretien	Papiers toilettes	3,68	x9	17,6	1 ticket 12 € en bon d'achat U Perd le rendu de 40c	SUPER U
	Boissons	Canette Orangina	3,5	6x33cl			
	Boissons	Sirop de menthe	1,65	75cl			
	Produits laitiers	Oeufs	2,93	x12			
	Produits laitiers	Yaourts à la grecque noix de coco	2,26	x4			
	Condiments	Sucre en poudre	1,32	750g			
	Condiments	Vinaigre cristal d'alcool 7°	0,59	100 cl			
	Entretien	Sac poubelle	1,67	20 x 20L			
Mercredi 11/08/2021	Nourriture ivoirienne	Piment anillais	0,45	0,045 kg	3,37	4 € espèces rendu 0,63	Epicerie
	Nourriture ivoirienne	Banane plantain jaune	1,73	1,340 kg			
	Nourriture ivoirienne	Attieke frais	1,19	0,340 kg			
Jeudi 12/08/2021	Poissons	Vivaneau	22,9	2kg	42,02	7 tickets 0,02 c en espèce	Supermaché Saint-Denis
	Poissons	Crevettes séchées	1,99	50g			
	Poissons	Yet (mollusque, aromatise les plats)	4,9	100g			
	Légumes	Carottes	0,3	250g			
	Légumes	Chou blanc	0,74	372g			
	Légumes	Ciboule (Oignons d'hiver)	1,19	?			
	Légumes	Aubergines blanches	1,25	250g			
	Légumes	Poivrons verts	0,96	385g			
	Nourriture Ivoirienne	Manioc	2	670g			
	Féculent	Riz	2,99	1kg			

	Condiments	Muscade	2,8	50g			
Vendredi 13/08/2021	Eau	Eau de source Auvergne	1,64	6x1,5L	26,54	4 tickets 10 € espèces rendu : 7,46	Super U
	Entretien	Lessive	4,19	25 lavages			
	Entretien	Javel en poudre	2,6	750g			
	Produits laitiers	Lait	1,88	2x1 L			
	Condiments	Huile de tournesol	5,24	3L			
	Equipements	Mixeur plongeur	10,99				
Total (connu sur la période)	146,15						

Figure 25 : Traitement des tickets de caisse fournis par Keyah à l'enquêtrice durant la période d'enquête du 12 juillet au 20 août.

ANNEXE 3 : DEPENSES D'ANGELE POUR LE BIEN-ETRE DE SES ENFANTS

Dates/période	Nourriture	Santé	Vêtement	Loisirs	Nourrice	Contenu	Remarques / Evaluation
11 janvier 2021	14,67					2 paquets de knack (3,06) Jambon (2,35) Un paquet de Mikado LU (1), Un paquet de 8 brownies Chabrior (1,83) Un petit déjeuner Banania (2,22) Un paquet de mini roulés chocolat Chabrior (1,32) Popcorn Bouton d'Or (0,58) 10 pains au chocolat Chabrior (1,09) 2 tablettes de chocolat au riz soufflé (1,22)	Total des courses = 30,05 € Règle 8 € avec un chèque repas.
13 janvier 2021	6,06					Funny Fruit multi vit (2,19); une bouteille de jus d'orange XXL (1,89), "Nectar multivitaminé" (2x0,99)	Total : 15,09 € de courses
Entretien du 7 février 2021		7				Goutte pour les yeux d'Adam	Angèle précise que c'est non remboursé par la sécurité sociale
Week-end du 6 février 2021	21,21					2 bouteilles de champomy à 2,75 1 coca zero (1,15) 2 Nectar Auchan jus (2 x 2 = 4) 1 jus pressad nectar bio à 2,55 3 pur jus d'orange (1,16 x3 = 3,48) perle de lait (1,65) 16 pains au chocolat, (1,44 x 2 = 2,88)	Courses (de 41,44€) pour le week-end chez ses amis dans les Yvelines Yaourts pour Dylan : "S'il n'y a plus de yaourts à la maison, c'est le drame!", Angèle achète du Champomy pour fêter la carte de circulation d'Adam, elle en achète deux pour qu'ils en aient une chacun.
Week-end du 6 février 2022					0		La nourrice accompagne les enfants le vendredi dans les Yvelines Payé par le Secours Populaire
10 février 2021	1,74					10 pains au chocolat Chabrior	

11 février 2021	16,78		2,99			<p>Mini-star gâteau 1,03 Mini cakes pépites 1,29 2 x 10 pain au lait 1,98 2 x choco stick au lait 1,90 BN mini chocolat (2,65 -> le plus cher des courses) Boisson à la pomme 3,3 Pains au chocolat x 2 2,98, boissons aux fruits 1,65</p> <p>Des bottes pour Dylan</p>	<p>Sur un total de courses de 20,74€</p> <p>Les bottes sont achetées dans une friperie connue pour avoir des vêtements de marque pour enfants très peu chers. Le vêtement est payé par l'enquêtrice et évite à Angèle de « casser » son dernier billet de 20€. On le soustrait du total.</p>	
15 février 2021		9				<p>Rhynotrophyl et Carbocystéine pour Dylan et 0 € dépensé pour le médecin, remboursé par la CMUC</p>	<p>Angèle dit que ce n'était pas cher, moins de 4 € pour l'un, 5 € pour l'autre. Elle a payé avec le billet de 10€ qui lui restait des 30€ donnés par le père de Joran. Ces médicaments ne sont pas remboursés.</p>	
1 mars 2021				261	200	<p>Doit rembourser l'Urssaf pour payer les droits d'employeurs de la nourrice</p> <p>Rembourse le centre de loisirs.</p>	<p>"Pendant le confinement, factures de centre de loisirs pas payées : l'huissier m'a appelée, ça m'a stressée, je préfère me libérer de ça que d'avoir des problèmes". Elle paye avec le revenu perçu de son contrat en Ehpad. Ces paiements gonflent le budget au moment du relevé alors que ces sommes sont à amortir tout au long de l'année scolaire.</p>	
4 mars 2021				50		Cours de Karaté	Angèle retire 50 € pour payer ce loisir, mais nous ne savons pas si elle a utilisé la somme entière pour financer cette activité.	
Sous-Totaux	60,46	16	0	311	200			
Total							587,46	

Figure 26 : Dépenses uniquement réalisées à destination des enfants d'Angèle.

ANNEXE 4 : ENTREES MONETAIRES DE FAYSAL DEPUIS DECEMBRE 2019 A FEVRIER 2021 (EN €)

	Montants nets sur fiches de paie	Virements Selim	Espèces Selim	Autres travaux	RSA	Primes précarité covid	Remboursements banque à l'amiable	Intérêts Livret A	ADA	TOTAL par mois
Avril 21			1120							1120
Mars 21			300							300
Février 21		980	300		564,78					1844,78
Janvier 21					564,78					564,78
Décembre 20					564,78	152,45	200	79,35		996,58
Novembre 20					564,78	150	300			1014,78
Octobre 20					564,78		500			1064,78
Septembre 20		750			564,78		500			1814,78
Août 20					564,78		500			1064,78
Juillet 20			1500		196,70					196,70
Juin 20										
Mai 20	1455,82									
Avril 20	1320,89	2170,7								2170,7
Mars 20	1302,21									
Février 20	1312,35	1300							300	1600
Janvier 20	1380,55	1200							300	1500
Décembre 19	1481,20	790						500		300
TOTAL SUR LA PERIODE	8253,02 (ce qu'il devrait avoir reçu)	7190,7 (ce qu'il a réellement reçu)	3220	0	5650,16	302,45	2500	79,35	900	

Figure 27 : Entrées monétaires de Faysal depuis décembre 2019 à février 2021 (en €)

ANNEXE 5 : DES FLUX MIGRATOIRES DISTINCTS

Les quatre personnes dont il est question dans ce rapport ne sont pas prises dans les mêmes flux migratoires. Les deux femmes, Ivoiriennes, partent entre 2015 et 2016, mais ne suivent pas la même route⁴³³. A cette époque, les femmes représentent 20% des personnes qui quittent le pays. Comme la plupart d'entre elles, Keyah et Angèle résident à Abidjan, la capitale, ou dans les alentours avant leur départ. Une « stratégie individuelle de survie » présiderait à la migration⁴³⁴. Elles arrivent cependant en France d'une façon bien différente. Comme 70% des Ivoiriennes interrogées pour l'enquête de 2017 de l'Organisation internationale pour la migration (OIM) qui nous sert de repère, Keyah quitte son pays en avion⁴³⁵. Les 30% restantes passent par la route de la Méditerranée Centrale [Carte 2 *infra*], voie clandestine parmi les routes migratoires les plus dangereuses au monde, avec le passage par la Libye et la traversée en bateau de la mer Méditerranée⁴³⁶. Parmi ces femmes, une minorité prennent le risque de partir avec leur enfant, elles sont 15% sur les 75% déclarant avoir au moins un enfant à charge avant leur départ⁴³⁷, Angèle en fait partie.

Pour Faysal, à la même période, comme le conflit syrien a ouvert cette voie, il joint comme des milliers de compatriotes la route méditerranéenne orientale.

⁴³³ La Côte d'Ivoire, autrefois pays d'accueil, devient à partir de l'année 2016 le troisième pays d'émigration de la région avec le Nigéria et la Guinée. Voir OIM, « Rapport de profilage... », *op. cit.* ; OIM, « Migration féminine en Côte d'Ivoire... », *op. cit.* Comme Keyah et Angèle, 73% des femmes ivoiriennes interviewées pour l'enquête de l'OIM parue en 2019 indiquent avoir travaillé dans le commerce avant leur départ.

⁴³⁴ Presque toutes les femmes immigrées de retour au pays étaient initialement parties pour des raisons économiques, avec l'objectif de trouver un emploi dans le pays d'accueil afin d'améliorer leurs conditions de vie ainsi que celles de leurs enfants. Les femmes mettent également en avant un désir d'autonomie financière et d'affranchissement de leur rôle dans la société ivoirienne. Rapport de l'OIM, *op.cit.*

⁴³⁵ OIM, « Rapport de profilage... », *op. cit.*

⁴³⁶ UNICEF/OIM, « Résumé analytique. Un voyage épouvantable : Sur les routes de la Méditerranée, les enfants et les jeunes exposés à la traite et à l'exploitation », Septembre 2017. Sur la dangerosité de cette route, voir également le récit de Fabrizio Gatti, *Bilal sur la route des clandestins*, Paris, Lévi, 2008. Un ouvrage qui documente un trajet similaire à celui suivi par Angèle en se faisant passer pour un migrant.

⁴³⁷ OIM, « Migration féminine en Côte d'Ivoire... », *op. cit.*

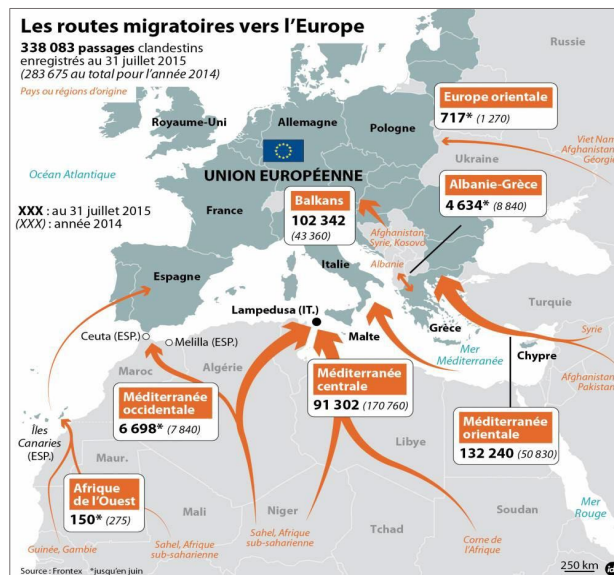


Figure 28 : Les routes migratoires vers l'Europe. Source : Frontex

En revanche, Luca, Roumain, n'est pas concerné par un passage clandestin vers l'Europe : il est ressortissant européen depuis que la Roumanie a rejoint l'Union Européenne en 2007. Ce n'est pas un hasard s'il se rend pour la première fois en France le 5 février 2014 dans le but d'y trouver un travail pérenne, rejoignant ainsi les rangs des 234 000 personnes étrangères arrivées en France cette année-là⁴³⁸. Sa mobilité s'inscrit dans une évolution des réalités politiques européennes : le 1^{er} janvier 2014, les mesures transitoires appliquées aux personnes ressortissantes roumaines depuis 2007 en France sont levées. Les Roumaines et les Roumains peuvent dès lors venir en France sans titre de séjour, une carte d'identité valide est désormais suffisante, comme pour n'importe quelle personne ressortissante européenne. Cela ne veut pas dire que les représentations qui circulent sur la migration de cette communauté en France ne compliquent pas son insertion dans ce pays.

En effet, une fois en France, l'existence des personnes est encore impactée par les voies d'immigration – accès plus ou moins aisé à un titre de séjour en fonction du pays d'origine donc possibilité ou non de travailler légalement, de louer un logement à son nom, manières dont on est pris en compte, etc.

⁴³⁸ En 2014, 234 000 « immigrants » sont arrivés sur le territoire français (Mayotte y compris) tandis que 40 000 en sont partis. Source : INSEE., « L'essentiel sur... les immigrants et les étrangers », Chiffres clefs, juillet 2017.

ANNEXE 6 : LES ACTIVITES DE « DEBROUILLE » DE LUCA, DESCRIPTIONS D'ACTIVITES

Plus complexes qu'on ne pourrait le croire, les activités de débrouille - entendues comme pratiques rémunératrices invisibles du point de vue des pouvoirs publics - de Luca que sont la récupération d'invendus alimentaires dans les poubelles et les prestations musicales dans l'espace public requièrent des descriptions pour être appréhendées dans toutes leurs implications. Le lecteur trouvera dans cette annexe des éclairages sur les développements opérés dans ce rapport. L'imbrication de la récupération de nourriture dans des relations sociales d'échanges y sera explicitée, tandis que les prestations musicales seront appréhendées sous l'angle de ce qu'elles représentent pour Luca. Les descriptions de ces deux activités distinctes se rejoindront sur le constat de l'existence de savoir-faire, de compétences et de connaissances indispensables à leur déroulement.

Récupérer de la nourriture dans les poubelles ou comment alimenter un réseau d'échanges

C'est durant les quelques mois qu'il passe dans une cave aménagée sur les quais de Seine que Luca découvre, aiguillé et formé par des compatriotes, la récupération de nourriture dans les poubelles.

De quoi s'agit-il ?

Récupérer de la nourriture dans les poubelles consiste à se lever de très bonne heure pour fouiller dans les poubelles juste au moment où elles sont sorties sur le trottoir par les employées et employés des différents magasins et avant qu'elles ne soient collectées par les éboueurs. Si les denrées récupérées sont pour la plupart périmées d'un ou plusieurs jours, certaines d'entre elles sont loin de l'être, mais ont été jetées car abîmées à la suite de problèmes de stockage ou pour cause de renouvellement du stock. Cette activité permet de récupérer de la viande, du poisson, des produits laitiers, des fruits, des légumes, des produits céréaliers, des plats préparés, des boissons, du pain, des œufs, des biscuits et autres gâteaux, parfois des fleurs et plus rarement de l'alcool. Bref, toutes les denrées périssables que l'on peut trouver dans les rayons des magasins se retrouvent potentiellement dans les poubelles. Luca récupère ainsi d'énormes quantités de nourriture, réunies en plusieurs gros sacs à chaque séance. Pour cela, il se sert d'un outil essentiel, sa voiture. Le transport de ces kilos de produits serait tout simplement impossible sans voiture, qui prend de fait une place fondamentale dans l'organisation quotidienne de ce récupérateur.

Les différentes étapes du circuit de récupération de Luca – composées de quatre supermarchés – sont parcourues en voiture et les denrées stockées progressivement dans le coffre. Le récupérateur roumain se gare juste

devant les magasins pour ne pas manquer le moment exact où l'employé sortira les poubelles dans la rue, la concurrence entre récupératrices et récupérateurs étant parfois rude. Concrètement, les grosses poubelles en plastique et au couvercle vert sont ouvertes, les mains plongent à l'intérieur et en ressortent avec un produit à une vitesse qui semble ahurissante pour une personne novice.

La récupération est une activité qui mobilise tous les sens. Les mains sont des outils qui permettent de connaître la qualité ou la fraîcheur d'un aliment : le toucher est le premier sens requis par le récupérateur. Les sachets, les fruits, les légumes, sont tâtés, une pression permet de savoir si tel fruit ou tel légume peut être prélevé ou s'il est déjà trop abîmé pour cela. Bien sûr, la vue vient compléter le sens du toucher puisque les récupératrices et récupérateurs observent avec attention une petite pointe de pourriture, de moisissure, la déchirure d'un sac qui montre qu'un rat est déjà passé par là, autant de choses à observer si l'on ne veut pas récupérer des aliments trop abîmés.

Parfois, les produits sont disposés en vrac dans les poubelles et il est alors nécessaire de se pencher, de plonger le corps et les bras tout au fond de la poubelle pour saisir les aliments. Une des techniques observées à plusieurs reprises consiste à pencher à 45 degrés la poubelle afin d'avoir plus facilement accès aux produits restés tout au fond. Tout comme dans n'importe quel travail physique les récupératrices et récupérateurs adoptent machinalement des positions qui permettent de limiter au maximum l'effort physique tout en facilitant la pratique. Luca, mais ce n'est pas le seul, prend toujours la même posture lorsqu'il fouille dans des sacs posés au sol. La jambe droite est un peu pliée, la jambe gauche est tendue et le reste du corps, du bassin jusqu'à la tête, est positionné de façon parallèle au sol. Cette position permet d'avoir une vue du dessus ce qui facilite grandement les fouilles des sacs où des fruits et des légumes sont présents en vrac. En vérité, si l'on veut avoir une idée de la posture que Luca adopte pour fouiller dans les sacs poubelles posés au sol, il suffit de regarder le célèbre tableau de Jean-François Millet, *Des Glaneuses*.



Figure 29 : Luca, glaneur moderne, occupé à fouiller dans un sac rempli de fruits et légumes devant la porte d'un supermarché. Le caddie, à gauche, prouve que les fouilles du jour ont été fructueuses. Photographie prise par Paolo Renoux le 12 février 2021 à 8h20.

L'odorat enfin, est constamment sollicité compte tenu de l'odeur qui s'échappe des poubelles, bien qu'un récupérateur comme Luca soit depuis longtemps passé outre le dégoût et ne semble plus sentir ces effluves.

Si la récupération suppose des savoir-faire techniques – connaissances des lieux, des horaires, maîtrise de la pratique –, des savoir-faire sociaux sont également en jeu lors des fouilles. Il s'agit en effet pour qui veut repartir avec une quantité respectable de denrées de jouer des coudes pour obtenir une place autour de la poubelle. Connaître les normes de partage, mais aussi les hiérarchies implicites, apprendre à s'affirmer vis-à-vis des autres pour revendiquer la possession de telle ou telle denrée sont autant de compétences sociales que l'on acquiert par la pratique et qui amènent à appréhender la récupération comme une activité hautement formelle, formalisée par les récupératrices et récupérateurs eux-mêmes.

La récupération est ainsi un mode d'exploitation des ressources urbaines que Luca partage avec diverses personnes et qui suppose un ensemble de compétences vernaculaires. Les supermarchés vidant quotidiennement des quantités importantes de nourriture dans les poubelles, Luca est toujours sûr de trouver des kilogrammes de denrées facilement accessibles et, pour la grande majorité, totalement consommables.

Maintenant rapportées la quantité et la variété des produits alimentaires auxquels Luca a facilement accès, il reste à décrire un moment tout aussi

important du glanage urbain : l'aval des fouilles ou, en d'autres termes, les usages qui sont faits des produits récupérés.

La nourriture récupérée, une monnaie d'échange ?

Selon les périodes, la récupération de nourriture se fait à des fréquences diverses et surtout pour des raisons différentes. Durant son hébergement chez des tiers par exemple, tout au long de l'année 2020, elle est un moyen de contribuer matériellement à la vie du foyer. Cela permet à Luca de légitimer sa présence en limitant les frais de bouche, en rétablissant une certaine réciprocité dans des situations d'hébergement intrinsèquement inégalitaires. Dans ce cas, les denrées récupérées et partagées substituent une rétribution en nature à l'habituel loyer payé en argent.

Plus récemment, depuis le début de l'année 2021, les récupérations et l'usage des denrées obtenues par ce biais ont évolué pour devenir un moyen de participer à des échanges interpersonnels fréquents. Durant la période d'hébergement via l'assistance en effet, mais également par la suite, Luca n'a en aucun cas besoin de faire des récupérations pour se nourrir. Bénéficiant de trois repas par jour et fréquentant en plus des restaurants solidaires, il est à l'abri en ce qui concerne ses besoins alimentaires et récupère donc autant de denrées dans un but bien différent que sa simple restauration. L'enquêteur – dont la curiosité a été piquée par cette pratique et surtout par les quantités industrielles de nourriture récupérées –, a décidé de suivre à la trace les denrées sorties des poubelles, afin de comprendre l'usage qui en est fait. Il s'est avéré qu'une activité indissociable des récupérations est toujours pratiquée après ces dernières : la livraison de denrées chez des tiers.

Une fois son coffre de voiture rempli, Luca va, quelques heures ou jours plus tard, apporter les denrées chez des proches et des connaissances dans le but d'en distribuer l'immense majorité, ne gardant que quelques produits pour les grignoter. Le statut de ce qui apparaît à première vue comme des dons désintéressés est relatif au type de relation que Luca entretient avec les bénéficiaires. Mais dans tous les cas, ces dons de nourriture permettent à ce récupérateur chevronné d'initier ou d'alimenter une relation d'échange entre lui et des tiers, relation qui lui permettra à plus ou moins long terme d'obtenir des produits ou services non-alimentaires, tout autrement valorisés.

Parfois, Luca distribue de la nourriture dans le but explicite de susciter un contre-don. Il se rend par exemple à plusieurs reprises chez une vague connaissance pour lui donner des kilos de nourriture mais surtout pour lui demander de faire sa lessive. En effet, le lavage du linge est un des rares besoins que son foyer d'urgence, et plus tard son hébergement dans un campement de fortune, ne permettent pas. Dans cette situation, Luca donne pour légitimer sa demande de service et la nourriture devient alors une monnaie d'échange.

Cette savante création d'obligation peut être explicite, c'est le cas dans l'exemple de la lessive, mais peut également découler d'un processus inconscient lié à la nature intrinsèque du don. Le don oblige, appelle à un contre-don, et le fait d'être prodigue est pour Luca un moyen toujours renouvelé de recevoir. Le don est tellement omniprésent chez ce Roumain que même l'enquêteur a pu ressentir l'obligation de rendre, dévoilant par là le caractère obligeant des livraisons de nourriture.

Le 5 février, Luca se rend chez l'enquêteur et lui offre une grande quantité de nourriture issue des récupérations. Quelques jours plus tard, le 10 février, l'enquêteur retrouve Luca et le suit toute l'après-midi dans ses diverses activités, l'une d'entre elles consistant à passer à la station-essence. Voici ce que l'enquêteur écrit alors dans le *Journal de terrain* daté de ce jour :

Nous quittons le centre d'hébergement dans le but d'aller dans le quartier de Notre-Dame jouer de l'accordéon. Après avoir consciencieusement déneigé le pare-brise et fait chauffer le moteur nous sommes fin prêts. Le voyant de la réserve est allumé, Luca m'explique qu'il doit mettre de l'essence dans le réservoir si nous voulons parvenir à destination. Il connaît justement une station-service tout près. En chemin, il me demande si je peux lui payer 5 € de gasoil, il n'a pas d'argent. J'hésite d'abord un peu, me disant que si je commence à accepter toutes ses demandes d'argent cela va devenir une habitude et me mettre dans une position délicate. Je finis tout de même par accepter et même par payer 15 € au lieu des 5 initialement demandés. Je n'ai en effet pas fait une seule fois les courses depuis le début de la semaine grâce à lui, j'estime donc que je lui dois bien ça.

Ce que l'enquêteur écrit sans s'en rendre compte dans le *Journal* illustre précisément l'expérience de l'obligation. La réticence première à payer de l'essence est très vite contrebalancée par le souvenir du don de nourriture reçu quelques jours plus tôt. En d'autres termes, il se crée littéralement un sentiment d'obligation vis-à-vis de Luca que la formule « *je lui dois bien ça* » souligne clairement. Ce sentiment procède d'une évaluation de la part du récipiendaire, ici l'enquêteur, qui consiste à rapporter le don de nourriture vis-à-vis de ce qu'il permet d'économiser. Les deux dons en question – 5 € d'essence et une semaine de nourriture gratuite – sont évalués l'un vis-à-vis de l'autre, avec pour conclusion qu'accepter cette demande de don est une nécessité. Plus encore, l'enquêteur va jusqu'à payer encore plus d'essence que le prix demandé, évaluant ainsi que 5 € est une somme ridicule par rapport à ce qu'il a économisé et que le don doit en être plus représentatif. Le fait de ne pas avoir eu besoin d'acheter de la nourriture pendant près d'une semaine pousse à évaluer le don de nourriture en fonction de cette réalité. À l'aune de cette expérience, où le monde de l'enquêté s'impose au sociologue⁴³⁹, nous pouvons dire que l'obligation est une évaluation des dons reçus, d'une prise de conscience de l'asymétrie de la relation et d'une action visant à rétablir l'équilibre. C'est parce que le bénéficiaire évalue le don comme désirable et utile qu'il se sent obligé de

⁴³⁹ Stéphane Baciocchi, Alain Cottureau, Marie-Paule Hille (dir.), *Le pouvoir des gouvernés. Ethnographies de savoir-faire politiques sur quatre continents*, Peter Lang, Bruxelles, 2018, p. 14.

donner en retour et c'est par ce processus que la nourriture devient, dans les mains de Luca, une monnaie d'échange. Les livraisons consistent dans ce sens à transformer une ressource facilement accessible, donc moins valorisée, en des ressources ou des utilisations d'espace plus difficiles à obtenir voire impossibles à acquérir individuellement. De l'essence ou une lessive sont autant de choses que Luca, par sa situation économique et résidentielle peut difficilement s'offrir par ses propres moyens.

En plus de ces créations, explicites ou non, d'obligations, qui ne s'inscrivent que dans le court terme d'une transaction, les distributions de nourriture s'insèrent également dans des relations sociales de long termes, caractérisées par la commune pauvreté des protagonistes et où l'échange est omniprésent. Pour Luca, qui ne dispose que d'un revenu monétaire limité et qui est dans l'impossibilité d'offrir son hospitalité, les récupérations deviennent un moyen d'assurer la réciprocité de relations qui seraient autrement toujours unilatérales et inégalitaires. S'il se voit ainsi durant l'enquête invité à dîner de très nombreuses fois par un ami roumain, il va systématiquement apporter avec lui de la nourriture qui permettra à son hôte de ne rien acheter pendant plusieurs jours. Une relation implicite d'échange peut ainsi voir le jour : Luca bénéficie d'un don d'espace de la part de son ami, se voit offrir des objets et des services et peut être tranquille quant à la nature réciprocaire de tous ces dons grâce à la nourriture qu'il livre plusieurs fois par semaine.

Enfin, dans le cas de relations amicales de long terme caractérisées par la précarité économique des deux parties, les livraisons de nourriture ne sont qu'un moment d'une succession d'échanges qui se transforment en collaboration économique. Luca, comme ses proches, ont des moyens et des combines différentes pour accéder à des ressources, ils ont des compétences propres que les autres ne maîtrisent pas forcément et qui impliquent l'acquisition de ressources différentes. Les échanges, et notamment de nourriture, participent dans ce cas à une mise en commun, une socialisation des ressources qui profitent à tous et toutes et permet d'augmenter la gamme de produits accessibles. Les récupérations de nourriture dans les poubelles sont donc bien plus qu'un moyen de manger gratuitement. Les livraisons et dons qu'elles permettent apparaissent pour Luca comme un moyen de s'inscrire dans des échanges interpersonnels qui rendent possible l'obtention d'autres types de ressources. Cela permet de transformer un bien très facilement accessible – de la nourriture sortie des poubelles –, en produits et services bien plus difficilement accessibles individuellement, un endroit où cuisiner ou une lessive par exemple. Les denrées récupérées sont pour Luca un substrat matériel, nécessaire à l'entretien de relations d'échange fructueuses.

Pour autant, si les dons de nourriture peuvent favoriser une prodigalité de la part des bénéficiaires, qui pourront répondre favorablement à des demandes de dons ou de prêts d'argent, l'argent liquide reste une ressource que ce type de relation ne permet pas d'acquérir en quantité suffisante. Pour

cela, l'activité musicale de Luca est primordiale car elle est celle qui, tout au long de son parcours, lui assure des entrées d'argent.

L'accordéon ; une passion, source principale de revenus monétaires

Peu mobilisée en 2020 du fait des confinements et d'un manque de motivation, l'activité musicale était, en 2018 et 2019, une activité quotidienne qui permettait à Luca de vivre « la vie de musicien » tout en gagnant de l'argent pour des besoins personnels non-couverts par l'hébergement chez des tiers. Lors de périodes de creux, passées à l'abri de sa voiture, l'accordéon devenait en outre le seul et unique moyen de satisfaire ses besoins de base. C'est en 2021 que cet accordéoniste réinvestit cette possibilité productive, une fois intégré dans un foyer d'urgence qui couvre l'ensemble de ce type de besoins. L'accordéon devient pourvoyeur de compléments monétaires plus qu'un moyen de survie.

Ces prestations consistent à s'installer à un endroit stratégique et à jouer de l'accordéon pour susciter de la part des passantes et des passants un don d'argent. Hormis les prêts et dons d'argent [voir *infra*] qui existent mais restent marginaux, jouer de l'accordéon est pour ce musicien roumain le seul moyen à sa disposition pour obtenir de l'argent liquide en dehors de ses phases de travail salarié. Les 400 € qu'il dépense lors de son arrivée en France pour l'achat d'un premier accordéon ainsi que les 300 autres qu'il dépense à la fin de l'année 2020 pour le remplacer (après s'être fait voler le premier) constituent un réel investissement que les prestations vont rapidement amortir. En deux mois d'enquête intensive, la durée totale de ses spectacles s'élève à 28 heures et 15 minutes pour un gain total de 402,02 €, soit une productivité horaire constatée de 13,8 €/h⁴⁴⁰. Cette activité, Luca la voit sans équivoque comme un « *travail* ».

Lorsqu'un enquêteur l'appelle et qu'il est en train de jouer, il commence toujours par expliquer qu'il est occupé à « *travailler* ». En cela, il se distingue lui-même explicitement du « [*mancheur*] », la manche étant pour lui une activité inférieure qui ne demande aucune compétence. Un jour qu'il abandonne l'idée d'aller jouer de l'accordéon, il se justifie ainsi : « *Je suis déjà fatigué, pour la musique il faut être en forme, faut être en forme pour transmettre quelque chose. J'ai déjà les mains... La manche c'est pas... La manche c'est facile de faire la manche.* »⁴⁴¹ La musique doit « *transmettre* » quelque chose, elle est un don et les gains qu'il en tire ne sont qu'une juste rétribution de son travail. C'est pourquoi lorsqu'un agent de la ville de Paris lui demande de ne « *pas mendier* » devant un square, Luca répond tout étonné : « *Mais je mendie pas, je fais de la musique.* » Il le répète, « *la manche c'est pas pour moi* », et se distingue avec malice et fierté des

⁴⁴⁰ La durée et les gains de cette activité sont calculés par le biais de nombreuses observations *in situ*, mais aussi de comptes-rendus téléphoniques qui suivent les prestations, durant lesquelles Luca donne ces informations.

⁴⁴¹ Extrait d'entretien mené avec Luca le 25 février 2021.

personnes n'ayant rien d'autre à offrir qu'une présence pouvant même s'avérer indésirable. Si l'on sait que l'activité de manche est loin de constituer une relation unilatérale, qu'elle est une « relation d'échange » et que l'argent est « la rétribution d'une présence »⁴⁴², la musique introduit une réciprocité bien plus visible.

Luca est avant tout un musicien qui initie une relation entre lui et les usagers et usagers de l'espace public dont la musique constitue le vecteur. Si les mendiants peuvent devenir des « animateurs de rue »⁴⁴³ ce rôle est bien plus flagrant pour les musiciens de rue qui constituent des « figures familières de l'espace public parisien »⁴⁴⁴. En outre, contrairement aux personnes qui mendient, Luca ne parle jamais d'argent ou de rétribution lorsqu'il interpelle les passantes et les passants. Il se contente de les saluer (« *Bonjour Madame* », « *Bonjour Monsieur* »), de les flatter (« *Tu es belle et généreuse, merci !* ») ou de questionner le public, notamment sur leur origine mais parfois sur les raisons de leur présence à Paris. Jouer de l'accordéon est également un travail parce que cela suppose la maîtrise de compétences spécifiques, en premier lieu la maîtrise d'un instrument de musique. Pour Luca la manche a ceci d'inférieur qu'elle ne « *transmet* » rien et surtout qu'elle est à la portée de n'importe qui. Être musicien en revanche relève d'un apprentissage sans lequel il est impossible d'acquérir les compétences nécessaires⁴⁴⁵.

Ce savoir, Luca l'approfondit tout au long de sa vie. Il s'habille en conséquence, prenant toujours soin de porter ses plus beaux habits par respect pour sa discipline et son public. D'autres compétences s'avèrent nécessaires pour mener à bien cette activité. Les choix des lieux de prestations révèlent une connaissance et une appropriation précise de l'espace public et plus largement de la ville de Paris. Luca se produit ainsi à seulement quelques endroits bien spécifiques en fonction du public attendu. Le dimanche, il sait que le côté sud du Square des Batignolles attire bon nombre de familles en promenade et s'y installe. Durant la semaine en revanche, c'est côté nord de ce même square, proche d'un marché et d'une sortie de métro, que son activité sera potentiellement la plus productive. Les ponts de Seine de l'hyper centre parisien sont également largement fréquentés dans ce cas, ce sont les touristes que Luca vise en priorité. Enfin, chose impossible lors de la rencontre entre l'enquêteur et Luca mais largement présente par le passé et que l'on retrouve dès la levée des restrictions sanitaires, jouer devant les bars et les restaurants du quartier Saint-Michel constitue une possibilité de choix pour l'accordéoniste. Il devient dans ce cas un véritable animateur, circulant de terrasse en terrasse

⁴⁴²Patrick Gaboriau, *Clochards...*, *op. cit.*, p. 76.

⁴⁴³*Ibid.*

⁴⁴⁴Antoine Fleury, Muriel Froment-Meurice, Lorenzo Poddighe, « Musiciens de rue et renouveau des espaces publics à Paris », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 61, n° 172, 2017, p. 112.

⁴⁴⁵Par contraste, voir les déboires d'un apprenti chanteur dans le métro, roumain lui aussi, simili artiste en désespoir de cause : Raquel Rico Berrocal, Erwan Le Méner, *La grosseesse et ses malentendus*, rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris, 2015.

pour offrir aux touristes leur lot de clichés parisiens. Autre compétence non négligeable, Luca, anticipant les attentes du public d'un accordéoniste de rue parisien, adapte son répertoire en conséquence. Des musiques telles que « Mon amant de Saint-Jean » ou « La vie en rose » sont jouées de nombreuses fois au cours d'une même prestation. En cela, Luca s'ancre « dans des imaginaires collectifs, en particulier ceux des touristes pour qui Paris résonne avec de grandes époques comme les Années folles, et dans des hauts lieux, comme Montmartre ou les ponts de la Seine »⁴⁴⁶. Cette maîtrise de l'espace et des représentations procède donc d'une connaissance des flux de piétons et des types de publics.

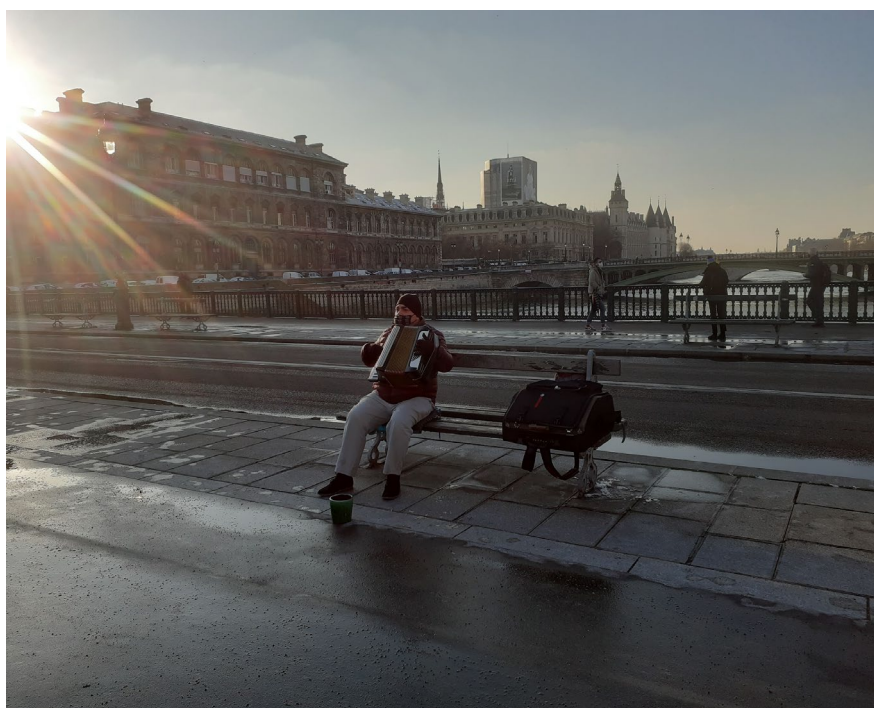


Figure 30 : Luca jouant de l'accordéon sur le Pont d'Arcole, avec une température négative. Des plaques de neige parsèment le bitume et le musicien ne tarde pas à abandonner à cause du froid. Photographie prise par Paolo Renoux le 10 février 2021.

En tant que travailleur de rue, Luca est totalement soumis aux aléas météorologiques et doit parfois patienter de longues journées avant de pouvoir s'adonner à cette pratique. La pluie et le froid limitent mécaniquement le nombre de passantes et passants et donc le nombre de personnes susceptibles de faire un don, sans oublier que jouer dans de telles

⁴⁴⁶ Antoine Fleury, Muriel Froment-Meurice, Lorenzo Poddighe, « Musiciens de rue et renouveau... », *op. cit.*, p. 113.

conditions est de toute façon difficile voire impossible. La possibilité d'un gain est ainsi toujours appréhendée en rapport avec l'incertitude du temps qu'il fera : « *Demain je gagne si le temps il est bien* ». Le caractère précaire de cette pratique ne doit ainsi pas être négligé, car si le gain horaire s'avère respectable, certaines prestations peuvent être difficiles et peu productives. Luca est soumis à un espace qu'il maîtrise seulement dans une certaine mesure, en restant tributaire du bon vouloir des passantes et passants et du contexte.

Les prestations musicales correspondent ainsi à des conditions de travail précaires et délicates. Luca est dépendant de cette activité, qui est, selon les périodes et dans des proportions diverses, sa principale source d'argent liquide. Il doit parfois travailler dans des contextes difficiles, pouvant mettre à mal sa santé (il tombe une fois malade durant l'enquête et juge que c'est à cause d'un trop long moment passé à jouer dans le froid). En tant que travailleur non déclaré, il n'a aucun substitut pour combler les périodes d'inactivité, s'apparentant ainsi à un entrepreneur dont la seule sécurité est la possibilité de travailler. Jouer de l'accordéon s'associe ainsi pour plusieurs raisons à une forme de « travail commerçant » : Luca est un prestataire de services qui offre sa musique avec une attente de rétribution. Le fait que cette activité constitue un « travail » qui diffère de la manche n'est pas anodin. Luca se pense comme « artiste », « musicien », « professionnel » et se distingue, nous l'avons vu, des « clochards » et autres « mendiants ». Ici, la passion d'une pratique s'articule avec son intérêt professionnel et pécunier mais aussi avec l'imaginaire et les représentations que Luca porte en lui. S'il est venu jusqu'en France, et plus précisément jusqu'à Paris, c'est en partie pour vivre la vie d'artiste dans un pays où « *les musiciens sont respectés* ». Il répète à l'envi que « *la vie est belle, de musicien* » et trouve un plaisir visible et évident à s'installer dans les rues de la capitale pour faire la démonstration de son talent.

Bibliographie

OUVRAGES, ARTICLES ET MEMOIRES ACADEMIQUES

- Baciocchi Stéphane, Cottureau Alain, Hille Marie-Paule (dir.), *Le pouvoir des gouvernés. Ethnographies de savoir-faire politiques sur quatre continents*, Bruxelles, Peter Lang, 2018, 484 p.
- Baronnet Juliette, Fauchoux-Leroy Sarah, Vanoni Didier, « Les conditions d'émergence et de reconnaissance sociale et institutionnelle d'une catégorie particulière de mal-logés. Les personnes hébergées dans le logement d'un tiers », *Recherche sociale*, vol. 203, n° 3, 2012, pp. 7-127.
- Bauchemin Cris, Hamel Christelle, Simon Patrick (dir.), *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined Editions, coll. « Grandes Enquêtes », 2016, 624 p.
- Blavier Pierre, « Les réaménagements de la consommation en contexte de récession », *Revue française de sociologie*, vol. 59, n° 1, 2018, pp. 7-36.
- Blavier Pierre, « Les “petits boulots” dans l'Espagne de la récession », *Revue Française de Socio-Économie*, vol. 17, n° 2, 2016, pp. 103-122.
- Blavier Pierre, *Les Gilets jaunes. La révolte des budgets contraints*, Paris, PUF, 2021, 240 p.
- Blavier Pierre, *Les manifestations socio-économiques du chômage de masse et les réaménagements des budgets de ménage pour y faire face. Le cas de la Grande Récession espagnole (2008-2015)*, Thèse de doctorat de sociologie, Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, 2017, 414 p.
- Blavier Pierre, Perdoncin Anton, « Trajectoires d'activité des immigrés : une approche sociohistorique, 1968-2008 », *Population*, vol. 75, n° 1, 2020, pp. 39-70.
- Blum Le Coat Jean-Yves, Eberhardt Mireille (dir.), *Les immigrés en France*, Paris, La Documentation française, 2014, 206 p.
- Bouly de Lesdain Sophie, « Château Rouge, une centralité africaine à Paris », *Ethnologie française*, Presses Universitaires de France, 1999, vol. 29, n° 1, pp.86-99.
- Bouly de Lesdain Sophie, « Alimentation et migration, une définition spatiale », in Garabuau-Moussaoui Isabelle, Palomares Élise, Desjeux Dominique, *Alimentations contemporaines*, Paris, L'Harmattan, 2002, pp. 173-189.
- Brachet Olivier, « L'impossible organigramme de l'asile en France. Le développement de l'asile noir. », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 13, n° 1, 1997, pp. 7-36.
- Bredeloup Sylvie, « L'aventurier, une figure de la migration africaine », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 125, n° 2, 2008, pp. 281-306.

- Brodiez-Dalino Axelle, « Pauvretés durables, pauvretés nouvelles : les conséquences sociales de la crise vues des associations », in Duvoux Nicolas, Lelièvre Michelle (dir.), *La pauvreté démultipliée. Dimensions, processus et réponses. Printemps 2020-printemps 2021*, rapport du CNLE, mai 2021, pp. 53-87.
- Brousse Cécile, « Le réseau d'aide aux sans-domicile : un univers segmenté », *Économie et statistiques*, n° 391-392, pp. 15-34.
- Brun François, « Sans-papier, mais pas sans-emploi », *Plein Droit*, n°61, juin 2004, pp. 8-12.
- Bruneteaux Patrick, Lanzarini Corinne, « Les entretiens informels », *Sociétés contemporaines*, n° 30, 1998. pp. 157-180.
- Bruneteaux Patrick, *Les mondes rêvés de Georges. Fabrications identitaires et alternatives à la domination*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016, 335 p.
- Bruno Anne-Sophie, *Les chemins de la mobilité, migrants de Tunisie et marché du travail parisien depuis 1956*, Paris, Editions de l'EHESS, 2010, 286 p.
- Caillavet France, Darmon Nicole, « Contraintes budgétaires et choix alimentaires : pauvreté des ménages, pauvreté de l'alimentation ? », *INRA Sciences Sociales. Recherches en économie et sociologie rurales*, 20^{ème} année, n° 3-4, 2005.
- Calvo Manuel, « Migration et alimentation », *Social Science Information*, vol. 21, n° 3, 1982, pp. 383-446.
- Carton Vincent, Perdoncin Anton, « Comment la crise sanitaire devient une crise sociale », in Mariot Nicolas, Mercklé Pierre, Perdoncin Anton (dir.), *Personne ne bouge. Une enquête sur le confinement du printemps 2020*, Grenoble, UGA Éditions, 2021, pp. 73-81.
- Catrice-Lorey Antoinette, « Inégalités d'accès aux systèmes de protection sociale et pauvreté culturelle », *Revue française des affaires sociales*, vol. 30, n° 4, 1976, p. 127-137.
- Certeau (de) Michel, *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990, LII-349 p.
- César Christine, « Comportements alimentaires et situations de pauvreté. Aspect socio-anthropologiques de l'alimentation des personnes recourant à l'aide alimentaire en France », *Etude Abena 2004-2005*, Institut de veille sanitaire, novembre 2007, 103 p.
- Chabrol Marie, « Qui sont "les Africains de Château Rouge" ? Usages et usagers d'une centralité commerciale immigrée à Paris », *Métropolitiques*, mars 2013, 5 p.
- Chauvin Pierre-Antoine, *L'administration de l'attente. Politiques et trajectoires de relogement des familles sans domicile à Paris*, Thèse de doctorat de Sociologie et Démographie, Université de Paris-Nanterre, 2020.
- Cottureau Alain, Marzok Mokhtar Mohatar, *Une famille andalouse. Ethnocomptabilité d'une économie invisible*, Saint-Denis, Bouchène, 2012, 354 p.

- Cottureau Alain, « Précarité, pluriactivité et horizons biographiques au 19^{ème} siècle en France », in Billiard Isabelle, Debordeaux Danièle, Lurot Martine (dir.), *Vivre la précarité. Trajectoires et projets de vie*, Paris, Éditions de l'Aube, 2000, pp. 11-36.
- Cournil Christel, « La circulaire du 13 juin 2006, une régularisation sélective au service d'une politique. À propos de la régularisation des parents d'enfants scolarisés », *Revue de la Recherche Juridique – Droit prospectif*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, vol. 3, n° 123, 2008, pp.1495-1516.
- Coutant Isabelle, *Les migrants en bas de chez soi*, Paris, Seuil, 2018, 222 p.
- Dahdah Assaf, Audren Gwenaëlle, Bouillon Florence, « La ville (in)hospitalière : parcours scolaire et résidentiel d'une famille syrienne à Marseille », *Espaces et sociétés*, vol. 172-173, n° 1-2, 2018, pp. 73-91.
- Damon Julien, « Les “bonnes raisons” des SDF », *Commentaire*, vol. 125, n° 1, 2009, pp. 169-174.
- Damon Julien, « La gare des sans-abri. Un miroir de la question sociale », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 71, 1996, pp. 120-126.
- Desgrées du Loû Annabel, Lert France (dir), *Parcours. Parcours de vie et santé des Africains immigrés en France*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2017, 359 p.
- Desmond Matthew, « Disposable Ties and the Urban Poor », *AJS Volume*, n° 5, mars 2012, pp. 1295 – 1335.
- Desmond Matthew, « Liens jetables et pauvreté urbaine », *Communications*, n° 98, 2016, pp. 67-80.
- Dietrich-Ragon Pascale, « Aux portes de la société française, les personnes privées de logement issues de l'immigration », *Population*, vol. 72, n° 1, 2017, pp. 7-38.
- Dinh Bernard, « Un terrain marchand à l'épreuve de la diversité culturelle », *Hommes & migrations* [En ligne], n° 1280, 2009, mis en ligne le 29 mai 2013. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/315>.
- Dubois Vincent, *La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Economica, coll. « Études politiques », 1999, 208 p.
- Duvoux Nicolas, Lelièvre Michèle (dir.), *La pauvreté démultipliée. Dimensions, processus et réponses. Printemps 2020-printemps 2021*, rapport du CNLE, mai 2021, 156 p.
- Duvoux Nicolas, *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*, Paris, PUF, 2009, VIII-269 p.
- Eberhard Mireille, Guyavarch Emmanuelle, Le Méner Erwan, « Structure familiale et hébergement d'urgence au 115 de Paris », *Revue des politiques sociales et familiales*, 2016 , n° 123 pp. 123-129.
- Edin Kathryn, Lein Laura, *Making Ends Meet. How Single Mothers Survive Welfare and Low-Wage Work*, New York, Russell Sage Fondation, 1997, 340 p.

- Eleta De Filippis Roxana, « Le droit en action et en contexte : L'opposabilité du droit au logement », *Asylon(s)* [En ligne], n° 8, 2010-2013. URL : <http://www.reseau-terra.eu/article1311.html>.
- Faure-Guichard Catherine, *L'emploi intérimaire, trajectoires et identités*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000, 209 p.
- Fleury Antoine, Froment-Meurice Muriel, Poddighe Lorenzo, « Musiciens de rue et renouveau des espaces publics à Paris », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 61, n° 172, 2017, pp. 99–116.
- Fontaine Laurence, Weber Florence (dir.), *Les paradoxes de l'économie informelle : à qui profitent les règles ?*, Paris, Karthala, coll. « Les terrains du siècle », 2010, 276 p.
- Gaboriau Patrick, *Clochards. L'univers d'un groupe de sans-abri parisiens*, Paris, Julliard, 1993, 235 p.
- Galitzine-Loumpet Alexandra, « Le sujet du regard. Séries photographiques de Stalingrad (Paris). Entretien avec Jacob Durieux », *Journal des anthropologues*, n° 5, 2018, pp. 217-228.
- Gatti Fabrizio, *Bilal sur la route des clandestins*, Paris, Lévi, 2008, 477 p.
- Goreau-Ponceaud Anthony, *La diaspora tamoule : trajectoires spatio-temporelles et inscriptions territoriales en Île-de-France*, Thèse de doctorat, Bordeaux, Université de Bordeaux 3, 2008, 427 p.
- Goreau-Ponceaud Anthony, « La chapelle : un théâtre monde », *e-Migrinter*, Université de Poitiers/MIGRINTER, 2009, pp. 58-69.
- Goreau-Ponceaud Anthony, « L'immigration sri lankaise en France », *Hommes & migrations*, n° 1291, 2011, pp. 26-39.
- Goreau-Ponceaud Anthony, Gallo Esther, « L'immigration sud-asiatique : routes migratoires, parcours de santé et intégration », *Migrations Société*, vol. 161, n° 5, 2015, pp. 49-74.
- Goulard Sébastien, « L'Europe nouvelle destination des migrants du Bangladesh », *Outre-Terre*, vol. 52, n° 3, 2017, pp. 197-208.
- Govind Yajan, « Is naturalization a passport for better labor market integration? Evidence from a quasi-experimental setting », *PSE Working paper*, n° 2041-42, 2021.
- Guérin Isabelle, « Pratiques budgétaires des bénéficiaires de minima sociaux : capacités cognitives, vécu émotionnel de l'assistance et qualité des relations bancaires », *Revue d'économie Financière*, n° 58, 2000, pp. 29-46.
- Herouard Florent, « Habiter un logement temporaire. Le cas des demandeurs d'asile hébergés à l'hôtel », *Travaux de l'Institut Géographique de Reims*, vol. 29-30, n° 115-118, 2003, pp. 107-122.
- Hopper Kim, Susser Ezra, Conover Sarah, « Economies of Makeshift: Deindustrialization and Homelessness In New York City », *Urban Anthropology and Studies of Cultural Systems and World Economic Development*, vol. 14, n° 1/3, 1985, pp. 183-326.

- Hopper Kim, *Reckoning with Homelessness*, Ithaca, Cornell University Press, 2003, X-271 p.
- Hufton Olwen, *The Poor in Eighteenth Century France, 1750- 1789*, Oxford, Clarendon, 1974, X-414 p.
- Ibos Caroline, « Entre la France et la Côte d’Ivoire, la cause des travailleuses du *care*. Pratiques de la mondialisation et résistances ordinaires », *Revue internationale des études du développement*, vol. 242, n° 2, 2020, pp. 97-118.
- Joseph Isaac, « Le ressort politique de l’assistance, le moralisme et l’expérience de l’induction morale (à propos de Simmel et de l’ethnographie des SDF) », in Ballet Danièle (dir.), *Les SDF : représentations, trajectoires et politiques publiques*, Paris, Plan Urbanisme construction architecture, 2003, pp. 321-345.
- Jouve Élodie, Pichon Pascale, « Le chez-soi, le soi, le soin. L’expérience limite des personnes sans domicile fixe comme modèle de compréhension de la vulnérabilité sanitaire », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 110, 2015, pp. 46-55.
- Kacou Fato Patrice *et al.*, « Nosologie des enfants dits atypiques dans la société Baoulé (Côte d’Ivoire) », *European Scientific Journal*, vol. 12, n° 26, 2016, pp. 135-149.
- Kpadonou Godonou Toussaint *et al.*, « Exposition, noyade sacrée, réparation. L’infanticide rituel : un facteur réducteur de la prévalence des personnes handicapées au Bénin », *Journal de Réadaptation Médicale : Pratique et Formation en Médecine Physique et de Réadaptation*, vol. 28, n° 2, 2008, pp. 60-66.
- Lacan Laure, Lazarus Jeanne, Perrin-Heredia Ana, Plot Sébastien, « Vivre et faire vivre à crédit : agents économiques ordinaires et institutions financières dans les situations d’endettement », *Société contemporaines*, n° 76, p. 5-15.
- Laé Jean-François, « La familles, les voisins, le quartier : enquête sur les solidarités invisibles », in Duvoux Nicolas, Lelièvre Michèle (dir.), *La pauvreté démultipliée. Dimensions, processus et réponses. Printemps 2020-printemps 2021*, rapport du CNLE, mai 2021, pp. 119-126.
- Laé Jean-François, Murard Numa, *L’argent des pauvres. La vie quotidienne en cité de transit*, Paris, Le Seuil, 1985, 209 p.
- Lambert Anne, Cayouette-Remblière Joanie (dir.), *L’explosion des inégalités. Classes, genre et générations face à la crise sanitaire*, Paris, L’Aube, 2021, 448 p.
- Lendaro Annalisa, « Inégalités sur le marché du travail entre deux générations d’immigré-e-s. Ce que l’action publique fait aux parcours de vie », *Revue française de sociologie*, vol. 54, n° 4, 2013, pp. 779-806.
- Le Bars Joanne, « Le coût d’une existence sans droits. La trajectoire résidentielle d’une femme sans-papiers », *Espaces et sociétés*, 2018, vol. 172-173, n° 1-2, pp. 19-33.
- Le Méner Erwan, « Au nom du fils. Ethnocomptabilité d’une famille de sans-papiers hébergée en hôtel social », *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 123, 2016, pp. 41-55.

- Le Méner Erwan, « L'hôtellerie sociale : un nouveau marché de la misère ? Le cas de l'Île-de-France », *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 114, 2013, pp. 7-18.
- Le Méner Erwan, « Quel toit pour les familles à la rue ? », *Métropolitiques* [En ligne], 2013. URL : <https://metropolitiques.eu/Quel-toit-pour-les-familles-a-la.html>.
- Le Méner Erwan, Oppenchaim Nicolas, « The temporary accommodation of homeless families in Ile-de-France: Between social emergency and immigration management », *European Journal of Homelessness*, 2012, vol. 6, n° 1, pp. 83-103.
- Le Play Frédéric (dir.), *Les Ouvriers européens. Etudes sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe*, Paris, Imprimerie impériale, 1855, 301p.
- Lévy-Vroelant Claire (dir.), *Logements de passage. Formes, normes, expériences*, Paris, L'Harmattan, coll. « Habitat et société », 2000, 297 p.
- Lévy-Vroelant Claire, « Migrants et logement : une histoire mouvementée », *Plein droit*, vol. 68, n° 1, 2006, pp. 5-10.
- Lévy-Vroelant Claire, *L'incendie de l'hôtel Paris Opéra. Enquête sur un drame social*, Grâne, Créaphis éditions, 2019, 476 p.
- Lhuissier Anne, Andrieu Elise, Caillavet France, Momic Milan, Régnier Faustine, « L'alimentation comme dimension spécifique de la pauvreté. Approches croisées de la consommation alimentaire des populations défavorisées », *Les travaux de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale 2005-2006*, Paris, 2006, 278 p.
- Loison Marie, Perrier Gwenaëlle, « Les trajectoires des femmes sans domicile à travers le prisme du genre : entre vulnérabilité et protection », *Déviance et société*, vol. 43, 2019, pp. 77-110.
- Lucci Muriel, « Illustrer l'effet de la crise sur les revenus des familles pauvres et modestes à l'aide de cas-types », in Duvoux Nicolas, Lelièvre Michèle (dir.), *La pauvreté démultipliée. Dimensions, processus et réponses. Printemps 2020-printemps 2021*, rapport du CNLE, mai 2021, pp. 27-46.
- Marpsat Maryse, « Un avantage sous contrainte : le risque moindre pour les femmes de se trouver sans abri », *Population*, vol. 54, n°6, 1999, pp. 885-932.
- Martin-Fernandez Judith, Lioret Sandrine, Vuillermoz Cécile, Chauvin Pierre, Vandentorren Stéphanie, « Food Insecurity in Homeless Families in the Paris Region (France): Results from the ENFAMS Survey », *International Journal of Environmental Research and Public Health*, vol. 3, n°15, n° article 420, 2018.
- Michel Andrée, « La population des hôtels meublés à Paris : compositions et conditions d'existence », *Population*, vol. 10, n° 4, 1955, pp. 627-644.
- Monchatre Sylvie, *Êtes-vous qualifié pour servir ?*, Paris, La Dispute, 2010, 221 p.

- Monchatre Sylvie, « Embaucher ou habiliter ? Recrutement et espaces de (non-qualification dans l'hôtellerie-restauration », *Travail et Emploi* [En ligne], n° 155-156, 2018, mis en ligne le 11 juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org/travailemploi/8646>.
- Perrin-Heredia Ana, « Faire les comptes : normes comptables, normes sociales », *Genèses*, vol. 84, n° 3, 2011, pp. 69-92.
- Perrin-Heredia Ana, « Le “choix” en économie. Le cas des consommateurs pauvres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 199, n° 4, 2013, pp. 46-67.
- Perrin-Heredia Ana, « La gestion des comptes en milieux populaires : des catégories administratives désajustées par rapport aux pratiques », *Informations sociales*, vol. 182, n° 2, 2014, pp. 30-38.
- Pichon Pascale, « La manche, une activité routinière », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 57-58, 1992, pp. 147-157.
- Pinçon Michel, Pinçon-Charlot Monique, *Paris, quinze promenades sociologiques*, Paris, Payot, 2013, 335 p.
- Pinto Vanessa, *À l'école du salariat, les étudiants et leurs petits boulots*, Paris, PUF, 2014, XII-329 p.
- Pittau Franco, Ricci Antonio, « L'adhésion de la Roumanie à l'union européenne. Une relecture à travers le prisme de la migration », *Migrations et Société*, vol. 158, n° 2, 2015, pp. 139-154.
- Porion Stéphane, « La question de l'immigration au Royaume-Uni dans les années 1970 : le Parti conservateur, l'extrême droite et “l'effet Powell” », *Revue Française de Civilisation Britannique* [En ligne], XXII-Hors-série, 2017, mis en ligne le 30 décembre 2017 ; DOI : 10.4000/rfcb.1724.
- Poyraz Mustapha, « Turcs et Indiens du faubourg Saint-Denis. Un espace commun en construction », *Hommes et Migrations*, n° 1268-1269, 2007, pp. 110-118.
- Puech Isabelle, « Femmes et immigrées : corvéables à merci », *Travail, genre et sociétés*, vol. 16, n° 2, 2006, pp. 39-51.
- Raulin Anne, *Anthropologie urbaine*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 2001, 188 p.
- Renoux Paolo, *La grande débrouille. Ethnographie des modes socio-économiques de subsistance d'un Parisien roumain à la rue*, Mémoire de master 2, sous la direction de Stéphane Baciocchi et Daniel Cefai, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, septembre 2021, 251 p.
- Rouay-Lambert Sophie, « Sur les traces des sans-abri. Le cas exemplaire de Joan », *Espaces et sociétés*, vol. 116-117, n° 1-2, 2004, pp. 29-45.
- Rouilleau-Berger Laurence, *Migrer au féminin*, Paris, PUF, coll. « La Nature humaine », 2010, 192 p.
- Rius Pia V., « Crise du travail et redéfinition des frontières du social en Argentine à travers le prisme de la mobilisation des *desocupados* », *Travail et emploi*, n° 138, pp. 99-116.

- Sayad Abdelmalek, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999, 437 p.
- Schijman Emilia, *A qui appartient le droit ? Ethnographier une économie de pauvreté*, Issy-les-Moulineaux, LGDJ, 2019, 179 p.
- Sempé Mathilde, *Le recul des CHRS : une étude historique du contexte institutionnel d'hébergement social, et du fonctionnement des centres d'hébergement et de réinsertion*, mémoire de master 2 sous la direction de Pascale Dietrich-Ragon, Paris, INED, 2018, 150 p.
- Servan-Schreiber Catherine, Vuddamalay Vassoodeven, « Les étapes de la présence indienne en France », *Hommes et Migrations*, n°1268-1269, 2007, pp. 8-23.
- Simmel Georg, *Les pauvres* (introduction de Serge Paugam et Franz Schultheis), Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1998 [1908], 102 p.
- Stack Carol B., *All Our Kin: Strategies for Survival in a Black Community*, New York, Harper et Row, 1975, XV-175 p.
- Talkeu-Tounouga Camille, « La fonction symbolique de l'eau en Afrique noire. Une approche culturelle de l'eau. », *Présence Africaine*, n° 161-162, 1999, pp. 33-47.
- Tarrius Alain, *La remontée des Sud. Afghans et Marocains en Europe méridionale*, Paris, Éditions de l'Aube, 2007, 202 p.
- Tichit Christine, « L'émergence de goûts de classe chez les enfants de migrants. Modèles concurrents de goûts et pratiques alimentaires », *Politix*, vol. 99, n° 3, 2012, pp. 51-77.
- Tichit Christine, « Cuisine et organisation domestique en migration. Résultats de l'enquête Coralim. », *Revue des politiques sociales et familiales*, n°134, 2020, pp. 103-111.
- Van Shendel William, *A History of Bangladesh*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009, 374 p.
- Vieille Andrée, « La population vivant en meublé. Quelques données pour le département de la Seine », *Population*, vol. 9, n°2, 1954, p. 227-240.
- Warin Philippe, « Le non-recours aux droits sociaux, entre vulnérabilité sociale et citoyenneté active » *Les Cahiers français : documents d'actualité*, La Documentation Française, 2016, pp.54-59.
- Weill Pierre-Edouard, *Sans toit ni loi. Genèse et conditions de mise en œuvre de la loi DALO*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, 298 p.
- Zelizer Viviana, *La signification sociale de l'argent*, Paris, Le Seuil, coll. « Liber », 2005, 348 p.

RAPPORTS ET NOTES INSTITUTIONNELS

- Action contre la faim, Armée du Salut, Agir pour la santé des femmes, *Rapport de profilage des bénéficiaires dispositif Barbès de l'Armée du Salut*, ACF-ADS-ADSF, octobre 2020, 17 p.
- Anon., « L'essentiel sur... les immigrés et les étrangers », *Insee*, Chiffres clefs, juillet 2017.
- Arnal Caroline, Réguer-Petit Manon, Audran Martin, Freulet Louise, Barcat Paulin, « Étude flash sur les effets de la crise sanitaire (Covid-19) sur les publics reçus par les Restos du Cœur. Synthèse de l'étude (volet qualitatif et quantitatif) », *rapport de l'Agence Phare pour les Restos du Cœur*, 2021.
- Berger Emmanuel, « Quel logement pour les nouveaux bénéficiaires d'un titre de séjour en France », *Drees*, Etudes et résultats, n° 644, juillet 2008, 8 p.
- Cabannes Pierre-Yves, Emorine Marine, « Hébergement d'urgence permanent : au cours des années 2010, davantage de familles et des séjours rallongés », *Études et Résultats*, n° 1184, 2021, 6 p.
- Chausse Marie-Lorraine, Gouyon Marie et Malard Louis, « Cinq trajectoires sectorielles à l'épreuve de la crise sanitaire en 2020 », *Insee références, emploi, chômage, revenus du travail*, édition 2021, pp. 73-88.
- Connor Phillip, Passel Jeffreys, « Europe's unauthorized immigrant population peaks in 2016, then levels off. New estimates find half live in Germany and the United Kingdom », *Pew Research Center*, novembre 2019, 52 p.
- Cours des comptes, « L'hébergement et le logement des personnes sans domicile pendant la crise sanitaire du printemps 2020 », in *Rapport public annuel 2021. Tome 1*, 2021, 148 p.
- Dallier Philippe, « Rapport d'information au nom de la commission des finances sur la politique d'hébergement d'urgence », *rapport du Sénat*, n° 632, mai 2021.
- Daudré Léo, « Étude des dynamiques du recours au 115, 2019-2020 », *Document intermédiaire de l'Observatoire du Samusocial de Paris*, 2021.
- Daudré Léo, Lebugle Amandine, Garcin Elsa, *Les dynamiques de recours au 115 en 2020, quels impacts de la crise sanitaire ?*, Rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris, octobre 2021.
- Demoly Elvire, Scweitzer Camille, « Les ménages les plus modestes dépensent davantage pour leur logement et les plus aisés pour les transports », *Insee Focus*, n°203, septembre 2020. URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4764315>.
- Derue Manon, Jeanselme Yohan, Lazzaroni Marie, *L'intervention sociale auprès des ménages monoparentaux en hébergement d'urgence : quelles spécificités ? quelles difficultés ?*, rapport du Samusocial de Paris, novembre 2021, 70 p.
- Desjonquères Aurore, Lhommeau Bertrand, Niang Moustapha, Okba Mahrez, « Le métier des immigrés », *Dares*, n°254, septembre 2021, 70 p.

- Desjonquères Aurore, Lhommeau Bertrand, Niang Moustapha et Okba Mahrez « Quels sont les métiers des immigrés ? », *Dares. Analyses*, n°36, juillet 2021, 8 p.
- Eberhard Mireille, Le Méner Erwan, Segol Emilie, *Qui sont les migrants mis à l'abri ? (Île-de-France, juin 2015-novembre 2016)*, rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris pour la DRIHL, août 2018, 110 p.
- Eberhard Mireille, Garcin Elsa, Quéré Mathilde, Segol Emilie, *Les femmes seules dans le dispositif de veille sociale : une enquête auprès du public de l'ESI « Halte Femme »*, rapport de l'Observatoire du Samusocial, 2016, 67 p.
- Eberhard Mireille, Guyavarch Emmanuelle, Segol Emilie, *Monoparentalité et précarité : la situation des familles sans logement en Ile-de-France*, rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris, 2017, 158 p.
- Fondation Abbé Pierre, *L'état du mal-logement en France, Rapport annuel*, n°21, février 2016, 379 p.
- Fondation Abbé Pierre, *26^{ème} Rapport sur l'état du mal-logement en France, Rapport annuel*, n° 26, mars 2021, 358 p.
- Fondation Abbé Pierre, *L'état du mal-logement en France 2022. Rapport annuel*, n° 27, 2021, 366 p.
- Gardella Edouard, Arnaud Amandine, *Le sans-abrisme comme épreuves d'habiter. Caractériser statistiquement et expliquer qualitativement le non-recours aux hébergements sociaux*, rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris pour l'Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale, février 2018, 214 p.
- Givord Pauline *et al.*, « Confinement : des conséquences inégales selon les ménages », *Insee Première*, n° 1822, octobre 2020.
- Guénée Lorraine, Macchi Odile, Le Méner Erwan, *Aux guichets de l'aide alimentaire : les « nouveaux publics » du confinement ? (Paris et Saint-Denis, 29 avril – 19 mai 2020)*, rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris, juin 2020, 132 p.
- Guénée Lorraine, Macchi Odile, Le Méner Erwan, Guillemot Éléonore, Renoux Paolo, Fourestier Adèle, *Hors service. Enquête sur les manifestations socio-économiques de la crise sanitaire de la Covid-19 sur les travailleurs de l'hôtellerie-restauration (Île-de-France, mars 2020-mai 2021)*, Rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris, juin 2021, 251 p.
- Guyavarch Emmanuelle, Le Méner Erwan, Vandentorren Stéphanie (dir.), *ENFAMS: Enfants et familles sans logement personnel en Île-de-France*, rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris, octobre 2014, 444 p.
- Herbet Jean-Baptiste, *Les chiffres clés de l'immigration 2019*, rapport du Département des statistiques, des études et de la documentation, Ministère de l'Intérieur, 2021, 92 p.
- Jourdan Virginie, « Le logement des nouveaux migrants en 2010 », *Infos migrations*, n° 36, 2012.
- Jourdan Virginie, « Les conditions de logement des nouveaux migrants changent et s'améliorent la première année », *Infos migrations*, n° 74, 2014.

- Laflamme Valérie, Quaglia Martine, Marpsat Maryse, « L'hôtel : un hébergement d'urgence devenu durable. Étude comparée des trajectoires des personnes logées dans les hôtels bon marché, Paris-Lille », *document de travail*, Paris, Ined, 2008.
- Lê Jérôme, Okba Mahrez, « L'insertion des immigrés, de l'arrivée en France au premier emploi », *Insee Première*, n°1717, novembre 2018, 4 p.
- Lebugle Amandine, Segol Emilie, Garcin Elsa, Dion Charlotte, *Les familles en contact avec le service du 115 de Paris au cours de la période hivernale 2019-2020*, rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris, 2020.
- Macchi Odile, *Les sans-abri présents dans le métro parisien – Parcours, usages, interactions*, rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris, 2019, 145 p.
- Macchi Odile, *A la recherche des familles sans abri. L'extension du domaine de la survie (Paris, hiver 2019 – 2020)*, rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris, avril 2020.
- Moliner Christine, *Invisibles et modèles ? Première approche de l'immigration sud-asiatique en France*, Rapport d'étude pour la Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté, Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Développement Solidaire, septembre 2009, 97 p.
- Novelli Pascale *et al.*, *Faim de dignité. État de la pauvreté en France 2021*, Rapport d'après les statistiques d'accueil 2020 du Secours Catholique – Caritas France, novembre 2021, 143 p.
- Observatoire des expulsions de lieux de vie informels, « 1^{er} novembre 2020-31 octobre 2021 », *Rapport annuel de l'Observatoire des expulsions collectives de lieux de vie informels*, sd. 2022
- Ofpra, CNDA, *Rapport de mission en République populaire du Bangladesh, du 2 au 16 novembre 2010*, avril 2011, 212 p.
- Ofpra, *Répression et violences politiques à l'occasion des élections législatives de janvier 2014*, Étude de contexte sur le Bangladesh de la DIDR, avril 2014, 21 p.
- Ofpra, *Rapport d'activité Ofpra 2015*, mai 2016, 67 p.
- Open Society Foundation, *Public opinion barometer*, Budapest, 2002.
- Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), *Etat de la migration dans le monde*, rapport annuel, 2020, 536 p.
- Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), *Migration féminine en Côte d'Ivoire : le parcours des migrantes de retour*, 2019, 51 p.
- Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), *Rapport de profilage des migrants ivoiriens*, 2017, 18 p.
- Percot Marie, Tribess Andréa, Robuchon Gérard, « Tamouls Sri-Lankais en France : Synthèse de l'étude réalisée à la suite de l'appel d'offres 1994 de la Direction de la Population et des Migrations », *Migrations études/ADRI (Agence pour le développement des relations interculturelles)*, 1995, pp.1-8.

- Pliquet Emmanuel, « Hébergement des personnes en difficulté sociale : 140 000 places fin 2016, en forte hausse par rapport à 2012 », *Études et Résultats*, n°1102, 2019, 8 p.
- Radé Emilie, Léon Olivier, « Aide alimentaire : une fréquentation accrue des centres de distributions dans les grandes villes les plus exposées à la pauvreté début 2021 », *Drees*, Etudes et résultats n° 1218, février 2022.
- Ratha Dilip, De Supriyo, Kim Eung Ju, Plaza Sonia, Seshan Ganesh, Yameogo Nadege Desiree, *Migration and Development Brief 33. Phase II : COVID-19 Crisis through a Migration Lens*, KNOMAD-World Bank, Washington DC, License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO, 2020, 43 p.
- Ratha Dilip, Kim Eung Ju, Plaza Sonia, Seshan Ganesh, Riordan Elliott J., Chandra Vandana, *Migration and Development Brief 35. Recovery : COVID-19 Crisis through a Migration Lens*, KNOMAD-World Bank, Washington DC, License : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO, 2021, 68 p.
- Rico Berrocal Raquel, Le Méner Erwan, *La grossesse et ses malentendus*, rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris, 2015, 118 p.
- Ville de Paris, *Dormir à la rue pendant la crise sanitaire. Réflexions, analyses et mises en perspective des résultats de la Nuit de la Solidarité du 25 mars 2021*, Rapport des contributions du comité scientifique, 71 p.

NOMENCLATURES, LEXIQUES, DEFINITIONS

- Anon., « Le syndrome de Lampedusa », *Plein droit*, vol. 106, n° 3, 2015, 2 p.
- Dares, « La nomenclature des familles professionnelles. Version 2009. Table de correspondance FAP/CSP/ROME », *Département Métiers et Qualifications*, 2009, 59 p.
- Insee, « Indice de peuplement des logements », *Définitions*, avril 2017. URL : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1236> consultée le 02/11/2021.
- Ofpra, « Les métiers de l'Ofpra », URL : <https://ofpra.gouv.fr/fr/l-ofpra/travailler-a-l-ofpra/les-metiers-de-l-ofpra>, consulté le 17 décembre 2021.
- Responsable national Asile, « Dubliné, vous avez-dit dubliné ? », *La Cimade*, 07/03/2021 [En ligne]. URL : <https://www.lacimade.org/dubline-vous-avez-dit-dubline/>.
- Warin Phillipe, « Le non-recours : définition et typologies », *Document de travail*, Odenore, juin 2010, 7 p.

ARTICLES DE PRESSE

- Anon., « Bangladesh : des élections sans surprises et entachées de violences », *Le Monde*, 06/01/2014, [En ligne]. URL : https://www.lemonde.fr/asiatique/article/2014/01/06/elections-dans-un-climat-de-violence-au-bangladesh_4343260_3216.html

- Anon., « Bangladesh's ruling Awami League wins boycotted poll », *BBC*, 06/01/2014, [En ligne]. URL : <https://www.bbc.com/news/world-asia-25618108>.
- Anon., « Covid-19 : au Bangladesh, la quête désespérée d'oxygène », *France 24*, 04/07/2021, [En ligne]. URL : <https://www.france24.com/fr/asiapacifique/20210704-covid-19-au-bangladesh-la-qu%C3%AAted%C3%A9sesp%C3%A9r%C3%A9e-d-oxyg%C3%A8ne>
- Bobin Frédéric, « Au Bangladesh, la dérive autoritaire du parti au pouvoir », *Le Monde*, 28/01/2014, [En ligne]. URL : https://www.lemonde.fr/asiapacifique/article/2014/01/28/au-bangladesh-la-derive-autoritaire-du-parti-au-pouvoir_4355572_3216.html
- Henry Michel, « Le « hartal », grève générale à la bangladaise », *Libération*, 29/05/2013, [En ligne]. URL : https://www.liberation.fr/planete/2013/05/29/le-hartal-greve-generale-a-la-bangladaise_906724/.
- Insee, « Aide alimentaire : une hausse prononcée des volumes distribués par les associations en 2020 », *communiqué de presse*, 26/07/2021. URL : <https://www.insee.fr/fr/information/5413176>.
- Laurent Agnès, « Malaise des juifs : Le Raincy, l'exception de la Seine-Saint-Denis », *L'Express*, 28/09/2017, [En ligne]. URL : https://www.lexpress.fr/actualite/societe/malaise-des-juifs-le-raincy-l-exception-de-la-seine-saint-denis_1946946.html.

Table des figures

- Figure 1 : Kushtia, ville natale de Faysal. E. Guillemot à partir de Ofpra « Rapport de mission en République populaire du Bangladesh », du 2 au 16 novembre 2010 , 2011, p. 20.. 68
- Figure 2 : Les premiers mois du camp de Stalingrad : « Le village assemblé depuis quelques jours au petit matin », in Jacob Durieux, Alexandra Galitizine-Loumpet, « Le sujet du regard. Séries photographiques de Stalingrad (Paris). Entretien avec Jacob Durieux, *Journal des anthropologues*, hors-série, 2018. 73
- Figure 3 : Rémunération réelle de Faysal par Selim de décembre 2019 à décembre 2020. Source : Éléonore Guillemot, Enquête Hors-Service, Observatoire du Samusocial de Paris..... 78
- Figure 4 : Budget des ressources et des dépenses monétaires et en nature de Luca du 23 janvier au 23 mars 2021. Sources : Enquête Hors-Service / Paolo Renoux, *La grande débrouille...*, *op. cit.*..... 103
115
- Figure 5 : Ressources perçues et mobilisées par Keyah (*cliquez sur l'image pour télécharger le tableau*) 115
- Figure 6 : Ressources perçues et mobilisées par Luca (*cliquez sur l'image pour télécharger le tableau*) 116
- Figure 7 : Ressources perçues et mobilisées par Angèle (*cliquez sur l'image pour télécharger le tableau*) 117
- Figure 8 : Ressources perçues et mobilisées par Faysal (*cliquez sur l'image pour télécharger le tableau*) 118
- Figure 9 : Activités salariées de Luca selon la période et le mode d'insertion professionnelle (2014-2021). Source : Enquête Hors-Service. 120
- Figure 10 : Activités salariées d'Angèle selon la période et le mode d'insertion professionnelle (2015-2021). Source : Enquête Hors-Service. 123
- Figure 11 : Activités salariées de Faysal selon la période et le mode d'insertion professionnelle (2016-2021). Source : Enquête Hors-Service. 127

Figure 12 : Activités salariées de Keyah selon la période et le mode d’insertion professionnelle (2017-2021). Source : Enquête Hors-Service.....	129
Figure 13 : Évolution du parc hôtelier et du parc temporaire d’hébergement (nov. 2019-février 2021), in Philippe Dallier, <i>Rapport d’information au nom de la commission des finances sur la politique d’hébergement d’urgence</i> , rapport du Sénat, n°632, mai 2021.	139
Figure 14 : Les économies du parcours en hébergement d’urgence de Luca. Source : tableau réalisé par Paolo Renoux, après suivi ethnographique réalisé avec Luca entre les mois de janvier et mai 2021.	157
Figure 15 : Document permettant à Luca de ne pas payer de frais de stationnement : « Je soussignée Mme ***, assistante sociale que Monsieur *** vit et dort dans son véhicule. Paris le 29/10/20. » Le cachet bleu en bas de page et la bannière en haut officialisent ce document avec la mention : Centre d’Action Sociale de la Ville de Paris. Prise le 21 janvier 2021 par Paolo Renoux.....	158
Figure 16 et 17 : Parcours d’hébergement de Luca et de Faysal depuis leur arrivée respective en France. Source : Enquête Hors-Service.....	169
Figure 18 et 19 : Parcours d’hébergement de Keyah et de Angèle depuis leur arrivée respective en France. Source : Enquête Hors-Service.....	170
Figure 20 : Répartition, selon le lieu de consommation, des différents repas pris par Luca du 23 janvier au 23 mars 2021. Source : Enquête Hors-Service.....	197
Figure 21 : Carnet de Faysal présentant une partie des comptes alimentaires de la colocation du mois de novembre 2021. Les noms des trois colocataires sont visibles à gauche, suivent des énumérations des dépenses alimentaires de chacun.....	201
Figure 22 : Comptes des dépenses alimentaires de la colocation de Faysal. Source : Carnets de comptes tenus par Faysal transmis à Éléonore Guillemot.	202
Figure 23 : Budget alimentaire de Luca du 23 janvier au 23 mars 2021. Source : Enquête Hors-Service / Paolo Renoux, <i>La grande débrouille...</i> , <i>op. cit.</i>	208

Figure 24 : Les douze personnes immigrées qui ont fait l'objet au moins d'un entretien substantiel pour l'enquête Hors-service.....	217
Figure 25 : Traitement des tickets de caisse fournis par Keyah à l'enquêtrice durant la période d'enquête du 12 juillet au 20 août.....	220
Figure 26 : Dépenses uniquement réalisées à destination des enfants d'Angèle.....	222
Figure 27 : Entrées monétaires de Faysal depuis décembre 2019 à février 2021 (en €).....	223
Figure 28 : Les routes migratoires vers l'Europe. Source : Frontex..	225
Figure 29 : Luca, glaneur moderne, occupé à fouiller dans un sac rempli de fruits et légumes devant la porte d'un supermarché. Le caddie, à gauche, prouve que les fouilles du jour ont été fructueuses. Photographie prise par Paolo Renoux le 12 février 2021 à 8h20.....	228
Figure 30 : Luca jouant de l'accordéon sur le Pont d'Arcole, avec une température négative. Des plaques de neige parsèment le bitume et le musicien ne tarde pas à abandonner à cause du froid. Photographie prise par Paolo Renoux le 10 février 2021.....	234

Générique d'enquête

Enquête, *observations ethnographiques, entretiens substantiels et spontanés, retranscriptions, rédaction des journaux de terrain*

Pour Keyah : Adèle Fourestier

Pour Angèle : Odile Macchi, soutien Adèle Fourestier

Pour Luca : Paolo Renoux

Pour Faysal : Eléonore Guillemot

Conduite du projet et analyse

Coordination de projet : Lorraine Guénée

Participation aux réunions collectives pour concevoir et orienter les enquêtes par cas, relecture des matériaux, propositions de pistes d'analyse :

Caroline Douay, Adèle Fourestier, Lorraine Guénée, Eléonore Guillemot, Erwan Le Méner, Odile Macchi, Paolo Renoux et Clémentine Leservoisière

Rédaction du rapport

Rédaction des parties :

Introduction, résumé : Lorraine Guénée

Portraits : Keyah et Agnès, par Adèle Fourestier ; Luca par Paolo Renoux ; Faysal par Eléonore Guillemot

Partie travail : Erwan Le Méner, Paolo Renoux, avec la collaboration d'Eléonore Guillemot

Partie logement : Adèle Fourestier

Partie alimentation : Paolo Renoux

Conclusion : Erwan Le Méner

Relectures à l'Observatoire :

Caroline Douay, Odile Macchi, Jacques Pisarik, Lison Ramblière,

Relecture pour le Samusocial : Vanessa Benoit, directrice générale.

Relectures extérieures :

Mauricio Aranda (ISP UMR7220), Pierre Blavier (Clerse UMR 8019), Chayma Boda (CECMC EHESS), Anne Lhuissier (CMH UMR 8097)

Parcours de crise et crise de parcours de travailleuses et travailleurs immigrés de l'hôtellerie-restauration

Ce rapport porte sur une population identifiée comme vulnérable dès les premières enquêtes de l'Observatoire du Samusocial de Paris sur les effets socioéconomiques de la crise sanitaire : les travailleuses et travailleurs immigrés.

A partir d'entretiens sociologiques, dans un premier rapport paru en juin 2021, nous faisons état des difficultés sociales de personnes hors service du fait des mesures de lutte anti Covid-19 dans l'hôtellerie-restauration, l'un des secteurs d'emploi spécifique des personnes immigrées.

Or, pour les personnes immigrées « en bout de chaîne », concernées par des formes d'embauche précaires et de faibles revenus, nous ne pouvions pas documenter des revirements budgétaires et de modes de vie aussi importants que pour d'autres catégories sociales. Pourtant, c'est pour éclairer un « déséquilibre » plus subtil des conditions d'existence de ces personnes, déjà rudes avant la crise sanitaire, que ce rapport fait le portrait de deux travailleuses et deux travailleurs immigrés rencontrés en temps d'incertitude professionnelle. Ils ont fait l'objet d'une ethnographie économique au long cours.